12.12.07.

Library of the Theological Seminary,

PRINCETON, N. J.

Division BS2555

Section 4.G63

LA PROVENANCE

DES ÉVANGILES

DU MÊME AUTEUR

Religion, 1 volume in-12, troisième édition, refondue, augmentée (*sous presse*) . . . . . 2 fr. 50

Surnaturel, 1 volume in-12 de XII-412 pages, quatrième édition . . . . . 2 fr. 50

La provenance des Évangiles, 1 vol. in-12 de VIII-456 pages, deuxième édition. . . . . 2 fr. 50

Le Mécanisme de la parole.

La Mission de la France à Madagascar.

CHEZ BLOUD ET BARRAL :

Mahomet et son œuvre. 0, 60

L'Église russe 0, 60

SOUS PRESSE

Parlons ainsi, ou conseils et exercices pratiques pour apprendre à régler la voix et le geste. Un très fort volume in-8°, orné de nombreuses gravures.

LA PROVENANCE

DES

ÉVANGILES

PAR

I.-L. GONDAL, S. S.

PROFESSEUR D'APOLOGÉTIQUE ET D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE
AU SÉMINAIRE SAINT-SULPICE

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS

ROGER ET CHERNOVIZ ÉDITEURS

7, RUE DES GRANDS AUGUSTINS, 7

Imprimatur

Parisiis die 15 februarii 1898

† FRANCISCUS, Card. RICHARD,

Arch. Parisiensis.

A CELLE

QUE DIEU RAPPELAIT A LUI

QUAND S'ÉCRIVAIENT CES PAGES

A MA MÈRE

HOMMAGE PIEUX

AVANT PROPOS

D'où viennent nos Évangiles ?

Qui a pu les écrire et qui nous les transmettre? Ce que nous savons de leur provenance nous permet-il de les proclamer avec assurance apostoliques et bien conservés ?

Le présent volume est tout entier consacré à l'examen de ce grave problème. Rajeunir, compléter, mettre au point la démonstration de l'authenticité et de l'intégrité de nos Évangiles, c'est tout.

A quoi sert la polémique?

Voit-on plus clair quand on se bat? et le bel avantage d'avoir, pour la millième fois, doctement prouvé que les adversaires les plus fameux de nos croyances, sur tel point, peuvent manquer de clairvoyance, et sur tel autre, d'honnêteté!

Place à la vérité.

L'auteur ne la défend pas, il l'expose. Il a conscience d'avoir fait de son mieux pour s'initier aux solides résultats de la critique, et il bénit Dieu d'avoir trouvé, au terme de son effort, de nouvelles raisons de croire.

LIVRE PREMIER

LA PROVENANCE DES TEXTES

CHAPITRE Ier

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

1. **La marche à suivre.** Qui donc a, le premier, comparé l'Évangile au fleuve dont il est écrit : « Et le fleuve d'Éden, après avoir arrosé le Paradis, se divise en quatre bras » qui enlacent la terre pour la féconder?

Image grandiose, idée sublime, vérité sainte surtout. Le fleuve évangélique n'est pas seulement un symbole, c'est une réalité présente et tangible. Il coule sous nos yeux ; nous vivons sur ses bords ; ses flots purs nous baignent et son cours paisible nous vivifie.

Fleuve incomparable, son bassin glorieux délimite exactement le domaine priviligié de la civilisation véritable. Les contrées qu'il arrose deviennent fécondes ; celles qu'il ne touche pas sont maudites et celles qu'il abandonne retombent dans la mort.

Fleuve béni qui relie les peuples vivants et forts ; chemin qui marche emportant l'humanité vers un avenir illimité de progrès, dans la lumière, la vertu et le bonheur.

D'où vient-il ?

Vous êtes-vous quelquefois demandé comment on peut savoir d'où jaillissent les sources d'un fleuve ?

Ne cherchez pas son nom sur vos cartes savantes ; la géographie classique ne le connaît pas. La gloire et le bruit viendront plus tard, mais ici c'est la solitude et le silence ; fier comme nos montagnes et pur comme notre foi il traverse en courant une terre salubre dont les replis cachent des merveilles.

D'où vient-il ?

De « là-haut. » Et un geste énergique et sobre indique le massif sourcilleux qui ferme l'horizon du côté de l'Orient. Croyez-les ; « là-haut, » pour eux n'a plus de mystère et leur voix ne sait pas mentir.

Je l'ai cru dès ma tendre enfance puisqu'ils le disaient ; et pourtant leur parole me laissait pensif. De « là-haut ! » mais c'est si loin, mais de tels obstacles nous en séparent ; par où peut-il passer pour venir jusqu'à nous ? Et puis, « là-haut, » que d'inconnu et que de merveilles !

Maintenant je ne le crois plus, je le sais. Il sort sans bruit du sein d'une terre féconde tour à tour glacée et verdoyante ; venu des neiges, il erre à travers d'immenses prairies, pur et paisible ; puis, tout à coup, comme saisi de fureur, il hâte son cours, se précipite, bondit, écume, mugit, se brise et s'enfuit à travers la vallée qu'il emplit du tumulte de ses bienfaisantes colères.

Si profondément s'est gravée en mon âme l'image de ce cher ruisselet, qu'en fermant les yeux je le vois,

et je crois entendre le bruit de ses eaux ; si nette et si pleine est l'idée que lentement mon esprit s'en est faite qu'aujourd'hui encore, en dépit des ans, transporté à l'improviste sur n'importe quel point de son cours, en amont comme en aval du village, à première vue et sans hésiter, je dirais : c'est lui. Je ne le crois plus, je ne le sais pas, mais je le devine, et j'en suis très sûr.

Vous avez compris cher lecteur. De même qu'il y a trois manières de reconnaître les sources d'un fleuve : consulter les riverains, aller voir et se souvenir, — il y a aussi trois arguments qui prouvent la provenance apostolique de l'Évangile : l'autorité de l'Église, le suffrage des premiers chrétiens et le témoignage des textes eux-mêmes. Ceci, je l'espère, deviendra clair.

2. **Dieu pour auteur.** Si je demande à l'Église d'où vient l'Évangile, elle me répond, montrant le ciel : de là-haut. Pour elle, en effet, l'Évangile est avant tout un livre divin. Deux fois au moins, en plein concile œcuménique, à Trente et au Vatican, elle a proclamé « sacrés » et « canoniques » les quatre récits qui le composent.

Nos quatre Évangiles sont inspirés ; ne niez pas, vous seriez hérétique. Or un livre inspiré a Dieu pour auteur ; l'Église vous l'enseigne par la voix de ses conciles. Donc nos quatre Évangiles ont Dieu pour auteur.

Dieu pour auteur, c'est le mot juste et définitif. Dieu est auteur de tout ce qui existe : sans lui rien ne serait ; un mot lui a suffi pour tirer du néant le

monde brillant des esprits comme le pesant univers de la matière, mais ce mot était nécessaire et lui seul pouvait le prononcer. Il l'a dit, et le monde a commencé d'être.

Dieu est auteur de tout ce qui arrive : sans lui rien ne se ferait ; un simple vouloir lui suffit pour maintenir hors du néant et pousser à l'action toutes les créatures, mais ce vouloir indispensable dépend de lui seul. Il veut, et le monde dure et la création se meut.

En d'autres termes tout ce qui est, et tout ce qui se fait, l'être et le devenir, viennent de Dieu. De l'être, il est le principe unique : rien n'existe que par lui ; atomes et soleils dépendent totalement de sa volonté créatrice. Du devenir, il demeure l'arbitre nécessaire et la cause principale ; sa providence dirige l'univers et son concours fait se mouvoir les corps et penser les esprits.

De laquelle de ces deux façons Dieu est-il l'auteur de nos Évangiles ?

Ni de l'une ni de l'autre.

L'inspiration n'est ni la création pure ni le simple concours.

Dieu n'a pas créé l'Évangile, puisqu'il s'est servi, pour le composer, du ministère des hommes ; mais il ne s'est pas contenté de donner aux Évangélistes la collaboration strictement requise pour rendre possible le jeu normal de leurs facultés naturelles, sans quoi rien, du côté de Dieu, ne distinguerait l'Évangile d'un livre ordinaire.

3. **Deux parts à faire.** Moins qu'une création mais

plus qu'un simple concours, qu'est-ce donc en définitive que l'inspiration divine ?

Une collaboration extraordinaire permettant de proclamer véritablement divin un livre écrit par un homme ; un concours de Dieu et de l'homme tel que l'œuvre commune sans cesser d'être humaine par l'exécution soit divine par l'autorité.

Il y a donc deux parts à faire dans toute œuvre « sacrée » : celle des hommes qui la rédigent et celle de Dieu qui l'inspire. Tout livre inspiré a deux auteurs : le rédacteur et l'inspirateur, le premier, auteur secondaire, le second, auteur principal.

La part des hommes ressort de la critique. Vu du côté humain un livre sacré ressemble à un livre ordinaire ; comme tout écrivain le rédacteur inspiré, obscur ou célèbre a — un but déterminé qui est la raison d'être de son œuvre, — des idées qu'il marque au coin de son génie, — une manière toute personnelle d'envisager les hommes et les choses, — un style enfin qui est bien à lui. A la critique de saisir, d'analyser et d'expliquer tous ces éléments tangibles du livre divin ; à l'histoire de nous faire connaître avec le nom la vie et l'œuvre de l'auteur inspiré.

La part de Dieu relève de la révélation. Nulle autorité humaine ne peut garantir l'existence ni, à plus forte raison, faire connaître la nature de la collaboration divine extraordinaire et miraculeuse qui constitue l'inspiration. — L'homme peut, sans le savoir collaborer à une œuvre divine ; de cette collaboration inconsciente qui témoignera ? — L'homme peut se dire collaborateur de Dieu sachant très bien qu'il ne l'est

pas ; qui le convaincra d'imposture ? — L'homme peut se croire visité de Dieu, inspiré de Dieu, quand il n'en est rien ; qui fera tomber l'illusion ? — L'homme enfin, même quand il est sûr de travailler avec Dieu, peut ignorer la part que Dieu se réserve dans l'œuvre commune ; qui l'éclairera ? Dieu seul sait qui il inspire et ce qu'il inspire. C'est son secret. Nous le saurons s'il parle, mais s'il se tait nous l'ignorerons à jamais.

4. **Intervention nécessaire.** Et voilà pourquoi l'Église, seule confidente des secrets divins, seule aussi est en mesure de définir l'existence et d'exposer la nature de l'inspiration. Dieu lui a parlé et elle est infaillible. Pour qui admet ces deux vérités, la foi à nos Saints Livres est aussi aisée qu'elle est ferme. Pour qui les conteste, l'existence de l'inspiration reste un problème insoluble et sa nature un mystère impénétrable.

Or l'Église a parlé.

Elle a dit tout d'abord par l'organe infaillible des conciles œcuméniques et des Pontifes romains quels livres sont réellement inspirés. La liste officielle des livres divins, l'Église l'a dressée de très bonne heure et promulguée bien des fois au cours de sa longue histoire. De tous les écrits « canoniques [1] » sans exception, sous peine d'anathème, nous devons croire qu'ils sont tout entiers, ensemble et parties, une œu-

1. Nous n'avons pas à apprendre au lecteur que le mot canon, dans le langage ecclésiastique, désigne la collection ou la liste des livres qui forment et contiennent la règle de la vérité inspirée par Dieu pour l'instruction des hommes.

vre sacrée, inspirée, divine. « Si quelqu'un, ne reçoit pas comme sacrés et canoniques les livres de la Sainte Ecriture tout entiers avec toutes leurs parties, ou nie qu'ils aient été divinement inspirés, qu'il soit anathème [1] ».

Elle a dit ensuite ce qu'il faut entendre par inspiration s'attachant surtout, comme il convient, à mettre en évidence la part de Dieu.

5. **Autoriser n'est pas être auteur.** Un chrétien instruit sait, à n'en pas douter, qu'une approbation même formelle et absolue, donnée par Dieu après coup, ne suffirait pas à faire d'un livre « fabriqué par la seule industrie humaine [2] » un livre inspiré. Autorisé, oui certes un pareil écrit pourrait l'être à l'égal d'une œuvre toute divine, mais inspirée réellement, à un degré quelconque? Non. Autoriser et être auteur sont deux choses bien différentes. Or il n'y a de réellement inspirés que les écrits dont Dieu est l'auteur.

1. Ce sont les paroles mêmes par lesquelles le concile du Vatican définit l'inspiration des Livres Saints : « Si quis dixerit sacræ scripturæ libros integros, cum omnibus suis partibus, prout illos sancta Tridentina synodus recensuit, pro sacris et canonicis non susceperit aut eos divinitus inspiratos esse negaverit, anathema sit. » *De Revelatione*, can. II.

2. « Eos vero (libros Veteris et Novi Testamenti) Ecclesia pro sacris et canonicis habet, non ideo quod sola industria humana concinnati, sua de inde auctoritate sint approbati; nec ideo duntaxat, quod revelationem sine errore contineant; sed propterea quod, Spiritu sancto inspirante conscripti, Deum habent auctorem, atque ut tales ipsi Ecclesiæ traditi sunt. » Conc. Vatic. *De Revelatione*, cap. II.

6. **Surveiller ne suffit pas.** Le chrétien instruit sait encore, de science certaine, que l'inspiration suppose, de la part de Dieu, plus qu'une surveillance spéciale ayant pour but unique de rendre impossible, sous la plume d'un écrivain, toute altération de la vérité révélée. Infaillible, l'écrivain que Dieu surveille à l'effet de le préserver d'erreur, ne peut pas ne pas l'être ; mais inspiré, si Dieu se contente de faire autour de lui une garde inactive et silencieuse, certes non, il ne l'est à aucun degré. On n'est pas l'auteur d'un livre pour avoir assisté à sa composition, même avec le parti pris d'empêcher l'écrivain de se tromper. Surveiller et collaborer sont deux choses parfaitement distinctes. Or l'inspiration met nécessairement en collaboration Dieu et l'homme. Aussi « n'est-ce pas uniquement parce qu'ils contiennent la révélation sans erreur » que les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament sont regardés par l'Église comme sacrés et canoniques. Il faut autre chose. Quoi donc ?

7. **Révéler n'est pas nécessaire.** Une révélation proprement dite ? Serait-il vraiment indispensable, pour être inspiré, d'avoir reçu du ciel des lumières surnaturelles ? Non certes. L'initiation miraculeuse au savoir divin ni n'est requise ni ne suffit pour l'inspiration.

On peut jouir en plénitude du bienfait de l'inspiration et rester étranger à la grâce de l'illumination céleste. On peut être inondé des lumières du ciel et n'avoir point de part au bienfait de l'inspiration.

A la prière des fidèles, saint Marc s'est décidé à ré-

sumer la prédication de saint Pierre à Rome. Pas la moindre allusion à des faveurs miraculeuses ressemblant, même de loin, à des révélations ; et cependant quel chrétien a jamais hésité à mettre notre second Évangile au nombre des écrits inspirés ?

Sur l'ordre de son confesseur sainte Thérèse a entrepris de raconter l'histoire de son âme. Visions, extases, prophéties, jamais récits plus circonstanciés de révélations plus authentiques ; et cependant qui s'est jamais avisé de traiter d'inspirées les œuvres immortelles de la réformatrice du Carmel ?

Pourquoi cette différence ? Pourquoi saint Marc résumant les sermons d'un homme est-il inspiré, quand sainte Thérèse écrivant les confidences de Dieu ne l'est pas ?

Dieu a assisté le premier dans la mise en œuvre de ses souvenirs, et il a laissé la seconde décrire seule ses visions. Il s'est fait le collaborateur du disciple de saint Pierre, et il s'est contenté d'instruire sa servante fidèle. L'Évangile a deux auteurs, Dieu et saint Marc ; la vie de sainte Thérèse n'en a qu'un, Thérèse.

8. **Collaboration divine.** Une collaboration véritable donnée par Dieu à un homme qui fait un livre, telle est donc, en dernière analyse, l'essence même de l'inspiration.

Faire un livre, quelle entreprise ! quel labeur ! — Vouloir, se décider, c'est souvent le plus difficile : un livre est avant tout œuvre de liberté et de vaillance. — Mais ce vouloir a un objet, cette décision a un motif, pour écrire il faut un but : œuvre par conséquent

d'intelligence et de sagesse. — Ce but lui-même, pour être atteint, exige de généreux et persévérants efforts ; il faut à l'écrivain d'abondantes ressources de pensée et de vie : œuvre donc de savoir et de patience. — Ces ressources enfin, pour réussir, veulent être employées à propos : un livre est une œuvre d'art.

Vouloir, voir, savoir et écrire, l'élaboration d'un livre est à ce prix. Or Dieu, de concert avec l'homme, élabore le livre sacré ; il est, dans l'œuvre commune, collaborateur véritable et principal. Il prend donc une part, une part dominante — et au « vouloir » qui en décide la composition, — et à la manière de « voir » qui en détermine l'orientation générale, — et au « savoir » qui en réunit les matériaux épars, — et à « l'écriture » qui les rassemble.

Et de fait, en se décidant à écrire, conscient ou non de ce qui se passe, l'auteur inspiré accomplit un vouloir divin. Il se prête à un dessein de Dieu très arrêté, il y entre, il veut ce que Dieu veut, et c'est Dieu qui le fait vouloir : sa détermination est avant tout une œuvre divine.

De fait encore, quand il se propose tel ou tel but à atteindre, l'auteur d'un livre sacré, sans s'en douter peut-être, fait siennes les vues de Dieu. Le projet qu'il réalise, Dieu l'a conçu, ce qu'il poursuit, Dieu le désire. Par des moyens infaillibles, Dieu l'amène à son point de vue ; qu'il le sache ou qu'il l'ignore, il se meut dans un plan divin.

Ce plan, précisément parce qu'il est divin, sera sûrement rempli. Sous la poussée victorieuse de la volonté divine, l'écrivain ira jusqu'au bout. Tout ce

que Dieu veut être dit le sera et le sera parce qu'il le veut.

Or de deux choses l'une : ou ce qui doit entrer dans le livre inspiré est à la portée de l'écrivain, ou il le dépasse. S'il le dépasse, une révélation s'impose ; s'il est à sa portée, Dieu peut se contenter d'imprimer à l'intelligence une direction qui, de fait, la rende infaillible. Mais, naturellement ou surnaturellement, tout sera connu et une fois connu, tout sera dit ; car celui-là même qui aide l'écrivain sacré à s'instruire, le pousse irrésistiblement à dire tout ce qui doit être dit, si bien que, le livre achevé, le plan divin sera rempli, et par son fonds et sa substance l'œuvre sera de Dieu tout entière [1].

9. **Rédaction du livre sacré.** Il n'est pas jusqu'au travail de la rédaction, jusqu'à « l'écriture », qui ne réclame impérieusement la collaboration divine. Dieu est l'auteur du livre tout entier ensemble et parties ; or un livre n'est pas seulement un fonds d'idées, destinées à servir de matériaux dans une construction intellectuelle quelconque, c'est encore, c'est surtout un ensemble de phrases donnant à ces idées une forme déterminée par la destination de l'édifice spirituel dont elles constituent les assises. Mériterait-il vraiment

1. L'Esprit Saint lui-même, dit Léon XIII, les a par sa vertu *excités* à écrire, lui-même les a *assistés* tandis qu'ils écrivaient, de telle sorte qu'ils concevaient exactement, qu'ils voulaient rapporter fidèlement et qu'ils exprimaient avec une vertu infaillible tout ce qu'il leur ordonnait et seulement ce qu'il leur ordonnait d'écrire. » Encyclique *Providentissimus Deus*, p. 41.

d'être considéré comme l'auteur principal de la construction de Notre-Dame, celui qui se serait contenté de veiller efficacement à ce que tous les matériaux du glorieux édifice fussent réunis à pied d'œuvre, au temps voulu ? et, pour employer une comparaison plus familière, regarderiez-vous comme vôtre tout entier, l'écrit dû à la plume d'un secrétaire, si votre collaboration se réduisait à l'indication des quelques idées fondamentales qui y sont développées et exprimées ?

Il faut donc de toute nécessité faire une part à Dieu dans la rédaction du livre sacré. S'il a dessein d'y faire entrer des idées inintelligibles pour son collaborateur, lui-même en donnera la formule, c'est nécessaire ; mais si le fonds qu'il s'agit d'utiliser ne dépasse pas l'intelligence humaine, rien ne l'oblige à dicter des mots ; dans ce cas il peut laisser l'écrivain choisir librement, parmi les formules propres à rendre la pensée, celle qui répond le mieux à son génie personnel, à la condition toutefois d'exercer, sur ce travail de rédaction libre, une surveillance si active que jamais expression impropre ou menteuse ne puisse y trouver place, et une influence si décisive que la formule préférée par l'auteur rende infailliblement la pensée divine.

10. **Authenticité et inspiration.** Telle est la part de Dieu dans la composition du livre inspiré.

Et celle de l'homme ?

Il est « humain », ce n'est pas douteux, le livre « canonique », car si Dieu l'inspire, un homme l'écrit. Lequel ?

Nombreux sont les auteurs des livres canoniques de la Genèse à l'Apocalypse. Les connaissons-nous ?

Tous, certainement non. Qui a écrit les livres des Rois ? d'où viennent les Juges ? Mystère. Le texte ne dit rien et la tradition est muette. Un livre peut donc être « inspiré » tout en restant « anonyme ». La remarque a son prix ; ne l'oubliez pas.

Et des autres ? de ceux qui signent ou qu'on désigne, que savons-nous ? Sont-ils tous vraiment les auteurs des écrits qui portent leur nom. Moïse, par exemple, a-t-il réellement composé la Genèse et ainsi des autres jusqu'à l'auteur de l'Apocalypse ? Vous le croyez, mais dois-je le croire ? est-ce certain ? est-ce de foi ?

De foi, non. Jamais, jusqu'à ce jour, l'Église n'a fait à ses enfants une obligation rigoureuse de croire que les livres inspirés sont bien réellement et tout entiers des écrivains dont le nom est mis en avant par la tradition.

Jamais en effet, jusqu'à ce jour, l'œuvre de l'homme dans la composition des livres inspirés n'a été, de la part de l'Église, l'objet d'une décision dogmatique ; ni à Trente, ni au Vatican, elle ne s'est prononcée sur la provenance humaine des textes sacrés.

Tous, tout entiers, viennent de Dieu ; définissant en plein concile œcuménique, elle l'a dit, il faut le croire. Viennent-ils de tel ou tel homme ? rien, ni personne n'est venu en son nom, sous peine d'anathème, nous en imposer la foi.

Si, de tous les livres « canoniques », depuis de longs siècles, l'inspiration est définie, — d'aucun croyons-nous, aujourd'hui encore, l'authenticité n'est un dogme.

Pourquoi, dès qu'il s'agit de l'homme, cette indécision, cet « inachevé » dans l'enseignement de l'Église ? Elle a parlé de si bonne heure et si clair, pour annoncer la part de Dieu ! Ici tant de décision, et là tant de réserve ? Est-ce naturel ?

La part de Dieu, mais c'est l'essentiel, mais c'est le tout de l'inspiration. L'affirmer est donc nécessaire, puisqu'il faut la connaître, et qu'elle n'est connaissable que par la révélation, mais l'affirmer est suffisant, car comparée à celle de Dieu, la part de l'homme est bien peu de chose,[1] et ce peu de chose reste accessible aux efforts de la critique humaine. Dès lors pourquoi se presser de le définir ?

Les questions d'authenticité si violemment discutées de nos jours, laissaient assez indifférentes les âmes du XVIe siècle. Les Pères de Trente ne les ont pas tranchées, probablement parce qu'elles ne se posaient pas encore, et ceux du Vatican en ont peut-être différé la définition parce qu'elles se posaient avec trop de passion. L'Église n'aime à définir ni dans la paix, ni dans la bataille.

Le fait est qu'elle n'a rien défini.

La question de la provenance humaine des textes sacrés demeure donc, même après les décisions des derniers conciles œcuméniques, ce qu'elle a toujours été, avant tout et par-dessus tout, une question de critique et d'histoire.

Ce qui ne veut pas dire, il s'en faut bien, une question essentiellement douteuse et éternellement incer-

1. « Il est bien superflu, écrit saint Grégoire le Grand, de chercher qui a écrit ces livres puisqu'on croit fermement que

taine. La théologie n'est pas seule à porter des sentences définitives, et la critique, — faut-il le rappeler à nos contemporains — la critique, tout comme l'Église bien que pour d'autres raisons, porte dans certains cas des jugements irrévocables.

C'est donc pour nous un devoir de nous informer avec soin et de la teneur et du motivé du jugement porté par la critique, au nom de l'histoire, sur la provenance humaine de chacun des livres canoniques. Se prononcer sur l'attribution de l'un quelconque de nos textes inspirés, sans tenir compte du sentiment motivé des critiques et des historiens, c'est le fait d'un esprit frivole et superbe. S'inscrire en faux contre le sentiment unanime et raisonné de la tradition sur l'authenticité d'un livre divin, c'est, aux yeux du simple bon sens, faire la preuve d'une présomption coupable, c'est, au regard de la foi, encourir le reproche d'une témérité criminelle. A nous d'aviser.

11. **La part de l'homme.** Sommes-nous du moins fixés sur le rôle de l'écrivain, quel qu'il soit, que Dieu appelle à l'honneur de rédiger les textes sacrés? L'initiative que Dieu laisse à l'auteur inspiré, le travail qu'il lui demande, et, finalement, ce qu'il y a de l'homme dans l'œuvre divine, le savons- nous?

La part qu'il veut bien faire à son collaborateur humain dans la composition des textes canoniques, Dieu seul la connaît avec une absolue certitude; lui

l'auteur en est l'Esprit Saint. Celui-là, en effet, a écrit qui a dicté ce qu'il fallait écrire; celui-là a écrit qui a inspiré l'œuvre. » *Præfatio in Job*, n° 2. Migne, t. 79, col. 517.

seul a, de l'élaboration totale de l'œuvre inspirée, une conscience infaillible et pleine. Ce qu'il fait lui-même sous l'action miraculeuse de l'inspiration, l'homme est-il en état de s'en rendre toujours un compte rigoureux? ce que Dieu fait avec lui, il l'ignore peut être complètement : Que d'auteurs inspirés paraissent inconscients du ministère qu'ils remplissent ! Dieu, au contraire, peut-il ne pas savoir, et ce qu'il fait et ce qu'il fait faire?

Le départ rigoureusement exact du divin et de l'humain, dans l'élaboration de l'œuvre canonique, Dieu seul le fait ; Dieu seul, par conséquent, peut dire en quel sens et dans quelle mesure il a utilisé, pour faire son livre, l'activité intelligente et libre de ses serviteurs. Il s'est contenté jusqu'à ce jour de nous faire dire par son Église qu'il est, lui, l'auteur principal des textes canoniques, ce qui nous oblige à croire que les écrivains inspirés n'en sont que les auteurs secondaires, et c'est tout.

Quant à la manière dont chacun de ces derniers remplit sa mission, c'est à lui de nous l'apprendre en nous racontant ses travaux, ou à nous de le deviner en étudiant son œuvre.

Or il est de toute évidence, pour qui a lu avec quelque attention nos livres sacrés, que leurs rédacteurs se considèrent et se comportent comme de véritables écrivains, conscients du but à atteindre, soucieux de se procurer les moyens d'y arriver, curieux de s'instruire, préoccupés de la pensée, et, à leur manière, soigneux de leur style. Dieu les mène, mais ils travaillent ; Dieu les garde, mais ils font effort ; Dieu les

pousse, mais ils le suivent : décision, labeur, pensée, écriture, tout est à Dieu, mais tout est à eux. Dans la plus noble acception du mot, ils collaborent : jamais purs instruments, toujours mieux que simples secrétaires, véritablement auteurs.

12. **A l'appui de notre thèse.** « Ce n'est pas une chose toute faite que Dieu transmet par la plume de l'écrivain sacré. Non, il la lui fait faire ; il la tire de ses facultés, préparées, soit par leur acquis naturel, soit par des révélations. L'inspiration biblique est une action surnaturelle de Dieu cause première, qui s'empare de tout l'écrivain au moment même où il écrit, qui meut et dirige toutes ses facultés, leur laissant pourtant leur jeu personnel et libre ; elle lui fait concevoir, vouloir et exécuter ce qu'il veut. L'écrivain est cause de tout ce qu'il y a dans le livre inspiré : Dieu est également cause, et cause principale de tout. Mais ils ne sont pas cause évidemment de la même façon : c'est une action de la cause première sur la cause seconde telle que l'une prend la responsabilité de l'œuvre et que l'autre, tout en restant libre, n'agit que sous l'action de la cause première et principale. L'être infini seul peut agir sûrement et délicatement sur une cause seconde : il n'y a pas d'analogie de cette action parmi les causes créées.

En résumé, l'écrivain sacré veut vraiment écrire son livre ; il en conçoit le but et le plan, à l'aide de ses connaissances naturelles ou surnaturelles. Il exécute son travail comme un écrivain ordinaire qui choisit les expressions propres à rendre ses idées, les arrange,

les dispose d'une façon personnelle. En tout cela l'écrivain sacré est vraiment auteur et auteur personnel pour la forme et pour le fond. Mais, à la différence d'un auteur ordinaire, il n'est pas seul ; il est sous l'action dominante, dirigeante, d'une cause supérieure, qui le meut sans que souvent il s'en doute. Dieu lui fait vouloir, concevoir, exécuter ce qu'il veut et rien que ce qu'il veut. Dieu est donc auteur, lui aussi, et auteur principal ; la cause première domine la cause seconde. On peut donc dire que l'écrivain sacré est auteur de tout et que Dieu est aussi auteur de tout. Rien de plus humain et rien de plus divin à la fois. C'est une combinaison harmonieuse, où Dieu laisse le plus possible à l'action humaine tout en gardant la prépondérance et la direction. [1] »

13. **Ce qu'il faut croire.** Nous voilà enfin en mesure de saisir, dans ses nuances les plus délicates, l'enseignement de l'Église, si prudent et si ferme, sur la provenance des textes évangéliques.

Tous, tout entiers, viennent de Dieu. Nos quatre Évangiles, ensemble et parties, ont Dieu pour auteur ; c'est révélé, c'est défini. Sur ce point nulle indécision, nulle incertitude. Nier la provenance divine d'une seule partie de l'un quelconque des quatre Évangiles canoniques, c'est encourir l'anathème ; refuser son adhésion intime, absolue, à la décision des conciles proclamant l'autorité divine du contenu total des

1. M. E. Lévesque dans la *Revue des Facultés de l'Ouest* décembre 1895.

récits évangéliques « canonisés », c'est être formellement hérétique.

Le chrétien éclairé ne l'ignore pas. Simplement fidèle, il croit de toute son âme, sur la parole de l'Église interprète infaillible de la doctrine révélée, à l'origine surnaturelle et divine des saints Évangiles ; généreux et logique, il reçoit à genoux, des mains de la société chrétienne, le livre céleste ; docile aux inspirations de sa conscience, il entoure d'un culte religieux le texte sacré, il porte avec respect cette écriture où sa foi découvre, sous l'écorce de la lettre, les rayons amortis de la lumière éternelle ; il lit en adoration la « parole » qui apporte à son oreille un écho vivant et fidèle de l'enseignement du Verbe fait chair.

14. **Ce qu'on croit volontiers.** Ces livres divins, objet de notre culte, de notre foi et de notre amour, ont été tous, tout entiers, écrits par des hommes. Quatre noms glorieux, deux d'Apôtres, deux de Disciples, figurent en tête des rédactions canoniques ; la tradition est unanime à faire honneur aux apôtres Matthieu et Jean et aux disciples Marc et Luc de la composition des écrits évangéliques. Le fils dévoué de l'Église catholique se range docilement au sentiment de sa mère sur l'attribution des textes sacrés ; sans hésiter il adopte la croyance commune à leur authenticité et regarde, par conséquent, comme l'œuvre de l'écrivain dont elle porte le nom, chacun des récits inspirés dont la collection forme l'Évangile.

Mais cette même déférence respectueuse qui détermine le chrétien fidèle à tenir, à la suite de l'Église,

les quatre écrivains désignés par la tradition, pour les vrais auteurs des Évangiles canoniques, interdit aux plus délicats, de transformer en article de foi une opinion que l'Église elle-même, pour des motifs qui restent son secret, n'a pas jugé à propos de définir.

15. **Ce qu'on ne fait pas.** De quel droit préviendrions-nous ses décisions souveraines? Nous appartient-il de faire les dogmes? Est-ce bien à nous de lancer l'anathème? L'inspiration des Évangiles est définie, soyons intraitables; mais leur authenticité ne l'est pas, soyons charitables. Sous aucun prétexte ne permettons à qui que ce soit de révoquer en doute l'autorité divine d'une partie quelconque des textes évangéliques : ici l'intolérance est le plus sacré des devoirs, car la foi en est cause; mais cette autorité admise et proclamée, interdirons-nous absolument toute recherche sur le terrain de la critique et de l'histoire? Irons-nous jusqu'à suspecter la foi de tout écrivain qui se sera permis d'émettre un doute sur la stricte authenticité de tel verset ou de tel chapitre de nos Évangiles? Loin de nous les susceptibilités maladives d'une orthodoxie impertinente et grincheuse! Vous admettez comme nous que nos Évangiles tout entiers sont divins, mais il vous semble que ce passage pourrait bien n'être pas de l'auteur auquel on l'attribue; donnez vos raisons, plaidez votre cause. L'Église vous entend et c'est elle qui vous jugera. Audacieux, vous l'êtes peut-être, téméraire vous risquez de le devenir; mais hérétique, tant que vous aurez au cœur le désir d'accepter docilement les déci-

sions de votre Mère, pousseriez-vous la témérité jusqu'à nier l'authenticité des quatre Évangiles, hérétique, dis-je, jamais !

16. **Question indécise.** Quant au travail personnel de chacun des Évangélistes, au but qu'il s'est proposé, aux matériaux qu'il a mis en œuvre, à l'ordre qu'il a adopté, aux qualités que révèle son œuvre et aux lacunes qu'elle présente, l'Église n'a rien défini ; si l'inspiration de tous les textes évangéliques sans exception est, à ses yeux, une vérité révélée ; si leur authenticité est, pour elle, au moins dans son ensemble, un fait incontestable, leur composition demeure une question, en partie indécise, de critique et d'histoire. Elle consulte, avec un religieux respect, les manifestations les plus fugitives de la pensée des écrivains sacrés ; elle recueille, avec un soin jaloux, les souvenirs des premiers confidents de la prédication apostolique, et les indications des premiers lecteurs des livres divins. Son désir serait d'assister à l'élaboration des textes inspirés, d'en reconstituer la genèse pour mieux en saisir la puissance et la beauté. Faisons comme elle, et, après avoir reçu avec une soumission joyeuse, ses enseignements et ses conseils, à sa suite, pour éclairer d'un jour plus vif l'origine de nos Évangiles, interrogeons les premiers chrétiens et faisons parler les textes eux-mêmes.

17. **Croyance commune.** Les données les plus communément admises par les exégètes catholiques, touchant la provenance de chacun de nos quatre Évangiles, sont les suivantes :

L'Évangile selon saint Matthieu est l'œuvre propre de l'apôtre de ce nom. Il a été écrit pour les chrétiens palestiniens de race juive avec la tendance à démontrer, en Jésus, l'accomplissement des prophéties messianiques. C'est le premier en date des récits inspirés de la vie du Sauveur.[1] Composé en araméen, c'est-à-dire, dans le dialecte syro-chaldaïque qui se parlait en Palestine au temps de Jésus, probablement durant la période 40-50, il fut traduit en grec de très bonne heure.

L'Évangile selon saint Marc a été composé en grec peu après celui de saint Matthieu, de 50 à 60, sous l'influence sinon sous la dictée de saint Pierre, à qui il doit ce qu'il a de plus que les deux autres synoptiques, de couleur et de personnalité. L'auteur s'adresse aux chrétiens de race non juive, aux chrétiens de Rome plus particulièrement, et sa tendance bien marquée est de démontrer, en Jésus, le caractère de thaumaturge, de maître des démons et de Fils de Dieu. Il est présenté comme l'œuvre propre, sinon de Jean-Marc fils de Marie de Jérusalem[2] et cousin de Barnabé[3], du moins de Marc, qui, sur la fin, est compagnon de saint Pierre à Rome[4].

1. Quant à la version grecque du texte hébreu de saint Mathieu, il est certain que, si l'auteur ne l'a pas faite lui-même, comme Josèphe a fait la traduction de sa *Guerre des Juifs*, elle date du temps des Apôtres et a dû être approuvée par eux ; car dès le premier siècle, et avant la mort de saint Jean, elle était reçue par toute l'Église avec l'autorité des textes inspirés. S'il en était autrement, on aurait peine à s'expliquer la disparition du texte hébreu. » BACUEZ, *Manuel biblique*, t. III, n° 52.

2. *Act.* XII, 12.

3. *Col.* IV, 10.

4. *Petr.* V, 13.

Tous les auteurs ecclésiastiques, sauf Clément d'Alexandrie, attestent que l'Évangile selon saint Luc a paru après celui de saint Marc et qu'il vient en troisième lieu. Il est universellement présenté comme l'œuvre propre du Luc, médecin grec d'Antioche, compagnon de saint Paul [1]. Il a été écrit en grec et dédié à un chrétien grec du nom de Théophile, mais il est manifeste que l'auteur le destine à la totalité des chrétiens helléniques et, par eux, aux chrétiens de tous les pays et de tous les temps. C'est l'Évangile universel par excellence. Il date, conjecture-t-on, de la période 59-63.

Unanimement parmi nous le quatrième Évangile est reçu comme l'œuvre de saint Jean. Sur la foi de saint Irénée, on pense qu'il fut composé à Éphèse où il est sûr que saint Jean mourut et fut enterré. L'Apôtre bien-aimé écrivit son Évangile en grec, pour les fidèles d'Asie que pouvaient égarer les premières manifestations des erreurs gnostiques. Il s'applique à mettre en évidence que Jésus est le Christ et le Fils de Dieu, l'expliquant par l'incarnation du Logos divin en Jésus, et il semble avoir pour but secondaire de compléter le récit de Synoptiques. L'Évangile selon saint Jean doit dater du dernier decennium du premier siècle.

1. *Gal.* IV, 4.

CHAPITRE II

UNANIMITÉ DÉCISIVE

1. Vers l'an 200. On aurait fort surpris les chrétiens du second siècle en soulevant devant eux la question de l'authenticité des textes évangéliques. Ils étaient si sûrs de la provenance apostolique des livres qui leur annonçaient la « bonne nouvelle » ; ils tenaient de témoins si dignes de foi le nom des écrivains à qui ils devaient les touchants récits de la vie et de la mort de Jésus.

Leurs Évangiles étaient les nôtres.

Pour eux il existait comme pour nous il existe quatre rédactions autorisées de la bonne nouvelle, pas une de plus pas une de moins ; pour les chrétiens de cette lointaine époque, chacune de ces rédactions était déjà ce qu'elle est pour les chrétiens de l'heure présente, l'œuvre de l'apôtre ou de l'homme apostolique dont elle porte le nom ; alors il n'y avait comme aujourd'hui il n'y a d'officiellement inscrits dans le canon que les Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc, et de saint Jean.

Grâce à Dieu le fait n'est pas contestable. Nous avons, de la foi des chrétiens du second siècle, des témoins qu'on ne récuse pas : Irénée de Lyon, Clément d'Alexandrie et Tertullien de Carthage, — des contemporains, chrétiens de marque et docteurs célèbres. Or

tous trois affirment, avec une assurance absolue, avec une netteté parfaite, avec une insistance évidente, la foi unanime des chrétiens de leur temps et de tous les temps à l'authenticité de nos Évangiles.

Il faut les entendre.

2. **Saint Irénée.** « L'autorité des Évangiles, est si bien établie que les hérétiques eux-mêmes lui rendent hommage et que, tout en se séparant de l'Église, ils ne laissent pas de demander à ces saints livres la confirmation de leur doctrine. — Les Ébionites, faisant usage du seul Évangile selon saint Matthieu, sont convaincus par cet Évangile qu'ils ne pensent pas sur le Seigneur avec rectitude. — Marcion, qui retranche une partie de l'Évangile selon saint Luc, est démontré blasphémateur contre le Dieu unique par ce qu'il en conserve. — Ceux qui séparent Jésus du Christ et disent que le Christ est demeuré impassible, tandis que Jésus à souffert, peuvent se corriger de leurs erreurs, s'ils lisent avec l'amour de la vérité l'Évangile selon saint Marc qui a leurs préférences. — Les sectateurs de Valentin, qui se servent abondamment de l'Évangile de Jean pour établir leurs conjectures, peuvent y découvrir qu'ils ne parlent pas avec vérité.... Puisque donc ceux qui s'opposent à nous, nous rendent ainsi témoignage, et font usage de ces livres, la preuve que nous en tirons contre eux est bien établie et véritable. Car il n'y a pas un plus grand nombre ni un moindre nombre d'Évangiles ».

C'est clair, mais écoutez encore :

« Comme il y a quatre régions dans le monde que

nous habitons et quatre vents principaux, comme l'Église est dispersée sur toute la terre et comme l'Évangile avec l'Esprit de vie est la colonne et le firmament de l'Église, il est convenable que cette Église ait quatre colonnes soufflant partout l'incorruptibilité et vivifiant les hommes. D'où il est manifeste que le Verbe, auteur de toute créature qui est assis sur les Chérubins et contient toutes choses, ayant apparu au milieu des hommes, nous a donné un quadruple Évangile, animé d'un même esprit... Les choses étant donc ainsi, ils sont vains, ignorants et audacieux, ceux qui défigurent la beauté de l'Évangile et admettent plus ou moins d'Évangiles que ceux qui ont été énumérés [1] ». Se peut-il rien concevoir de plus explicite? Hâtons-nous toutefois de prévenir une méprise possible.

Pas plus pour Irénée que pour nous, — est-il besoin d'en faire la remarque? — les considérations mystiques qu'on vient de lire, ne constituent le fondement de la croyance à nos Évangiles. Il y a quatre Évangiles comme il y a quatre points cardinaux, quatre vertus morales et quatre chérubins, c'est un fait, l'évêque de Lyon le constate ; sa piété s'édifie de ces coïncidences, son goût se complait dans ces rapprochements ; mais ce qui suffit à l'édifier ne suffirait pas à le faire croire. Sa raison, avant de se livrer, veut autre chose que des images. Le motif vrai de croire à l'Évangile, non seulement il le connait, mais il le recommande avec éloquence quand il dit : « Malgré la

1. S. IRÉNÉE. *Cont. Hær.*, III, XI, 7-9, t. VII, col. 885-890.

diversité des langues parlées dans le monde, la puissance de la tradition est partout la même. Les Églises de la Germanie n'ont point à cet égard une croyance différente de celle qui est reçue en Espagne ou chez les Celtes. Les Églises fondées aux extrémités de l'Orient, de l'Égypte, de la Lybie, publient ces mêmes faits de la même manière que les Églises placées au centre du monde. Et, comme un seul soleil éclaire tout l'univers, une seule et même lumière, une prédication parfaitement uniforme de la vérité éclaire tous les hommes qui désirent parvenir à la connaissance de cette vérité [1] ».

Non certes, elle n'est pas obscure la pensée du saint évêque de Lyon : elle n'est pas douteuse dans l'Église des Gaules, durant le pontificat de saint Irénée, de 170 à 202, la croyance à l'authenticité de nos Évangiles canoniques.

Relisons en silence ce témoignage si lumineux de la foi de nos pères. On n'ajoutera rien à la clarté de pareilles formules et tout commentaire les affaiblirait.

3. **Clément d'Alexandrie.** Non moins explicite, non moins motivé est le témoignage que rend, vers le même temps, à l'autorité de nos textes canoniques, le prêtre philosophe Clément, successeur de saint Pantène et prédécesseur d'Origène dans le gouvernement de l'école catéchétique d'Alexandrie (190-203).

Dans celles de ses œuvres qui sont parvenues jusqu'à nous : les *Stromates*, le *Pédagogue* et l'*Exhortation*

1. S. Irénée. *Cont. Hœr.*, I, x, 2, t. vii, col. 552, 553.

aux Gentils, le célèbre docteur égyptien cite tous nos livres et tous nos auteurs sacrés, à l'exception de la troisième épître de saint Jean. Les Évangiles, en particulier, sont à ses yeux si manifestement authentiques, qu'il n'hésite pas à les mettre à part et au-dessus de tous les autres. « Tout d'abord, écrit-il, dans les *Stromates*, cette parole — celle que vient d'alléguer son adversaire gnostique — cette parole ne se lit pas dans les quatres Évangiles qui nous ont été transmis par la tradition, mais dans celui des Égyptiens[1] ». Réponse d'autant plus significative que l'auteur a coutume de se montrer, en maintes circonstances, tout à fait favorable à l'autorité des apocryphes. Ceux-ci sont-ils allégués séparément? volontiers il prête l'oreille ; personnellement il leur fait crédit, il en cite même plusieurs avec déférence ; mais s'avise-t-on de les comparer et à plus forte raison de les opposer aux textes canoniques? il proteste, non sans vivacité, tant est nette et radicale, à ses yeux, la distinction entre les textes apocryphes auxquels il prodigue son respect et les textes canoniques auxquels il donne sa foi. Quatre Évangiles canoniques, quatre Évangiles traditionnels, pas un de plus, pas un de moins.

Et ces Évangiles sont les nôtres. Même signature, même contenu, même histoire. Comme nous, Clément lit, en tête des textes traditionnels, les noms vénérés de Matthieu, de Marc, de Luc, de Jean; les citations qu'il en fait, bien qu'assez libres, sont des emprunts mani-

1. Πρῶτον μὲν οὖν ἐν τοῖς παραδιδομένοις ἡμῖν τέτταρσιν Εὐαγγελίοις οὐκ ἔχομεν τὸ ῥητὸν, ἀλλ' ἐν τῷ κατ' Αἰγυπτίους. *Strom.* III, 13, t. VIII, col. 1193.

festes faits à nos textes canoniques ; ce qu'il nous dit de leur formation est conciliable avec ce que nous savons de l'origine des nôtres. « Touchant l'ordre de composition des Évangiles, nous dit Eusèbe, il avait pieusement recueilli l'opinion des anciens les plus voisins des origines [1] ». Un fragment de ses *Hypotyposes*, cité par le même historien, raconte ainsi le sentiment d'un de ces vénérables représentants de l'Église naissante: « Il disait que les premiers Évangiles qui avaient été rédigés sont ceux qui contiennent les généalogies, (ceux de saint Luc et de saint Matthieu). Celui de Marc fut composé à cette occasion : lorsque Pirere eut prêché publiquement le Verbe à Rome et promulgué l'Évangile sous l'inspiration de l'Esprit, beaucoup de ses auditeurs exhortèrent Marc qui l'accompagnait depuis longtemps et savait par cœur ce qu'avait dit l'apôtre, de mettre par écrit ce qu'il avait entendu. Marc composa son Évangile et le donna à ceux qui le lui avaient demandé, ce qu'ayant appris, Pierre ne s'opposa point au dessein de son disciple, mais ne fit rien non plus pour l'encourager. Quant à Jean, le dernier de tous, comme il vit que les autres Évangélistes faisaient connaître l'histoire corporelle du Christ, à la demande de ceux qui vivaient avec lui et inspiré par l'Esprit-Saint, il écrivit l'Évangile spirituel [2].»

Encore un grand chrétien, encore un maître, représentant autorisé d'une des plus célèbres écoles du

1. Περὶ τῆς τάξεως τῶν Εὐαγγελίων τῶν ἀνέκαθεν πρεσβυτέρων Eusèbe, H E. VI, 14, t. XX, col. 552.

2. Eusèbe, l. c.

Christianisme, dont on ne saurait contester la foi profonde et motivée à la provenance apostolique des textes évangéliques.

4. **Tertullien.** L'activité littéraire de Tertullien remplit près d'un quart de siècle. Durant plus de vingt ans, de 197 à 220 environ, Carthage et l'Afrique retentissent des accents troublants de sa voix puissante; chaque écrit qui sort de sa plume est un événement. On connaît les heureux débuts, les brillants progrès et la fin malheureuse de ce puissant esprit à qui il ne manqua, pour égaler les plus grands, que de savoir user avec modération des merveilleuses ressources qu'il tenait du ciel. Presque sur tous les points il passe sans transition d'un extrême à l'autre, toujours intransigeant et toujours mobile. Un seul point fait exception, et c'est précisément celui qui nous intéresse ici, l'autorité des Evangiles. Sur cette question capitale, jamais il n'a varié ; jamais, même aux plus sombres heures de son existence agitée par tant d'orages, il n'a cessé de voir dans les livres du Nouveau Testament, la parole de Dieu écrite par les apôtres. Il était déjà séparé de l'Église quand il défendait contre Marcion le Nouveau Testament de la tradition catholique.

L'œuvre entière du fougueux écrivain est remplie d'allusions aux textes sacrés. A tous il fait des emprunts, et des emprunts si fréquents et si larges qu'un célèbre critique anglais a pu dire : « Dans ce seul auteur, le Nouveau Testament est cité en plus d'endroits et avec plus d'étendue que toutes les œuvres de Cicéron ne l'ont été par tous les écrivains du monde dans

l'espace de plusieurs siècles [1],» et qu'un savant d'outre-Rhin, qui en a fait le recueil, a cru devoir le publier sous ce titre significatif : *Le Nouveau Testament tiré des écrits de Tertullien* [2].

Et non-seulement Tertullien cite les livres inspirés, mais il en connaît les auteurs et les nomme. Cela est vrai surtout de nos Évangiles. — « Ce que nous soutenons, avant tout, dit-il, c'est que le texte de l'Évangile — l'instrument évangélique — a pour auteurs les apôtres à qui Notre-Seigneur lui-même confia la mission de promulguer la bonne nouvelle. Les hommes apostoliques n'ont pu l'écrire seuls, mais avec les apôtres et d'après les apôtres... Ce que nous affirmons, c'est que, parmi les apôtres, Jean et Matthieu nous communiquent la foi ; c'est que, parmi les hommes apostoliques, Luc et Marc la renouvellent [3] ». Et un peu plus loin : « La tactique de Marcion, en cela très répréhensible, consiste à s'attacher de préférence à l'Évangile de saint Luc, négligeant les trois autres ; comme si ces derniers, aussi bien que Luc lui-même,

1. LARDNER, *Credibility of the Gospels History*, t. II, IV, 37.

2. Dr RANSH.

3. « Constituimus in primis, evangelicum instrumentum Apostolos auctores habere, quibus hoc munus Evangelii promulgandi ab ipso Domino sit impositum; si et apostolicos, non tamen solos, sed cum apostolis et post apostolos. Quoniam prædicatio discipulorum suspecta fieri posset de gloriæ studio, si non assistat illis auctoritas magistrorum, imo Christi, qui Magistros apostolos fecit. Denique nobis fidem, ex apostolis Joannes et Matthæus insinuant; ex apostolicis Lucas et Marcus instaurant... *Adv. Marc.* IV, 2, t. II, col. 363. Cf. *De Præscr.* t. II, col. 51-52.

n'avaient pas existé dans l'Église dès l'origine [1] ».

Ainsi donc, pour Tertullien de Carthage comme pour Clément d'Alexandrie, comme pour Irénée de Lyon, quatre Évangiles, les nôtres, et ceux-là seulement, mais tous les quatre au même titre, sont en possession de l'usage ecclésiastique depuis les apôtres. La bonne nouvelle vient de Dieu, mais l'acte authentique, la minute qui la renferme « l'instrument évangélique » est l'œuvre des apôtres, qui l'ont formé, soit en publiant les livres qu'ils avaient composés, soit en couvrant de leur autorité ceux de leurs disciples.

Ne demandez pas à Tertullien de vous raconter longuement l'origine particulière de chaque Évangile et les circonstances de sa publication. Ces détails n'ont pour lui qu'un intérêt très secondaire. Ce qui le frappe, et ce qu'il remarque avant tout, c'est que toutes les pièces de l'instrument évangélique sont entre les mains de l'Église, dès les temps apostoliques, et ce fait capital, ce fait indéniable, qui suffit à justifier sa foi, comme il suffit à fonder la nôtre, il l'oppose comme une réponse sans réplique aux sophismes des novateurs de tous les pays et de tous les siècles. « Après tout, s'il est incontestable que le plus vrai est le plus ancien, le plus ancien ce qui vient de la source et le plus près de la source ce qui part des apôtres ; il ne

1. « Eadem auctoritas ecclesiarum apostolicarum cœteris quoque patrocinatur Evangeliis, quæ proinde per illas habemus, Joannis dico et Matthæi, licet et Marcus quod edidit, Petri affirmetur cujus interpres est Marcus... Itaque et de his Marcion flagitandus, quod omissis eis, Lucæ potius insisterit ; quasi non et hæc apud ecclesias a primordio fuerint, quemadmodum et Lucæ. Atquin et hæc magis primordio fuisse credi-

l'est pas moins que cela vient des apôtres qui a été tenu pour saint et vénérable par les églises des apôtres ». Or les églises des apôtres vénéraient comme nous nos textes évangéliques aussi anciens qu'elles-mêmes. Donc nos Évangiles viennent des apôtres.

5. **Tous les chrétiens du second siècle**. Vit-on jamais plus vigoureuse profession de foi ? Où trouver des affirmations plus catégoriques ? où lire des arguments plus décisifs ?

Une si parfaite sécurité d'esprit ne peut être l'effet que d'une conviction personnelle profonde ; une si calme intrépidité de parole révèle dans le public un état d'opinion nettement favorable. On ne pense si haut, on ne parle si ferme, que lorsqu'on est également sûr et de sa science et de ses lecteurs.

Ce n'est donc pas seulement une voix que nous entendons dans le témoignage de Tertullien, une voix puissante exprimant avec éclat la pensée d'une âme solitaire, c'est encore, c'est surtout un écho, un écho sonore et fidèle de la pensée de toute une époque, de telle sorte qu'il suffit de le lire, pour apprendre du même coup ce qu'étaient, à un moment donné, la

bile est ut priora, qua apostolica, ut cum ipsis ecclesiis dedicata ». Ibid. IV, 5, col. 367. Et ailleurs, à propos du même Marcion et de ses préjugés contre les Évangiles : « Quis inter nos determinabit, nisi temporis ratio, ei præscribens auctoritatem, quod antiquius reperietur. » Ibid. IV, 4, col. 365. Origène avait déjà tenu le même langage, *in Luc.*, Hom. XXXI, t. XIII, col. 1880 ; *Epist. ad Afric.*, 4, t. XI, col. 57 ; et saint Augustin ne parlera pas différemment, *De Doctr. Christi*, II, 8, t. XXXIV, col. 40 ; *Contra Epist. Fund.*, V, t. XLII, col. 176.

foi d'un grand esprit et la foi de l'Église. On peut en dire autant des témoignages de Clément et de saint Irénée. Eux aussi nous font entendre, avec le son très personnel de leur voix, l'écho de l'enseignement de leurs maîtres ; qui les lit sait, non seulement ce qu'ils croient et ce qu'ils enseignent, mais ce qu'ils ont appris de leurs devanciers et ce qu'ils savent professé par leur contemporains. Leur foi est celle de tous les chrétiens de leur temps ; leur enseignement est celui de l'Église entière : celui de Rome elle-même, comme le prouve d'une façon si péremptoire le célèbre fragment de Muratori ; celui des Gaules, Irénée en est garant : celui de l'Égypte, on peut en croire Clément ; celui de l'Afrique, qui peut le dire avec plus d'autorité que Tertullien ? celui enfin des apôtres et de leurs disciples, qui peut mieux le savoir que l'évêque de Lyon, le docteur d'Alexandrie et l'apologiste de Carthage ?

6. **Croyance dix-sept fois séculaire.** Le fait est donc certain, certain jusqu'à l'évidence, les chrétiens du second siècle à son déclin croient de toute leur âme à la provenance apostolique des textes de l'Évangile.

Qu'est-ce que cela prouve, dites-vous, et où prétendez-vous nous conduire à la suite de vos chrétiens du second siècle ?

Qu'est-ce que cela prouve, mon cher lecteur ? Mais tout d'abord, que la thèse que nous défendons n'est pas nouvelle, puisque dix-sept siècles aujourd'hui nous séparent des chrétiens par nous cités, et vous avez vu si elle leur tient au cœur.

Où nous prétendons vous conduire ? Mais à cons-

tater par vous-mêmes que la foi des chrétiens d'aujourd'hui est identique à celle des chrétiens de cette lointaine époque ; notre but est de mettre sous vos yeux la preuve palpable de cette vérité que la croyance à l'authenticité de nos Évangiles est, à l'heure présente, non seulement vieille de dix-sept cents ans, mais forte de l'adhésion de toutes les générations chrétiennes depuis la fin du second siècle jusqu'à nos jours.

Est-ce vraiment si peu de chose que de nous être donné cette conviction, cette vision, qu'attribuer à saint Matthieu, à saint Marc, à saint Luc et à saint Jean la paternité de nos Évangiles, c'est purement et simplement faire nôtre la croyance dix-sept fois séculaire de tous les chrétiens ?

7. **Croyance fondée.** Que prouvent des témoignages comme ceux d'Irénée, de Clément et de Tertullien ! — tout simplement que la thèse de l'authenticité est certaine, puisqu'elle compte de tels défenseurs. Que prétendons-nous en les reproduisant ! Permettre à nos lecteurs d'en constater par eux-mêmes la clarté souveraine, la sincérité absolue et l'incontestable vérité.

Ils ont passé sous vos yeux, ces témoignages ; vous les avez lus. Sont-ils clairs ? disent-ils en termes assez précis que les Évangiles — nos Évangiles — sont l'œuvre des Apôtres ou des hommes apostoliques dont ils portent le nom ? « Ils sont donc ignorants, audacieux et vains, ceux qui défigurent la beauté de l'Évangile et admettent plus ou moins d'Évangiles que ceux qui ont

été énumérés ». Est-ce assez ferme ? « Ce que nous soutenons avant tout, c'est que l'instrument apostolique a pour auteurs les apôtres et les hommes apostoliques ... ce que nous affirmons c'est que, parmi les apôtres, Jean et Matthieu nous communiquent la foi ; c'est que parmi les hommes apostoliques, Luc et Marc la renouvellent ». Est-ce assez explicite ?

Sont-ils sincères ? Irénée, Clément et Tertullien inventer la provenance apostolique des Évangiles et l'accréditer par une imposture ! le dernier des sectaires reculerait devant l'absurdité d'un pareil soupçon, et, si son cœur pouvait le concevoir, il en rougirait comme d'une humiliante sottise.

Ils sont si manifestement les interprètes convaincus de la pensée de leurs contemporains et les porte-voix fidèles de la tradition, nos témoins.

L'erreur, si erreur il y a, ils ne l'inventent pas, ils la subissent. De pareils hommes se trompent peut-être, mais sûrement ils ne mentent pas. Se trompent-ils dans le cas présent, tout est là pour nous.

Eh bien, non, ils ne se trompent pas. Ce qu'ils disent si clairement, ce qu'ils croient si fermement, ils le savent de science certaine. Que disent-ils en effet ? qu'affirment-ils avec tant de conviction ? que soutiennent-ils avec tant d'assurance ? — Que partout et toujours les chrétiens ont vu dans nos Évangiles l'œuvre des apôtres et que cette universalité de croyance est une preuve sans réplique de la provenance apostolique de nos textes sacrés ; en d'autres termes — que l'on a toujours cru à l'authenticité des Évangiles et que nous devons y croire précisément parce qu'on y a

toujours cru. Tournez et retournez leurs témoignages comme il vous plaira, vous n'en ferez jamais sortir autre chose que l'affirmation d'un *fait :* les chrétiens de tous les temps ont proclamé nos Évangiles apostoliques, préparant et motivant une *conclusion* toujours la même : donc nos Évangiles sont apostoliques.

Or, du fait en question ils peuvent témoigner en pleine connaissance de cause, et rien n'est plus facile à justifier que la conclusion qu'ils en tirent.

8. **Une enquête modèle.** Le fait d'abord. En réalité de quoi s'agit-il ? De savoir avec certitude ce que les chrétiens, jusqu'à la fin du second siècle, ont, partout et toujours, pensé de la provenance de nos Évangiles.

« Partout, » appliqué au Christianisme, à l'époque qui nous occupe, cela veut dire — sur toute la surface du monde greco-romain, cela veut dire en Palestine, en Syrie, en Asie, en Egypte, en Afrique, en Gaule et surtout à Rome.

« Toujours » appliqué aux Évangiles, cela veut dire, pour le premier, cent trente ans au plus ; pour le dernier, quatre-vingts ans à peine.

Toute la question est donc de savoir si nos témoins ont eu la facilité de mener à bonne fin une enquête sur l'opinion des chrétiens de l'Empire touchant la provenance de nos Évangiles, pendant un peu plus d'un siècle.

La réponse peut-elle être douteuse pour qui connaît seulement les grandes lignes de la vie d'Irénée, de Clément et de Tertullien ?

Né en Asie Mineure, dans le premier quart du second siècle, Irénée meurt évêque et martyr en Gaule en l'an 102. A Smyrne il a pour maître saint Polycarpe (69-155) « compagnon de nombreux fidèles qui ont vu le Christ, non seulement instruit par les apôtres mais préposé par eux, à Smyrne même au gouvernement des chrétiens d'Asie [1]. » A Lyon, dont il devient évêque après la mort de saint Pothin, 177, il entretient des rapports directs et suivis avec le siège apostolique et avec tous les évêques des Gaules [2]. Toute sa vie qui fut longue est une enquête doctrinale incessante ; croyances et pratiques de l'Église, artifices et variétés de l'hérésie, il a tout exploré, tout décrit [3]. Lisez ses œuvres.

Quels souvenirs il garde au fond de son cœur des enseignements et des exemples de son vénéré Maître Polycarpe ! Écoutez ce qu'il écrit à Florinus. « J'étais bien jeune quand je vous ai vu dans l'Asie Mineure auprès de Polycarpe. Alors, vivant avec éclat à la cour, vous faisiez tous vos efforts pour acquérir l'estime du saint évêque. Car je me souviens mieux de ce qui se passait alors que de tout ce qui est arrivé récemment. Les choses apprises dans l'enfance se nourissant et croissant en quelque sorte dans l'esprit avec l'âge, ne s'oublient jamais ; de sorte que je pourrais dire le lieu même où était assis le bienheureux

1. Irenæus. *Adv. hæres.*, III, c. 3, 4.
2. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, V, 8, 20.
3. Irenæus ommium doctrinarum curiosissimus explorator, a dit Tertullien *Adv. Valentinum*, V. Voir ce qui nous reste des œuvres du saint Évêque de Lyon.

Polycarpe, lorsqu'il prêchait la parole de Dieu, je le vois entrer et sortir : sa démarche, son extérieur, son genre de vie, les discours qu'il adressait à son peuple, tout est gravé dans mon cœur. Il me semble encore l'entendre nous raconter de quelle manière il avait conversé avec saint Jean et plusieurs autres qui avaient vu le Seigneur lui-même, nous rapporter leurs paroles, et tout ce qu'il avait appris touchant Jésus-Christ, ses miracles et sa doctrine, de ceux-là mêmes qui avaient pu voir le Verbe de vie. Polycarpe nous répétait littéralement leurs paroles, et ce qu'il disait était en tout point conforme à l'Écriture sainte. Dès lors j'écoutais toutes ces choses et je les gravais non sur des tablettes mais dans le plus profond de mon cœur. Je puis donc protester devant Dieu que si cet homme apostolique avait entendu parler de quelque erreur semblable aux vôtres, il se serait à l'instant même bouché les oreilles et aurait témoigné son indignation par ce mot qui lui était familier : mon Dieu, à quels jours m'avez-vous réservé ! » [1]

Clément, âme ardente mais inquiète, erre longtemps à travers tous les systèmes philosophiques, frappant à toutes les portes, en Grèce, en Asie, en Syrie, en Palestine, en Égypte, avant de trouver, à l'école de saint Pantène, la paix de l'esprit et du cœur dans l'enseignement de la philosophie chrétienne. Son ardeur à s'instruire est extrême. Il demande à tous les maîtres illustres « la fidèle tradition de la salutaire doctrine des saints apôtres [2] ». Il recueille

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, v. 20.
2. *Stomates*, i, § 11.

pieusement, touchant l'ordre de composition des Évangiles, « l'opinion des anciens les plus voisins des origines [1] ».

Tertullien, chercheur infatigable, à Carthage et à Rome, dépouille les archives, consulte les monuments, interroge les hommes. « Qu'y a-t-il de plus érudit, qu'y a-t-il de plus pénétrant que Tertullien [2] » ? a dit saint Jérôme qui s'y connaissait. Ce qu'il expose avec tant d'éclat, il l'a étudié avec une rare patience, et son savoir nous frapperait bien davantage, si nous étions moins ravis de son éloquence [3].

En vérité, si de tels hommes sont incapables de mener à bonne fin une enquête aussi élémentaire que celle qui a uniquement pour but de leur faire constater l'opinion des chrétiens, leurs corréligionnaires, sur la provenance de leurs livres sacrés depuis moins d'un siècle, le savoir n'est qu'illusion et l'histoire que duperie.

9. **Conclusion légitime.** Nous voilà donc en mesure d'affirmer, avec certitude, rien que sur leur témoignage, que la foi à l'authenticité des Évangiles est aussi ancienne que le christianisme lui-même, en droit, par conséquent, de la déclarer immuable et puissante comme l'Église qui la professe, dès le premier jour, pour jamais.

1. Eusèbe. Hist. eccl. vi, 14, t. xx, col. 552.

2. Saint Jérome. « Quid Tertulliano eruditius ? Quid acutius ? » *Epist.* 77, 5.

3. « Sicut Origenes inter Græcos, ita Tertullianus inter Latinos nostrorum omnium facile princeps judicandus est. » S. Vinc. Lirin. *Commonit.*, i. 18.

Est-ce un motif suffisant pour la déclarer infaillible ? Vous savez la réponse de saint Irénée, de Clément et de Tertullien. L'éloquent auteur de *Jésus-Christ* fait, à ce propos, une remarque fort judicieuse.

« Le premier, le grand tort, dit-il, de la critique moderne, protestante ou incrédule, dans le travail immense et opiniâtre qu'elle a consacré aux documents évangéliques, depuis le dix-huitième siècle, en France, en Angleterre, en Suisse, et en Allemagne surtout, a été de traiter ces documents comme une lettre morte. Elle a sciemment oublié qu'ils n'étaient point des livres tombés dans le domaine public, mais la propriété inaliénable de l'Église catholique. Alors même que, pour elle, l'Église n'était pas une institution divine, ayant reçu de son fondateur la garde infaillible de sa parole écrite ou orale, pouvait-elle méconnaître sa haute valeur comme société organisée ? Et, dès lors, où prenait-elle le droit de considérer ses propres livres comme un simple papyrus de la vieille Égypte, échappé à la ruine du peuple qui avait tracé là quelques signes, quelques pensées ?

La tradition indéfectible d'une religion comme celle de Jésus, s'enchaînant sans interruption depuis dix-huit siècles, laissant à chaque siècle l'empreinte vigoureuse de sa foi, dans des ouvrages sans nombre, éminents par la doctrine qu'ils exposent, par les vertus qu'ils enseignent et par le génie qui les conçoit,— une telle tradition peut-elle être légèrement écartée ? N'est-elle pas une force puissante ? Et puisque cette tradition est la gardienne vivante des Évangiles, n'est-ce pas à elle qu'il faut avoir recours, en bonne, en

impartiale critique, pour les comprendre, pour savoir leur origine véritable et leur teneur ? [1] »

Et qui donc, en effet, mieux que l'Église, pourrait savoir d'où vient l'Évangile? Qui a plus de raisons qu'elle et qui plus de moyens de s'assurer de sa provenance ? Il est dans ses mains depuis qu'il existe ; il est sa propriété, son trésor, sa vie et sa raison d'être. Est-ce un moyen sûr, oui ou non, de connaître l'auteur d'un livre de famille que de se ranger à l'avis concordant émis par les ancêtres ? Ya-t-il un moyen plus prompt et plus facile de connaître les sources d'un fleuve que de s'en rapporter au témoignage unanime des riverains ?

10. **On le croit, donc c'est vrai.** Mais ce n'est pas seulement en tant que moyen rapide et sûr de constater la foi de l'Église, que la croyance des chrétiens du second siècle sert à prouver l'authenticité des Évangiles. Elle offre encore, elle offre surtout, on va le voir, à qui sait la comprendre, de cette même authenticité, une preuve directe aussi claire que décisive.

Oui, la croyance à l'authenticité des textes évangéliques, telle que nous la font connaître Irénée, Clément et Tertullien, est fondée par cela seul qu'elle existe. Du seul fait que les chrétiens du second siècle ont cru à cette authenticité, résulte pour nous le devoir d'y croire. Des preuves, dites-vous ; en voici.

La foi des chrétiens du second siècle, l'avez-vous suffisamment remarqué? — est d'abord très explicite :

1. R. P. Didon, *Jésus-Christ* : Introduction p. xlv-xlvi.

nos frères de ce temps-là croient, comme nous, à quatre Évangiles, et leurs Évangiles sont exactement les nôtres. — Elle est de plus très confiante : sur quatre récits qui, au même titre, réclament leur adhésion, trois se ressemblent étrangement, plusieurs diffèrent d'une façon troublante et tous ont des lacunes ; ils le savent et ils les acceptent sans hésiter. — Enfin elle est exclusive : Cent et cent fois on leur propose d'autres récits dont beaucoup ressemblent aux premiers, presque à s'y méprendre, et dont plusieurs complètent les textes authentiques sur les points où la curiosité populaire est le plus en éveil, sur l'enfance, sur la vie cachée et sur la vie ressuscité du Sauveur, pour ne mentionner que les plus essentiels ; ils les repoussent invariablement. Quatre Évangiles, les nôtres, et pas un de plus.

11. **Une hypothèse invraisemblable.** Or, de deux choses l'une : ou nos Évangiles sont authentiques, ou ils sont supposés. S'ils sont authentiques, voyez comme elle s'explique aisément la foi des contemporains de saint Irénée ! — L'acceptation empressée des textes canoniques, malgré leurs ressemblances, leurs différences et leurs lacunes, n'a rien que de naturel, l'autorité des écrivains suffisant à motiver, dans les lecteurs croyants, une adhésion sans réserve. Le rejet universel des textes apocryphes, de son côté, apparaît comme inévitable, l'absence de toute garantie apostolique suffisant à les rendre invariablement suspects aux yeux des fidèles.

Si, au contraire, nos Évangiles sont supposés, quelle

obscurité, quelle incohérence, quel mystère ! — Mystère l'acceptation même d'un seul Évangile : qui l'aurait inventé et qui l'aurait reçu? — Mystère, à plus forte raison, l'acceptation de nos quatre Évangiles : pourquoi quatre? pourquoi nos quatre, si semblables, si différents, si incomplets? d'où viennent-ils ? quand font-il leur apparition ? qui les présente ? qui les reçoit ? — Mystère encore le rejet des apocryphes : tant de rigueur après tant de faiblesse ! ici une confiance que rien n'arrête et là une défiance que rien n'apaise : pourquoi ? si tous sont supposés, de quel droit imposer les uns, de quel droit repousser les autres [1] ?

Et cependant les faits sont là. Une explication s'impose. Deux solutions seulement sont possibles, et vous les avez lues. D'un côté le jour, de l'autre la nuit ; ici le naturel et la vraisemblance dans la lumière ; là le

1. « Les quatre Évangiles ont-ils été publiés tous à la fois ou les uns après les autres ? Tous à la fois, nul ne le pensera. Pourquoi quatre ? Pourquoi tout particulièrement les trois premiers, avec leurs différences et leurs ressemblances aussi inexplicables ici que leurs différences ? — Les uns après les autres ? Mais l'un admis, on ne conçoit plus que les autres l'aient pu être. En tant que semblables ils devenaient inutiles ; en tant que différents, dangereux : et ce ne sont pas les païens comme les Celse et les Porphyre, ou les hérétiques comme les Marcion et les Valentin, mais les orthodoxes avant tous les autres qui les auraient dû rejeter. Ici nous pouvons prendre les armes mêmes de nos adversaires pour les combattre.

« Il y a, en effet, dans nos Évangiles, de telles diversités, qu'un d'eux étant reçu, il devait rendre fort difficile l'admission des trois autres : car, les diversités dont il s'agit ne sont pas de celles qui se cachent en quelque recoin du récit et que l'œil de la critique puisse seul découvrir avec le temps. Il s'agit des

chaos et l'invraisemblance dans les ténèbres. Il faut choisir.

12. **Une supposition impossible.** Mystère, le mot est-il suffisant? Non, c'est impossibilité qu'il faut dire. L'hypothèse d'une supposition, dès qu'il s'agit de nos textes sacrés, se heurte, en effet, à une impossibilité manifeste.

Si nos textes sacrés ne sont pas l'œuvre des apôtres, qui donc a pu les écrire? Où sont les auteurs? Il y en a: un texte ne sera jamais une production spontanée; il y en a plusieurs: nos Évangiles sont trop divers pour être tous l'œuvre d'un même écrivain. Ces auteurs, où sont-ils?

Si nos textes sacrés ne sont pas l'œuvre des apôtres, qui donc a pu les leur attribuer? Où sont les imposteurs? Il y en a : un mensonge ne se formule pas de lui-même; et il y en a beaucoup : un menteur officiel a tou-

choses qui frappent le plus au premier regard : des différences flagrantes et de temps et de lieu, deux scènes étrangères en quelque sorte l'une à l'autre, comme dans l'Évangile de saint Jean comparé aux trois premiers ; un ordre non moins divers entre les mêmes faits dans un même système de récits, comme en saint Matthieu rapproché de saint Marc; enfin sur un point, une divergence qui semble une contradiction radicale, les deux généalogies de saint Matthieu et de saint Luc.

« Or ils ont été admis, quoique paraissant se contredire; et les textes apocryphes, quoique les complétant sur les points où la curiosité populaire les devait le plus volontiers accueillir, ont été universellement rejetés. Ce rejet des apocryphes et cette admission de nos Évangiles sont également inexplicables dans le système de nos adversaires. » WALLON, p. 62-63.

jours de nombreux complices. Les connaissez-vous ?

Si nos textes sacrés ne sont pas l'œuvre des apôtres, qui donc a pu prendre au sérieux l'attribution qu'on leur en a faite? Où sont les dupes? Il en faut, puisqu'il s'agit d'une imposture publique; il en faut sans mesure, puisqu'il a fallu tromper tout le monde. Ce public existe-t-il ?

Vous ne sortirez pas de là: pour avoir le droit d'affirmer la possibilité d'une supposition de nos Évangiles, il faut être en état de prouver qu'avant la fin du second siècle il a pu exister: — une série d'auteurs capables d'inventer les récits évangéliques, — une catégorie d'imposteurs désireux de mettre ces récits au compte des Apôtres et — une génération de lecteurs assez naïfs pour se laisser prendre jusqu'au dernier à cette imposture. Supprimez l'une quelconque de ces trois conditions et l'hypothèse supposition n'est qu'absurdité et incohérence.

13. **Argument de bon sens.** Or, à quelle époque pouvez-vous vous flatter de les trouver réunies ? Au premier siècle ? Des auteurs capables d'écrire un Évangile, le christianisme naissant put en avoir, nous ne saurions en disconvenir, autant ou presque qu'il compta de témoins immédiats de la vie du Sauveur. Mais, où sont alors les imposteurs ? Qui peut songer à couvrir ses propres écrits de l'autorité d'un Apôtre ? Qui surtout peut être en mesure d'en imposer à toute l'Église et de faire, de tous les disciples immédiats des Apôtres et des Apôtres eux-mêmes, les dupes ou les complices d'une supercherie sacrilège ?

Citerez-vous de préférence les temps qui ont suivi la disparition des derniers représentants de la génération apostolique ? Mais où sont alors les chrétiens capables d'écrire nos Évangiles ? Plus de témoins oculaires : saint Jean vient de mourir ; plus de monde juif : il a disparu englouti dans l'effroyable tourmente de 70 ; plus de palestiniens dans l'Église : rien que des juifs hellénistes, des sujets de Rome, des élèves des Grecs. Or, il est si manifeste que nos Évangiles n'ont pu être redigés que par des palestiniens témoins des faits qu'ils racontent. Écrits au second siècle, par des chrétiens élevés dans l'empire, ils auraient sûrement d'autres caractères. On y verrait, à n'en pas douter, moins d'inexpérience, moins de simplicité, plus d'art, plus de culture d'esprit, plus de littérature ; le vocabulaire aurait une autre richesse, en adjectifs, en verbes, en particules, en termes abstraits surtout; le langage serait loin d'accuser, au même degré, une origine, une éducation et des habitudes juives; les récits n'offriraient pas cette vivacité et cette forme dramatique qui dénotent le témoin et l'acteur ; ils auraient beaucoup moins conservé la couleur des temps et des lieux ; on y chercherait en vain cet accord parfait, jusque dans les moindres détails, avec l'état politique du pays dont ils parlent, avec la législation, avec la topographie, avec les idées, les mœurs, les personnes [1].

Mais, les eût-on fabriqués, qui donc eût pu s'y laisser prendre ? Nous sommes si près des Apôtres ! nous

1. Bacuez, *Manuel biblique*, n° 23. Mgr Meignan, *les Évangiles*, leçons ix-xiii.

avons à cette époque, tant de moyens de savoir s'ils ont écrit. Tout ce que Rome, Antioche et la Judée comptent d'octogénaires, en l'an 125, a vu saint Pierre et saint Paul, a entendu leurs instructions et fréquenté leurs diciples ; une foule d'hommes qui avaient suivi les leçons de saint Jean vivaient encore en l'an 150, à Éphèse, à Patmos, à Smyrne, à Jérusalem. « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a jamais fait que du bien, » répondait saint Polycarpe, en l'an 155, au proconsul d'Asie, Statius Quadratus, qui le pressait de blaphémer Jésus-Christ. Et ces chrétiens, clercs ou fidèles, ces admirateurs passionnés de la vie et des enseignements de leurs maîtres, auraient laissé passer sans protestation, auraient même reçu avec une docilité respectueuse, comme œuvres apostoliques, des écrits qu'ils savaient, à n'en pas douter, ne pas venir des Apôtres ! à qui espérez-vous le faire croire? Ne fût-il question que d'un seul livre, de saint Matthieu par exemple, l'absurdité de cette supposition serait encore manifeste ; combien plus quand il s'agit de quatre écrits attribués à quatre auteurs différents !

Descendrez-vous, pour trouver un moment favorable au triomphe de la fraude et de l'illusion, jusqu'aux environs de l'an 150 ; ferez-vous naître et s'accréditer l'idée d'une provenance apostolique des textes sacrés, entre le temps de saint Justin et de saint Irénée, comme l'ont imaginé un certain nombre de critiques modernes? Il nous suffira, pour mettre à nu l'inanité de cette hypothèse, de faire remarquer que la composition de nos Évangiles est encore plus impossible dans la seconde moitié du second siècle

que dans la première, puisque tout a reculé encore, — les événements dans un passé plus oublié et—les lieux évangéliques dans un lointain plus obscur. Au besoin nous ajouterons que les chrétiens étant, à cette époque, et plus nombreux, et très éclairés, et fort attachés aux croyances traditionnelles, il est absurde de les juger capables de se laisser prendre à une si grave innovation. Nous apprendrons même à ceux qui l'ignorent et nous rappellerons à ceux qui l'oublient, que saint Justin et saint Irénée ont été des contemporains. Irénée avait au moins trente ans vers l'an 155, lorsque Valentin et Marcion dogmatisaient. « Le changement que l'on suppose aurait donc eu lieu de son temps, sans qu'il s'en aperçut. De même, l'auteur du fragment de Muratori, qui avait des souvenirs personnels du temps de Pie Ier, n'aurait pas eu connaissance d'une transformation aussi importante, qui se serait accomplie de son vivant, et il aurait pu croire très ancien un état de choses tout différent de celui qu'il avait connu d'abord. Il faudrait admettre que tous les personnages notables de cette époque, Soter ou Anicet, Meliton, Denys de Corinthe, Polycarpe d'Éphèse, Irénée, se sont entendus, on pourrait dire qu'ils ont conspiré pour définir le canon évangélique, en dresser l'édition officielle, et présenter aux Églises, comme apostolique, l'œuvre qu'ils venaient de concerter [1]. Hypothèse insoutenable et que les adversaires les plus déterminés de l'authenticité des Évangiles n'osent pas risquer [2]. »

1. Zahn, *Forschungen*, I, 338 et suiv.
2. Loisy, *Histoire du canon du N. T.*, p. 126.

Paraît-elle encore douteuse, la preuve de l'impossibilité de toute supposition d'Évangiles, — des Apôtres à saint Irénée ? Croyons donc fermement à l'authenticité de ceux qu'Irénée nous présente. Ils existent, on y a toujours cru, et tout le monde y croit ; or, l'hypothèse supposition est impossible, donc il sont réellement authentiques. C'est logique, clair et ferme comme le bon sens.

14. **Le témoignage de l'expérience.** Au témoignage du bon sens vient s'ajouter ici celui de l'expérience. Est-il rien de moins favorable aux innovations que les sociétés religieuses ? Vivant de traditions, elles ont du nouveau une peur instinctive. Le mouvement les fatigue, le changement les effraie ; dérangez-les dans leurs habitudes, elles se fâchent ; ajoutez une pratique, elles protestent ; supprimez un usage, elles crient. C'est dans la nature et c'est dans l'histoire.

Conçoit-on seulement société religieuse mieux armée que le christianisme contre les entreprises de tous les novateurs ? De lui surtout il est vrai de dire qu'il vit de traditions : de traditions humaines qui lui conservent les bienfaits et les leçons du passé, et de traditions divines qui lui procurent les secours et les lumières de la révélation. S'il garde les premières avec un soin jaloux, il défend les secondes avec une persévérance invincible. Conserver au monde, entier et pur, le trésor de la révélation divine, — mais, c'est sa raison d'être et sa vie. Scrutez sa nature et lisez son histoire.

Or, s'il est, pour une société religieuse, une question

capitale, c'est assurément celle de la provenance de ses livres sacrés : histoire, dogme, morale, liturgie tout s'y rattache, tout en dépend. S'il est, par conséquent, pour le christianisme, une question vitale, c'est sans contredit celle de l'origine des textes évangéliques. Attendez-vous donc à voir s'élever, du fond de toutes les consciences chrétiennes, à la moindre tentative de changement, à la plus légère apparence d'innovation, une clameur indignée, une protestation véhémente, un cri de sainte colère et d'universelle réprobation.

Vous entendez d'ici l'effroyable orage qu'aurait soulevé, au sein de l'Église, l'audace insensée de qui serait venu proposer aux fidèles d'accepter de prétendus documents apostoliques jusqu'alors inconnus.

Prêtez l'oreille ; le bruit des plus anciennes luttes n'est pas encore éteint, et la clameur des premières batailles livrées pour la foi chrétienne, arrive distincte jusqu'à nous. Y discernez-vous la moindre allusion à la fraude qui nous occupe ? Consultez les vénérables témoins de la primitive Église, apôtres, apologistes, martyrs. Surprenez-vous, sur leurs lèvres, le plus léger indice d'une inquiétude sur la valeur des textes sacrés ? Dépouillez jusqu'à la dernière ligne les trop rares documents qui retracent la vie de cette lointaine époque. — Trouvez-vous un seul mot insinuant, de près ou de loin, que l'attribution des Évangiles ait été l'objet d'un doute quelconque ?

Est-il croyable qu'une discussion, de l'importance de celle qui nous occupe, si elle avait eu lieu, eût disparu sans laisser, après elle, ni un souvenir dans les

âmes, ni un document dans l'histoire ? Nous ne sommes pas nés dans un siècle barbare ; nous n'avons pas grandi dans des pays sans lettres ; nous n'avons jamais fui le grand jour de la vie publique. Si notre passé ne porte aucune trace d'une discussion sur l'authenticité des Évangiles, c'est que jamais de fait cette authenticité n'a été l'objet d'une discussion quelconque ; j'en prends à témoin les lois de l'histoire : de pareils faits ni ne se dissimulent, ni ne s'oublient ; si l'authenticité des Évangiles n'a jamais été discutée, c'est que de fait elle n'a jamais été discutable : j'en ai pour garant les lois bien connues de la conscience chrétienne. Ni duperie, ni imposture, telle est sa devise. Dispensez-moi de conclure.

15. **Argument de prescription.** Et la justice, n'aurait-elle rien à dire, en faveur d'une cause que plaident avec tant de feu le bon sens et l'expérience ? Tout le monde connaît l'axiome légal : « possession vaut titre ». C'est un principe reçu par tout l'univers civilisé, que le simple fait de la possession, dans des circonstances données, équivaut au droit strict à la propriété. Toutes les législations font, d'un possesseur certain, après un laps de temps déterminé, un propriétaire inattaquable.

Des titres d'acquisition, je n'en ai pas ou je n'en ai plus ; n'importe, par cela seul que depuis plus de trente ans révolus je le possède, ce domaine est à moi ; légalement j'en suis le maître ; n'essayez pas de le contester, la loi vous le défend ; n'alléguez pas, à l'encontre des miens, vos droits prétendus ; vrais ou faux,

il n'est plus temps de les produire; contre toutes revendications possibles la loi me protège. Il y a prescription.

Or, nos Évangiles, au temps de saint Irénée, de Clément et de Tertullien, l'Église les possède depuis plus d'un siècle. Si une possession de trente ans est un titre indiscutable, qui pourra contester les droits d'un possesseur plus que centenaire? Ne sommes-nous pas, par conséquent, autorisés, dès ce moment, à écarter comme impertinente la prétention des rationalistes d'exiger des preuves? Ils viennent, après cent ans, chez nous, demander à voir nos titres ! — et de quel droit ? Sommes-nous seulement tenus de les écouter ?

N'exagérons rien cependant. Entre un livre et un immeuble la différence est notable. Tout autre aussi est la portée de l'argument de prescription suivant qu'on l'applique à prouver la provenance du premier ou à justifier la propriété du second.

Ces biens sont à moi, car possession vaut titre, et voilà trente ans que je les possède.

Ces livres sont apostoliques, car, affirmation vaut preuve, et voilà cent ans que j'affirme.

Saisissez-vous bien la différence de ces deux raisonnements ? L'un, du fait de la possession, conclut à la propriété ; l'autre, du fait de l'affirmation, à la vérité. La conclusion est-elle, dans les deux cas, également certaine ?

Pour légitimer la sienne, l'homme de loi peut alléguer deux motifs : le droit des particuliers d'être réputés honnêtes jusqu'à preuve du contraire, et le

droit de l'État d'assurer le bien public, en prévenant les discussions et en protégeant la paix des familles.

Un théologien, qui invoquerait cette seconde raison, se couvrirait de ridicule. L'idée de reconnaître à l'Église le droit de transformer en vérité une affirmation primitivement erronée, ne pourrait hanter qu'un cerveau malade.

Aussi en alléguant, à la suite de Tertullien, l'argument de prescription, en faveur de notre thèse, nous sommes-nous uniquement proposé de mettre en évidence la compétence exceptionnelle de nos premiers témoins. Leur déposition n'a aucun besoin d'une confirmation ou d'une revalidation étrangère. Laissons à l'État le privilège de transformer en propriété légitime une possession d'origine suspecte ; notre affirmation vaut par elle-même. A aucun titre, à aucun degré, elle ne saurait suppléer la vérité absente, mais elle la suppose présente avec évidence, et cela nous suffit.

Ce que nous contestons aux rationalistes, c'est le droit de traiter, même à mots couverts, les chrétiens des premiers temps, de dupes ou d'imposteurs. Ce que nous croyons de toute notre âme, c'est que l'affirmation de témoins, tels que les nôtres, ne peut être que véritable ; ce que nous soutenons, c'est que cette affirmation, en raison de l'exceptionnelle compétence de ceux qui la profèrent, est, en elle-même et par elle-même, une preuve certaine de la réalité des faits qu'elle avance.

Pour qui a consenti à consulter avec nous le bon sens et l'expérience, la preuve est faite. Non, ils n'ont

pu être ni trompés ni trompeurs, les innombrables témoins dont Irénée, Clément et Tertullien ont si patiemment recueilli les suffrages. Trompés, les confidents et les héritiers des apôtres ou de leurs disciples immédiats ! Trompeurs, les premiers prédicateurs d'une religion toute de vérité, de loyauté et de lumière ! Par pitié pour les critiques et par respect pour nos lecteurs n'insistons pas. C'est faire trop d'honneur à certaines impertinences que de les prendre au sérieux ; c'est faire pleine justice de certaines impudences que de les signaler à la conscience des honnêtes gens.

16. **Conclusion.** La conclusion ! Mais y a longtemps qu'elle est sur nos lèvres.

Il est si simple et si décisif notre procédé de démonstration !

Au point de départ, un fait : la foi unanime des chrétiens du second siècle ; — en route, une induction : la vérité de cette foi résultant de son existence même ; — au terme, un devoir : l'obligation de faire nôtre la vérité en adoptant la foi des chrétiens du second siècle. Se peut-il rien de plus logique ? Se peut-il rien surtout de plus solide et de mieux fondé ?

Le fait est incontestable, l'induction sûre, le devoir certain. Relisez les témoignages d'Irénée, de Clément et de Tertullien ; reprenez les raisonnements du bon sens, de l'expérience et de la justice ; consultez enfin votre conscience.

Croyons donc de toute notre âme à la provenance apostolique des textes de l'Évangile.

Réduite en syllogisme l'argumentation qui a préparé cette conclusion pratique peut se formuler ainsi :

En attribuant à saint Matthieu, à saint Marc, à saint Luc et à saint Jean la paternité de nos Évangiles, nous faisons nôtre la croyance des contemporains de saint Irénée, de Clément et de Tertullien.

Or l'opinion des contemporains de saint Irénée, de Clément et de Tertullien, touchant la provenance des textes évangéliques, n'était et ne pouvait être que l'expression exacte de la vérité.

Donc en attribuant à saint Matthieu, à saint Marc, à saint Luc et à saint Jean la paternité de nos Évangiles, nous faisons nôtre la vérité.

CHAPITRE III

AU MILIEU DU SECOND SIÈCLE

1. **Vers les sources de l'Évangile.** Oui, en adoptant, sur la provenance des Évangiles, l'opinion de saint Irénée, de Clément et de Tertullien, nous faisons nôtre la vérité. Cela ne peut pas ne pas être, il faut le croire ; et cela est, on peut le voir.

Vous plaît-il, de vous rendre compte par vous-mêmes du bien fondé de l'opinion des chrétiens de cette lointaine époque ? voulez-vous avoir la preuve directe qu'ils sont bien réellement, de la tradition primitive et constante, les témoins fidèles? Hardiment après eux, remontez vers les origines ; sinon sans fatigue, du moins sans péril, vous le pouvez.

Les plus grands fleuves de l'Europe centrale tirent leurs eaux du massif alpestre : les géographes l'enseignent, les riverains le croient, les voyageurs le savent. En doutez-vous ? Nous voici au pied des monts sur le lac de Genève, ou sur le lac de Constance, ou sur les hautes terres de la Bavière, ou dans les plaines de la Lombardie ; qui peut nous empêcher d'aller constater par nous-mêmes que le Pô descend du mont Viso, le Danube de la Forêt-Noire, le Rhin du mont Adula et le Rhône du Saint-Gothard ?

Il est là, sous nos yeux, le massif palestinien, d'où descendent à flots pressés les eaux pures de l'Évangile. Ne les apercevez-vous pas distinctement à l'ho-

rizon les cimes glorieuses où les géographes, les riverains et les voyageurs placent les sources des quatre fleuves évangéliques? Et qui donc peut nous empêcher de gravir, si nous le voulons, les pentes des monts sacrés? Courte est la distance qui nous en sépare, et possible en est l'ascension. En route donc vers les sommets d'où la vie ruissèle, allons contempler nos sources bénies! Jusques au bout, nul obstable insurmontable, nulle erreur fatale; partout des indications, partout des abris, partout des guides.

Deux étapes à franchir et nous sommes au terme: un siècle à peine à remonter, relativement c'est bien peu. La première de ces deux étapes est au delà de l'an 150; la seconde au delà de l'an 100.

Commencée sous la conduite de trois guides aussi différents d'esprit, de mœurs, d'origine, que Justin, Celse et Marcion, un saint, un infidèle et un apostat, l'ascension s'achève dans la société des pères apostoliques. Vous plaît-il de l'entreprendre?

2. **Un guide orthodoxe.** Qui ne connaît, au moins dans ses grandes lignes, la vie du glorieux martyr philosophe Justin? Né dans la province de Syrie-Palestine, à Flavia Neapolis (l'ancienne Sichem, la Naplouse moderne), de parents païens, aux environs de l'an 100, il fut condamné et mis à mort par Rusticus, ami de Marc-Aurèle, préfet de Rome en l'an 163.

Lui-même nous a raconté [1] sa jeunesse studieuse et sa lente initiation à la doctrine chrétienne. Il eut

1. *Dialogus cum Tryphone*, 2-9, t. VI, col. 470-493.

assurément de grandes lumières, mais il eut surtout un grand amour, l'amour de la vérité ; cet amour, plus de la moitié de son génie, fit de Justin un philosophe honnête, un chrétien sincère, un apologiste éloquent, un apôtre saintement passionné, un martyr généreux.

C'est l'amour de la vérité qui le poussa jeune encore à entreprendre la longue et laborieuse odyssée philosophique dont le résultat devait être de préparer son âme, consciente des lacunes de tous les systèmes et des faiblesses de tous les Maîtres, à recevoir avec de saints transports la pure et pleine lumière de l'Évangile. « Autrefois, écrira-t-il plus tard, nous étions des hommes de mots, non des hommes d'action ; mais le Christ, lui, n'est pas un sophiste : sa parole est la vertu de Dieu ». [1]

C'est ce même amour de la vérité qui lui fit demander le baptême ; sans doute il est frappé, comme bien d'autres, de l'inébranlable fermeté de conscience des chrétiens devant les menaces, les outrages et les supplices ; mais ce qui l'attire avant tout, ce qui l'entraîne vers le christianisme, c'est l'excellence de sa doctrine qui est, à ses yeux, le dernier mot et le complément de la philosophie. Le christianisme est l'apparition de la raison même dans l'humanité, sa révélation pure, entière, complète. C'est pour cela que Justin embrasse la philosophie chrétienne et la préfère à tout.

3. **Généreux Apôtre.** Chrétien, il ne vit plus que pour la défense, la diffusion et le triomphe de la foi. Sa conviction est qu'il suffit de connaître le christia-

1. *Apol.* I, 14, col. 350.

nisme pour l'aimer et de l'aimer pour comprendre que le premier des devoirs est de le prêcher à tous en toute manière. [1] Aussi la tradition nous le montre-t-elle, à Rome où il vint s'établir après son baptême, consacrant généreusement sa vie à la propagation de l'Évangile, groupant autour de lui de nombreux disciples, adressant aux Empereurs d'éloquents plaidoyers en faveur de ses frères, disputant en public avec les philosophes. Philosophe lui-même, il tient une sorte d'école libre où il enseigne la philosophie dans ses rapports avec la foi ; simple laïque, il se livre avec ardeur au ministère de l'enseignement et de la propagande. Son zèle et son succès naturellement lui font de nombreux jaloux, surtout parmi les philosophes. « Je m'attends à être quelque jour dénoncé et mis au fer à l'instigation de quelques-uns de ceux qu'on appelle philosophes », [2] peut-être à l'instigation de Crescent. Crescent était un cynique haineux et bien renté dont il avait plus d'une fois humilié l'amour propre dans des discussions publiques.

Les sinistres pressentiments de Justin se réalisèrent. Il fut dénoncé, arrêté et traîné au tribunal de Rusticus avec six de ses disciples. L'interrogatoire fut bref; tous confessèrent généreusement leur foi, Justin la défendit avec éloquence. Ils furent condamnés et exécutés sur-le-champ, et leurs corps enlevés secrètement par quelques fidèles reposent, au dire des *Actes*, [3] « en un lieu convenable ».

1. *Apol.*, I, 3, col. 331. *Dialog.*, 82, col. 671.
2. *Apol.*, II, 22, col. 466.
3. *Act. S. Justini* dans Otto, *Corpus apologetarum christia-*

4. **Justin, témoin des faits de l'Évangile.** Il nous reste de saint Justin les deux *Apologies* en faveur des chrétiens et le *Dialogue* avec le juif Tryphon. De ces trois œuvres si remarquables à tant de titres, Jésus-Christ est l'âme ; c'est lui que Justin confesse avec un accent admirable, c'est lui qu'il défend avec un courage héroïque devant les païens et contre les Juifs. Plaider la cause de Jésus-Christ, c'est rappeler sa vie, et citer sa doctrine. Dans l'œuvre de Justin, rappels et citations abondent, à tel point qu'il ne serait pas difficile de reconstituer, rien qu'avec des extraits de la première *Apologie* et du *Dialogue*, la vie et la doctrine du fondateur du christianisme. Tout se trouverait racourci, mais reconnaissable. « Avec ses citations, dit un auteur protestant, nous pouvons recomposer de

norum secundi sæculi, t. III, Iéna 1879, p. 266-278. Les questions de chronologie sont fort incertaines dans la vie de saint Justin. La date de sa naissante flotte indécise entre l'an 89 et l'an 103 ; les critiques s'arrêtent généralement aux premières années du second siècle. Sa conversion est probablement antérieure à l'avènement d'Antonin au trône impérial, 138 ; il parle en chrétien des rigueurs du faux Messie Bar-Kokaba (*Apol.*, I, 31 ; col. 375), à l'égard des chrétiens dans la guerre qui ensanglanta la Palestine de 132 à 136. Sur la date des *Apologies*, les savants ne sont pas d'accord ; pour la première, ils hésitent entre 139, 144, 147, 150 et même 160. Tillemont, Nourry, Grabe, Ritter, Freppel, Renan, Allard adoptent l'an 150. Le *Dialogue* avec Tryphon a été écrit sans doute vers l'an 150, la seconde *Apologie* vers l'an 160. Seule la date de la mort a pu être fixée avec quelque certitude grâce à une indication fournie par les actes de son martyre ; Justin fut condamné par le préfet Rusticus ; or, Junius Rusticus, l'ami intime et le confident de Marc-Aurèle, fut préfet de Rome en 163.

toute la biographie évangélique, depuis le message de l'ange à la Vierge jusqu'à l'Ascension, un sommaire complet qui entre dans une foule de particularités, explique les prophéties, rapporte les paroles exactes de Notre Seigneur et, en bien des cas, raconte toutes les circonstances des faits évangéliques ». [1]

Avez-vous lu l'*Apologie* et le *Dialogue* avec la préoccupation d'y recueillir des témoignages sur la vie et la doctrine de Jésus-Christ ? Si oui, il est superflu d'appeler votre attention sur les analogies des récits du saint docteur avec ceux des Évangélistes. L'idée que Justin se fait de la vie du Maître est non seulement semblable mais identique à celle que nous en donnent les textes sacrés. Mêmes limites extrêmes, même ensemble de faits, mêmes lacunes, mêmes périodes, mêmes traits caractéristiques en avant, mêmes ressorts, mêmes intérêts mis en jeu, insistance enfin sur les mêmes aspects prophétiques. La représentation idéale de Jésus vivant, que Justin suscite dans l'esprit de ses lecteurs est exactement celle que les textes évangéliques burinent dans nos âmes.

N'est-ce pas la preuve évidente et palpable que le récit de la vie du Christ était, dès le milieu du second siècle, fixé non seulement dans ses grandes lignes, mais jusque dans les moindres détails ? Les différentes scènes sont achevées, l'ordre dans lequel elles doivent se dérouler pour remettre sous les yeux du fidèle le spectacle de la vie du Maître est arrêté ; le tableau

1. Henri Scott Holland, dans Smith, *A Dictionary of Christian biography*, t. III, p. 585.

traditionnel de l'existence terrestre de l'Homme-Dieu à reçu sa forme définitive, l'Évangile existe.

5. **Justin, témoin des textes évangéliques.** Il existe dans toutes les mémoires, — mieux encore, il est dans toutes les mains. « Ce qu'on va répétant sans cesse contre vous, dit le juif Tryphon — que vous êtes des anthropophages et des satyres, n'est pas à croire ; de pareilles accusations vous mettent trop en dehors de l'humaine nature ; mais vos préceptes à vous, ceux-là mêmes qui sont contenus dans ce que vous appelez « l'Évangile » — et ceci je le sais, m'étant donné la peine d'en prendre connaissance, *mihi in cura fuit ut ea legerem*, — vos préceptes sont si admirables, si sublimes, que personne, je le crains, n'est en état de les accomplir »[1] ! Qui osera contester encore l'existence de l'Évangile vers le milieu du second siècle ?

Pour être fixé sur la lettre et sur l'esprit des préceptes évangéliques, Tryphon n'avait d'ailleurs qu'à prêter l'oreille ; le premier chrétien venu était en état de lui fournir, sur ce point, les détails les plus circonstanciés et les plus sûrs ; il n'avait qu'à se rendre, ne fût-ce qu'en passant, à une assemblée de fidèles. De son temps comme de nos jours, l'Évangile y était lu tout haut et commenté d'office. « Le jour qu'on est convenu d'appeler le jour du soleil, nous dit saint Justin, tous ceux qui habitent les villes ou les campagnes se réu-

1. Ὑμῶνδὲ καὶ τα ἐν τῶ λεγομένῳ Εὐαγγελίῳ παραγγέλματα θαυμαστὰ οὕτως καὶ μεγάλα επίσταμαι εἶναι, ἕως ὑπολαμβάνειν μηδένα δύνασθαι φυλάξαι αὐτὰ· ἐμοι γάρ ἐμέλησεν ἐντυχεῖν αὐτοῖς. *Dial.* 10, t. VI, col. 496.

nissent en un même lieu. On lit les mémoires des apôtres et les écrits des prophètes dans la mesure que le temps permet ; après que le lecteur a terminé, celui qui préside l'assemblée adresse une exhortation aux frères pour les porter à imiter ces belles choses ».[1]

6. **Les mémoires des Apôtres.** Le vrai nom des œuvres apostoliques, déjà vénérées de son temps à l'égal des écrits des prophètes, Justin ne l'ignore pas : « on les appelle, dit-il, les Évangiles ». Mais à ce nom consacré par l'usage, il en préfère un autre ; là où, déjà de son temps, d'autres auraient dit simplement : « les Évangiles », lui écrit invariablement : « les Mémoires ». Pourquoi ?

Le premier devoir d'un écrivain est de se faire comprendre ; or pour les païens, à qui Justin s'adresse, « Mémoires » a un sens précis, tandis que « Évangiles » est un barbarisme.

Un écrivain, d'ailleurs, a toujours le droit d'user d'un mot juste et clair. Or appliqué au contenu de l'Évangile « Mémoires » est d'une justesse parfaite ; il en dit non seulement la nature, mais la provenance et l'autorité, — il est de plus d'une clarté très grande, surtout pour les lettrés et les philosophes : Mémoires est le titre donné par Xénophon au livre où il raconte les actes et les paroles de Socrate. En voilà plus qu'il n'en faut pour justifier l'innovation de notre apologiste.

1. Καί τὴ τοῦ ἡλίου λεγομένη ἡμέρα πάντων κατά πόλεις ἢ ἀγρούς μενόντων ἐπί τό αὐτὸ συνέλευσις γίνεται, καὶ τὰ ἀμομνημονεύματα τῶν ἀποστόλων, ἢ τὰ συγγράμματα τῶν προφητῶν ἀναγινώσκεται μέχρις ἐγχωρεῖ. *Apol.* I, 67, t. VI, col. 429.

De ces « Mémoires » Justin connaît les auteurs. « Les apôtres, dit-il, dans les mémoires laissés par eux, qu'on appelle les Évangiles, ont raconté que Jésus leur donna les ordres suivants [1] » : et il continue, citant les paroles du Sauveur instituant l'eucharistie et le sacerdoce, à la dernière Cène.

Et ailleurs : « Dans les mémoires que j'affirme être des apôtres et de leurs disciples, il est écrit qu'une sueur, en forme de gouttes de sang, coula tandis qu'il priait et disait [2] » : suit le récit de l'agonie de Jésus à Gethsémani. Vingt fois encore, il fait mention des mémoires sans une seule fois oublier de rappeler leur provenance : laissés par les apôtres, créés par les apôtres, se peut-il rien de plus explicite et de plus formel ?

Qui ne saisirait maintenant l'importance exceptionnelle du témoignage de saint Justin ? Que de solidité et que de clarté dans les textes si concis qui viennent de passer sous nos yeux !

A l'époque où paraissent les *Apologies* et le *Dialogue*, l'image évangélique du Sauveur est si nettement dessinée dans les âmes que Justin, sans s'en douter, en prend le calque fidèle, et l'Évangile est même si répandu qu'un Juif peut sans difficulté en prendre connaissance. Donc, vers l'an 150, l'Évangile existe, il est écrit et il est partout.

A l'époque où paraissent les *Apologies* et le *Dialo-*

1. *Apol.* I, 66, t. IV, col. 429.

2. Ἐν γὰρ τοῖς ἀπομνημόνευμασι ἃ φημί ὑπο τῶν ἀποστολῶν αὐτοῦ καὶ τῶν ἐκείνοις παρακολουθησάντων συντετάχθαι, ὅτι ἱδρὼς ὡσεὶ θρόμβοι κατεχεῖτο, αὐτοῦ εὐχομένου. *Dial.* 103, t. VI, col. 718-720.

gue, les chrétiens disent couramment non plus l'Évangile mais les Évangiles ; preuve manifeste qu'ils connaissent plusieurs rédactions de la « bonne nouvelle » ; et les clercs, tous les dimanches, lisent et commentent à tour de rôle les Évangélistes et les Prophètes. L'Église avait donc officiellement reconnu vers l'an 150 la provenance divine des textes évangéliques.

Justin nous assure vingt fois que les Évangiles reproduisent fidèlement les souvenirs des apôtres ; et il sait de science certaine que ces souvenirs, ces « mémoires », ont été rédigés, les uns par des apôtres proprement dits, les autres par des disciples immédiats des apôtres. On croyait donc, vers l'an 150, à la provenance apostolique des textes de l'Évangile.

Plusieurs Évangiles, tous *inspirés* et tous *authentiques*, voilà en deux mots le témoignage de saint Justin.

7. **Nos Évangiles.** Or les Évangiles de saint Justin sont les nôtres.

De cette identité les preuves abondent. Plusieurs des Mémoires de l'an 150, deux au moins par conséquent, ont pour auteurs des « disciples » ; or jamais Évangile apocryphe n'a été présenté au public chrétien sous un autre nom que sous celui d'un apôtre proprement dit. Les « Mémoires des disciples » ne peuvent donc être que nos Évangiles de Luc et de Marc.

La fameuse distinction des auteurs évangéliques en apôtres et en disciples, — la remarque n'est pas nou-

velle [1] — se lit dans un passage qui a pour but d'introduire un récit manifestement emprunté à saint Luc, le récit de la sueur de sang au jardin des Oliviers exclusivement propre au troisième Évangile, [2] et la mention si remarquée des Mémoires de Pierre [3] — par quoi on ne peut entendre que saint Marc — figure dans un chapitre du *Dialogue* où est rapporté un détail dont notre second Évangile seul a conservé le souvenir, l'imposition par le Sauveur à Jacques et à Jean du surnom de « Fils du tonnerre ». Peut-on désigner plus clairement des auteurs qu'on ne veut pas nommer? [4]

Nos Évangiles, Justin fait mieux que les désigner, il les reproduit.

Saint Matthieu lui fournit les nombreux fragments du sermon sur la montagne qu'il fait lire aux païens pour leur montrer l'excellence de la morale chrétienne ainsi que les textes de l'Ancien Testament, plus nombreux encore, dont il se sert pour prouver aux Juifs l'accomplissement des prophéties messianiques en Jésus-Christ.

Saint Luc lui prête tous les détails qu'il a jugé à

1. Norton... p. 207.
2. Luc, xxii, 44.
3. *Dial.* 106, t. vi, col. 724; Marc, iii, 16-17.
4. Quel besoin avait Justin de nommer les évangélistes? Ses interlocuteurs sont des païens ou des Juifs. Mentionner les « Mémoires des Apôtres », quand il s'agit de plaider, même devant les empereurs, le vrai christianisme, c'est bien; mais citer Matthieu, Marc ou Luc, à quoi bon? N'est-il pas presque ridicule de supposer que Justin, s'adressant au Sénat, ait cité l'Évangile selon saint Luc ou selon saint Matthieu?

propos de reproduire dans l'*Apologie* et le *Dialogue* concernant la nativité de saint Jean-Baptiste, celle du Sauveur lui-même, et le début du ministère public de Jésus à l'âge de trente ans, au temps de Ponce-Pilate et de Tibère.

Saint Jean enfin est la seule source où il ait pu puiser la doctrine du Verbe fait chair, du Fils unique du Père incarné au sein d'une vierge, doctrine qu'il déclare d'ailleurs emprunter aux « Mémoires des apôtres. [1] »

Justin cite librement : c'est son droit, puisqu'il n'écrit pas un commentaire du texte sacré, mais en use seulement pour son argumentation ; peut-être même est-ce son devoir, car l'essentiel pour lui est d'être compris des païens et des juifs auxquels il s'adresse. Toutefois, pour être libres, ses citations n'en sont pas moins réelles : sous les modifications qu'il juge à propos de leur faire subir pour les rendre intelligibles à des lecteurs non chrétiens, nos textes restent reconnaissables ; non seulement il s'en inspire, mais il les reproduit ; il les retouche, mais il les transcrit. Ses citations enfin surtout sont fidèles ; fidèles même aux mots, quand cela est vraiment utile, [2] fidèles à la pensée, toujours.

1. Μονογενὴς, γὰρ ὅτι ἦν τῷ πατρὶ τῶν ὅλων οὗτος ἰδίως ἐξ αὐτοῦ λόγος καὶ δύναμις γεγεννημένος καὶ ὕστερον ἄνθρωπος διὰ τῆς παρθένου γενόμενος, ὡς ἀπὸ τῶν ἀπομνημονευμάτων ἐμάθομεν προεδήλωσα. *Dial.* 105, Migne, 6, col. 720-21. Cf. *Dial.* 100, col. 709. La question des Évangiles employés par saint Justin a été traitée avec une grande abondance de détails par Zahn, I, 463-558. Voir Loisy, p. 51, suiv.

2. De Wette, L. I, p. 76, donne les passages où la coïncidence

8. **Encore la prescription.** De toutes les preuves de l'identité des « Mémoires des apôtres » avec nos Évangiles canoniques, la plus décisive est assurément celle que Mgr Freppel présente en ces termes à ses auditeurs : « Ce qui coupe court, dit-il, à toute discussion, c'est la place que saint Justin assigne aux mémoires des apôtres dans l'office liturgique. D'après lui, on les lisait tous les dimanches dans l'assemblée des fidèles avec les écrits des prophètes. Et remarquez bien, Messieurs, qu'il ne s'agit pas ici d'une coutume particulière, locale ; s'adressant aux empereurs païens au nom de l'Église persécutée, il décrit le culte catholique tel qu'on le célébrait en tous lieux. Conséquemment, l'Église entière vénérait les Évangiles à l'égal des livres prophétiques dont personne ne méconnaissait le caractère divin.

« Dira-t-on qu'il faut entendre par là des Évangiles apocryphes qui auraient fini par faire place à ceux que nous avons aujourd'hui ? Mais, de grâce, qu'on nous signale le moindre vestige de ce changement radical dans la vie de l'Église ! Que le rationalisme veuille bien nous expliquer comment on aurait pu retirer des mains des fidèles, subitement ou peu à peu, les Évangiles jusqu'alors en usage, pour y substituer et faire lire à la place, dans les assemblées du culte, des Évangiles tout nouveaux dont personne n'avait eu connaissance, et cela sans soulever la moindre réclamation, tandis qu'il suffisait d'une erreur de calen-

verbale est parfaite. Norton, L. I. note additionnelle E, p. CCXIV, met en regard les emprunts textuels faits au sermon sur la montagne.

drier relative à la fête de Pâques pour exciter des tempêtes dans l'Église ! Est-ce croyable ? Et ne faut-il pas de parti pris nier l'évidence pour avancer de pareilles hypothèses ? Comment ! saint Irénée qui touche à saint Justin cite nos quatre Évangiles avec le nom de leurs auteurs, comme étant seuls reçus dans l'Église entière ; Clément d'Alexandrie, Tertullien et Origène, qui viennent immédiatement après, n'en connaissent pas d'autres ; et l'on voudra nous faire accroire que peu d'années auparavant toute l'Église lisait publiquement, à l'office des dimanches, des Évangiles tout différents, des productions apocryphes dont on connaît à peine le nom ! En vérité cela n'est pas sérieux. Toutes ces prétendues découvertes, dont on fait grand bruit de nos jours, ne résistent pas plus au sens commun qu'à la science. Il faut qu'une doctrine soit bien établie pour qu'on soit réduit à l'attaquer avec de pareilles armes. [1] »

Le fait est donc certain, les « Mémoires des apôtres » sont les quatre Évangiles de la tradition chrétienne. Nous voilà fixés sur l'opinion des chrétiens orthodoxes ; tournons-nous vers les dissidents.

1. FREPPEL, *saint Justin*, 21e leçon, p. 432-3. « Cette conclusion, dit M. Loisy, peut être considérée comme certaine en dépit de toutes les théories que la critique a émises depuis un siècle sur ce sujet, les uns voyant dans ces « Mémoires » les synoptiques — ou même nos quatre Évangiles — avec l'Évangile des Hébreux, ou l'Évangile de Pierre, ou un Évangile absolument perdu ; d'autres, une harmonie des synoptiques ou bien encore un proto-Matthieu ou un proto-Luc. Comment toutes ces sources canoniques auraient-elles pu être en crédit dans l'Église vers l'an 150, alors que, vingt ans après, il n'en est plus question ? *Hist. du canon du N. T.*, p. 54-55.

9. **Un apostat.** S'il suffisait, pour être un « vrai protestant [1] » de vouer à l'Église une haine d'excommunié et d'apostat ; s'il suffisait, pour donner « l'exemple d'une critique biblique, [2] » de mutiler la Bible au nom de la raison en substituant ses imaginations aux réalités de l'histoire sainte ; s'il n'était requis, pour être érigé en « ancêtre » de la libre-pensée, que de débiter, sur Dieu et sur le monde, des extravagances, — bien peu d'hommes, dans l'antiquité, auraient mérité, à l'égal de Marcion, le salut de Néander, les éloges d'Eichhorn et l'admiration des rationalistes de Tubingue.

Né à Sinope dans le Pont, de parents chrétiens, il vécut dans l'Église et de l'Église jusqu'au jour où certaine aventure scandaleuse força son père, devenu évêque, à l'excommunier. [3] Chassé de la maison paternelle, il s'enfuit à Rome en 142. Il n'était bruit en ce moment dans la ville que de Cerdon et de sa gnose. Marcion le vit, s'éprit des rêveries gnostiques et se

1. A. Néander, *Algemeine Geschichte der christlichen Religion*, Hambourg, 1826, t. I, partie 2. p. 782. « Als achter Protestant, wolte er nur das Wort Christi und seiner achter Iunger als Erkenntnissquelle des wahren Evangeliums gelten lassen.

2. Eichhorn, *Einleitung in das Neue Testament*, Leipzig, 1804, t. I, p. 659, 663-4 « Les Marcionites sceptiques éclairés... offrent le premier exemple d'une critique biblique ».

3. La chronique d'Edesse, p. 390-393, place la chute de Marcion en 137. Il professa sûrement pendant sa jeunesse la foi de l'Église. « Ses disciples dit Tertullien, ne peuvent nier qu'il ait partagé la foi des chrétiens : ses lettres le prouvent. » *Adv. Marc.*, I. 1 — Tertullien n'a pas mentionné le crime de séduction d'une vierge chrétienne généralement donné comme la cause déterminante de l'apostasie de Marcion.

mit à dogmatiser. Comme il avait du talent et du savoir, les disciples affluèrent. Saint Justin dès l'an 150 constate avec douleur le succès de l'hérésie nouvelle. [1] Plus de cinquante ans plus tard, longtemps après la mort de l'hérésiarque, en 207, Tertullien, exaspéré de la vogue persistante de son système et de l'audace grandissante de ses partisans, écrit d'une main frémissante son terrible *adversus Marcionem*. [2] La litté-

1. Saint JUSTIN, *Apol.*, I, 26, t. VI, col. 368; EUSÈBE, *H. E.*, IV, 2. t. XX, col. 329.

2. Connaissez-vous le Pont, tel que Tertullien se le figure? Pays barbare où tout est affreux, le ciel, la terre et les hommes. « Dies nunquam patens; sol nunquam libens; unus aer nebula; totus annus, hiems;... Omnia torpent, omnia rigent; nihil illic nisi feritas calet... Eh bien! rien n'est plus horrible pour cet horrible pays que d'avoir enfanté Marcion, cet homme plus sombre qu'un scythe, plus versatile qu'un Sarmate, plus inhumain qu'un Messagète, plus audacieux qu'une amazone, plus obscur qu'une nuée, plus froid que l'hiver, plus fragile que la glace, plus trompeur qu'un Istriote, plus escarpé que le Caucase... Quis enim tam castrator carnis castor, quam qui nuptias abstulit? Quis tam comesor mus ponticus, quam qui Evangelia corrosit?... Illa canicula Diogenes hominem invenire cupiebat, lucernam meridie circumferens : Marcion Deum quem invenerat, extincto lumine fidei suæ, amisit. » *Cont. Marc.* I. 1, t. II, col. 247.

Et ailleurs, appréciant les disciples d'un tel maître : « Les frelons, dit-il, veulent avoir leurs rayons de miel comme les abeilles; les Marcionites veulent avoir leurs églises comme de véritables chrétiens... Faciunt favos et vespæ : faciunt ecclesias et marcionitæ ». Ibid. IV, 5, t. II, col. 367.

Mais il fait mieux que d'insulter Marcion et ses partisans; il les réfute, et nous devons à cette réfutation, comme M. Wallon le remarque, les témoignages les plus exprès sur l'état de nos Livres sacrés, au temps de cet hérésiarque.

rature de la fin du second siècle est pleine d'écrits contre Marcion et les Marcionites ; [1] toujours remuante et souvent redoutable la secte se perpétua pendant plusieurs siècles jusqu'à ce qu'elle se fondit dans le manichéisme.

10. **Marcionisme.** Le Marcionisme, — et c'est là, en n'en pas douter, l'explication de son exceptionnelle fortune, — le Marcionisme marque un effort de l'esprit humain, — un des premiers en date, — pour expliquer rationnellement nos Livres Saints.

C'est au nom de la « science » qu'il a la prétention de rendre des oracles.

Marcion fait siens, très explicitement, dans ses *Antithèses* [2] les principes essentiels de la gnose naissante, la science de ce temps là : le dualisme et le docétisme.

1. Le Nain de Tillemont a dressé la liste de ces réfutations, la plupart perdues. Parmi les plus célèbres on comptait, outre celle de Tertullien, celles de Denys de Corinthe, de Philippe de Gortyne, de Modestus, etc. *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. t. II, p. 279-280.

2. C'est le nom donné par Marcion lui-même à l'ouvrage qu'il avait composé pour servir d'introduction à son Nouveau Testament. Cet ouvrage où l'auteur relevait toutes les contradictions qu'il lui semblait voir, entre les enseignements de Jésus Christ et ceux des anciens prophètes, exerça sur l'esprit des gnostiques et des païens une influence fâcheuse et durable. Les gnostiques le regardaient comme un livre sacré et les païens y puisaient des armes contre les Écritures, témoins Celse et Julien qui reproduisent sur plusieurs points l'argumentation de son auteur. M. A. Hahn a essayé de reconstituer l'œuvre de Marcion : *Marcionis gnostici liber deperditus, nunc quoad ejus fieri potuit restitutus*, Kœnigsberg, 1823.

A l'origine des choses, deux principes rivaux ; de la matière vient tout le mal. Deux axiomes éminemment « scientifiques » !

Par eux pourtant tout devient clair, même en exégèse.

Le Judaïsme, c'est un fait, diffère du Christianisme ; impossible par conséquent, qu'ils aient même auteur.

Le Christianisme assigne un rôle à la chair ; il est donc impossible qu'il n'ait altéré sur ce point sa pureté native.

La Judaïsme a pour auteur le Demiurge, créateur du monde, ignorant et borné, exigeant et sévère.

Le Christianisme est l'œuvre du Christ, chargé par l'auteur de tout bien de réparer les désordres et les égarements dont est responsable le Dieu des Juifs.

L'œuvre de ce dernier est mauvaise, et les livres qui la racontent, historiques si l'on veut, sont tout au moins inutiles sinon malfaisants.

L'œuvre du Christ, au contraire, est essentiellement salutaire et les livres qui la font connaître étaient non seulement historiques et authentiques mais inspirés.

Malheureusement, aux mains des chrétiens, ces écrits vénérables n'étaient pas en sûreté. Le judaïsme, prenant sa revanche, les a peu à peu pénétrés de son esprit et déformés à son image, et la révélation chrétienne en a été profondément altérée.

A quel signe reconnaître ces altérations et comment retrouver la pureté primitive ?

Ces questions n'étaient pas pour embarrasser Marcion.

Deux œuvres procédant de principes contraires n'ont entre elles rien de commun.

Sera donc nécessairement inauthentique, interpolé, mauvais, dans les documents de la tradition chrétienne, tout ce qui s'y trouvera de favorable et, à plus forte raison, d'identique aux opinions judaïques ; sera au contraire, sûrement anthentique, inspiré, divin, tout ce qu'ils renfermeront d'étranger et, à plus forte raison, d'hostile aux vues du judaïsme.

Relisez vos livres, ô chrétiens ; partout des traces évidentes d'esprit judaïque. La pure révélation de Jésus-Christ a donc subi le contact déshonorant de son mortel ennemi [1]. Il en est temps encore, dégagez-la, délivrez-la, seule elle est le salut. Eh bien, dit Marcion, cette révélation, je vous l'apporte ; la voici.

Et il présente à ses disciples les écrits auxquels seuls, à l'en croire, un chrétien puisse accorder une autorité décisive, c'est à savoir, un récit anonyme de la vie du Sauveur qu'il rapporte directement à Jésus-Christ et un choix de lettres apostoliques, au nombre de dix, toutes de saint Paul, *l'Evangelicon* et l'*Apostolicon* [2] de son Nouveau Testament.

11. Silence voulu. Un Évangile, un seul, et encore anonyme ! Et les nôtres, Marcion les a-t-il seulement connus ?

1. Tertullien, *Adv. Marc.*, I, 20; IV, 3, t. II, col. 268-364.

2. Les dix épîtres de saint Paul admises par Marcion étaient : Romains, I et II, Corinthiens, Galates, Ephésiens, Philippiens, Colossiens, I et II Thessaloniciens et Philémon. Hilgenfeld *Marcion apostolicon*, dans le *Zeitschrift fur die historische Theologie*, 1855, Heft. III, p. 439-463.

Connus, certainement oui. Sans doute il n'en désigne aucun, il avait pour cela ses raisons ; mais il les cite ou les réfute, ce qui est mieux que de les nommer seulement.

Il combat saint Matthieu dans le détail. Lisez par exemple la discussion qu'il engage à propos du mot « Emmanuel », dont saint Matthieu seul a parlé, pour montrer l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe ; [1] ou bien rappelez-vous les colères éloquentes que soulevaient dans l'âme de Tertullien les commentaires inconvenants et grossiers que Marcion avait osé faire de ce qui est dit, au premier et au troisième Évangiles, touchant la naissance et les premières années du Sauveur. [2]

Il cite, mieux que cela, il reproduit, presque entièrement saint Luc. L'Évangile sans nom de Marcion, en effet, n'était que notre troisième Évangile, mutilé sans doute et altéré selon les vues de l'hérésiarque, mais conservé pour la plus grande partie. De cette identité les preuves surabondent. « Les écrivains des premiers siècles, dit Matter, rendent à cet égard des témoignages à tel point unanimes, que, s'il est des certitudes pour la critique, elle trouve assurément dans leurs paroles toutes celles qu'elle peut donner. [3] »

Ce n'est donc pas parce qu'il en ignore l'existence que Marcion ne nomme pas nos Évangiles. Son silence est voulu.

1. *Matth.* I, 23 ; *Adv. Marc.*, III, 12, col. 336.

2. *Adv. Marc.* IV. 21, col. 409. et *De carne Christi*, 2. t. II, col. 755.

3. MATTER. *Histoire du gnoticisme*, 2e édit., t. II, p. 241-242.

Il les connaît, mais il les rejette, et il les rejette parce qu'ils le gênent. Le moyen en effet de concilier nos textes sacrés avec ses rêves gnostiques ? Il y est question des humiliations du Verbe fait chair, et la chair pour lui, c'est le mal ; Jésus y est montré accomplissant les prophéties de l'ancienne Loi, et l'ancienne Loi est l'œuvre du Demiurge. Manifestement, Marcion s'accommodait mal de nos Évangiles. Il en prend un parce qu'il le fallait ; où trouver en effet ailleurs que dans l'Évangile une « base possible pour un système qui se disait chrétien ? » Mais il se garde bien d'en recevoir un second, et à plus forte raison un troisième et un quatrième. A quoi bon se condamner à un travail aussi ingrat que superflu de remaniements, d'adaptation, de refonte de textes dont il n'avait que faire ? C'était bien assez de celui de saint Luc pour exercer son habileté de faussaire obstinément sacrilège.

12. **Mutilations sacrilèges.** Que de mutilations, que de retouches n'eût pas à subir notre troisième Évangile avant de devenir l'Évangile du marcionisme ? Tertullien, témoin de ces attentats, [1] traite dédaigneusement ces débris de saint Luc « d'Évangile non judaïque mais pontique. [2] »

« O collecteur de passages, ô Marcion, s'écrie Eznig, il écoute une chose et rejette l'autre ! [3] »

1. « Lucam videtur Marcion elegisse quem cœderet. » TERTULLIEN. *Adv. Marc.* IV, 2, col. 764.

2. « Transeo nunc ad Evangelii, sane non judaïci sed pontici, interim adulterati demonstrationem. » id. ibid. col. 363.

3. EZNIG. *Réfutation des différentes sectes*, trad. Le Vaillant de Florival, IV, 15, p. 197.

Ce qu'il « rejette, » c'est tout ce qui contrarie ses vues philosophiques sur la matière et sur la Loi : point d'incarnation proprement dite [1] et point de contact avec le judaïsme. En conséquence, il retranche les deux premiers chapitres pour supprimer tout ce qui a rapport à la nativité et à l'enfance de Jésus-Christ, et il efface ou modifie, dans les chapitres suivants, tous les passages où le Dieu de l'Ancien Testament est appelé par Jésus-Christ : « Mon Père », et tous ceux qui ont pour but de montrer que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes. [2]

Ce qu'il « écoute » volontiers, c'est tout ce qui est ou favorable en apparence ou simplement indifférent à ses vues philosophiques ; ce qu'il laisse subsister, mais à regret, c'est tout ce qui, de près ou de loin, menace de porter atteinte à l'inviolable vérité de la gnose.

Manifestement tout le gêne dans l'Évangile. Comme on sent bien chez lui la résolution de n'emprunter à saint Luc que ce qu'il est impossible de ne pas con-

1. « His opinor consiliis tot originalia instrumenta Christi delere Marcion ausus est, ne caro ejus probaretur. » TERTULLIEN de *carne Christe*, 2, t. II, col. 755.

2. TERTULLIEN, ibid. 1. col. 254; S. IRÉNÉE *Adv. Hær.* I, XXVII, 2, t. VII, col. 688; saint EPIPHANE, *Hær.*, XLII, t. XLI, col. 708. « Marcion, dit ce dernier, n'a que le seul Évangile de saint Luc, encore l'a-t-il mutilé dès le commencement, à cause du récit de la conception du Sauveur, et non seulement il en supprima le commencement, en se faisant plus de mal à lui-même qu'à l'Évangile, mais il rejeta encore, à la fin et au milieu, beaucoup de paroles de vérité ; il osa même y substituer d'autres paroles. » On peut voir le détail des suppressions et retranchements de Marcion, ibid. col. 712, et dans Matter, op. cit. t. II, p. 245-254.

server sans supprimer, avec l'Évangile même, l'unique moyen dont il dispose pour donner à son système une apparence de système chrétien !

Tertullien qui connaît à fond ses goûts et ses tendances s'étonne parfois de ce qu'il en laisse ; « J'admire, s'écrie-t-il, que cet esprit d'adultère se soit abstenu là : c'est que les voleurs ont peur aussi. [1] » « Mais c'est aussi, remarque M. Wallon, quelquefois une ruse des voleurs pour dépister les investigations ; et Tertullien, en y regardant de plus près, découvre et signale cette tactique : « Marcion, dit-il, me paraît s'être à dessein abstenu d'effacer de son Évangile quelques passages qui lui sont contraires, afin que ces endroits qu'il n'a point effacés, quand il le pouvait, fassent nier qu'il ait effacé les autres ou dire qu'il l'a fait justement. Mais il n'a épargné que ceux qu'il peut détruire aussi bien en les interprétant d'une autre sorte qu'en les supprimant. [2] » Et il en donne des exemples. Toutefois, si habile qu'ait été Marcion, il ne pouvait pas faire que ces interprétations contre nature et ces ménagements forcés ne donnassent prise contre lui. C'est ce que Tertullien montre aux sectateurs de l'hérésiarque en le réfutant ; et il fournit dans sa démonstration, la preuve directe que l'Évangile de Marcion était bien l'Évangile de saint Luc. [3] »

1. « In hoc solo adulterium Marcionis manus stupuisse miror, nisi quod etiam latrones timent. » TERTULLIEN, *Adv. Marc.*, IV, 17, col. 401.

2. TERTULLIEN, *Adv. Marc.* IV, 43, col. 467.

3. WALLON. p. 49.

13. **Précieux suffrage.** Le seul témoignage de Marcion suffirait donc à établir avec une entière certitude l'existence du troisième Évangile dès le milieu du second siècle. Ce qu'il en conserve nous permet de constater l'identité substantielle des textes qui vinrent dans ses mains et de ceux que nous lisons encore. Les mutilations qu'il fait subir aux siens ne sauraient prouver contre l'intégrité des nôtres ; la critique n'est pour rien dans ses jugements ; il fait de l'histoire, nous l'avons dit, uniquement en philosophe, affirmant ou niant au gré de son rêve. Le silence enfin qu'il garde sur l'auteur du récit qu'il adopte, dans ses grandes lignes, laisse absolument intacte la question de l'authenticité de notre Évangile. Un nom trop connu ne peut-être qu'un embarras pour les faussaires ; ajoutez qu'un nom apostolique, pour Marcion, était si peu une autorité, qu'une œuvre lui devenait suspecte, semble-t-il, par cela seul qu'elle était signée d'un apôtre. [1] Il y avait donc tout à gagner et rien à perdre à effacer le nom de saint Luc.

La question d'authenticité n'avait d'ailleurs aux yeux de l'auteur des *Antithèses* qu'une importance très secondaire. Ce n'est pas parce qu'il est de tel ou tel auteur qu'un livre doit trouver place dans son canon, mais bien parce qu'il est fidèle au véritable esprit du christianisme, tel qu'il lui plaît de le définir. Or Marcion ne tenait qu'en médiocre estime le christianisme des Apôtres ; les hommes de la première génération chrétienne, en général, lui sont suspects comme entachés de

1. Saint Irénée. *Contra Hær.*, I. xxvii, 2 et III. xii, 12, t. vii, col. 688 et 906.

judaïsme. Avec quelle complaisance il leur oppose saint Paul, quand saint Paul les reprend, et accuse de faux apôtres d'altérer, par des opinions judaïques, l'Évangile de Jésus-Christ ! [1] avec qu'elle effusion ses disciples le remercient d'avoir rétabli la « règle » véritable que n'ont su conserver ni Pierre ni les autres « colonnes de l'apostolat ! [2] »

Qui désormais, oserait prétendre que le silence de Marcion sur nos textes évangéliques est une preuve qu'il ne les croyait pas authentiques ? Ne devait-il pas au contraire se sentir d'autant plus porté à les rejeter qu'il était moins possible de douter de leur provenance apostolique ? En sorte que son silence sur nos Évangiles et la réprobation même dont ils sont l'objet de sa part, loin de porter atteinte à leur autorité, fournissent à qui sait les comprendre une preuve nouvelle, non seulement de leur existence au milieu du second siècle, mais de la persuasion légitime où on

1. « Marcion nactus epistolam Pauli ad Galatas etiam ipsos Apostolos suggillantes, ut non recto pede incedentes ad veritatem Evangelii, simul et accusantis pseudoapostolos quosdam pervertentes Evangelium Christi, connititur ad destruendum, statum eorum Evangeliorum, quæ proprio et sub apostolorum nomime eduntur vel etiam apostolicorum, ut scilicet fidem, quam illis adimit, suo conferat. » TERTULLIEN. *Adv. Marc.* IV, 3, col. 364.

2. « Aiunt enim Marcionem non tam innovasse regulam separatione Legis et Evangelii, quam retro adulteratam recurasse. O Christe patientissime Domine ! qui tot annis interventionem prædicationis tuæ sustinuisti donec tibi scilicet Marcion subveniret. Nam et ipsum Petrum, cæterosque, columnas apostolatus, a Paulo reprehensos opponunt, quod non recto pede incederent ad Evangelii veritatem. » TERTULLIEN. *Adv. Marc.*, I, 20, col. 268.

était déjà qu'ils sont incontestablement l'œuvre des apôtres.

14. Le « Contre Celse » d'Origène. Celse était mort « depuis longtemps déjà [1] » lorsque Origène se décida, vers 249, à réfuter ses sophismes. De la vie de cet implacable ennemi des chrétiens, plus un souvenir. Il a vécu au « temps d'Hadrien (117-138) et au delà; [2] » et on peut conclure de ses paroles qu'il a visité la Phénicie et la Palestine ; [3] c'est tout.

Tellement inapperçue a passé, à Alexandrie, l'œuvre de celui qu'on a appelé le Voltaire [4] du second siècle qu'Origène plus que sexagénaire n'en a jamais encore entendu parler. C'est son ami Ambroise qui lui révèle l'existence du « *Discours véritable* » en lui proposant de le réfuter; et il ne semble pas qu'il ait jamais eu l'occasion de lire les autres écrits de Celse dont le titre revient plusieurs fois sous sa plume: deux livres contre les chrétiens, [5] plusieurs livres contre la magie et les magiciens [6] et un « second discours » [7] servant de complément au « *Discours véritable.* »

Réfuter Celse, mais à quoi bon ? « Jésus attaqué et calomnié garda le silence. Encore aujourd'hui on le calomnie et on l'attaque, et il se défend seulement par la vie et la conduite de ses vrais disciples, ce qui

1. *Cont. Cels.* Præf. 4, col. 647.
2. *Cont. Cels.* I, 8, col. 669.
3. *Cont. Cels.* VII, 8-9, col. 1432.
4. FREPPEL. *Origène.* 30e leçon, t. II, 251 suiv.
5. *Cont. Cels.* VI, 36, col. 1085.
6. *Cont. Cels.* I, 68, col. 787.
7. *Cont. Cels.* VIII, 76, col. 1632.

est la meilleure manière de confondre les accusateurs. [1] » Telle fut la première réponse d'Origène à la proposition de son ami. Celui-ci revint à la charge, et une fois de plus, « l'inspecteur des travaux, [2] » l'excitateur et le boute-en-train intellectuel de ce puissant génie, vint à bout de ses hésitations et de ses résistances.

Par condescendance pour le désir d'Ambroise ; pour raffermir au besoin les chrétiens vacillants, et surtout pour attirer les païens à la lumière de l'Évangile, Origène consentit, non sans répugnance, à se mesurer avec l'auteur du « *Discours véritable.* »

Mais, la lutte engagée, il la poussa à fond. Dans ses attaques Celse n'ayant suivi aucun ordre, — la passion n'en connaît guère, — sans ordre fut la défense. Suivre l'adversaire pied à pied, parer tous ses coups, démasquer tous ses sophismes, déjouer tous ses calculs, ruiner toutes ses raisons, tel fut le plan d'Origène.

Il l'obligeait à beaucoup citer. Heureuse obligation, à laquelle nous devons tout ce qui nous reste du *Discours véritable.* Rapprochées les unes des autres les citations qui remplissent les huit livres du *Contre Celse* constituent, pour ainsi dire, de ce pamphlet fameux une réduction fidèle. Quelle audace et quelle habileté dans l'attaque! L'heure n'est pas venue d'examiner les difficultés que Celse soulève contre l'Écriture et le Christianisme. Contentons-nous, pour le moment, de relever l'éclatant et irrécusable témoignage qu'il

1. *Cont. Cels.* Præf. 1 et 2, col. 641-644.
2. Ἐργοδιώκτης, c'est le titre qu'Origène donne à son ami.

rend, bien malgré lui sans doute, à l'authenticité de nos Évangiles.

15. La vie de Jésus d'après le « Discours véritable ». Un premier fait qui ressort avec une irrésistible évidence de la lecture des fragments de Celse, c'est que leur auteur connaît l'histoire évangélique jusque dans les moindres détails.

Parcourez attentivement les citations [1] du « *Discours véritable* » reproduites en appendice à la fin du présent volume. Patiemment recueillis dans l'œuvre d'Origène et rapprochés les uns des autres, ces extraits remettent sous vos yeux, authentique et presque complet, le tableau que traçait de la vie du fondateur du Christianisme, vers le milieu du second siècle, son plus mortel ennemi. Faites la part de l'ignorance et de la passion dans l'âme de ce païen haineux et brutal, laissez-lui toute la responsabilité de ses mensonges, toute la honte de son cynisme. Sous les formes mordantes ou grossières de son ironie que trouvez-vous ? L'Évangile. Sous l'entassement hideux de ses calomnies et de ses blasphèmes, que découvrez-vous ? La vie de Jésus.

1. On les trouvera réunies, par Théodore Keim, dans son *Celsus Wahres Wort*, alteste Streitschrift antiker weltanschauung gegen das Christenthum von Iahre 178, nach Christ, wiedergestelt, aus dem griechischem ubersetzt, untersucht und erlautert mit Lucian und Minucius Felix verglichen, Zurich 1873; — et par Aubé, dans son *Histoire des persécutions de l'Église* t. II, 1878, *Le Discours véritable de Celse, essai de restitution et de traduction*, p. 277-389.

Les récits inspirés de la vie du Sauveur, eussent-ils été perdus, rien qu'avec ces débris nous la reconstituerions tout entière. Pas un trait caractéristique de nos Évangiles qui ne s'y retrouve indiqué par une allusion ou souligné par une insulte.

Il y est parlé de la descendance de Jésus du premier homme et des anciens rois ; [1] de la venue du fils de Dieu dans le sein d'une femme ; [2] de sa naissance d'une mère vierge ; [3] de l'envoi de deux anges à Joseph, l'un pour lui annoncer la grossesse de Marie, l'autre pour lui commander de fuir ; [4] de l'adoration des Mages, de la fureur d'Hérode, du massacre des Innocents, [5] de la fuite en Égypte ; [6] du nom de Nazaréen sous lequel Jésus est connu. [7]

Il y est fait mention, de la descente du saint Esprit en forme d'oiseau sur le Sauveur baptisé et de l'audition d'une voix céleste qui le proclame Fils de Dieu ; [8] de l'intervention de Satan ; [9] du nombre, de la qualité et de la vocation des apôtres; [10] des miracles que Jésus opère : boiteux et aveugles guéris, pains multi-

1. *Cont. Cels.* II. 31, 32, col. 852: *Matth.* I, 1-17; *Luc*, III, 23-38.
2. *Cont. Cels.* VI, 73, col. 1407: *Luc*, I, 31.
3. *Cont. Cels.* I, 28, col. 713.
4. *Cont. Cels.* V, 52, col. 1261: *Matth.* I, 18-24; II, 13-15.
5. *Cont. Cels.* I, 58, col. 768: *Matth.* II, 1 suiv.
6. *Cont. Cels.* I, 66, col. 784: *Matth.* II, 14.
7. *Cont. Cels.* VII, 18, col. 1445: *Matth.* II, 23.
8. *Cont. Cels.* I, 41, col. 736, et II, 72, col. 1361: *Matth.* III, 13-17; *Marc*, I, 9-12; *Luc*, III, 21-22; *Jean*, I, 32-33.
9. *Cont. Cels.* VI, 42, col. 1360: *Matth.* IV, 1-12; *Marc*, I, 12-13; *Luc*, IV, 1-14.
10. *Cont. Cels.* I, 67. col. 786; I, 68, col. 788; II, 48, col. 869.

pliés, morts ressuscités ; [1] des prédictions qu'il fait : celle en particulier « que des imposteurs viendront en son nom » [2] et plus spécialement encore celle des circonstances de sa mort et de sa résurrection ; [3] des malédictions qu'il prononce contre les pharisiens ; [4] des paraboles qu'il propose : le lis, les oiseaux, la semence etc.; [5] des conseils qu'il donne, particulièrement touchant le support des injures ; [6] des sentences qu'il profère, notamment celle où il dit « qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux [7], » et celle où il enseigne que « nul ne peut servir deux maîtres ; [8] » l'issue enfin du ministère public du Sauveur, dont Celse relève l'apparent insuccès avec des accès de joie satanique. [9]

Mais c'est surtout pour la passion et la résurrection qu'abondent dans notre auteur les détails évangéliques. Il insiste sur la Cène et relève, à son point de vue, les conséquences de la double déclaration faite à l'avance de la trahison de Judas et du reniement de saint

1. *Cont. Cels.* I, 62, col. 774; II, 46, col. 868 : *Matth.* IX. 9; X, 3-5; IV, 18-20; *Marc*, I, 20; *Luc*, V, 27; *Act.*, I. 13.
2. *Cont. Cels.* II, 49, col. 873.
3. *Cont. Cels.* II, 9, col. 803; II, 12, col. 816; II, 23, col. 842; II, 24, col. 842-4; II, 17, 18, 34, 35, 36, 37, 39, 44, 55.
4. *Cont. Cels.* VII, 18, col. 1445.
5. *Cont. Cels.* VII, 18, col. 1445.
6. *Cont. Cels.* I, 76, col. 912.
7. *Cont. Cels.* VI, 16, col. 1313; *Matth.* XIX, 24.
8. *Cont. Cels.* VIII, 2, col. 1522.
9. *Cont. Cels.* II, 46, col. 868; II, 45, col. 868; II, 9, col. 803; II, 12, col. 816.

Pierre ; [1] il mentionne la retraite à Gethsémani, qu'il transforme en fuite honteuse, et la prière de l'agonie, où il ne veut voir que l'expression d'un sombre désespoir ; [2] il relève minutieusement toutes les particularités du supplice, la soif, le fiel et le vinaigre ; [3] il fait siens les sentiments féroces des Juifs défiant Jésus de se sauver lui-même ; [4] il plaisante avec un vers d'Homère sur le sang de la victime ruisselant le long de la croix ; [5] il parle des ténèbres qui cachent le ciel et du tremblement qui secoue la terre au moment où Jésus expire. [6] Le récit de la résurrection lui est si connu qu'il en entreprend une réfutation détaillée, méthodique, passionnée : il parle de la pierre ôtée par un ange ; [7] il triomphe quand il peut relever entre nos textes des variantes où il veut voir des contradictions ; [8] il mentionne les apparitions à Marie-Madeleine et aux disciples. [9]

Elle est complète ; elle est évidente ; elle est palpable l'identité de l'idée de la vie du Sauveur qui provoque les fureurs de Celse avec celle qui nous met en adoration après lecture de nos Évangiles. Quel témoignagne rendu à l'existence des récits sacrés que cette préoccupation incessante de les contester, de

1. *Cont. Cels.* II, 23, col. 842; II, 18, col. 833.
2. *Cont. Cels.* II, 24, col. 842-4.
3. *Cont. Cels.* II, 37, col. 857.
4. *Cont. Cels.* II, 35, col. 856 ; II, 39, col. 860.
5. *Cont. Cels.* II, 36, col. 857.
6. *Cont. Cels.* II, 55, col. 884-5.
7. *Cont. Cels.* V, 52, col. 1261.
8. *Cont. Cels.* V, 52, col. 1261 ; V, 56, 1270.
9. *Cont. Cels.* II, 59, 60, 61, col. 889, suiv.

les déformer pour les rendre, si possible, ridicules et vils ! Oui, assurément elle était dès lors fixée jusque dans les moindres détails, cette réprésentation idéale, cette image de la vie de Jésus que nous appelons l'Évangile; si irrévocablement fixée que notre furieux adversaire se consume sous nos yeux en efforts superflus pour en modifier les contours. Rage impuissante ! Ses blasphèmes sont des arguments ; plus il insulte, plus il affirme ; et ses ricanements deviennent des preuves ; ses grossièretés ne font que mieux ressortir la divine beauté des traits qui les provoquent, et ses sarcasmes sont un hommage à l'authenticité des faits qui en sont l'objet.

16. **Celse connaît des textes Évangéliques.** Elle avait donc déjà reçu, au temps de notre imposteur, sa forme définitive, la biographie du Sauveur. Ensemble et détails, tout est irrévocablement fixé dans l'exposé de la vie de Jésus. C'est ferme comme la vérité et solide comme la foi.

D'où procède, dès cette époque, l'inébranlable solidité des cadres du saint Évangile ? des données de la Tradition ou de l'appui de l'Écriture ? De l'un et de l'autre tout à la fois.

Tout entier l'Évangile vit dans les âmes, protégé contre toute altération par l'incessant contrôle de la tradition chrétienne ; c'est le moins qu'on puisse dire pour rendre compte de l'impuissance où on est déjà au milieu du second siècle, d'en déplacer les limites ou d'en modifier l'ordonnance. Et cela seul suffirait à établir avec une absolue certitude qu'il n'y avait plus

alors, et depuis longtemps, de place possible pour l'élaboration de la légende évangélique.

Tout entier l'Évangile se lit dans des textes dont les chrétiens vénèrent l'autorité apostolique. Il est écrit. Nous pourrions déjà le conclure de la conformité parfaite des détails les plus minutieux relevés par Celse avec les détails correspondants de nos Évangiles canoniques. Une simple conversation, même prolongée, même répétée avec les dépositaires de la tradition chrétienne aurait-elle suffi à graver dans la mémoire de cet ennemi des chrétiens des circonstances aussi secondaires que celles qu'il relève avec tant de passion à propos de la généalogie, de la naissance, des miracles, des discours, des prophéties, des souffrances et de la résurrection du fondateur du Christianisme?

Mais nous avons mieux que ces conjectures. « O lumière et vérité! s'écrie ironiquement notre auteur faisant illusion aux miracles de Jésus-Christ — de sa bouche même et, en termes explicites, *comme vos propres livres en témoignent*, [1] il annonce que d'autres se présenteront à vous, usant des mêmes pouvoirs, qui ne seront que des scélérats et des imposteurs ; et il nomme un satan, artiste achevé en semblables prodiges. N'est-ce pas déclarer qu'ils n'ont rien de divin, mais que ce sont œuvres de causes impures? » Et ailleurs, s'exprimant par l'organe du juif qu'il met aux prises avec les chrétiens : « Sur votre Jésus, que de choses j'aurais à dire, et très vraies et très peu conformes à

1. *Cont. Cels.* II, 49, col. 873. καθὰ καὶ ὑμεῖς συγγεγράφατε.

celles que ses *disciples ont consignées par écrit*. Mais il me plaît de les passer sous silence. [1] » Comprenez-vous, dit Origène, pareille sottise : « soutenir que les disciples n'ont écrit ces choses [2] que pour trouver une excuse aux reproches qu'on fait à leur Maître ! [3] » Celse alléguait donc positivement des textes écrits.

De ces textes, dont à ses yeux l'autorité est nulle et l'intégrité plus que suspecte, l'authenticité n'est pas contestable; leur contenu sans doute ne mérite aucune confiance; leur histoire est inquiétante, car aux mains des chrétiens ils ont du subir bien des atteintes; n'importe, ils sont des « Disciples. » A quoi bon d'ailleurs en contester la provenance apostolique ? Celse professe pour les disciples un si superbe mépris. Les Évangiles sont des disciples ? il n'en sera que plus à l'aise pour les accuser de folie, d'absurdité et de mensonge.

En voyant avec quelle audace il les fausse et les altère, Origène serait tenté de croire qu'il ne les connaît pas, et il lui reproche de ne les avoir pas lus ; [4] comme il lui reproche de n'avoir pas lu Moïse. [5]

1. *Cont. Cels.* II, 13. col. 820. καὶ οὐ παραπλήσια τοῖς ὑπό τῶν μαθητῶν τῶν Ἰησοῦ γραφεῖσιν.

2. L'annonce que fait le Sauveur à la Cène, du scandale qu'à son sujet vont prendre tous ses disciples. *Matth.* XXVI, 31 : *Cont. Cels.* II, 15, col. 826.

3. *Cont. Cels.* II, 16, col. 826.

4. *Cont. Cels.* I, 62, col. 774, « Pour tous ceux qui ont eu en mains les Évangiles que Celse paraît n'avoir pas lus, il est clair ect. »

5. *Cont. Cels.* VII, 18, col. 1448 « Si Celse avait lu la loi de Moïse, etc. »

« Mais, il le fait dit M. Wallon, [1] sur le ton d'un critique qui accuse un auteur de légèreté dans ses citations. Il est trop clair, par Origène lui-même, que Celse a lu les Évangiles, bien qu'il ne garde point la lettre du texte sacré. Il les a lus et accuse même les chrétiens de les avoir altérés plusieurs fois : accusation justifiée par certains hérétiques comme Marcion, Valentin et Lucien, qui, pour Celse, étaient toujours des chrétiens ; mais Origène proteste qu'elle ne peut pas s'appliquer à d'autres. [2] Quant à Celse, il ne paraît pas suspecter lui-même ceux qu'il emploie, ni craindre que personne ébranle ses arguments en lui déniant cette base qu'il leur donne. Il y prend donc les faits dont il s'appuie ; il proteste qu'il n'a rien avancé contre les chrétiens qu'il n'ait pris « dans leurs Écritures ; » et il affirme qu'il n'a pas eu besoin d'autre témoin : « de telle sorte, dit-il, avec la joie du triomphe que vous vous égorgez de vos propres mains. [3] »

17. Les Évangiles de Celse sont les nôtres. C'est à nos textes canoniques qu'ont été empruntés les faits de l'histoire évangélique dont il est fait mention dans les fragments de Celse. Pour qui aura eu la patience de vérifier les références données ci-dessus l'évidence est faite. Il n'aura pas pu ne pas voir que, sans négliger saint Marc ni saint Luc dont il reproduit plusieurs dé-

1. Op. cit. p. 60.

2. *Cont. Cels.* II. 27, col. 848.

3. Ταῦτα μὲν οὖν ὑμῖν ἐκ τῶν ὑμετέρων συγγραμμάτων, ἐφ' οἷς οὐδενὸς ἄλλου μάρτυρος χρῄζομεν αὐτοὶ γὰρ ἑαυτοῖς περιπίπτετε. *Cont. Cels.* II, 74, col. 909.

tails caractéristiques, Celse s'est attaché de préférence à saint Matthieu dont la rédaction a le mérite de provoquer ses attaques les plus violentes. Il ne pourra douter que le pamphlétaire n'ait connu saint Jean quand il l'aura entendu faire de la génération éternelle du Christ et de la doctrine du Logos,[1] du miracle demandé au Sauveur dans le temple pour confondre l'incrédulité des Juifs,[2] et de la soif ardente du divin crucifié,[3] traits relatés uniquement dans notre quatrième Évangile — l'objet de ses plus impertinentes plaisanteries.

Celse, il est vrai, autant du moins que nous pouvons le voir dans Origène, s'abstenait de désigner nommément les auteurs des livres qu'il attaque. Mais si ces livres sont les nôtres, et les pires ennemis de notre foi se voient contraints de le reconnaître, qu'importe le silence sur le nom des évangélistes ? que prouve, dans la polémique de Celse contre nos livres sacrés, l'absence de toute désignation précise, sinon que « ces livres étaient déjà tellement reçus, qu'il pouvait ne pas les nommer sans laisser la moindre équivoque sur l'objet de ses attaques, car il est également impossible ou que ces livres aient été sans nom, puisqu'ils sont distincts et qu'il les oppose l'un à l'autre, ou qu'ayant des noms, ils les aient depuis

1. *Cont. Cels.* II, 31, col. 852. « Vous avez, dit-il, par un raffinement de subtilité, identifié le Fils de Dieu avec le pur Logos divin ». Σοφιζομένοι ἐν τῷ λέγειν τὸν υἱον τοῦ θεοῦ εἶναι αὐτολόγον.

2. *Cont. Cels.* I, 67, col. 786: *Jean*, X, 24.

3. *Cont. Cels.* II, 37, col. 857: *Jean*, XIX, 28-30.

échangés contre d'autres ; et c'était des noms de disciples, il le dit.

« Pour que Celse ait pu parler avec cette entière assurance, pour qu'il ait pu se vanter d'accabler les Chrétiens par les livres mêmes des disciples de Jésus-Christ, il fallait donc non seulement qu'il crût à l'origine de ces livres, mais que cette origine fut dès lors tellement incontestable, qu'on n'ait pas la ressource de décliner son objection en la rejetant.

« Or qu'on le remarque bien, les choses qu'il y attaque sont précisément celles où le merveilleux est le plus intimement lié aux faits, celles où l'on aurait le plus besoin de recourir au mythe pour échapper au miracle : l'incarnation, les Mages, la fuite en Égypte, le baptême, les guérisons de malades, la résurrection. Toutes ces choses étaient donc fixées par écrit, au temps de Celse, c'est-à-dire vers le milieu du second siècle, et contenues en des livres qu'il rapportait lui-même aux disciples de Jésus, et dont personne n'avait ni le moyen ni même la pensée de signaler la nouveauté.

« C'en est assez, pour qu'en raison de ce seul argument on ait le droit d'établir que les Évangiles n'ont pas pu être supposés, non plus seulement vers la fin, mais même vers les commencements du second siècle ; et ainsi le témoignage des païens vient sanctionner les témoignages tirés des hérétiques tout aussi bien que des premiers Pères. » Wallon.

Les Harmonies du second siècle. Mais nous avons mieux que de simples citations pour établir, au mi-

lieu du second siècle et au delà, l'existence de nos textes canoniques.

Il n'est pas un seul de nos lecteurs qui ne connaisse la raison d'être et le contenu du genre de composition désigné par les noms de *Concorde* ou d'*Harmonie des Évangiles*. Fondre nos quatre récits évangéliques en un seul récit qui les utilise et les harmonise en les expliquant et les complétant les uns par les autres, de façon à reconstituer une vie de Jésus où tous les détails des textes sacrés trouvent une place, et la place qui leur convient ; — c'est le sens du mot et le but de l'œuvre. [1]

Or déjà avant la fin du troisième quart du second siècle, vers l'an 170, deux écrivains ecclésiastiques, Théophile et Tatien, avaient entrepris presque en même temps de publier des *Harmonies*.

Théophile, évêque d'Antioche depuis 168, un des plus brillants défenseurs de la foi au second siècle, « docteur très fécond, catéchiste de grand talent, polémiste habile, » sentit de bonne heure les services que pourrait rendre à la communauté chrétienne et spécialement aux apologistes une concordance évangélique. En publier une, fut, une fois promu à l'épiscopat, un de ses plus pressants soucis. Il est probable qu'il avait entrepris de faire son *Harmonie* avant la publi-

1. Un travail de ce genre permet de mieux saisir l'ensemble et le détail de la vie du Sauveur, d'éviter les répétitions dans l'exposé de ses enseignements et de ses œuvres, et de faire tomber les difficultés que l'on tire des contradictions prétendues du saint Évangile. On comprend dès lors qu'on l'ait entrepris de bonne heure et repris souvent.

cation de la spirituelle apologie qu'il adressa à *Autolycus* en 181, — soit au début de ses fonctions épiscopales, soit même auparavant, et dans un intérêt tout pratique pour son Église.

Tatien, assyrien d'origine, d'abord disciple de Saint Justin puis adonné au gnosticisme, dut sa célébrité qui fut grande, surtout à des travaux scripturaires, dont le plus fameux est incontestablement celui que lui-même intitula le *Diatessaron* ou l'Évangile *formé des quatre*. Il n'est pas croyable que Tatien ait fait paraître avant la mort de Saint Justin, 163, son écrit apologétique intitulé *Discours contre les Grecs*; mais il est très vraisemblable qu'il avait entrepris peut-être même achevé, le *Diatessaron* du vivant de son maître.

L'harmonie de Théophile est malheureusement perdue, mais nous tenons de Saint Jerôme qu'elle était une « combinaison des quatre Évangiles en un seul tout. [1] » Il n'est d'ailleurs pas douteux que Théophile ait connu tous nos textes canoniques, y compris celui de saint Jean, puisque ce dernier se trouve expressément mentionné à la suite des autres dans *l'Apologie a Autolycus*. « C'est ce que nous enseignent, dit-il, les saints Écrits et tous les hommes remplis de l'Esprit, d'entre lesquels Jean dit : Au commencement était le Logos et le Logos était avec Dieu... Et le Logos était Dieu; toutes choses ont été faites par lui, et sans lui rien n'a été fait. [2] »

1. Theophilus... qui quatuor evangelistarum in unum opus compingens ingenii sui nobis monimenta reliquit, hæc super hanc parabolam— de æconomo infideli— in suis commentariis locutus est. » S. Hieronymus *Epist. 121, ad Algasiam*, quæst. 5. Migne, t. 22, col. 1020.

2. *Apologia ad Autol.* II, 22.

Le titre seul de l'harmonie de Tatien prouve que son auteur connaissait et comprenait nos quatre Évangiles. Il connaissait sûrement saint Jean, comme le prouvent les citations indubitables [1] de notre quatrième Évangile qui se lisent même dans le *Discours aux Gentils*, écrit cependant après que l'auteur eût abandonné les enseignements de Justin pour adopter les aberrations de la gnose. Il est donc bien certain que son harmonie, quoiqu'elle défigurât ça et là des détails, contenait, comme celle de Théophile, l'Évangile de Jean. On aurait déjà pu le conclure avec une entière certitude des données si précises de l'évêque jacobite Bar-Salibi de qui nous tenons que le *Diatessaron* de Tatien, « celui-là même, dit-il, qui a été commenté par saint Éphrem et qu'il faut bien se garder de confondre avec le *Diatessaron* d'Ammomius, débutait par ces mots : « Au commencement était le Verbe ». On n'en peut plus douter depuis la publication des traductions latines, [2] arabe [3] et arménienne [4] de l'original grec ou sy-

1. *Joan.* I, 3, 5.

2. Les *Evangelicæ harmoniæ*, dans Migne, Patrol. latine, t. 68, col. 255-358, sont bien réellement, pour le fond, une version latine de l'œuvre de Tatien, bien que faussement attribuées par les Bénédictins à Ammonius d'Alexandrie.

3. Version ancienne et complète, publiée par A. Ciasca : *Tatiani Evangeliorum harmoniæ arabice, nunc primum ex duplici codice edidit et translatione latina donavit*, A. Ciasca, Rome, 1888.

4. Version incomplète, publiée par les Pères Méchitaristes de Venise, d'abord en Arménien avec le commentaire qu'en a fait saint Éphrem qui suit pas à pas le *Diatessaron* en le citant en partie, 1836; puis dans une traduction latine sous le titre de *Evangelii concordantis expositio facta a S. Ephræmo, in latinum transla-*

riaque, heureusement retrouvées de nos jours et qui, de fait, commencent par le prologue de saint Jean.

De quel poids doit être dans le procès que nous instruisons l'existence, incontestable, dès le milieu du second siècle, d'œuvres comme les *Harmonies* de Tatien et de Théophile, le lecteur s'en est sûrement rendu compte. Qu'il nous soit permis seulement de lui faire remarquer que l'entreprise dont elles témoignent nous fait nécessairement remonter à une époque où les quatre Évangiles existaient déjà en un corps d'ouvrage, sous la forme d'un tout compact et achevé, et où la variété de leurs récits, qui semble se changer quelquefois en une différence réelle, avait fait naître le désir et le besoin de les combiner en un ensemble harmonieux, pour en composer une unité supérieure. Or puisque ces deux essais appartiennent aux premières années de la seconde moitié du deuxième siècle, il faut logiquement en conclure que les quatre Évangiles étaient couramment employés, et, par cela même, généralement connus et adoptés, à une époque bien plus reculée. [1]

ta. J. B. Aucher et G. Mœsinger, in-8°, Venise, 1826. Voir. SMITH, *Dictionary of christian Biography*, t. IV, 1887. p. 783-804.

1. Voir TISCHENDORF, *De la date de nos Évangiles*, 2e édit. 1866. p. 74-79.

CHAPITRE IV

NOS PREMIERS TÉMOINS

1. Les Pères apostoliques. L'usage a réservé le glorieux qualificatif d'apostoliques [1] à ce groupe de Pères, c'est-à-dire, d'écrivains ecclésiastiques, qui, après avoir été disciples des apôtres ou du moins leurs contemporains, leur ont succédé immédiatement dans le

1. Qui dit apostolique dit évidemment en rapport avec les Apôtres. Mais un homme d'Église peut être en rapport avec les Apôtres de bien des façons : au point de vue moral, en imitant leurs vertus; au point de vue intellectuel, en se montrant leur disciple fidèle; au point de vue ministériel, en recevant d'eux sa mission; au point de vue historique, en vivant avec eux. Imitateur, disciple, collaborateur, contemporain et compagnon des Apôtres, voilà l'homme apostolique; ajoutons la qualité d'écrivain et nous aurons le Père apostolique. Une étude complète sur les Pères apostoliques comporterait donc, après des recherches préalables sur le nombre, la fécondité et les mérites des écrivains ecclésiastiques qui ont reçu ce titre glorieux, l'étude des rapports historiques, doctrinaux, ministériels et moraux, qu'ils eurent avec les Apôtres. Bien qu'il ait vieilli et soit aujourd'hui en retard, le beau travail de Mgr Freppel sur les *Pères apostoliques et leur époque*, cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne pendant l'année 1857-1858, mérite encore d'être lu. Le meilleur éditeur catholique des Pères apostoliques est le professeur de Tubingue, Franc. Xaverius Funck: *Opera Patrum Apostolicorum*. Tubingæ, in libraria Henrici Laupp. 2 vol. in-8°, editio nova, 1887.

ministère de la parole et dans le gouvernement de l'Église.

Leur nombre n'est pas grand. Six noms à peine : Barnabé, Clément, Hermas, Polycarpe, Ignace, Papias. Composés vers la fin du premier siècle et dans la première moitié du deuxième, les écrits de ces hommes vénérables — en tout une vingtaine de compositions généralement fort courtes dont plusieurs anonymes : telles *l'Épître à Diognète* et la *Doctrine des douze Apôtres* — viennent prendre place entre la clôture des Écritures canoniques et le commencement des apologies. Ils forment, par conséquent, le premier anneau de la chaîne patrologique et peuvent être envisagés comme les monuments les plus anciens de la littérature chrétienne, en dehors des livres inspirés. Les Pères apostoliques se rattachent donc, par un lien direct, aux apôtres dont ils prolongent le ministère. Leur parole est l'écho de cette grande prédication qui est venue réveiller le monde du sommeil profond où l'erreur avait plongé les intelligences. Ils ont vu naître nos Évangiles. Les auteurs des textes sacrés furent ou leurs Maîtres comme Matthieu et Jean, ou leurs compagnons comme Marc et Luc. Qui, mieux que ces disciples fidèles, ces compagnons dévoués ou ces héritiers immédiats des Évangélistes, aurait pu nous raconter avec compétence, la genèse et l'apparition des Évangiles ? Ont-ils jugé à propos de nous instruire sur ce point ? C'est ce qu'il nous importe d'élucider avant tout. Consultons-les, ils sont nos Maîtres ; parcourons pieusement leurs œuvres.

Pour mettre un peu d'ordre dans l'enquête que

nous allons ouvrir, nous aurons soin de tenir compte du groupement naturel des Pères apostoliques et de consulter successivement, les Romains, les Alexandrins et les Asiatiques.

2. **Témoignages romains.** La collection des Pères apostoliques ne contient que deux documents d'origine incontestablement romaine, la « lettre » dite de saint Clément et le « Pasteur » d'Hermas.

Le premier est un acte pontifical, le second, un roman mystique.

L'acte a été sûrement rédigé par saint Clément, l'un des premiers successeurs de saint Pierre ; le roman est d'un chrétien du nom d'Hermas. [1]

La « lettre » fait entendre aux Corinthiens divisés le rappel de l'Église romaine à la concorde dans la charité ; le « Pasteur » propose à tous les fidèles une explication très imagée de la doctrine chrétienne.

L'une et l'autre, dès leur apparition, jouissent d'un crédit presque illimité : on les lit publiquement dans l'assemblée des fidèles, et les faits ne manquent pas qui permettent de supposer que la foi à leur inspiration n'était pas rare, au second siècle, en Orient surtout.

1. L'auteur et la date de l'écrit intitulé Ποιμήν « Le Pasteur » sont indiqués par le canon de Muratori : « Pastorem nuperrime, temporibus nostris in urbe Roma Hermas conscripsit, sedente in cathedra urbis Romæ ecclesiæ Pio episcopo patre ejus : et ideo legi eum quidem oportet sed publicari..., in ecclesia populo non potest. » Or Pie Ier fut évêque de Rome de 140 à 155.

2. **La «prima Clementis».** Le prestige exceptionnel de la lettre de saint Clément s'explique aisément, d'abord par son antiquité même : c'est le premier connu des écrits non canoniques, peut-être de 68, probablement de 96 ; puis par son contenu : « monument insigne, dit M. Renan, de la sagesse pratique de l'Église de Rome, de sa politique profonde, de son esprit de gouvernement ; [1] » — enfin par l'autorité du pontife qui l'a rédigée : incontestablement « le plus grand des successeurs de saint Pierre dans les deux premiers siècles. [2] »

Si vous l'avez lue, avec la préoccupation de découvrir la pensée de son auteur sur nos Évangiles, vous n'avez pas pu ne pas remarquer qu'il use assez souvent d'expressions évangéliques [3] et qu'il rapporte volontiers les paroles de Jésus-Christ.

« Surtout, dit-il, conservez religieusement le souvenir des *paroles* qu'a prononcées le Seigneur Jésus pour nous recommander la modération et la grandeur d'âme. Car il a dit : soyez miséricordieux pour qu'on vous fasse miséricorde ; pardonnez pour qu'il vous soit pardonné ; comme vous aurez fait, il vous sera fait ; comme vous donnerez, vous recevrez : comme vous jugerez, vous serez jugés ; on en usera envers vous comme vous en userez envers les autres ; et la mesu-

1. *Les Évangiles*, p. 330.

2. Paul Allard, *Hist. des persécutions*, I, p. 118.

3. Funck a relevé jusqu'à 24 passages où il est aisé de découvrir au moins des allusions aux idées et aux expressions de l'Évangile. Sur ces 24, 10 font penser à saint Matthieu, 3 à saint Marc, 4 à saint Luc, et 7 à saint Jean.

re dont vous vous serez servis à l'égard du prochain sera votre mesure. [1] »

Et ailleurs : « Souvenez-vous des *paroles* de Jésus Notre-Seigneur, car il a dit : Malheur à cet homme ! il vaudrait mieux pour lui n'être pas né que de scandaliser un de mes élus ; il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît au col une meule et qu'on le jetât dans la mer que s'il scandalisait un de mes élus. [2] »

D'où viennent à notre auteur et les paroles qu'il rapporte et les idées qu'il rappelle ? sont-elles entrées chez lui par les yeux ou par les oreilles ? Idées et paroles évangéliques sont-elles, sous sa plume, des emprunts faits à un texte ou des souvenirs reçus de la tradition ?

Il est au moins une chose que l'auteur oublie complètement : les références. Pas une seule fois il ne mentionne l'Évangile. Il le cite peut-être souvent, mais il n'y renvoie sûrement jamais.

Le cite-il ? — textuellement, avec la préoccupation de reproduire, d'un livre qu'il a sous les yeux, un extrait mathématiquement fidèle, certainement non. S'il cite, c'est de mémoire, et sans aucun scrupule d'exactitude verbale. Connaissez-vous d'ailleurs un seul ancien qu'ait effleuré un pareil scrupule ? Pardonneriez-vous même à un moderne de s'y montrer sensible jusque dans sa correspondance ? Or Clément est un ancien et il écrit une lettre, il ne faut pas l'oublier.

1. I *Clem.*, XIII : MATTH., V, 7 ; VI, 14 ; VII, 1-2, 12 ; cf. LUC, VI, 31, 37, 38 ; MARC, VI, 24-25.

2. I *Clem.*, XLVI : MATTH., XXVI, 24 ; XVIII, 6 ; cf. MARC, IX, 42 ; LUC, XVII, 2.

Mais, sans être textuelles, des citations peuvent être réelles. Il est des emprunts d'idées comme il en est de mots, et on peut s'inspirer d'un texte sans le transcrire. Ainsi fait Clément.

Qu'il existe un Évangile écrit, connu de ses lecteurs au moment où il prend la plume, on pourrait le conjecturer rien que de ce détail incontestable qu' « il fait allusion à la parole évangélique touchant le joug du Seigneur, de la même façon qu'un prédicateur s'inspirant d'un texte familier à son auditoire » ; on n'en saurait guère douter quand on l'a vu, en un autre endroit, reproduire un passage d'Isaïe en s'écartant des Septante et en se conformant à la leçon donnée par saint Matthieu et saint Marc ; on en est sûr quand on l'a entendu citer les paroles du Maître rapportées plus haut. Rien de plus aisé que de les retrouver dans nos trois synoptiques. « Ce sont, dit M. Loisy, de simples combinaisons de textes pris, à ce qu'il semble, en divers endroits des trois premiers Évangiles et principalement de saint Matthieu avec des modifications qui s'expliquent, comme en général chez les anciens Pères, par cette raison que les citations sont faites de mémoire et sans aucun scrupule d'exactitude. Saint Irénée, Théophile d'Antioche ne se montrent pas plus minutieux, et si l'on reconnaît sans difficulté que ces écrivains n'admettent pas d'autres Évangiles que les nôtres, on n'a pas le droit d'être plus exigeant à l'égard des Pères aspotoliques. Du moment qu'un texte allégué comme parole du Seigneur se retrouve, avec quelques variantes d'expression, dans nos Évangiles canoniques, il est contraire

aux principes d'une critique sérieuse de supposer que les auteurs anciens citent textuellement en ces endroits des Évangiles qui se sont perdus. [1] »

L'auteur de la lettre à l'Église de Corinthe a donc eu sous les yeux le texte des synoptiques. Connaissait-il déjà le quatrième Évangile ? Nous l'ignorons. Jean a composé son Évangile en Asie dans les dernières années du premier siècle. Or nous sommes en 96 et à Rome ; dès lors quoi d'étonnant que Clément garde sur l'œuvre de l'apôtre un silence absolu ? Il peut en ignorer l'existence, et s'il la connaît, rien ne l'oblige ni ne l'engage à s'en servir. De fait il n'en dit rien. Les quelques rapprochements [2] qui ont été faits entre la lettre romaine et l'Évangile johannique « ne permettent pas de conclure à un emprunt direct. » Cependant, « les rapports d'idées et d'expression entre les deux écrits n'en sont pas moins à noter ; car ils tendent à établir que le fond doctrinal du dernier Évangile appartenait en grande partie à l'enseignement commun des Apôtres. [3] »

4. **Le Pasteur d'Hermas.** Moins explicite encore est le témoignage rendu par Hermas à l'authenticité de nos Évangiles ; moins évidentes sont dans son œuvre les allusions aux scènes évangéliques ; moins fréquentes et moins formelles les citations des paroles du Maître.

1. Loisy, *Histoire du canon du N. T.*, p, 15; Zahn, *Geschichte der Neutestamentlichen kanons*, I, 916.

2. I *Clem.*, 43 : Jean xvii, 3 ; I *Clem.*, 60 : Jean, xvii, 17 ; I *Clem.*, 48: Jean, x, 9.

3. Loisy, *loc. cit.*

Et la raison en est que pas plus que l'*Épître* de Clément le *Pasteur* d'Hermas n'est et ne peut être, à aucun degré, un traité d'Écriture Sainte. C'est une rêverie mystique, rien de plus. L'ange dont Hermas reçoit les confidences n'a point à lui citer saint Matthieu ni saint Luc. Mais, observe M. Wallon, si la forme de l'ouvrage exclut les citations formelles, l'esprit en est trop chrétien pour qu'on n'y rencontre pas la trace des Évangiles. [1] On y trouve en effet, sous les formes consacrées par l'Évangile, des avertissements aux orgueilleux « qui aiment les premières place ; [2] » des menaces aux infidèles : « Malheur à ces hommes de doute qui entendent la parole et la méprisent ; il vaudrait mieux pour eux qu'ils ne fussent pas nés. [3] »

On y trouve, en des termes plus ou moins rapprochés du texte sacré, des préceptes de diverses sortes : ce qui est dit en saint Matthieu de la répudiation de la femme coupable et du célibat du mari qui l'a renvoyée ; [4] être chaste jusque dans la pensée ; [5] donner simplement à tous les pauvres. [6]

1. Funch relève dans le Pasteur 40 passages évangéliques reproduits ou visés par Hermas. Onze citations sont textuelles ou à peu près ; l'auteur revient souvent sur les mêmes allusions et répète plusieurs fois les mêmes citations. Les 40 passages visés appartiennent 24 à saint Matthieu, 4 à saint Marc, 5 à saint Luc, et 7 à saint Jean.

2. *Vis.*, III, 9 : LUC, XIV, 7.

3. *Vis.*, IV, 2 : MATTH., XXVI, 24.

4. *Mand.*, IV, 1 : LUC, XVI, 18.

5. *Mand.*, IV, 1 : MATTH., V, 28,

6. *Mand.*, II : MATTH., V, 2 ; LUC, VI, 30.

Il rappelle qu'il faut être comme les enfants pour entrer dans le royaume de Dieu ; [1] que les enfants sont honorés de Dieu et au premier rang ; que le Seigneur reniera quiconque aura renié son Fils ; [2] que le Père lui a donné tout pouvoir ; qu'il faut croire les apôtres qu'il a envoyés prêcher par tout l'univers ; [3] que Jésus-Christ est la porte par où l'on arrive à Dieu. [4]

Ajoutez des allusions à ceux qui, avec tous leurs biens, resteront dehors, à l'arbre qui couvre toute la terre, à la parabole du semeur. [5]

Hermas a lu nos synoptiques, ce n'est pas douteux. Connaît-il le quatrième Évangile ?

Aucun des passages du Pasteur qui ont avec saint Jean des affinités incontestables ne contient une citation formelle ; tous sont peut-être inspirés par l'écrit johannique, mais aucun ne le reproduit. Le reste, nous l'ignorons.

5. **La « Secunda Clementis ».** L'auteur inconnu [6] de la très ancienne homélie insérée dans la collection des Pères apostoliques, sous le titre de « *seconde Épître de saint Clément* », fournit, à qui sait le comprendre, de

1. *Simil.*, IX, 29 : MATTH., XVIII, 3.
2. *Vis.*, II, 2 : MATTH., X, 32.
3. *Simil.*, V, 6 : IX, 25 : MATTH., XXVIII, 18-19.
4. *Simil.*, IX, 12 : JOAN., X, 7 ; XIV, 6.
5. *Simil.*, III, 9 : LUC, XIII, 24 ; — *Simil.*, VIII, 3 : MATTH., XIII, 31-32 ; LUC, XIII, 19-20. — *Simil.*, IX, 21 : MATTH., XIII, 15. WALLON, *op. cit.* p. 24-25.
6. Probablement un Romain — opinion commune, — peut-être un Corinthien, au dire de Zahn.

très utiles renseignements sur les sources évangéliques auquels pouvaient recourir les chrétiens de Rome dans le premier quart du second siècle.

Il est d'abord de toute évidence que notre auteur connaît des sources écrites : « Et voilà qu'une autre *écriture* dit : Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs. [1] »

Il n'est pas douteux que parmi les sources où il a puisé, se trouvent les synoptiques. Plus de quarante fois, il reproduit des idées familières à nos trois premiers Évangiles, [2] et sept fois au moins il fait à Matthieu et à Luc des emprunts manifestes. [3]

Il est possible que la formule si remarquée : « Le Christ qui était d'abord esprit s'est fait chair, [4] » ait été empruntée à saint Jean, mais ce n'est pas sûr. Le mot johannique : « le Verbe » fait défaut : « là encore il peut y avoir communauté de doctrine sans rapport de dépendance au point de vue littéraire. [5] »

Le mot Évangile se prend encore couramment dans le sens large de souvenir et de prédication de la « bonne

1. II[a] *Clem.*, II, 4 : MATTH., 13 ; LUC, V, 32. Une *autre* écriture : l'auteur qui parle ainsi vient de citer textuellement Isaïe, LI. 1 ; l'écriture qu'il allègue en second lieu a donc à ses yeux l'autorité d'un texte inspiré comme la première.

2. S. MATTHIEU, 18 fois ; S. MARC, 5 ; S. LUC, 12 ; S. JEAN, 1 ; total : 45.

3. II *Clem.*, 2 : MATTH., IX, 13 ; II *Clem.*, 3 : MATTH, X, 32 ; II *Clém.*, 4 : MATTH., VII, 21 ; II *Clém.*, 6 : LUC, XVI, 13 : II *Clem*, 6 : MATTH., XVI, 26 ; II *Clem.*, 9 : MATTH., XII, 50 ; II *Clem.*, 13 : LUC, XI, 32 ; cf. MATTH., V, 44.

4. Χριστός... ὢν μὲν τὸ πρῶτον πνεῦμα ἐγένετο σὰρξ. II *Clem.*, 9 : JOAN., I, 14.

5. LOISY, *loc. cit.*, p. 21.

nouvelle » : car le passage où il figure, paraît emprunté, du moins en partie, à la tradition orale : « Le Seigneur dit *dans l'Évangile :* si vous n'observez le moindre, qui vous donnera le plus? Car je vous dis que celui qui est fidèle dans les moindres choses est fidèle aussi dans les grandes. [1] »

L'auteur fait des emprunts fréquents à la tradition orale ou écrite qu'il interprète, semble-t-il, assez librement. Un exemple : « Le Seigneur dit : Vous serez comme des agneaux au milieu des loups, et Pierre lui répondit : Qu'arrivera-t-il si les loups dévorent les agneaux ? Jésus dit à Pierre : après leur mort, les agneaux n'ont plus à craindre les loups. Ne craignez donc pas ceux qui vous tuent, et qui après cela ne peuvent plus rien faire ; mais craignez celui qui, après votre mort, a pouvoir sur l'âme et sur le corps pour les jeter au feu de la géhenne. [2] » L'idée exprimée est identique à celle des Évangiles canoniques, [3] mais la mise en scène est différente. Où a-t-il trouvé cette dernière, dans son imagination, dans la tradition, ou dans un Évangile non canonique ?

Il a sûrement puisé à des sources non officielles, dont quelques-unes assez mystérieuses, témoin le passage suivant : « Le Seigneur interrogé par quel-

1. La seconde partie de ce passage se trouve dans saint Luc, XVI, 10; la première est citée par saint Irénée comme parole évangélique : « Et ideo Dominus dicebat ingratis existentibus in eum : si in modico fideles non fuistis, quod magnum est quis dabit vobis? » *Cont. Hær.*, II, 34. Migne, 7, col., 836. RESCH, *Agrapha*, p, 38, 143.

2. II *Clém.*, 5.

3. MATTH., X, 16, 28; LUC, X, 3; XII, 4.

qu'un sur le temps où viendrait son règne, dit : Quand deux seront un, et ce qui est dehors comme ce qui est dedans, et le mâle avec la femelle, n'étant ni mâle ni femelle..... quand vous ferez cela, le royaume de mon Père viendra. [1] » L'Évangile des Égyptiens [2] exprime en termes différents une pensée semblable. Par quelle voie cette pensée est-elle parvenue à l'auteur de l'Évangile et à l'auteur de la lettre ? dépendent-ils l'un de l'autre ou ont-ils puisé à une source commune ? Les savants font des hypothèses, mais l'histoire s'obstine à garder ses secrets. [3]

6. **Les Lettres de saint Ignace.** L'expression émue des sentiments de reconnaissance et de dévouement qu'inspirent au cœur d'un martyr les marques de respect qu'il reçoit de ses frères ;

Les exhortations pressantes à la paix et à la concorde, d'un père qui voit ses enfants exposés au malheur de la division ;

Les suprêmes avertissements d'un témoin de la foi, qui dénonce aux fidèles les agissements des hérétiques ;

Les instantes recommandations d'un vieil évêque qui voit dans le respect de la hiérarchie le salut et la force de l'Église ;

1. II *Clem.*, 12.

2. Dans un fragment cité par Clément d'Alexandrie. *Strom.*, III, 6. Migne, P.G., t. 8, col. 1149. « Jusques à quand, Seigneur, demande Salomé, la mort régnera-t-elle? » Et le Seigneur de répondre : « Tant que vous autres femmes enfanterez, etc. »

3. ZAHN, *op. cit.*, I, 172 suiv. et 940-941. RESCH, *Agrapha*, 195-204.

Les saints transports enfin d'une âme héroïque à la pensée du martyre qui doit la mettre en possession du Christ son amour ;

Voilà ce que vous trouverez dans les sept lettres de saint Ignace aux Ephésiens, aux Magnésiens, aux Tralliens, aux Romains, aux Philadelphiens, aux Smyrniotes et à Polycarpe. [1]

« La foi la plus vive, dit M. Renan, l'ardente soif de la mort n'ont jamais inspiré d'accents aussi passionnés. [2] » L'antiquité chrétienne n'a rien de plus pathétique.

1. L'authenticité de ces lettres connues d'Eusèbe (H. E., III. 36) contestée par les protestants dans un intérêt de polémique, a été victorieusement démontrée par Funck, *Opera Patr. Apost.*, t. I, p. XLIX-LXXVIII. Elle a été défendue par des critiques de diverses communions : ZAHN, *Ignatius von Antiochien* (1873) et *Patr. Apost. Opera* (1876) ; LIGHTFOOT, *The Apostol. fathers*, p. II, *S. Ignatius, S. Polycarpus* (1885) ; DUCHESNE, *Les Origines chrétiennes*.

2. *Les Évangiles*, p. 489. « Dans des circonstances que nous ignorons, — dit M. Renan, résumant en quelques lignes d'après les lettres, ce qu'il appelle « l'incontestable dans l'histoire d'Ignace » — probablement à la suite de quelque mouvement populaire, Ignace fut arrêté, condamné à mort, et, comme il n'était pas citoyen romain, désigné pour être conduit à Rome et livré aux bêtes dans l'amphithéâtre. On choisissait pour cela les plus beaux hommes, dignes d'être montrés au peuple romain. Le voyage de ce généreux confesseur d'Antioche à Rome, le long des côtes d'Asie, de Macédoine et de Grèce, fut une sorte de triomphe. Les églises des villes où il touchait s'empressaient autour de lui, lui demandaient des conseils. Lui, de son côté, leur écrivait des épîtres pleines d'enseignements, auquel sa position analogue à celle de saint Paul, prisonnier de Jésus-Christ, donnait la plus haute autorité. A Smyrne, en particulier, Ignace

Il faut les lire. Elles expriment une des plus nobles âmes qui furent jamais; elles mettent en pleine lumière le grand rôle et la personnalité puissante du glorieux successeur de Pierre sur le siège épiscopal d'Antioche. Après les avoir lues, vous pourrez ignorer l'époque de son élection et le détail de son ministère, mais vous connaîtrez à fond ses idées et son cœur ; vous aurez vu se dérouler sous vos yeux l'admirable histoire de son long martyre, et vous devinerez sans peine combien saintement a dû vivre un homme qui a su si noblement mourir.

Successeur, peut-être immédiat, du chef des apôtres, disciple vraisemblablement de Pierre et de Paul, incontestablement une des plus pures et plus vives

se trouva en rapport avec toutes les églises de l'Asie. Polycarpe évêque de Smyrne, put le voir et garda de lui un profond souvenir. Ignace eut à cet endroit une correspondance étendue ; ses lettres étaient accueillies presque avec autant de respect que des écrits apostoliques. Entouré de courriers d'un caractère sacré qui allaient et venaient, il ressemblait plus à un personnage puissant qu'a un prisonnier ». *Les Évangiles*, 487-488.

C'est le 20 décembre 107 « qu'il obtint la grâce si ardemment désirée; mordu par la dent des bêtes, il devint le froment de Dieu. C'était pendant les *venationes* par lesquelles on solennisait les saturnales. » Rome célébra en l'an 107 avec une pompe inouïe le triomphe de Trajan vainqueur des Daces, 123 jours de fêtes. « Dix mille gladiateurs y périrent pour l'amusement du peuple romain ; onze mille bêtes féroces y furent tuées. Mais avant de les tuer, on leur jeta sans doute, selon l'usage, quelques condamnés. C'est ainsi que le 18 décembre, périrent deux compagnons d'Ignace, Zozime et Rufus. Deux jours après, vint le tour de l'évêque d'Antioche. » Paul ALLARD, *Hist. des Persécutions*, I, 172.

lumières de la seconde génération chrétienne, quel témoin pour nos Évangiles !

7. L'Évangile souvent mentionné. Le mot revient souvent sous sa plume.

« Je vous en conjure, écrit-il aux Philadelphiens, n'agissez pas en esprit de contention, mais selon la doctrine du Christ. Car j'ai entendu des gens qui disaient : Si je ne trouve pas (cela) dans les archives, dans l'*Évangile*, je ne crois pas. [1] Et comme je leur disais : C'est écrit ; ils me répondaient : C'est à prouver.

« Quant à moi, mes archives sont le Christ Jésus, mes archives immaculées sont sa croix, sa mort, sa résurrection et la foi qui vient de lui, d'où je veux tirer mon salut par vos prières.

« Les prêtres sont bons, mais meilleur est le pontife à qui a été confié le Saint des Saints, à qui seul ont été confiés les secrets de Dieu ; lui qui est la porte du Père, par laquelle entrent Abraham, Isaac, Jacob, les prophètes, les apôtres de l'Église, tout cela dans l'unité de Dieu.

« Cependant l'*Évangile* a quelque chose de particulier, la venue du Sauveur, notre Seigneur Jésus-Christ, sa passion et sa résurrection ; car les bien-aimés prophètes l'ont annoncé, mais l'*Évangile* est la

1. Ἐάν μὴ ἐν τοῖς ἀρχείοις εὕρω, ἐν τῷ εὐαγγελίῳ οὐ πιστεύω. *Ad Philad*, VIII, 2, FUNCK., I, 23. Funck relève dans les épîtres d'Ignace seize citations de nos Évangiles, dix de saint Matthieu, cinq de saint Jean, une de saint Luc.

perfection de l'incorruptibilité. Le tout ensemble est bon si vous croyez, avec la charité. [1] »

Et un peu plus haut s'adressant aux mêmes : « Mes frères, dit-il, l'amour que je vous porte me met hors de moi, et dans l'excès de mon bonheur, voilà que je vous rends forts, non pas moi certes, mais Jésus-Christ. Enchaîné par sa grâce, je sens augmenter ma crainte, je suis si loin d'être parfait.

« Mais vos prières suppléeront à la perfection qui me manque, j'obtiendrai par miséricorde le sort qui m'attend, recourant à l'*Évangile* comme (je ferais) au Christ corporellement présent et aux apôtres comme au presbyterium de l'Église.

«Aimons aussi les prophètes, parce qu'ils ont annoncé *l'Évangile*, qu'ils ont espéré dans le Christ, qu'ils l'ont attendu, et croyant en lui ont été sauvés. Unis à Jésus-Christ, saints, dignes d'admiration et d'amour, Jésus qui leur a rendu témoignage, les a inscrits pour l'*Évangile* de l'espérance commune. [2] »

Et ailleurs, mettant en garde les smyrniotes contre les embûches des hérétiques : « Sous le glaive, dit-il, on est près de Dieu ; au milieu des bêtes, on est avec Dieu ; pourvu que ce soit au nom de Jésus-Christ. Pour souffrir avec lui, j'endure tout, soutenu par celui qui s'est fait homme parfait.

« Quelques-uns le renient, ou plutôt sont reniés par lui, artisans de mort plus que de vérité ; insensés que n'ont pu convaincre ni les prophètes, ni la loi de Moïse,

1. *Ad Philad.*, VIII-IX.
2. *Ad Philad.*, V.

ni l'*Évangile* jusqu'à ce jour, ni les souffrances que nous endurons tous.

« Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, parce qu'ils ne connaissent pas que l'Eucharistie est la chair même de notre Sauveur Jésus-Christ qui a souffert pour nos péchés et que le Père, dans sa miséricorde, a ramené à la vie... Séparons-nous de tels hommes, c'est le devoir ; n'en parlons jamais, ni en public ni en particulier, mais attachons-nous aux prophètes, et surtout à l'*Évangile* où la passion se laisse voir et où la résurrection s'achève. [1] »

8. **Les trois sens du mot Évangile.** Patience, voici venir la lumière.

Évangile est un mot grec qui signifie « bonne nouvelle. »

Pour un chrétien, la grande, l'incomparable, l'unique « bonne nouvelle », c'est la venue du Sauveur du monde, et par conséquent pour lui, l'Évangile c'est, avant tout et par-dessus tout, le *fait* de la rédemption par Jésus-Christ.

Mais le fait de la rédemption par Jésus-Christ, en raison de son importance, n'a pu s'accomplir ni dans le silence, ni dans la nuit. Prédite par les prophètes, annoncée par les apôtres et prêchée par les prêtres, la « bonne nouvelle » a fait du bruit dans le monde ; et ce *bruit*, cette tradition, cet enseignement, a reçu, lui aussi, le nom d'Évangile.

Le bruit lui-même a donné naissance à des documents, l'enseignement a été fixé par l'écriture, la « bonne nouvelle » est entrée dans un *livre* ; et ce livre

a fini par s'appeler purement et simplement l'Évangile.

D'où il suit que, dans le langage chrétien, Évangile est tour à tour synonyme de rédemption, de tradition et de texte sacré.

Sous la plume de saint Ignace, le glorieux vocable revêt successivement chacune de ces trois significations complémentaires. Il connaît l'Évangile-texte : « J'ai entendu des gens qui disaient : si je ne trouve pas cela dans les *Archives*, dans l'Évangile, je ne crois pas. Et comme je leur disais : C'est *écrit*, ils me répondaient : C'est à prouver. »

Il connaît l'Évangile-tradition : Aimons les *prophètes*, parce qu'ils ont annoncé l'Évangile... Jésus les a inscrits pour l'Évangile de l'espérance commune... J'obtiendrai par miséricorde le sort qui m'attend recourant aux *apôtres* comme au *presbyterium* de l'Église, etc. »

Il connaît l'Évangile-rédemption : « Cependant l'Évangile a quelque chose de particulier : la *venue* du Sauveur, Notre Seigneur Jésus-Christ, sa passion et sa résurrection... Attachons-nous surtout à l'Évangile où la passion se laisse voir et où la résurrection s'achève. »

Dans l'esprit du saint, les trois idées se succèdent avec une rapidité étonnante ; texte, tradition et rédemption se tiennent, s'appellent et se complètent mutuellement. De l'Évangile écrit à l'Évangile oral et de l'Évangile oral à l'Évangile réel, pour son cœur ardent, l'ascension est irrésistible. Ne tentez pas de retenir aux archives cette âme tout illuminée par l'enseignement des apôtres, et tout embrasée par l'amour du divin crucifié. « Quant à moi, mes archives sont

le Christ Jésus, mes archives immaculées sont sa croix, sa mort, sa résurrection et la foi qui vient de lui ». Que parlez-vous de textes, même apostoliques, à qui a eu le bonheur d'entendre les apôtres ? Que d'autres les lisent ; lui, il se souvient. Que d'autres les discutent ; lui, corps et âme il s'élance éperdument vers Jésus, évangile réel, vivant, immortel.

« Mon amour dit-il, est crucifié, et il n'y a plus en moi d'ardeur pour la matière... Je suis le froment de Dieu : il faut que je sois moulu par la dent des bêtes pour que je sois trouvé pur pain du Christ... Nulle chose visible ou invisible ne m'empêchera de jouir de Jésus-Christ. Feu et croix, troupes de bêtes, dislocation des os, mutilation des membres, broiement de tout le corps, que tous les supplices du démon tombent sur moi, pourvu que je jouisse de Jésus-Christ ! Le monde et ses royaumes ne me sont rien. Mieux vaut pour moi mourir pour Jésus-Christ que régner sur toute la terre. Je cherche celui qui pour nous est mort ; je veux celui qui pour nous est ressuscité. Faites-moi grâce, mes frères ; ne me privez pas de la vraie vie ; ne me condamnez pas à ce qui pour moi est une mort. Je veux être à Dieu ; ne mettez pas le monde entre lui et moi. Laissez-moi recevoir la pure lumière ; c'est quand j'arriverai là que je serai vraiment un homme. Laissez-moi être imitateur de la passion de mon Dieu. Si quelqu'un le porte en son cœur, il comprendra ce que je veux ; il compatira à ma peine en pensant aux obstacles que rencontre mon élan. [1] »

1. *Ad Rom.*, IV-VII.

Nous voyons clair enfin. A tout autre Évangile, Ignace préfère l'Évangile réel, Jésus-Christ ; mais il n'en méconnaît aucun, pas même l'Évangile écrit. S'il n'éprouve pas, à beaucoup près au même degré que plusieurs de ses comtemporains, le besoin de chercher dans les « archives » les preuves de sa foi et l'aliment de sa piété, il se garde bien de contester la valeur du trésor qu'elles renferment. Lui aussi, quand il le faut, fait parler les textes ; lui aussi croit avoir donné un argument sans réplique quand il a dit : « C'est écrit ».

9. **Les Archives évangéliques au temps d'Ignace.** Que contenaient, au temps de saint Ignace, les archives évangéliques ? Quels récits de la vie et de la mort du Sauveur étaient déjà, aux yeux des chrétiens, investis d'une autorité canonique ? Nulle indication précise ; pas un nom, pas une référence. La pensée de traiter *ex professo*, la question des Évangiles ne pouvait venir à l'auteur des Épîtres.

Il est cependant manifeste qu'il a eu sous les yeux deux au moins de nos textes canoniques, celui de saint Matthieu et celui de saint Jean. Il les cite, librement sans doute, à la manière d'un écrivain qui reproduit ses souvenirs, mais si exactement qu'on pourrait croire qu'il se contente de les transcrire ; donc il les a lus.

Quelques citations sont textuelles. Ainsi il rappelle la maxime rapportée par saint Matthieu : « l'arbre est connu par son fruit, [1] » et le précepte : « soyez prudents comme le serpent et simples comme la colom-

1. *Ad Ephes.*, XIV : MATTH., XII, 33.

be ; [1] » ainsi que la conclusion : « Que celui qui peut comprendre comprenne. [2] » Mais le plus souvent ce ne sont que des allusions ; des allusions cependant si nettes, si typiques, qu'elles ne peuvent se rapporter qu'à un livre. Il dit, par exemple, que Jésus-Christ fut baptisé par saint Jean « afin d'accomplir toute justice, [3] » c'est une réflexion qui, dans sa forme, ne se trouve pas naturellement liée à la tradition du baptême, et qui ne peut se retrouver ainsi dans saint Ignace que par un emprunt direct à l'Évangile de saint Matthieu.

Il dit encore de certains hommes qu'ils ne sont pas « une plantation du Père », ayant manifestement à la pensée ce texte du même Évangéliste : « Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée, sera arrachée. [4] »

Ces allusions au texte sacré, remarque M. Wallon, sont plus frappantes encore lorsqu'elles s'appliquent, non à des faits ou à des maximes devenues communes parmi les chrétiens, mais à des expressions de saint Jean et quelquefois aux pensées les plus singulièrement propres à son Évangile.

C'est ainsi qu'il appelle, comme saint Jean, le démon « le prince du siècle, [5] » — ainsi qu'il dit que Jésus est la « porte » de son Père, [6] — « qu'il ne fait rien

1. *Ad Polycarp.*, II : MATTH., X, 16.
2. *Ad Smyrn.*, VI : MATTH., XIX, 12.
3. *Ad Smyrn.*, I : MATTH., III, 15.
4. *Ad Trall.*, XI et *ad Philad.*, III : MATTH., XV, 13.
5. *Ad Rom.*, VII : JOAN., XII. 31 ; XVI, II.
6. *Ad Philad.*, IX : JOAN., X, 9.

sans son Père, étant un avec lui, [1] » — « qu'il est venu de son Père un, et qu'il est retourné à son Père un, [2] » — « que Dieu s'est manifesté par Jésus-Christ son Fils, qui est son « Verbe éternel » lequel ne sort pas du silence et qui « en toute chose plaît à celui qui l'a envoyé ; [3] » — et reprenant, par une allusion plus textuelle encore, cette parole que « l'Esprit souffle où il veut, et qu'on ne sait ni d'où il vient ni où il va », il dit que l'Esprit lui-même « sait d'où il vient et où il va. [4] »

10. **Saint Polycarpe de Smyrne.** De la vie de saint Polycarpe, nous ne connaissons bien que les derniers moments. Admirable est son attitude en face de ses accusateurs, surhumaine sa patience au milieu des supplices, miraculeuse la prolongation de son agonie.

Regardez-le mourir, en public, au grand jour, dans l'amphithéâtre de sa ville épiscopale. Après avoir médité les *actes* [5] de son martyre vous serez fixé sur le rôle qu'a joué durant plus d'un demi-siècle, dans

1. *Ad Magnes.*, VIII : JOAN., XII, 49 ; V, 19.
2. *Ad Magnes.*, VIII : JOAN., XVI, 28.
3. *Ad Magnes.*, VIII: JOAN., VIII, 29.
4. *Ad Philad.*, VII : JOAN., III, 8.
5. La lettre sur le *Martyrium Polycarpi* adressée par « l'Église de Dieu qui est à Smyrne à toutes les parties de l'Église sainte et catholique répandue dans le monde entier » est mise par la critique au nombre des documents les plus authentiques de l'antiquité chrétienne. Les quelques écrivains qui, dans ces derniers temps, ont essayé d'en ébranler l'autorité n'ont apporté à l'appui de leur thèse, comme Schürer et Keim, que des documents intrinsèques, sans valeur, ou comme Lipsius, que

l'Église naissante, ce dernier survivant de la génération apostolique.

« Voilà quatre-vingt-six ans que je le sers et il ne m'a jamais fait aucun mal : comment pourrais-je maudire mon roi et mon sauveur ? » Ce fut son unique

des préjugés rationalistes contre les miracles en général. L'immense majorité accepte le témoignage d'Eusèbe qui avait sous les yeux le texte même du *Martyrium* tel qu'il est parvenu jusqu'à nous. On peut lire dans son *Hist. Eccl.*, IV, 15, un abrégé fidèle des chap. 1-7 où sont racontés le martyre de plusieurs chrétiens de Smyrne et l'arrestation de Polycarpe, et la reproduction textuelle in-extenso des chap. 8-19 qui font connaître les vertus, les épreuves, le supplice et le triomphe du saint évêque. Il est douteux que le chap. 21 qui contient de si précieux renseignements chronologiques fît partie de la rédaction primitive ; peut-être avons-nous là une simple note ajoutée par saint Irénée, comme le texte lui-même le fait supposer, à l'exemplaire des actes qu'il mit sous les yeux de son ami Caïus et dont Denys de Corinthe, vers le milieu du troisième siècle, a une copie de la main de Caïus lui-même. La fin du chap. 22 et dernier est d'un certain Pionius dont on sait seulement qu'il vécut vers le IVe siècle.

La date de la relation se trouve fixée à l'an 150 ou 155 par le seul fait qu'elle a été écrite avant la célébration du premier anniversaire de la mort de Polycarpe (c. 18). L'auteur inconnu tient la plume au nom de l'Église de Smyrne et s'adresse à tous les chrétiens de la sainte Église catholique; le porteur chargé de remettre à l'Église de Philomelium, en Phrygie, l'exemplaire cité par Eusèbe, est un certain Marcion qui n'est pas autrement connu.

La version latine publiée en 1689 par Ruinart est une paraphrase plutôt qu'une traduction. Le texte grec dans Ruinart, édition de Ratisbonne de 1859, p. 82-91, et surtout dans Funck I, 282-309. Pour l'intelligence et le commentaire du texte, consulter les notes d'Usher et de Cotelier, reproduites dans le Ruinart de Ratisbonne, et les notes de Funck.

réponse à l'impertinente proposition du proconsul : « jure et je te renvoie, maudis le Christ. [1] »

Quatre-vingt-six ans de vie chrétienne et nous sommes en février 155 ! Polycarpe avait donc plus de trente ans quand mourut saint Jean, et il touchait à la quarantaine, lors du passage par sa ville épiscopale de saint Ignace martyr, en l'an 107.

« C'est le maître de l'Asie, le père des chrétiens, le destructeur de nos dieux ! » crie avec rage la foule ameutée de smyrniotes païens et juifs réclamant le lion qui pourra le broyer : hommage incomparable rendu par tout un peuple à son savoir, à sa puissance et à sa vertu ! [2]

« Depuis la mort d'Ignace, Polycarpe est le premier personnage chrétien de l'Orient. Il a connu saint Jean et plusieurs de ceux qui ont vu le Sauveur. En lui vit la tradition apostolique. [3] »

« Sa grande renommée d'intelligence et de sainteté est parvenue jusqu'à Rome ; lorsqu'il vint dans cette ville en 154 pour régler avec le pape Anicet le différend de la Pâque, le pontife lui céda l'honneur de prononcer, à sa place et en sa présence, dans l'assemblée des fidèles, les paroles de la consécration eucharistique. [4] »

L'hérésie n'eut pas, de son temps, d'adversaire plus

1. *Martyrium S. Polycarpi,* IX, 3. FUNCK, 293.

2. *Ibid.* XII, 2; FUNCK. 297.

3. S. IRÉNÉE, *Adv. Hær.*, III, 3, 4: EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, V, 14; P. ALLARD, I, 300.

4. S. IRÉNÉE, *lettre à saint Victor*, « dans Eusèbe, *Hist. Eccl.*, V, 24, 116-17.

redouté. Saint Irénée et Eusèbe ont rendu un éclatant hommage à la conformité parfaite de sa foi avec celle des apôtres. C'est à Rome probablement qu'il fit à Marcion qui l'abordait en lui disant : « Me connais-tu ? » la réponse célèbre : « Je te connais, fils aîné de Satan. [1] » Eusèbe nous apprend, en effet, qu'il convertit dans sa ville un nombre considérable d'hérétiques, valentiniens, marcionites et autres.

Quel dommage que les œuvres de ce grand homme et en particulier sa correspondance aient péri ! Quel jour elles pourraient jeter sur l'histoire de l'Église durant la première moitié du second siècle ! De quel poids surtout ne serait pas, pour établir la provenance des textes évangéliques, le témoignage d'un homme si intimement et si longtemps initié à l'enseignement comme à la vie apostoliques !

La lettre aux habitants de Philippes, la seule qui nous ait été conservée, fait des emprunts à nos trois synoptiques. [2] Plusieurs passages du sermon sur la montagne y sont textuellement reproduits d'après saint Matthieu. [3] Dans un endroit il combine le texte du premier Évangile avec celui de saint Luc ; [4] ailleurs il rapproche d'un verset de l'oraison dominicale, l'avertissement que le Seigneur donnait à ses disciples au jardin des Oliviers : « Priez le Dieu qui voit tout de ne point vous induire en tentation, comme le Seigneur

1. S. Irénée, *Adv. Hær.*, III, 3, 4.

2. Funck en signale 11, dont 8 à saint Matthieu, 2 à saint Luc, et 1 à saint Marc.

3. *Ad Phil.*, II et VII.

4. *Ad Phil.*, II, 3 : Matth., VII, 1 ; V, 3, 10 ; Luc, VI, 37, 20.

a dit : l'esprit est prompt, mais la chair est faible.[1] » Du fait certain qu'il se sert de la première épître de saint Jean ne peut-on pas inférer qu'il possèdait aussi le quatrième Évangile ?[2]

11. **L'œuvre de Papias.** Disciple de saint Jean, ami de Polycarpe et maître de saint Irénée, c'est en trois mots la biographie de Papias, ou plus exactement son panégyrique.[3]

Quel âge avait-il quand mourut son maître? Survécut-il à son ami?[4] Eut-il comme son disciple l'honneur de mourir martyr?[5]

Il fut sûrement évêque d'Hiérapolis en Phrygie, durant la première moitié du second siècle.

Il est l'auteur incontesté d'un écrit grec divisé en cinq livres, dont la composition se place aux environs de l'an 125.

De l'épiscopat de cet « ancien, » pas un souvenir. De son œuvre, le titre et quelques maigres fragments. La mort et l'oubli ont pris tout le reste.

Papias intitula son livre : *Explication des récits con-*

1. *Ad Phil.* VII, 2 : MATTH., VI, 13, XXVI, 41 ; MARC, XIV, 38.

2. *Ad Phil.* VII, 1 : I JOAN., IV, 2-3 ; II JOAN., 7.

3. Παπίας ὁ Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἑταῖρος γεγονώς, ἀρχαῖος ἀνήρ. Saint IRÉNÉE, *Adv. hær.*, V, c. 33, 3 sq. ; « Refert Irenæus... Papiæ auditoris evangelistæ Joannis discipulus. » Saint JÉROME, *Epist.* 75 ad Theodoram.

4. L'auteur de la « chronique pascale » qui le fait mourir à Pergame, au moment même où Polycarpe meurt à Smyrne, s'est sûrement mépris. FUNCK, l. c. p. L-LI.

5. Photius donne à Papias comme à saint Irénée le nom de martyr. *Bibl. cod.* 232.

cernant le Seigneur. [1] Son dessein est très net : « Sans hésiter, dit-il, j'insérerai ici pour toi, dans les explications, tout ce que j'ai bien appris des anciens et bien retenu, vu que je suis sûr de sa vérité. Car je ne me suis pas attaché, comme la plupart, à ceux qui parlent beaucoup, mais à ceux qui enseignent le vrai ; ni à ceux qui rapportent les préceptes d'autrui, mais à ceux qui redisent les préceptes donnés à la foi par le Seigneur et émanant de la vérité même. Quand j'ai trouvé quelqu'un qui avait vu les anciens, j'ai toujours eu la curiosité de lui demander ce qu'ils avaient accoutumé de dire, ce que disaient André, Pierre, Philippe, Thomas, Jacques, Jean, Matthias ou tel autre des disciples du Seigneur ; ce que disent Aristion et presbyteros Joannes, disciples du Seigneur. Car je ne pensais pas que la lecture des *livres* pût m'apporter autant de profit que le commerce de ces hommes qui gardaient la parole vivante et permanente. [2] »

1. Le titre exact de cet écrit était, au dire d'Eusèbe : Λογίων κυριακῶν ἐξηγήσεως συγγράμματα ou βιβλία πέντε. H. E. III, 39 ; saint Jérôme traduit : *Explanatio sermonum Domini.* Catal. c. 18.

On court peu de risque de s'éloigner de la vérité en plaçant la composition de cet écrit aux environs de l'an 125. (Lightfoot, Zahn, Loisy). — On le lisait encore en Occident au XIIIe et XIVe siècles : perdu depuis, à l'exception de quelques fragments souvent réédités de nos jours. Voir Migne, Patr. gr. t. v, 1857, col. 1255-1262, et Funck, II, 273-300.

2 Οὐκ ὀκνήσω δέ σοι καὶ ὅσα ποτέ παρὰ τῶν πρεσβυτέρων καλῶς ἔμαθον καί καλῶς ἐμνημόνευσα, συγκατατάξαι ταῖς ἑρμηνείαις, διαβεβαιούμενος ὑπέρ αὐτῶν ἀλήθειαν..... Οὐ γὰρ τὰ ἐκ τῶν βιβλίων τοσοῦτόν με ὠφελεῖν ὑπελάμβανον, ὅσον τὰ παρὰ ζώσης φωνῆς καὶ μενούσης. Fragm. II, 3. Funck, p. 280. Eusèbe. H. E., II, 39, 3-4.

Impossible de s'y méprendre ; l'auteur de l'*Explication* ne vise à rien de moins qu'à fixer par l'écriture l'enseignement intégral des Apôtres. Cet enseignement, qu'il a si pieusement recueilli des lèvres des anciens et qui, tout entier, du moins il le croit, vit dans ses souvenirs, il ne le retrouve pas tout entier dans les écrits apostoliques, dans « les livres ». Quel malheur si ce qui n'a jamais été qu'entendu de la « bonne nouvelle » venait à s'effacer de la mémoire des hommes ! Plus de témoins immédiats de l'histoire évangélique ; presque plus d'auditeurs de la prédication primitive ; les apôtres sont morts, leurs disciples vieillissent. Il n'est que temps de fixer par l'écriture les échos encore vivants de la parole des premiers chrétiens.

Écrivons l'Évangile, tout l'Évangile ! Et Papias se met à composer son livre.

Fondre en un seul récit les textes et les traditions des temps apostoliques ! Ainsi comprise, l'idée de l'*Explication* ne manquait certes ni de hardiesse ni d'à-propos.

12. **L'interprète et le témoin.** « Très petit esprit..., homme archaïque », ces deux mots suffisent à Eusèbe pour juger Papias et son œuvre.

L'œuvre a péri.

L'homme se présente à nous comme interprète de la tradition et comme témoin des textes.

Pour saisir et rendre des traditions aussi délicates que celles du christianisme naissant, il aurait fallu à l'évêque d'Hiérapolis, du tact surtout, de la mesure et du jugement.

Mais pour reproduire des textes aussi simples que ceux des Évangiles et dire où il les a pris, il lui suffit de savoir écrire et d'être honnête.

Eusèbe trouve qu'il a l'esprit très court et le cœur très vieux : cela suffit sans doute à nous mettre en méfiance contre les histoires qu'il raconte au nom des anciens ; mais jamais Eusèbe n'a songé à en faire un illettré ni un imposteur : de quel droit, par conséquent, douterions-nous de la vérité de ses références et de ses renseignements scripturaires ? Il aurait pu être, de la tradition, un interprète plus insuffisant encore, sans cesser pour cela d'être, des textes évangéliques, un témoin fidèle.

La distinction pour nous est essentielle.

Qu'on sacrifie, si l'on veut, l'interprète ; le témoin nous reste, et il nous suffit.

Conçoit-on seulement affirmation plus solide de l'existence d'un texte que la publication d'un livre destiné à l'expliquer en le complétant ? Or, en publiant son livre, Papias n'a qu'un but, expliquer en les complétant par les données d'une tradition orale non suspecte, les renseignements contenus dans les documents écrits de la période apostolique, les « récits concernant le Seigneur » thème essentiel de son « Explication » et matière principale de son commentaire.

Il a sous les yeux de véritables documents, des livres. Tout comme nous, les chrétiens du second siècle commençant ont des Évangiles, c'est évident.

Ces Évangiles sont-ils les nôtres ?

Le nom diffère : les textes dont Papias se sert sont

connus de ses contemporains sous le nom de *logia*, [1] c'est-à-dire « choses dites » ou « récits » ;

Mais la provenance est la même : deux fragments de l'*Explication* conservés par Eusèbe mentionnent expressément les *logia* de saint Matthieu et de saint Marc.

Le contenu enfin est identique : Marc a raconté « les choses dites et les choses faites par le Christ, [2] » et Papias commentant les textes, rapporte des miracles ; preuve manifeste que les *logia* n'étaient pas, comme on l'a dit, un simple recueil de discours, mais bien, comme nos Évangiles, une biographie véritable relatant les actions du Sauveur aussi bien que ses paroles. [3]

Des *logia* de saint Matthieu, Papias dit expressément qu'elles ont été composées en hébreu, et il assure tenir de saint Jean les intéressants détails qu'il rapporte sur la composition de celles de saint Marc. Il n'avait pas vu le Seigneur, et il ne l'avait pas accompagné comme disciple. Mais, devenu l'interprète de Pierre, il raconta les faits évangéliques selon qu'il les connaissait, sans suivre l'ordre chronologique, mais sans l'ombre de négligence ou de mauvaise foi.

Voici, du reste, le texte même des deux notices relatives à l'Évangile de saint Matthieu et à celui de

1. Funck l. c. p. 279-80, donne les raisons et les autorités qui permettent de donner au mot *logia* le sens et la portée du mot *Évangile*.

2. Τά ὑπο τοῦ Χριστοῦ ἤ λεχθέντα ἤ πραχθέντα.., οὐχ ὥσπερ σύνταξιν τῶν κυριακῶν ποιούμενος λογίων. Fragm. II, 15, Funck, II, p. 236.

3. Renan lui-même en convient, *Les Évangiles*, 1877, p. 79.

saint Marc, tel qu'il nous a été conservé par Eusèbe.

« Matthieu avait écrit en langue hébraïque les récits concernant le Seigneur, et chacun les interprétait comme il pouvait ».

« L'ancien disait encore ceci : Marc étant devenu l'interprète de Pierre, a soigneusement écrit tout ce dont il se souvenait ; cependant, il n'a pas écrit avec ordre ce qui a été dit ou fait par le Christ. Car il n'avait pas entendu le Seigneur, et il ne l'avait pas accompagné comme disciple ; mais plus tard, comme je l'ai dit, il avait accompagné Pierre, qui, selon les besoins, donnait des enseignements, mais sans exposer avec ordre les discours du Seigneur ; en sorte que Marc n'a fait aucune faute en écrivant ainsi certaines choses selon qu'il se rappelait, car il n'avait qu'un souci, celui de ne rien omettre de ce qu'il avait entendu, et de n'y introduire aucune erreur. [1] »

13. **La doctrine des douze Apôtres.** Vers la fin de 1883, le métropolite de Nicomédie, Philothée Bryennios, publiait à Constantinople, d'après un manuscrit du XI[e] siècle, un livre intitulé « *La Doctrine des douze Apôtres.* » Les critiques s'occupant de l'histoire des premiers siècles du christianisme connaissaient, pour l'avoir lu dans Eusèbe, dans saint Athanase et ailleurs encore, le titre de cet écrit, mais ils en ignoraient totalement le contenu. Ils savaient seulement que l'antiquité l'avait tenu en très haute estime, et cette pensée rendait plus amer le regret qu'ils avaient

1. *Papiæ fragmenta*, II, 15, 16. Funck, t. II, p. 286-288.

de le savoir perdu. Aussi, grande fut leur joie d'apprendre qu'il était retrouvé. La publication de Bryennios prit à leurs yeux les proportions d'un événement considérable ; tous voulurent le lire et, après l'avoir lu, le traduire et le commenter. A la fin de 1886, trois ans après son apparition, la *Doctrine* avait été l'objet de plus de cent-vingt publications différentes.

Le texte de ce précieux opuscule est aujourd'hui dans toutes les mains.

Point de nom, point de date, point de provenance assurée. L'inspiration est chrétienne, la doctrine orthodoxe, le style biblique : beaucoup d'hébraïsmes, quelques habitudes juives, celle entre autres de supputer le temps d'après le sabbat, tout en recommandant d'observer le dimanche, et le parti-pris évident de se servir habituellement d'expressions scripturaires, d'expressions évangéliques surtout ; de tous ces indices ne serait-on pas autorisé à conclure que l'auteur était un chrétien, un chrétien bien pensant, juif de naissance ou d'éducation ?

Son œuvre a de nombreux points de contact avec le *Pasteur* et *l'Epître* dite de Barnabé ; il les copie ou les inspire, mais la seconde hypothèse semble la vraie. [1] Au moment où il écrit la hiérarchie d'apostolat et de fondation avec ses pouvoirs extraordinaires,

C'est l'opinion commune : FUNCK, l. c. CXXXVI. Dans cette hypothèse, la rédaction de la *Doctrine* se place vers la fin du premier siècle ou au plus tard dans les premières années du second, puisque les critiques s'accordent généralement à placer celle de l'Épître de saint Barnabé entre l'an 97 et l'an 125.

ses fonctions en rapport avec la direction générale de l'Église, son ministère itinérant confié à une armée d'apôtres, de prophètes et de docteurs, est encore en pleine activité et au premier rang, tandis que la hiérarchie de gouvernement, avec ses pouvoirs ordinaires, ses fonctions en rapport avec la direction d'une chrétienté déterminée, son ministère fixe, confié aux évêques, aux prêtres, aux diacres, en est encore à la période d'organisation et demeure provisoirement au second rang.

Premier quart du second siècle ou dernier quart du premier ? Les critiques sérieux cherchent entre ces deux extrêmes. Toute puissante et presque seule pendant la période d'évangélisation primitive, la hiérarchie d'apostolat décline à la seconde génération chrétienne, et dès la troisième, après 150, c'est le fonctionnement régulier, plein et définitif de la hiérarchie de gouvernement.

Les premiers témoins de la *Doctrine* sont des Égyptiens ; mais certains détails géographiques laissent supposer que l'auteur est un montagnard, et, en maint endroit, on devine qu'il vit en pleine juiverie. Alexandrie, Antioche ou Jérusalem ? Qui pourrait le dire avec assurance ?

Ouvrons-le enfin ce précieux livret. Voici, dès le début, sous l'image de deux voies, la voie de la vie et la voie de la mort, l'énoncé des préceptes essentiels de la morale évangélique ; suit une description des actes principaux de la vie chrétienne: baptême, prière, jeûne, eucharistie. Après la morale et la liturgie, la discipline : l'auteur s'étend sur l'organisation de la société

religieuse avec sa double hiérarchie d'apostolat et de gouvernement. La finale est une exhortation à veiller sur soi-même en raison du retour prochain du Sauveur.

Toute la doctrine ! un *manuel* complet de la théologie des apôtres, un vrai *catéchisme* à l'usage des premiers chrétiens : après nos livres sacrés, l'antiquité a-t-elle à nous offrir rien de plus vénérable, rien de plus précieux ?

La *Doctrine* présente cette particularité, pour nous très digne de remarque, d'être, à la manière de certaines compositions du moyen-âge, un agrégat scripturaire, une mosaïque de textes. « Un des caractères les plus saillants de cet écrit, dit M. Vigouroux, c'est assurément l'usage que fait son auteur du texte sacré. Il s'en sert, comme l'a fait plus tard saint Bernard, pour exprimer ses propres pensées de telle sorte qu'une partie notable de son œuvre se compose d'expressions bibliques. »

D'expressions évangéliques surtout.

Le nom même d' « Évangile » revient au moins quatre fois. « Ne priez pas comme les hypocrites, mais, comme le Seigneur l'a ordonné dans son Évangile, priez ainsi : « Notre Père, etc. [1] » — « En ce qui concerne les apôtres et les prophètes agissez selon les prescriptions de l'Évangile. [2] » — « Reprenez-vous les uns les autres, non avec colère, mais en esprit de paix, comme il vous est dit dans l'Évangile. [3] » — « Pour vos

1. Ὁ Κύριος ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ αὐτοῦ, VII, 3.
2. Κατὰ τὸ δόγμα τοῦ Εὐαγγελιοῦ, XI, 2.
3. Ὡς ἔχετε ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ.

prières, vos aumônes et toutes vos actions, faites-les comme il vous est dit dans l'Évangile du Seigneur.[1] » N'est-il pas de toute évidence que « l'Évangile » ne peut ici désigner qu'un livre ou une collection bien déterminée, déjà assez répandue pour être dans toutes les mains? « Comme vous l'avez » dans l'Évangile, l'Évangile de votre maître.

L'Évangile n'est pas seulement mentionné dans la *Doctrine*, il y est cité. Les emprunts tout à fait incontestables faits à saint Matthieu sont au nombre d'une vingtaine. Deux fois au moins des passages de saint Luc sont ajoutés ou plus exactement mêlés au texte du premier Évangile. Saint Marc est-il employé? le dire est malaisé : il est si court et a si peu de choses qui lui soient propres ; on peut le citer sans qu'il y paraisse. Saint Jean existait-il quand parut la *Doctrine*? Ce n'est pas sûr ; certains critiques, nous l'avons dit, veulent qu'elle ait été rédigée durant le dernier quart du premier siècle ; donc avant la composition de notre quatrième Évangile. Dans ce cas il faudrait expliquer autrement que par des emprunts les ressemblances frappantes que présentent avec plusieurs passages bien caractéristiques de l'Évangile de saint Jean certaines parties des prières eucharistiques reproduites dans la *Doctrine* des douze apôtres.[2]

1. Ὡς ἔχετε ἐν τῷ Εὐαγγελίῳ τοῦ Κυρίου ἡμῶν.

2. *Doctr.* IX-X, et JEAN, XV-XVII. « Il n'y a pas emprunt, dit M. Loisy. Ces prières sont fort anciennes, et rien n'empêche d'admettre qu'elles contiennent des paroles qui ont été prononcées d'abord par le Sauveur et que l'Évangéliste nous a conservées. Il ne suit pas de là que l'Évangile même de saint

14. **L'Epître de Barnabé.** « Salut, fils et filles, au nom du Seigneur qui vous a aimés dans la paix. » [1] Ainsi débute le document célèbre connu sous le nom d'Épître de Barnabé. C'est moins une épître qu'un traité d'apologétique et l'apôtre Barnabé n'est probablement pour rien dans sa composition.

Deux points sans plus : jamais la religion juive, dans sa forme extérieure et charnelle, n'a été l'expression de l'alliance de l'homme avec Dieu ; jamais l'alliance avec Dieu n'a été le privilège exclusif de la nation juive. Il est difficile d'être plus « anti-juif. »

L'œuvre, « le plus énergique manifeste de séparation complète entre le judaïsme et le christianisme », ne vise à rien moins qu'a démontrer que « le judaïsme est un symbole dont le christianisme est la clé. »

Quand l'auteur écrit, Israël a fait banqueroute et Jérusalem est en cendres ; [2] l'an 70 est donc passé. son anti-judaïsme n'a rien de commun avec celui de Marcion, et sa gnose est sans affinités avec celles du second siècle ; nous sommes donc encore dans le premier siècle. Un détail apocalyptique [3] laisse croire que Rome respire enfin, sous Nerva : Donc de 96 à 98. (Funck et Renan).

Jean n'a pas été connu dans le milieu où la Doctrine fut rédigée. Le contenu de cet Évangile est assez peu en rapport avec les conseils pratiques, objet principal du livre. » p. 23.

1. Barn., I, I.

2. Barn., IV, 14; XVI, 4.

3. Barn., IV, 4.

4. Elle a laissé peu de traces dans l'ancienne littérature. Citée fréquemment par Clément d'Alexandrie et Origène, elle semble inconnue en dehors d'Alexandrie.

L'exégèse de l'Epître est très nettement allégorique et ses plus illustres témoins sont Clément et Origène ; double raison d'en chercher l'auteur à Alexandrie.

Ce qu'on peut tirer de cet écrit en faveur de nos Évangiles, le voici :

En maint endroit il fait à saint Matthieu des allusions transparentes ; deux fois au moins l'emprunt est manifeste ; [1] une fois même il le cite expressément comme Écriture : « Prenons garde, de peur que, selon qu'il est écrit, nous ne nous trouvions beaucoup d'appelés et peu d'élus. [2] » N'est-ce pas la preuve que notre alexandrin croit à l'inspiration du premier Évangile ?

Les allusions à saint Marc et à saint Matthieu, bien que plus rares et moins évidentes, sont cependant assez claires pour rendre plausible la conjecture que le rédacteur de l'Épître a pris connaissance du second et du troisième Évangiles. [3]

1. Barn., iv : Matth., xx, 16 et xxii, 14; Barn., v. 9: Matth., ix, 13.

2. Barn., iv, 14: Matth., xxii. 14. « Divers auteurs, dit M. Loisy, — Strauss, Volkmar, Renan, — ont pensé que la citation était prise au quatrième livre d'Esdras ; mais il suffit de rapprocher les textes pour voir que toutes les probabilités sont en faveur de saint Matthieu. On a voulu aussi atténuer la portée des mots : « il est écrit », en observant que la même formule sert à introduire une citation d'Hénoch ; mais il résulte simplement de ce fait que l'auteur a reçu comme Écriture le livre d'Hénoch non pas qu'il ait cité l'Évangile comme un livre purement humain. » *Op. cit.*, p. 24.

3. Barn., xix, 12: Marc, ix, 50; Barn., iv, 3: Marc, xiii, 1 ; Barn., xiv, 9: Luc., iv, 18, 19; Barn., xix, II: Luc., vi, 30.

Quelques passages présentent avec les écrits de saint Jean des ressemblances à la fois trop certaines pour qu'un rapprochement ne s'impose pas, et trop exclusivement doctrinales pour qu'on puisse conclure à un véritable emprunt. [1]

15. **L'Évangile selon saint Pierre.** Encore un témoin digne de foi bien qu'anonyme de l'existence de nos Évangiles canoniques dès les premières années du second siècle, et de la très grande autorité dont ils jouissent déjà auprès de tous les chrétiens.

L'auteur de cet apocryphe, connu de Sérapion d'Antioche, d'Origène et de saint Justin, à en juger d'après le fragment découvert [2] en 1892 dans le tombeau d'un moine égyptien d'Akhmin, a très probablement utilisé saint Marc, saint Matthieu, saint Luc et même saint Jean.

Sérapion qui avait pu s'en procurer un exemplaire « auprès des gens qui sont les successeurs de ceux qui les premiers ont reçu cet Évangile, savoir les docètes », Sérapion, vers l'an 200, assure avoir constaté que « la plupart des choses appartenaient à la véri-

1. Barn., v, 10-11 : Jean, iv, 2; Barn., xii, 5-7 : Jean, iii, 14, viii, 21, xii, 32-34; Barn., vii, 6-11 : Jean, i, 13; Barn., xv : Apoc., xxi, 5.

2. Par M. Bouriant qui l'a publié dans les *Mémoires de la mission archéol. française du Caire*, t. ix, Paris, 1892-3. — On en a donné plusieurs éditions. A retenir celle de O. V. Gebhart, *Das Evangelium und die Apocalypse der Petrus*, Lepzig, 1893, reproduction phototypique du manuscrit aujourd'hui au musée de Gizeh.

table parole du Sauveur, mais que d'autres y étaient surajoutées. [1] »

Le fragment d'Akhmin présente la fin du récit de la passion teinté de docétisme et le récit de la résurrection à l'état de développement légendaire.

Manifestement l'auteur a connu les récits authentiques des faits qu'il interprète dans le sens de ses idées personnelles entachées de docétisme. Il les altère, donc ils existent.

Or l'opinion tend à se généraliser qui date *l'Évangile de Pierre* du premier quart du second siècle.

16. **Le commentaire de Basilide.** Le rêveur désespérant dont saint Irénée [2] et Hippolyte [3] ont entrepris d'analyser l'obscure métaphysique, le sophiste dangereux dont plusieurs générations de lettrés égyptiens devaient subir l'influence troublante et malsaine, Basilide, le fondateur et le chef de la secte gnostique qui porte son nom, enseignait à Alexandrie vers l'an 120.

Était-il, comme d'aucuns l'assurent, originaire de Syrie et disciple de Ménandre ? [4] Lui, se donnait comme un représentant de la tradition apostolique, comme l'ami et le confident d'un certain Glaucias « interprète » de l'apôtre saint Pierre. [5]

Il composa sûrement « sur l'Évangile » un ouvrage

1. *Épître de Sérapion d'Antioche aux chrétiens de Rhossus*, Eusèbe, VI. 12, 2.
2. Irénée, *Hær.*, II, 22, Migne, t. VII, col. 781.
3. *Philosophoumena*, Migne, t. VII, col. 675-680.
4. Epiphan., *Hær.*, XXIV, 1.
5. Clém. d'Alex. *Strom.*, VII, 17, Migne, t. IX, col. 549.

divisé en vingt-quatre « livres », [1] cités par Clément d'Alexandrie, sous le nom d' « exegetica », [2] et, dans les actes de la dispute d'Archelaüs avec Manès, sous celui de « tractatus ».[3]

Quel esprit animait l'exégèse de Basilide, il est facile de le deviner, sa philosophie bien connue suffisant à en révéler le mystère. Mais sur quel texte elle s'exerçait ; quel était au juste « l'Évangile » interprété par la gnose basilidienne ; il est très malaisé de le dire et délicat de le conjecturer : sauf quelques maigres fragments, l'œuvre a péri tout entière.

Voici pourtant quelques faits certains : Un passage des « exégétiques » conservé par Clément d'Alexandrie explique un texte de saint Matthieu. [4]

D'après les *Actes d'Archelaüs*, le treizième traité du commentaire de Basilides commençait par une explication de la parabole de Lazare et du mauvais riche, récit qui appartient exclusivement à saint Luc. [5]

La manière dont il expose le rapport du péché et de la douleur et dont il rend compte des souffrances des enfants par la préexistence des âmes, dans les trois passages extraits par Clément du vingt-troisième livre des « exégétiques, » permet de supposer que Basilide connaît l'histoire de l'aveugle-né, [6] racontée par saint

1. Eusèbe H. E., iv, 7, Migne, t. xx, col. 317.
2. Clém. d'Al., *Strom.*, iv, 12, Migne, t. viii, col. 12891-291.
3. *Acta Archelaï*, 55, Migne, t. x, col. 524.
4. *Strom.*, iii, I : Matth., xix, 10-12.
5. *Acta Archelaï*, 55 : Luc, xvi, 19-31.
6. *Strom.*, iv, 12 : Joan., ix, 1-3 « Si cette théorie se rattachait

Jean. Il semble d'ailleurs bien établi que la secte basilidienne se servait du quatrième Évangile.

De ces faits, n'est-on pas en droit de conclure que Basilide a eu sous la main nos textes canoniques?

« On ne voit pas cependant, dit M. Loisy, que l'ouvrage de Basilide ait été une explication suivie des Évangiles canoniques, et, comme Origène attribue à cet hérétique un Évangile, il se pourrait que le texte du commentaire basilidien ait été un document composite, pour lequel on aurait mis à contribution les livres authentiques de l'Église chrétienne, sans en reproduire intégralement aucun. [1] »

17. **En résumé.** La connaissance explicite de la *vie* de Jésus, comme le prouvent les incessantes allusions aux actions et aux paroles du Maître qui remplissent toutes leurs pages ; — le souvenir fidèle de *récits* souvent entendus, identiques au fond à ceux des Évangélistes, comme l'établissent nettement les rapprochements si nombreux — plus de deux cents — qui s'imposent avec nos textes sacrés ; — la lecture préalable de documents *écrits :* comment en douter quand on peut y lire la mention expresse de « livres », et le renvoi formel aux « archives », et quand il est facile d'y relever au moins une quarantaine d'emprunts textuels à nos Évangiles ? ; — l'usage déjà établi, au moins autour d'Ignace et de l'auteur de la Didaché, de donner à ces écrits le nom d'*Évangile* ; — la désignation de deux

comme explication à un texte évangélique, aucun ne convenait mieux que l'histoire de l'aveugle-né » Loisy, p. 25.

1. *Op. cit.*, p. 25.

de ces Évangiles par le nom de leurs auteurs, saint *Matthieu* et saint *Luc*, dans le célèbre fragment de Papias ; — la croyance enfin à l'*inspiration* des Évangiles, clairement affirmée dans l'Épître de Barnabé, par l'emploi de la formule classique « selon qu'il est écrit » ; voilà ce que supposent, ce que contiennent, ce que démontrent les écrits des Pères apostoliques ; telle est, réduite à son expression la plus concise, la déposition de nos premiers témoins.

18. **Lacunes inévitables.** Que cette déposition présente de nombreuses lacunes, le fait n'est que trop certain ; mais y a-t-il lieu de s'en étonner ? La question si débattue de nos jours de la provenance des Évangiles, se posait-elle seulement pour des écrivains de la fin du premier siècle ou du commencement du second ? Pour qui et à quelle fin auraient-ils songé à résoudre un problème qui, de leur temps, n'en était un pour personne ? Ne serait-il pas, par conséquent, ridicule, d'attendre d'eux des discussions en règle avec citations abondantes et références à l'appui ? et n'est-il pas, au contraire, évident que s'ils témoignent dans leurs écrits en faveur de nos textes, ce ne peut être que par allusion, indirectement, en passant et comme par hasard ?

Fussent-ils parvenus jusqu'à nous, tous et tout entiers, les écrits de cette lointaine époque, selon toute vraisemblance, ne nous renseigneraient qu'imparfaitement sur l'élaboration des textes évangéliques ; et il n'en reste qu'un très petit nombre ; et le plus important de tous, l'*Explication* de Papias, n'est encore

connue que par quelques courts fragments mutilés et sans suite.

Ce serait donc s'illusionner étrangement que de se flatter de l'espérance de résoudre, à l'aide des Pères apostoliques seuls, le grave problème des origines de l'Évangile. Certes leur témoignage est précieux entre tous ; ce qu'ils disent est pour nous d'un poids exceptionnel : ils sont si manifestement éclairés et sincères ; mais ils en disent si peu.

19. **Témoignage irrécusable.** Nous savons cependant après les avoir lus, que les chrétiens de la seconde génération, non seulement connaissaient l'Évangile, mais lisaient les Évangiles ; nous savons que Matthieu et Luc étaient dans toutes les mains, dès la fin du premier siècle, et que Luc, vers le même temps, était connu, même en Asie, de l'apôtre Jean et de ses disciples ; nous savons enfin que Jean dont les premiers témoins sont saint Ignace, saint Polycarpe et les « vieillards » qui eurent pour disciple saint Irénée, que Jean lui-même, connu à Alexandrie dès le premier quart du second siècle, est partout reçu et partout cité à partir de l'an 130.

Voilà ce qu'ils disent ; et voilà par conséquent ce que personne au monde n'est en droit de révoquer en doute.

20. **Silence sans portée.** Mais, si leur parole prouve beaucoup, leur silence ne prouve rien. De ce que tel détail, même essentiel, du problème, ne figure pas dans leurs écrits, s'ensuit-il qu'ils l'aient ignoré ? —

s'ils n'avaient aucun motif d'en parler. S'ensuit-il même qu'ils n'en ont rien dit? — leurs œuvres sont si incomplètes. S'ensuit-il surtout qu'il soit contestable par cela seul qu'ils n'en parlent pas? — si d'autres en parlent qui les valent à tout point de vue.

Le seul devoir de la critique, dès qu'il s'agit du silence des Pères apostoliques, est, non pas d'en conclure quoi que ce soit, pour ou contre une thèse préférée, mais d'y suppléer de son mieux, soit en invoquant, pour combler les lacunes de leur déposition, le témoignage des écrivains postérieurs, soit en recourant, pour achever la démonstration qu'ils ébauchent, au témoignage des textes eux-mêmes.

En deçà des Pères apostoliques les lumières de l'argument d'autorité vont grandissant jusqu'au plein jour dont nous avons contemplé les splendeurs bienfaisantes dès le milieu du second siècle ; en delà il n'y a plus que les clartés discrètes de l'argument interne. Pareil au fleuve qui sort d'un glacier, l'Évangile naît, non dans la nuit, mais dans le silence. Plus de riverains ; regardons les eaux. Plus de témoins ; étudions les textes.

CHAPITRE V

LE TÉMOIGNAGE DES TEXTES

1. Un livre est l'écho d'une âme. Un livre est l'écho d'une âme et une âme est le miroir d'un monde, toute la philosophie de la critique interne tient dans cette formule. L'essentiel est de la bien entendre.

Ce qu'il sent, ce qu'il voit, ce qu'il veut, ce qu'il aime, tout ce qui vibre et tout ce qui vit au plus intime de son être, l'homme a la faculté de le manifester : impressions des sens, affections du cœur et vues de l'esprit, il peut tout mettre dans la voix, tout exprimer par des sons. Le langage n'est-il pas la répercussion authentique dans le domaine des sens des opérations de l'esprit, et qu'est-ce que la parole si ce n'est l'âme mise au dehors ?

Manifestation, hélas, bien fugitive de notre vie intérieure ; aussi prompte à s'évanouir que le souffle qui la contient, rien n'en subsisterait hors de nous, si nous n'avions trouvé, dans l'écriture, le moyen de la fixer et de la reproduire, pour ainsi dire, à l'infini. Que faisons-nous, en effet, en écrivant, que conserver et multiplier par des signes qui parlent aux yeux, l'expression des sentiments et des pensées que la parole rend par des sons qui frappent l'oreille? Un livre est-il autre chose qu'une suite de sons expres-

sifs fixés par l'écriture, qu'une succession de phénomènes psychiques représentés par des mots ?

De même donc qu'en prêtant l'oreille aux accents répercutés d'une voix lointaine, nous devinons celui qui parle ; de même, en parcourant du regard les signes graphiques d'une parole évanouie, nous pouvons retrouver celui qui l'a émise.

A deux conditions toutefois : la première, que nous ayons de l'auteur une connaissance si familière qu'il nous soit moralement impossible de le confondre avec un autre ; la seconde, que nous acquérions, de l'écrit en lui-même, une idée si nette qu'il nous devienne facile d'y discerner sûrement la marque de l'écrivain.

Conditions indispensables : qui pourra dire avec certitude que telle œuvre est de tel ouvrier et ne peut être que de lui, s'il n'a pris soin de déterminer avec précision et l'aptitude caractéristique de l'ouvrier et la physionomie particulière de l'œuvre ? — Mais conditions parfaitement réalisables bien que d'un établissement toujours délicat et parfois difficile : chacun de nous, c'est un fait, a sa manière de sentir, d'imaginer, de vouloir, d'aimer, de comprendre, le cœur a son accent comme la voix son timbre ; et cette manière intime d'être et de concevoir, qui nous fait nous-mêmes, nous ne pouvons pas ne pas l'exprimer par nos œuvres, nos paroles nous trahissent, et nos écrits nous peignent ; le style, c'est l'homme. Mieux parfois que la signature qu'il porte, le son que rend un écrit en démontre la provenance. Il est des accents si personnels, si inimitables ! Rien donc en soi de plus légitime que l'espérance de retrouver l'écrivain dans son œuvre ;

nul témoignage plus authentique que celui qu'un texte peut rendre à son auteur.

2. **Une âme est le miroir d'un monde.** Plus clairement qu'un livre ne révèle une âme, une âme révèle un monde. Lentement mais sûrement le monde extérieur nous pénètre ; par les yeux surtout, entre la nature, et par les oreilles, l'humanité. Sous l'action inévitable et continue de ces deux grandes forces notre intelligence éveillée, peu à peu s'élève et grandit. Des hommes, elle reçoit les mots ; des choses, les images ; tout son trésor et toute sa vie. Manifestement nous vivons d'impressions, d'enseignement et de souvenirs. Quel vide et quelle nuit dans nos âmes, si nous étions à jamais privés du spectacle de la nature et du commerce de nos semblables ! Et les images que nos yeux reçoivent, comme elles gardent fidèlement les formes et les couleurs des choses qu'elles représentent ! et les mots qui frappent nos oreilles, combien facilement ils nous communiquent les idées et les passions des personnes qui les profèrent ! De combien d'emprunts notre fortune est faite et comme elle reste claire la provenance de notre trésor. Est-il une parcelle de ce trésor dont nous soyons en état de dire qu'elle ne nous vient de rien ni de personne ? De quelle partie de notre être oserions-nous assurer qu'elle est restée, en entier et toujours, en dehors de toute influence étrangère ? Et, s'il en est ainsi, si chacun de nous est, à peu près en tout, influencé, modifié, façonné par les personnes et les choses qui forment son milieu ; s'il est, plus encore qu'on ne le dit et beaucoup plus qu'il ne le

pense, de son temps et de son pays, comment ne pas voir qu'un livre qui, après tout, n'est que l'expression d'une âme, doit nécessairement, remettre sous nos yeux la représentation fidèle des objets que cette âme n'a pas pu ne pas réfléchir, et faire parvenir jusqu'à nos oreilles le bruit des voix qu'elle répercute nécessairement ?

C'est donc un moyen sûr de découvrir la provenance d'un texte que de relever les objets dont il garde l'image, et de noter les voix dont il apporte l'écho. Plus ces objets seront connus, plus ces voix seront familières, plus aussi évidemment il sera aisé de savoir où et quand il a vu le jour. Est-il des choses dont on puisse dire avec certitude : on ne les voit que là ? Y a-t-il des voix dont on puisse affirmer sans démenti possible : à telle heure elles se sont tu ? Si oui, il est possible de déterminer scientifiquement le lieu et le temps d'apparition d'un livre en qui ces choses figurent et où ces voix résonnent encore. Connu ou inconnu, quel qu'il soit, l'écrivain a vécu dans le milieu et avant l'heure qu'indique le texte. Et c'est ainsi que l'étude du contenu d'un livre, même anonyme, permet, dans certaines circonstances, d'en fixer avec compétence et précision le lieu de publication et la date d'origine.

3. **Application à nos Évangiles.** Or, et c'est là que nous voulions en venir, parmi les quatre auteurs présumés de nos Évangiles il en est un, dont la vie est sans mystère et le cœur sans secret ; et, du milieu où se sont produits les faits évangéliques, nous savons avec certitude non seulement ce qui le caractérise

mais quand et comment il a disparu. Les temps primitifs ont-ils à nous offrir une physionomie plus nette que celle de Jean l'apôtre; une âme mieux entrevue que celle du disciple bien-aimé; une vie plus pleine et mieux éclairée que celle du dernier survivant du collège apostolique? Où trouver d'autre part, au cours des siècles, un milieu plus nettement circonscrit dans l'espace et dans la durée; mieux éclairé par l'histoire, et, par la puissante originalité de ses éléments propres, plus spécial et plus unique, que le milieu judéo-palestinien, où nous introduit l'Évangile? Quel monde à part que le monde juif, au temps de Notre Seigneur! quel cataclysme que celui de l'an 70 qui l'emporte à tout jamais! Et ce monde après dix-huit siècles de mort revient à nous, évoqué par la science; et le cataclysme s'est produit en plein jour, dans des circonstances inoubliables, à une date précise et si voisine de notre berceau.

Cela étant, combien aisée et combien féconde doit nous paraître l'application aux textes évangéliques du double procédé de la critique interne! Relire saint Jean, l'âme remplie du souvenir vivant de l'ami de Jésus; s'installer, pour comprendre les synoptiques, dans le monde palestinien d'avant la grande ruine, quoi de plus naturel et quoi de plus facile! Entre l'âme de Jean et le récit qui porte son nom, quelle harmonie! Entre les réalités de la vie palestinienne et les peintures des synoptiques quelle ressemblance! Saint Jean mis à part, qui donc aurait pu écrire notre quatrième Évangile? N'est-il pas de toute évidence que des palestiniens de naissance ou d'éducation, et des

palestiniens d'avant 70, étaient seuls capables d'écrire nos synoptiques ?

4. **Le milieu.** Dans ce que les philosophes appellent « le milieu » il y a la part des yeux et la part des oreilles ; car le monde, en réalité, est pour chacun de nous un spectacle et un concert.

Ce qui se voit, c'est l'œuvre de Dieu : le ciel, la terre, les plantes, les animaux ; et l'œuvre des hommes : les monuments, les institutions, les actions.

Ce qui s'entend, c'est la voix humaine dont les sons fixés par l'écriture nous conservent la fortune intellectuelle de nos devanciers ; dont les accents vivants nous initient à l'art de communiquer à nos semblables, à l'aide du langage, nos idées et nos souvenirs.

Nulle âme n'est en état de se soustraire complètement à cette double pénétration du monde extérieur. Visions et auditions, à notre insu, nous imprègnent d'images et d'idées dont il est impossible que les œuvres de notre esprit ne portent pas la marque indélébile.

Voulons-nous donc deviner, rien qu'à l'analyse, d'où viennent nos textes sacrés ? demandons-nous : — de quelle nature ils gardent les reflets, — de quelle société ils conservent l'image, — de quelle littérature ils utilisent les richesses, — à quel idiome enfin ils empruntent leurs éléments.

5. **De quelle nature ils gardent les reflets.** S'il est un point sur lequel l'évidence de la démonstration ait créé l'unanimité parmi les critiques, c'est assuré-

ment celui de la couleur nettement palestinienne des récits évangéliques.

Bien peu de pays sont aujourd'hui plus étudiés que la Terre-Sainte, et il n'est pas un livre aux mains des hommes mieux connu que nos Évangiles. Que de savants voyageurs ont décrit les saints lieux ! [1] Que de doctes exégètes ont expliqué les textes sacrés ! Or les descriptions des premiers rapprochées des explications des seconds, en nous montrant dans le pays comme une « large tablette » sur laquelle a été gravée l'histoire évangélique, et dans le livre comme un miroir limpide où vient se refléchir la nature palestinienne, nous font toucher du doigt l'inséparabilité du pays et du livre, et nous obligent par conséquent à confesser que les auteurs de l'Évangile, portant dans leur âme la claire vision de la Palestine, ne peuvent être que des palestiniens de naissance ou d'éducation.

« Tous ceux qui ont visité la Terre-Sainte à la saison des fleurs, écrit M. Vigouroux, l'ont vu comme tapissée de ce lis des champs ou de cette anémone, qui par sa brillante couleur rouge dépasse en éclat la pourpre dont se revêtait le roi Salomon. Ils ont pu voir aussi les vautours et les aigles percnoptères se précipitant, pour les dévorer, sur les cadavres des animaux morts dans les champs, comme ils ont pu entendre à Nazareth les enfants jouant sur la place publique en chantant comme aux jours du Seigneur. Le cadre de l'Évangile s'est parfaitement conservé en Galilée et en Judée, et l'on peut en vérifier encore

1. Victor GUÉRIN, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine*, 7 vol. in-8°, Paris, 1868-1880.

l'exactitude. On y respire le même air : c'est la même atmosphère, comme ce sont les mêmes horizons et en partie les mêmes usages. On retrouve ainsi dans les Évangiles toute la Palestine et rien que la Palestine... [1] »

Le pays où le Verbe fait chair, — écrit de son côté un auteur qui a passé trente ans de sa vie à parcourir la Palestine, l'Évangile à la main, — « le pays où le Verbe fait chair habita avec les hommes, est et doit toujours être une partie intégrante de la Révélation divine. Son témoignage est nécessaire pour l'enchaînement des preuves, et il est d'un secours inappréciable dans leur exposition.

« De mornes déserts, des ruines tombantes sont un reproche pour l'orgueil de l'homme et une preuve de la véracité de Dieu ; et des gouffres béants, depuis Tophet jusqu'à la Mer Morte, sépulcre de bitume et de soufre, sont un avertissement pour les méchants et un présage de la colère à venir. Bien plus, les arbres des forêts semblent parler en paraboles ; sur les ronces meurtrissantes les allégories sont comme des fruits ; et les petits passereaux chantent des hymnes aux heureux tandis que les lis présentent aux pauvres des enseignements consolateurs. Collines, montagnes, rochers, rivières, sources donnent des événements un symbole et une garantie incomparable.

« En un mot, la Palestine est comme une large tablette sur laquelle les messages de Dieu aux hommes ont été inscrits, ou plutôt gravés profondément

1. VIGOUROUX, *Le Nouveau Testament et les découvertes archéol. modernes*, p. 74, 75.

en caractères vivants par le grand Prédicateur de l'heureuse nouvelle, pour y être vus et lus de tous jusqu'à la fin des temps.

« Le pays et la Bible, — disons-le avec respect, — constituent le texte complet et parfait, et doivent être étudiés simultanément. [1] »

6. **De quelle société ils conservent l'image.** On trouverait difficilement dans l'histoire une page plus documentée et mieux connue que celle où sont racontées les destinées de la nation juive à l'époque de nos origines. Éclairée par les lumières convergentes des trois plus grandes civilisations du monde antique et interprétée par les plus illustres représentants de la science contemporaine, elle tient sous nos yeux, lumineux et vivant, ce point privilégié de l'espace et de la durée. Rien d'essentiel ne nous échappe de la vie palestinienne au temps de Jésus-Christ.

Sous l'action lentement évocatrice de l'archéologie historique tous les monuments de quelque importance ont surgi de leurs ruines, si bien qu'aujourd'hui, dans l'esprit des savants, la Jérusalem d'Hérode est reconstruite et le Temple est debout. [2]

1. THOMSON, *The Land and the Book*, London, 1876. Introd. p. XVII.

2. V. ANCESSI, *Atlas géographique et archéologique pour l'étude de l'Ancien et du Nouveau Testament*, in-4°, Paris, 1876 ; L. Cl. FILION, *Atlas archéologique de la Bible*, in-f°, Paris, 1883 ; TROCHON, *Archéologie biblique*, dans l'Introd. générale à la sainte Bible, in-8°, Paris, 1887, et abrégé, in-12, dans l'Introd. à l'Écriture Sainte, 1890 ; le *Quarterly statement*, organe de la société intitulée, *Palestine Exploration Fund*, fondée à

L'étude de l'Ancien Testament, complétée et mise au point par celle de l'historien Josèphe et des Talmuds, nous a rendu familière la vie publique et privée des Israélites au temps de Jésus-Christ, jusque là, qu'il dépend de nous de vivre avec eux comme des contemporains, au courant de leurs préjugés, témoins de leurs querelles, initiés à leurs usages, mêlés à leurs travaux, à leurs jeux, à leurs fêtes, admis à tout voir et à tout entendre, aux champs, à la ville, dans les maisons, à la Synagogue, dans le Sanhédrin, à la Cour, dans le Temple. [1]

De savants travaux enfin sur les institutions de la Grèce et de Rome [2] publiés dans ces derniers temps, en soumettant à une patiente et méthodique analyse l'organisation et la vie des provinces de l'Empire, nous

Londres en 1865, pour l'étude exacte et systématique de l'archéologie, de la topographie, de la géologie, de l'histoire naturelle et de l'ethnographie de la Palestine ; la *Revue biblique*, organe de l'école pratique d'études bibliques qui fonctionne depuis 1890 au couvent de Saint-Étienne de Jérusalem sous la direction des Pères dominicains ; VIGOUROUX, *Dictionnaire de la Bible*, mot *Archéologie biblique*, 1893.

1. Utile résumé dans TROCHON et LESÊTRE, *Introd. à l'étude de l'Écriture sainte*, III, 1-37. Consulter : DE SAULCY, *Histoire d'Hérode;* VIGOUROUX, *Le Nouveau-Testament et les découvertes archéol.* et *Dictionnaire de la Bible*, et, avec discernement, le protestant STAPFER, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, ainsi que SCHURER, *Geschichte des Judischen Volkes im Zeitalter Jesu-Christi*, et les histoires du Judaïsme par les juifs GRÆTZ et JOST, la première, traduite en français par WOGUE.

2. Th. MOMMSEN, *Histoire romaine*, trad. GAGNAT, t. XI ; MISPOULET, *Institutions politiques des Romains*, t. II ; J. MARQUARD, *Organisation de l'Empire romain*, t. II, — *Manuel des antiquités romaines*, trad. franç. t. IX.

ont permis de nous rendre compte, dans les moindres détails, des complications constitutionnelles et historiques amenées en Israël par le progrès de l'influence grecque et de la domination romaine ; de telle sorte qu'il est devenu facile de suivre pas à pas, sur le sol de la Terre-Sainte, la marche de l'étranger. Ce qu'il y a rencontré de sympathies ou de haines, ce qu'il y a installé de colons, de soldats ou de fonctionnaires, nous le savons aussi bien que lui, « et nous pourrions en rendre compte devant le Sénat ou devant César avec l'assurance même des procurateurs ou des tribuns revenus de leur mission en Palestine. [1] »

Or ce monde palestinien contemporain de Jésus, si solidement reconstitué par la critique, ressemble à s'y méprendre au monde dont l'Évangile nous a conservé la vivante image ; cette société judéo-gréco-romaine si opportunément évoquée par l'histoire est identique à celle que nous laissent entrevoir nos récits sacrés. Les restitutions des archéologues remettent sous nos yeux des monuments exactement profilés par nos écrivains ; nous reconnaissons sans peine dans les héros de l'historien Josèphe, les frères ou les héritiers des scribes, des pharisiens, des docteurs, des hérodiens de nos textes. Nous retrouvons dans la Passion en particulier la mise en œuvre des prescriptions les plus minutieuses du droit juif et du droit romain ; le respect le plus scrupuleux des attributions les plus délicates d'Hérode, du Sanhédrin et du représentant de Rome.

Seuls, évidemment, des contemporains ont pu pren-

1. R. P. Ollivier, *La Passion*, p. xviii.

dre, d'un milieu à ce point compliqué et délicat, une idée si nette et si fidèle. Il faut avoir vu pour ainsi décrire. Nos écrivains ne peuvent donc pas ne pas avoir vécu au sein de la société palestinienne.

Mais cette société a cela de particulier, d'unique peut-être dans l'histoire de la civilisation, qu'en pleine activité et en plein jour, à une date précise, elle disparaît, emportée dans une indescriptible tourmente.

L'orage passé, rien n'est debout, rien n'est en place. Le Temple renversé, la ville en ruines, le Sanhédrin détruit, les factions exterminées, le sacerdoce aboli, le peuple banni ; c'est la fin d'un monde.

Où donc un écrivain né après l'orage aurait-il pu prendre les traits si caractéristiques de nos récits sacrés ? Qui aurait remis sous ses yeux le spectacle d'institutions et de monuments disparus sans retour ? L'Europe savante a mis plus d'un siècle à le reconstituer ce monde fini ; et il aurait suffi d'un léger effort d'imagination pour le ressusciter d'emblée au lendemain de sa mort ?

Les auteurs de l'Évangile vivaient donc en Palestine avant l'an 70, et nos récits sacrés, à ne tenir compte que des spectacles dont ils gardent l'image, étaient fixés sous leur forme actuelle, moins de quarante ans après la mort du Sauveur.

7. A quel idiome ils empruntent leurs éléments. C'est à une conclusion analogue que va nous conduire la considération des voix dont les mêmes récits enregistrent les confidences.

Par la voix, l'homme s'exprime et se communique ;

le langage est l'interprète de la pensée et le lien des âmes.

Telle émission de la voix représente telle conception de l'esprit ; ainsi articulé, le son rend telle idée : c'est une *expression*, un mot.

Tel groupement d'expressions rend telle combinaison d'idées ; ainsi disposés tel et tel mots expriment telle opération de l'intelligence : c'est une *construction*, une phrase.

Expressions et constructions varient suivant les langues. Chaque idiome a son lexique et sa grammaire.

Impossible par conséquent de déterminer la langue d'un livre avant d'avoir dressé la liste des expressions qu'il emploie et surpris le secret des constructions qu'il préfère. En ce qui concerne nos textes sacrés ce double travail n'est plus à faire. Nul document n'a été, de la part des philologues, en Allemagne surtout et en Angleterre, l'objet d'études plus approfondies, plus respectueuses ; d'aucun assurément les mots n'ont été examinés avec plus de soin ; d'aucun les phrases n'ont été analysées avec plus de patience. Le lexique et la grammaire des Évangiles sont faits et parfaits. [1]

1. Voir, les lexiques greco-latins du N. T. de SCHŒTGEN 1746 ; SCHLEUSNER, 1792 ; BRETSCHNEIDER, 1824 ; WILKE, 1839, remaniés par GRIM, Leipzig 1868 et 1877-1879 ; CREMER, *Biblisch-theologischer Wörterbuch der neutestamentlichen Grücität*, 3e édit., Gotha, 1881 ; TRENCH, *Synonymes du Nouveau Testament*, trad. de l'anglais, Bruxelles, 1869.

BEELEN, *Grammatica græcitatis Novi Testamenti*, Louvain, 1857 ; SCHIRLITZ, *Grundzüge der neutest. Grücität*, Giessen, 1861.

De ces doctes travaux une conclusion se dégage évidente, incontestée ; qui les a seulement parcourus sait et voit, à n'en pas douter, que si nos récits évangéliques sous leur forme actuelle ont été rédigés en grec, ils n'ont pu être pensés et composés qu'en hébreu. [1]

Hébraïque en est le vocabulaire, non seulement par son contenu, mais par ses lacunes : plusieurs mots purement hébreux y figurent, tels que : amen, manna, gehenna, hosanna, Messias [2] etc. ; — beaucoup de mots grecs y sont pris dans une acception toute sémitique : *xêra* « l'aride » désignera la terre ; *dunamis* « la puissance, » un prodige divin, [3] etc., etc. ; — Très peu de termes abstraits et nulle trace de terminologie scientifique : les auteurs des Évangiles ignorent complètement le langage philosophique et psychologique des grecs. [4]

Pour désigner l'être, les facultés et les opérations de l'homme, trois mots : *sarx* « la chair », *psychê* « l'âme » et *kardia* « le cœur, » simples traductions des trois mots hébreux *bâsâr*, *néfès* et *lèb* dont le pre-

WINER, *Grammatik des neutest. sprachidioms*, 5e édit. Leipzig 1844.

1. Voir GUILLEMARD, *Hebraisms in the Greeck Testament*, Cambridge, 1879 ; SCHILLING, *Commentarius exegetico-philologicus in hebraismos N. T. seu de dictione hebraica Novi-Testamenti græci*, Malines, 1886 ; BERGER DE XIVREY, *Mémoire sur le style du N. T.* dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, 1858, t. XXIII, 1 suiv.

2. Schilling en explique 45. l. c. p. 65-82.

3. Schilling en donne la longue liste, p. 219-233.

4. VIGOUROUX, l. c. p. 51, suiv.

mier signifie plutôt le corps; le second, le composé humain, la vie, le moi, et le troisième, l'intelligence, la volonté, la mémoire, la conscience et généralement toutes les facultés et opérations de l'âme.

Hébraïque en est la syntaxe. On y retrouve très visibles sous leur vêtement grec les constructions caractéristiques de l'hébreu, les extraordinaires aussi bien que les ordinaires : l'habitude très judaïque d'exprimer les qualités, au moyen d'un substantif ou de plusieurs : fils de la lumière, pour « éclairé ; » économe d'iniquité, pour administrateur « inique » etc. ; l'usage d'un grand nombre d'hébraïsmes proprement dits ou idiotismes tels que « manger *de* quelque chose, » aller deux à deux, etc., etc. [1]

Hébraïque surtout en est la facture : peu ou point de périodes ; une phrase d'une simplicité enfantine ; pour toute liaison, la conjonction *et* ; un vocabulaire très pauvre, et le recours fréquent au langage direct ; en un mot, tout ce qui caractérise l'hébreu, et tout ce qui le distingue du grec, — du grec, à la période savante, à la phrase harmonieuse, au parler abondant et varié, riche en particules, soucieux d'équilibre, soigneux des transitions, et de préférence fidèle au style indirect.

Le contraste est si frappant, l'opposition si nette qu'un lecteur au courant des deux langues, tout en voyant du grec, s'il n'y prend garde, entend de l'hébreu, et qu'une bonne traduction hébraïque lui sem-

1. J. Buxtorf, *Thesaurus grammaticus linguæ hebrææ*, lib. II de *Syntaxi*.

ble très souvent le moyen tout indiqué d'éclairer les obscurités du texte sacré. [1]

Tant il est certain que l'Évangile a gardé, sous les apparences d'une composition grecque, toutes les réalités d'une œuvre orientale et sémitique.

8. **Les révélations du texte et les données de la tradition.** En termes grecs, l'Évangile formule à l'hébraïque, des pensées chrétiennes. Ce premier-né de la foi nouvelle qu'anime le plus pur esprit du christianisme, sous son vêtement hellénique, garde tous les traits de la race juive.

D'où vient-il? quel ciel l'a vu naître et qui lui a donné le jour?

Que la réponse est aisée à qui se contente de faire siennes les données de la tradition !

Matthieu, l'un des douze ; Marc, le confident de saint Pierre ; Luc, le compagnon de saint Paul ; Jean, le disciple que Jésus aimait ; où serait donc le pur christianisme, s'il ne se trouvait pas dans des écrits signés de tels noms?

1. « Quand on lit le Nouveau Testament traduit en hébreu, on croit lire l'original, tandis que celui qui sait l'hébreu est porté à croire qu'il lit une traduction lorsqu'il lit l'original grec. Il y a même plus d'une locution, plus d'un passage qui ne sont intelligibles qu'au moyen de l'hébreu. Ainsi le mot rêma, « parole » est un mot grec, mais, dans plusieurs endroits, il a un sens exclusivement hébreu, qu'un Hellène ne pouvait même pas soupçonner, celui de « chose » comme *dâbâr*, qui, en hébreu, a la double signification de parole et de chose. Les Évangélistes parlent donc encore hébreu en se servant de mots grecs. » VIGOUROUX, l. c. p. 71.

Et pourraient-elles n'être pas franchement judaïques d'accent, de couleur et d'allure, des compositions rédigées ou inspirées par des hommes aussi exclusivement juifs que le publicain Matthieu et les bateliers galiléens Jean et Pierre ?

Sans doute ils parlaient tous araméen, les compagnons de Jésus, auteurs ou inspirateurs de l'Évangile ; mais ne durent-ils pas plus tard, devenus apôtres, se servir du grec pour prêcher aux Grecs la bonne nouvelle ?

Est-il même si difficile de dire ce que dut être sur les lèvres et sous la plume de ces illettrés l'usage de la langue grecque ? Quel accent et quel style ! Étaient-ils seulement capables, dans leur condition et à leur âge, de saisir l'esprit d'un idiome si différent du dialecte sémite qu'ils avaient parlé jusqu'alors ; et n'étaient-ils pas condamnés par leur éducation à ne voir dans le parler des hellènes qu'un moyen d'habiller de mots étrangers des pensées irrévocablement liées dans leur esprit à des formes juives ?

Dieu que tout serait clair si nos Évangiles étaient authentiques !

9. **Hébreux, Hellénistes et Gentils.** Ce serait folie de nier le caractère essentiellement hébraïque du milieu d'où est sorti l'Évangile. Il est si manifeste que seuls des juifs ont pu le penser, que seuls des sémites ont pu l'écrire !

Il vient donc d'un pays et date d'une époque où les chrétiens pensaient à la manière juive et parlaient hébreu.

Or ce pays ne peut être que la Palestine, et cette époque répond exactement à celle de nos premières origines.

Le christianisme naissant recruta ses adeptes, d'abord parmi les juifs de la Palestine, ou « hébreux » ; puis parmi les juifs de la Dispersion ou « hellénistes ; » et enfin parmi les « gentils » ou non-juifs sans distinction de pays ou de race.

Jésus, si accueillant pour les hellénistes, et, si charitable pour les gentils, de préférence s'entoure d'hébreux : l'assemblée du Cénacle ne comprend que des palestiniens.

Pierre, palestinien de race, de langue, de parentage, dès son premier sermon [1] convertit trois mille hommes, la plupart hellénistes, et il ouvre peu après toutes grandes aux gentils les portes de l'Église en donnant le baptême au centurion Corneille.

Paul, helléniste de naissance, mais hébreu d'éducation, sans négliger ses frères, s'occupe des étrangers avec un zèle et un succès qui lui valent le glorieux surnom d'apôtre des gentils.

De ces trois groupes de chrétiens un seul, le premier, parle une langue sémitique ; les hellénistes ne connaissent que le grec et les gentils parlent la langue de leur pays d'origine. C'est donc uniquement dans le groupe hébreu qu'il faut chercher les Évangélistes. Mais ce groupe n'a d'importance que par ses représentants de la première heure. Après la Pentecôte, même à Jérusalem, il décline ; après 70, même en Palestine, il n'est plus. C'est donc aux hommes

1. *Act.*, II, 41.

du Cénacle, aux heureux témoins de la vie de Jésus, que revient l'honneur d'avoir conçu la substance de l'Évangile et arrêté la forme des récits sacrés.

10. **Terminologie évangélique.** Que ces récits, dans leurs forme et teneur actuelles, aient été fixés de très bonne heure, c'est ce que suffirait à établir d'une manière frappante la comparaison attentive du texte des Évangiles avec celui des autres écrits du Nouveau Testament.

Profonde et très visible est la différence.

L'Évangile a des expressions qui sont bien à lui, rien qu'à lui, sur les points les plus caractéristiques et les plus essentiels.

S'agit-il par exemple de désigner le fondateur du christianisme? c'est le « Fils de l'homme, » c'est « Jésus » tout court, ou « Jésus qui est appelé Christ, [1] » ou Jésus-Christ, [2] » mais jamais « Christ » tout seul, comme dans les Épîtres. Christ ne deviendra que plus tard l'équivalent d'un nom propre; il n'est encore qu'un qualificatif prophétique du Verbe fait chair : « Fils de l'homme » ne reparaît que deux fois dans l'Apocalypse, [3] une fois au livre des Actes, [4] et une fois dans l'Épître aux Hébreux. [5] Dans les autres Épîtres, jamais.

S'agit-il de désigner non plus la personne mais l'œu-

1. Matth., I, 16; xxvii, 17-22.
2. Matth., I, 1-18; xvi, 21; Marc., I, 1; Joan., I, 17; xvii, 3; xx, 31.
3. *Apoc.*, I, 13; xiv, 14.
4. *Act.* vi, 56.
5. *Hebr.*, ii, 6.

vre du sauveur Jésus ? c'est de préférence « le royaume de Dieu » ou « des cieux. » Est-il question des chrétiens ? toujours les « disciples ». Au royaume de Dieu ou des cieux, sur lequel tout a été dit dans l'Évangile, les autres livres du Nouveau Testament préfèrent des appellations différentes, « Église, corps du Christ etc... » Au qualificatif de « disciples » si constamment appliqué aux fidèles par l'Évangile et par les Actes, les autres livres invariablement substituent celui de « frère » ou celui de « saint. [1] »

11. **Avant les Actes et les Épîtres.** Les écrits du Nouveau Testament distincts de l'Évangile révèlent en leurs auteurs une manière très personnelle de concevoir et de dire. Le livre des Actes est l'œuvre d'un helléniste de grand talent ; les Épîtres joanniques et l'Apocalypse développent sur Dieu et sur le monde des vues très hautes en un style où l'originalité et le sublime se rencontrent à un degré presque égal ; les Épîtres pauliniennes, en une langue inimitable, condensent et harmonisent les plus fécondes données de la révélation chrétienne. Des œuvres de cette valeur en tout temps font

1. « Disciples », μαθητής, se lit cent-soixante fois dans les synoptiques, soixante dix-huit fois dans saint Jean, vingt-deux dans les Actes, et pas une fois dans les autres livres qui disent toujours ἀδελφοί « les frères » ou ἅγιοι « les saints ». La raison de ce changement est obvie. Disciple exprime le rapport des chrétiens avec Jésus leur Maître ; saint, celui des croyants avec Dieu ; frère, celui des fidèles entre eux et avec l'Église. Or, après l'Évangile, Jésus n'est plus là : plus de disciples ; mais Dieu et l'Église demeurent : des saints et des frères.

époque ; des esprits capables de les produire ne pouvaient pas ne pas marquer toutes leurs créations au coin de leur génie, et ne pas exercer sur leurs contemporains une influence profonde et visible. Créé par eux, conçu et arrêté par eux, ou après eux par un de leurs disciples, l'Évangile, aurait certainement été coulé dans le moule de leurs écrits antérieurs et rien ne serait plus aisé que d'y retrouver la reproduction de leur pensée et l'imitation de leur style.

Or ni pour le fonds ni pour la forme nos Évangiles n'imitent les Actes, l'Apocalypse ou les Épîtres. Entre le troisième Évangile et les Actes, œuvres pourtant du même saint Luc, disciple de Paul, sensible est la différence. Dans les Actes l'auteur raconte ce qu'il a vu, dans l'Évangile il reproduit ce qu'il a lu ou entendu. Ici, il traduit ; là, il compose. Grec avant tout dans le premier, il est surtout juif dans le second ; tant il est manifeste que l'auteur n'a pas créé l'Évangile.

Le style de Jean l'Évangéliste ne ressemble guère à celui de l'auteur de l'Apocalypse et des Épîtres. La doctrine du Verbe si chère à l'auteur ne figure que dans le Prologue. Dans le corps de l'ouvrage le mot « Logos » ne revient plus.

Entre les Évangiles et les Épîtres de Paul la différence est si profonde qu'on en est à se demander en quoi ces deux espèces d'écrits se ressemblent, et que la pensée ne peut même pas venir à un lecteur intelligent d'un emprunt de quelque importance, fait par les Évangélistes, au vocabulaire ou à la manière de l'auteur des Épîtres.

Nos récits évangéliques sont donc, par leur fonds et

leur substance, antérieurs, et à l'Apocalypse, et au livre des Actes, et aux Épîtres de saint Paul. Dès le milieu du second siècle, — la première Épître de Paul est de l'an 47, — ils forment comme une sorte de « jardin fermé » garanti, semble-t-il, par d'inviolables clôtures contre la pénétration des influences extérieures, et où se conserve, à l'abri de toute altération, avec le type du langage le type des idées exclusivement propres à la courte période du ministère public du Sauveur. [1]

Et c'est ainsi que l'étude du contenu de l'Évangile, à quelque point de vue qu'on l'envisage, nous ramène toujours vers ce monde palestinien dont la disparition totale et définitive, en 70, marque à sa création une limite infranchissable. Inutile de chercher ailleurs dans l'espace et en deçà dans la durée, le milieu où aurait pu s'élaborer l'histoire évangélique ; car là et alors seulement ont pu être vues les choses dont cette histoire nous conserve l'image ; passée cette date et loin de ces lieux toutes les voix se taisent dont elle apporte l'écho.

Impossible par conséquent de reculer au delà de quarante ans après les événements évangéliques l'élaboration des récits qui en transmettent le souvenir. Fixés par écrit ou burinés dans les mémoires, avec leurs formes caractéristiques, leur contenu essentiel, leurs limites, leurs divisions, leurs lacunes, à la fin de cette

1. Voir SANDAY, *Inspiration*, *Bempton-Lectures*, 1893, Lecture VI; *The Genesis of the New-Testament. Gospel and acts.* p. 287-291. Londres, 1896.

période, et depuis longtemps déjà, ces récits sont arrêtés. Le fonds commun de toutes les biographies du Sauveur est créé, l'Évangile existe.

Telle est la réponse de la critique interne appliquée à la détermination du lieu d'origine et de la date d'élaboration du texte sacré. Reste la question des Évangélistes. Est-elle en mesure de la résoudre, et n'est-ce pas trop présumer de ses forces que de lui demander de découvrir dans chacun de nos textes, la marque de l'auteur dont il se réclame ? Au lecteur d'en juger en parcourant ce qui suit.

CHAPITRE VI

SAINT MATTHIEU, SAINT MARC ET SAINT LUC

1. Dessein essentiellement juif. Rien de plus ferme et rien de plus clair que le dessein de notre premier Évangéliste : prouver que Jésus est le Messie promis aux Juifs et, de cette preuve, déduire l'obligation d'accepter les maximes et de se conformer aux lois de la religion nouvelle, tel est son but.

Par ce dessein s'expliquent tout d'abord : le souci qui l'obsède de montrer dans la vie de Jésus une suite ininterrompue de faits prédits par les prophètes ; le besoin qu'il éprouve d'indiquer, dans les écrits des prophètes, les prédictions dont ces faits sont l'accomplissement ; et le soin qu'il a de signaler le lien qui rattache réellement les événements de l'histoire évangélique aux avertissements de l'esprit prophétique : « Or tout cela se fit pour que fut accomplie cette parole que le Seigneur a dite par son prophète, [1] » ou bien : « Ce fut alors que s'accomplit la parole du prophète, etc. [2] »

De ce même dessein dépendent manifestement, — et le choix que l'écrivain fait des matériaux admis dans son œuvre : de courts récits et de longs dis-

1. Matth., I, 22. Voir II, 15, 23; III, 14, etc.
2. Matth., II, 17; XXVII, 9, etc.

cours, ce qui donne à son travail beaucoup plus les apparences d'une thèse que celles d'une biographie ; — et l'ordre dans lequel il dispose ces éléments préférés, groupant les faits comme les discours suivant leurs analogies, en vue de sa démonstration, et sans se mettre en peine de les présenter à leur place dans l'étendue et à leur rang dans la durée : l'ordre chronologique fait défaut, aussi bien que les dates.

De la même source enfin procède la préoccupation où nous le voyons de signaler dans la personne de Jésus toutes les prérogatives que les prophètes ont attribuées au Messie, s'efforçant de les mettre, les unes après les autres, en un relief plus saisissant. C'est ainsi qu'après l'avoir représenté surtout comme roi, dans les trois premiers chapitres consacrés aux premières années, il s'attache à montrer de préférence : le législateur, quand il résume la prédication en Galilée, IV-XVIII ; le thaumaturge, quand il raconte les fatigues et les contradictions du ministère en Judée, XIX-XXV ; et le souverain prêtre, quand il décrit les épreuves de la Passion et les gloires du triomphe, XXVI-XXVIII.

Ni dans l'ensemble ni dans les détails ce dessein n'est grec ; il faut être juif d'esprit pour le concevoir, jui d'éducation pour le remplir, juif de cœur pour le goûter. Jamais un Grec écrivant pour des Grecs n'aurait composé notre premier Évangile.

2. **Juif de race, helléniste d'éducation.** Il est donc juif l'auteur de saint Matthieu. Juif hébreu ou juif helléniste ? On dirait qu'il éprouve une joie secrète

à rappeler les effrayantes malédictions prononcées par le Sauveur contre les scribes et les pharisiens : « Dans la chaire de Moïse sont assis les scribes et les pharisiens : tout ce qu'ils vous diront, faites-le, observez-le ; mais leurs œuvres, n'en faites rien. Ils lient des fardeaux pesants, insupportables dont ils imposent la charge à l'épaule des hommes ; mais eux, du bout du doigt ils ne les veulent pas remuer... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites : vous fermez aux hommes le royaume des cieux... sous prétexte de prier vos longues prières, vous dévorez les maisons des veuves... vous parcourez terres et mers pour conquérir un seul prosélyte, par votre faute fils de l'enfer, deux fois plus que vous... guides frappés de cécité, qui prenez un filtre pour ne pas avaler un moucheron et qui engloutissez un chameau... vous ressemblez à des sépulcres blanchis, qui de dehors paraissent beaux, et qui au dedans sont pleins d'ossements de morts et de toute pourriture... Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites : vous bâtissez des tombeaux aux prophètes et vous décorez les sépulcres des justes... vous, les enfants de ceux qui ont tué les justes. Serpents, races de vipères, éviterez-vous d'être condamnés à l'enfer ? [1] » Cette complaisance et cette insistance à reproduire les paroles les plus sévères que le Sauveur ait prononcées contre les plus hébreux des Palestiniens sont-elles d'un chrétien d'origine hébraïque ?

Ce qui est sensible par dessus tout, dans notre

1. MATTHIEU, XXIII, 2, 4, 13, 14, 15, 24, 27, 29, 31, 53.

Évangile, au dire de M. Renan, « c'est un immense progrès littéraire. L'effet général est celui d'un palais de fées construit tout entier en pierres lumineuses. Un vague exquis dans les transitions et les liaisons chronologiques donne à cette compilation divine l'allure du récit d'un enfant. « A cette heure-là, » « en ce temps-là, » « ce jour-là, » « il arriva que..., » et une foule d'autres formules, qui ont l'air d'être précises sans l'être, font planer la narration comme un rêve, entre le ciel et la terre. Grâce à l'indécision des temps, — il en est de même des désignations de lieu, — le récit évangélique ne fait que frôler la réalité. Un génie aérien, qu'on touche, qu'on embrasse, mais qui ne se heurte jamais aux cailloux du chemin, nous parle, nous ravit. [1] » Qui ne reconnaîtrait à ces signes l'influence manifeste de la culture hellénique?

1. « La langue... continue M. Renan, est parfaitement appropriée au sujet. Par un vrai tour de force, l'allure claire et enfantine de la narration hébraïque, le timbre fin et exquis des proverbes hébreux ont été transportés en un dialecte hellénique assez correct sous le rapport des formes grammaticales, mais où la vieille syntaxe savante est totalement brisée. On a remarqué que les Évangiles sont le premier ouvrage écrit en grec vulgaire. L'antique grécité y est, en effet, modifiée dans le sens analytique des langues modernes. L'helléniste ne peut se défendre de trouver cette langue plate et faible; il est certain que, au point de vue classique, l'Évangile n'a ni style, ni plan, ni beauté; mais c'est un chef-d'œuvre de littérature populaire, et en un sens le plus ancien livre populaire qui ait été écrit. Cette langue désarticulée a, d'ailleurs, l'avantage que le charme s'en conserve dans les différentes versions, si bien que, pour de tels écrits, la traduction vaut presque l'original. » *Les Évangiles*, 1877, p. 198-199.

3. **Peut-être à Antioche.** Jamais l'auteur ne sent le besoin d'expliquer les mœurs et les coutumes juives : une simple mention et il passe. [1] Jamais un mot sur les localités dont le nom se présente sous sa plume : la topographie et la géographie de la Palestine sont censées connues. [2] Rarement la précaution, indispensable pour des lecteurs non-juifs, de traduire ou d'interpréter les expressions d'origine hébraïque. [3] — Toujours enfin, quand il s'agit du temps, des indications purement judaïques. Où trouver les lecteurs que ce livre suppose : assez juifs pour en goûter le dessein, assez hellénistes pour en comprendre l'esprit, assez familiers avec les usages judaïques pour tout deviner sur une simple allusion ? Antioche était au premier siècle remplie d'émigrants palestiniens, juifs de race, hellénistes d'esprit, chrétiens de cœur. Serait-il téméraire de supposer que l'Évangile de saint Matthieu a pu être publié dans cette ville ?

4. **De très bonne heure.** En ce qui concerne les discours de Jésus, dit le Dr Strauss, on en viendra toujours à reconnaître que le premier Évangile nous les conserve, sinon sans mélanges et remaniements

1. Voir en particulier ce qu'il dit de la *Parasceve* et des ablutions, MATTH., XXVII, 62 et XV, 1-2, et comparer avec les passages correspondants des autres Évangélistes, MARC., XV, 1, 2, 42 ; JOAN., XIX, 41 ; LUC., XXIII, 54-55.

2. Il dit simplement le Jourdain, III, 5-6 ; saint Marc ajoute que c'est un fleuve, I, 5.

3. Les traductions qu'on lit, MATTH., I, 23 ; XXVII, 33, 46, ont sans doute été faites pour les lecteurs grecs.

ultérieurs, au moins sous une forme plus pure qu'aucun des autres...

« Il porte plus qu'aucun autre l'empreinte de la nationalité juive, qui tendit naturellement à s'effacer de plus en plus dans la suite des temps, à mesure que le christianisme se répandit. L'auteur ne manque pas d'appeler Jérusalem, la *ville sainte ;* le temple, le *lieu saint ;* tandis que les autres nomment simplement la ville ou le temple, ou usent d'autres dénominations qui ne comportent pas cette épithète de saint.

« Aucun autre n'explique avec autant d'exactitude l'attitude que prit Jésus envers la loi de Moïse, les coutumes et les sectes juives, et il est à remarquer qu'en tout cela il suppose connu ce que Marc se croit déjà obligé de commenter. Il voit dans les actions et les destinées de Jésus l'entier accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament, et cette rencontre est pour lui la preuve capitale de la messianité de Jésus.

« Jésus lui-même est encore chez lui tout chargé des chaînes du Judaïsme. Nul autre Évangile ne lui donne aussi souvent le titre de Fils de David ; nul autre n'a placé tout à fait à son frontispice la généalogie qui fait descendre Jésus de David et d'Abraham ; nulle part ailleurs, Jésus ne déclare avec le même soin qu'il ne vient point pour détruire, mais pour consommer la loi. » C'est plus qu'il n'en faut pour expliquer l'aveu que l'évidence arrachait à l'auteur tristement célèbre de la *Nouvelle vie de Jésus :* « l'Évangile de Matthieu nous a paru de tout temps et nous

paraît encore le plus ancien en date et le plus digne de foi. [1] »

5. **Saint Matthieu.** Le premier Évangile est le seul qui désigne par son nom chrétien de Matthieu — Théodore ou Dieudonné, — le « publicain » de Capharnaüm que Jésus appela à le suivre ; [2] Luc et Marc, comme s'ils redoutaient d'humilier un de leurs frères, en rappelant explicitement l'ignominie de sa profession première, ne lui donnent en cet endroit que son nom juif de Lévi déjà oublié. [3]

Jésus envoyait ses apôtres prêcher « deux à deux ; [4] » les trois synoptiques qui rapportent le fait sont unanimes à nommer ensemble, au quatrième rang, saint Matthieu et saint Thomas ; mais tandis que le second et le troisième Évangiles disent « Matthieu et Thomas, [5] » dans le premier on lit : « Thomas et Matthieu le publicain. [6] »

L'auteur, quel qu'il soit, connaissait l'hébreu et n'ignorait pas le grec ; sa rédaction et ses citations de l'Ancien Testament supposent plus de culture que n'en pouvaient avoir la plupart des apôtres.

Il est à remarquer enfin que lorsqu'il s'agit de cens et d'impôt le langage du premier Évangile tranche

1. D. Strauss. *Nouvelle vie de Jésus*, trad. Nefftzer et Dollfus, t. I, p. 147-148. Harnack croit qu'il date de 70-75.
2. Matth., IX, 9.
3. Luc, V, 27-28; Marc, II, 13-14.
4. Luc, X, 1.
5. Marc, III, 13; Luc, VI, 15.
6. Matth., X, 3.

sur celui des autres par la clarté et la précision techniques. [1]

Qu'ils sont à l'aise pour rendre compte de ces détails les partisans de l'opinion traditionnelle !

Qu'un véritable apôtre, pour mieux exalter l'ineffable bonté de son Maître, ait tenu à mentionner l'ignominie de la condition d'où celui-ci a dû le tirer pour l'admettre au nombre de ses amis, y a-t-il lieu d'en être surpris ?

Un sincère disciple de Celui qui enseignait si bien, de parole et d'exemple, l'humilité du cœur, ne devait-il pas se sentir invinciblement porté à céder à son compagnon la première place, ne revendiquant pour lui que l'humiliation d'un qualificatif déshonorant ? [2]

Un employé du fisc enfin n'est jamais complètement illettré ; le bureau que tenait le futur apôtre Matthieu, à Capharnaüm, près du lac, le mettant en rapports continuels avec les pêcheurs et les commerçants, l'obligeait à parler l'araméen et à comprendre le grec. Est-il surprenant qu'un collecteur d'impôts connaisse mieux que d'autres le langage du fisc ?

1. L'expression technique « *numisma census* » lui est propre. MATTH., XXII, 19.

2. C'est la réflexion que faisaient déjà, Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*, l. III, 5, Migne, P. G. t. 22, col. 213, 216, et saint Jérôme, dans son commentaire sur *saint Matthieu*, l. I, 9, v, 9. Migne, t. 26, col. 55-56. « Itaque Matthæus, dit Eusèbe, abundantia quadam modestiæ, studium præ se ferens veritatis, in suis moribus indicandis, publicanum se appellavit neque priorem suam vitam occultare voluit, et secundo loco post æqualem suum se nominavit. »

6. **Sans Prologue.** L'Évangile selon saint Marc a cela de particulier qu'il est sans prologue. Saint Matthieu et saint Luc commencent par donner une généalogie du Sauveur et un récit de l'enfance; saint Jean raconte la génération éternelle du Verbe fait chair; saint Marc, lui, sans préambule, nous montre Jésus et Jean en présence, sur les bords du Jourdain.

Il faut, disait saint Pierre, au moment de l'élection de saint Mathias, « il faut que, de ceux qui ont été avec nous tout le temps que le Seigneur Jésus allait et venait parmi nous, à commencer depuis le baptême de Jean jusqu'au jour de l'Ascension, il y en ait un qui devienne témoin avec nous de sa résurrection. [1] »

Le témoignage des Apôtres portant sur ce qu'ils ont vu de leurs yeux et entendu de leurs oreilles, l'objet spécial et direct de leur prédication se bornait au récit de la vie publique; l'Évangile oral, sur leurs lèvres, commençait donc au baptême de Jean et finissait à l'Ascension; et ce n'est que plus tard que d'autres souvenirs [2] venant s'ajouter à leur témoignage, l'Évangile s'enrichit des quelques renseignements qui nous ont été conservés sur l'enfance du Sauveur et sur ses origines. Ce « plus tard, » semble-t-il, n'était pas encore venu au moment où fut arrêtée la rédaction du second Évangile; l'absence de toute allusion aux faits qui ne sont pas du témoignage strict des Apôtres, sous la plume d'un secrétaire de saint Pierre, n'aurait rien que de très naturel; un résumé fidèle

1. *Actes*, I, 16, 21, 22.

2. « Leur vérité est de foi; leur source se cache dans la tradition anonyme des premiers jours. » BATIFFOL.

des premières prédications apostoliques aurait certainement débuté, comme notre saint Marc, par le baptême de Jean.

7. **L'Évangile des miracles.** « Commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu, » nous voilà, dès la première phrase, initiés sans détour au dessein de l'auteur : prouver la divinité de son Maître, persuader que Jésus est le « Fils de Dieu. »

Or de tout temps, la preuve nécessaire mais décisive de l'action divine fut le miracle ; [1] pour établir que Jésus est le Fils de Dieu, il est donc indispensable mais suffisant de prouver qu'il fut thaumaturge. Donner cette preuve et la donner précise, réitérée, irrécusable, tel devait être et tel est bien le souci dominant de notre Évangéliste. Nul plus que lui ne s'est, non seulement empressé à mentionner les actions miraculeuses du Sauveur, mais préoccupé d'en faire saisir au lecteur la vérité historique et le caractère divin. Tandis qu'il ne donne, des discours, qu'un canevas rapide, — et ne mentionne même pas le sermon sur

1. Le livre des Actes nous a conservé deux exemples frappants de l'effet produit sur le peuple, par la vue d'un miracle, au temps des Apôtres. Pierre et Jean guérissent un boîteux à la porte du Temple de Jérusalem, III, 1-10 ; Paul et Barnabé en guérissent un autre dans un carrefour de Lystres en Lycaonie, XIV, 7-14.

« Et le peuple, est-il dit, à propos du premier, le peuple le vit marchant et louant Dieu... et ils furent étonnés et hors d'eux-mêmes de ce qui lui était arrivé. » Et à propos du second : « La foule ayant vu ce qu'avait fait Paul, éleva la voix, disant en lycaonien : Des dieux, sous forme humaine, sont descendus parmi nous ! »

la montagne, il insère des descriptions saisissantes, d'un nombre considérable de prodiges variés. Délivrances de possédés, guérisons de malades, résurrections de morts, maîtrise des éléments, tempêtes apaisées et multiplication des pains, tous les genres de surnaturel figurent dans ses récits, dont le plus significatif est celui de la guérison de l'aveugle de Bethsaïda qu'il est seul à nous faire connaître. [1]

Que cette insistance à raconter des miracles, s'explique sans peine quand on sait que l'Évangéliste écrit à Rome et pour des romains !

8. **Hellénistes romains.** L'auteur sent le besoin de dire que le Jourdain est « un fleuve, [2] » et que le mont des Oliviers est « en face du Temple. [3] » Ses lecteurs ne savent donc pas le premier mot de la géographie de la Palestine ?

Vient-il à mentionner un usage juif— fût-il universel et journalier comme celui des ablutions, — il s'arrête pour nous expliquer que « les pharisiens et tous les juifs ne mangent rien sans s'être lavé les mains plusieurs fois, selon la tradition des anciens... et qu'ils ont beaucoup de pratiques ou traditions de ce genre comme de laver les coupes, les mesures et les vaisseaux où ils mettent ce qu'ils boivent, et les divans où s'étendent les convives. [4] » Ses lecteurs ne sont donc jamais entrés dans une maison juive ?

1. Marc, viii, 22-26.
2. Marc, i, 5.
3. Marc, xii, 18.
4. Marc, vii, 2-4.

Un mot araméen se présente-t-il sous sa plume, il a hâte de le traduire ; [1] à peine aux prophéties une allusion fugitive, [2] et pas une citation de l'Ancien Testament ; parlerait-on différemment à des lecteurs totalement étrangers à la civilisation hébraïque ?

Pas une seule fois, il n'a la pensée d'expliquer les nombreuses expressions et tournures latines qu'il fait entrer dans ses phrases grecques [3] ; lui arrive-t-il au contraire d'employer certaines expressions grecques très spéciales, comme le nom de certaines monnaies, [4] il ne manque pas d'indiquer l'équivalent latin. Les lecteurs de Marc, tout en parlant grec, faisaient donc de larges emprunts à la langue de Rome et ils usaient sûrement de monnaie latine ?

9. Contemporain et confident des Apôtres. Le style est net, précis, original, pittoresque, vivant, mais sec et négligé. Un vocabulaire indigent : quelques mots grecs qu'on ne lit que là et une fois seulement ; [5] des expressions araméennes telles qu'elles ont été prononcées par Notre-Seigneur.[6] Une syntaxe incorrecte :

1. Marc, III, 17 ; V, 41 ; VII, 34 ; X, 46 ; XII, 42 ; XIV, 36, etc.
2. Marc, I, 2.
3. Marc, II, 9 ; V, 9, 15 ; VI, 27, 37 ; VII, 4, 8 ; XI, 42 ; XV, 15, 16.
4. Dans le trait, par exemple, de la veuve qui apporte au Temple sa petite aumône, après nous avoir dit, comme saint Luc, XXI, 2, que cette pauvre femme mit dans le tronc deux *Lepta*, petite monnaie de cuivre bien connue des lecteurs de saint Luc, il ajoute que deux *lepta* font un *quadrans*, monnaie latine familière à ses lecteurs.
5. Marc, V, 24, 31 ; VII, 37 ; IX, 3, 15, 17, 20, 36, 44, 46.
6. Par exemple : *talitha qoumi*, « jeune fille, lève-toi, » V 41 ; *ephphetha*, « ouvre-toi, » VII, 34 ; *abba*, « père, » XIV, 30.

des fautes contre la grammaire plus nombreuses que dans les autres livres du Nouveau Testament ; des hébraïsmes sans nombre ; des constructions presque toujours sémitiques ; pour toute liaison de vagues particules : « et » qui revient sans cesse, seul ou joint avec « de nouveau, » employé quarante-deux fois, et avec « aussitôt » qu'on ne trouve pas moins de neuf fois rien que dans le premier chapitre. Quel autre qu'un juif de race et d'éducation peut écrire ainsi ?

Le fonds, par la netteté des contours, la précision des détails, la chaleur de vie qui s'en dégage, révèle l'action prochaine et puissante des événements sur l'âme de l'écrivain. Sous sa plume Jésus revit : voyez les flammes de son regard : la colère, [1] la bienveillance, [2] la compassion, [3] la tristesse, [4] l'autorité ; [5] le voici qui étend ses mains sur les petits enfants, qui les embrasse et les bénit ; [6] « Et s'étant assis il appela les douze et leur dit :... Or ils étaient en chemin pour monter à Jérusalem : Jésus marchait devant eux, et ils en étaient tout étonnés et ils le suivaient pleins de crainte. [7] » Une phrase suffit au disciple pour évoquer dans ses récits la vision du Maître. « La forte impression laissée par Jésus s'y retrouve tout entière. On l'y voit réellement vivant, agissant. [8] »

1. Marc, III, 5.
2. Marc, III, 34.
3. Marc, VI, 34.
4. Marc, X, 23.
5. Marc, XI, 11.
6. Marc, IX, 35 ; X, 16.
7. Marc, IX, 34 ; X, 32.
8 Renan, *Les Évangiles*, p. 116.

Même fidélité, même relief, même vie, quand il s'agit des moindres scènes de l'Évangile. Nul comme lui n'est attentif à indiquer les particularités des personnes et des choses; plus que les autres il détermine le lieu, le temps et le nombre.

D'un trait pris sur le vif il reproduit le mouvement des foules; [1] d'un mot qu'on n'oublie pas il résume la vie d'un homme. [2] Tant de détails typiques supposent « des souvenirs » de témoins oculaires. L'auteur de tels récits ne peut pas ne pas avoir été le contemporain et le confident des Apôtres.

10. **Interprète de Pierre.** Nul autre Évangile, tous les critiques en conviennent, ne porte, à l'égal du second, l'empreinte de la personnalité de Pierre. Très haute, en effet, est l'idée qu'il donne du rôle du chef des Apôtres dans la vie de Jésus : par la vocation du fils de Simon commence la prédication du Maître; [3] par le soulagement de la belle-mère de Pierre s'ouvre la série des guérisons miraculeusement opérées par le divin thaumaturge; [4] par la mention du chef des disciples débutent les instructions de Jésus ressuscité. [5] — Très significatif surtout est le départ qu'il fait des circonstances de la vie de Pierre qu'il croit devoir si-

1. Marc, II, 2; III, 10, 20, 32; IV, 1; V, 21, 31; VI, 31, 33; VIII, 1.
2. Marc, V, 22; XV, 21, 23; VII, 26.
3. Marc, I, 16.
4. Marc, I, 29.
5. Marc, XVI, 7. Le jeune homme au vêtement blanc que les saintes femmes rencontrent au saint sépulcre le matin de Pâques leur dit: «... Allez, dites aux disciples et à Pierre que Jésus s'en va devant vous en Galilée... »

gnaler à l'attention des lecteurs et de celles qu'il juge à propos de passer sous silence : tandis qu'il ne dit rien des plus honorables, il publie hautement les plus humiliantes : pas une allusion à la promesse ni à l'institution de la primauté, [1] et un récit, d'une incomparable précision de détails, du sommeil à Gethsémani et du reniement au Prétoire. [2] N'est-ce pas ainsi que Pierre lui-même aurait raconté son histoire ? N'est-ce pas ainsi que devait l'écrire, sous son inspiration, celui en qui la tradition nous montre son disciple, son interprète et son ami ?

11. **Saint Marc.** Notre second Évangile est donc bien réellement l'œuvre du disciple dont il se réclame, texte et tradition, sur ce point, s'appellent et se complètent. L'auteur ne peut-être que Juif : — Marc est juif de race et d'éducation. L'auteur fut sûrement le contemporain et le confident des Apôtres : — Marc est

1. Des paroles prononcées à l'occasion de la promesse de la Primauté, que rapporte tout au long saint MATTHIEU, XVI, 13, suiv., saint Marc ne cite que le sévère reproche adressé au futur chef de l'Église, à cause de son inintelligence des desseins de son divin Maître : « Retire-toi de moi, Satan. » MARC, VIII, 33, MATTH., XVI, 23.

2. MARC, XIV, 32-43 ; 66-72. « Marcus ait, postquam semel negasset, gallum cantavisse, postquam tertio negasset, tum secundo cantavisse gallum, accuratius recensens infirmitatem discipuli, qui quasi mortuus erat timore : et hoc Marcus a magistro suo didicit, erat enim Petri discipulus. Quo magis admirandus est, quod non modo magistri lapsum non celaverit, sed quod etiam clarius quam alii narraverit, eo ipso quod discipulus esset. » Saint JEAN CHRYSOST. *in Matth. homil.* LXXXV, 1. MIGNE, t. 57, col. 758.

peut-être le jeune homme qui, au jardin de Gethsémani, suit un instant la troupe qui emmène Jésus prisonnier ; [1] il y a de sérieuses raisons de l'identifier avec le Jean surnommé Marc dont la mère nommée Marie reçut dans sa maison, à Jérusalem, Pierre miraculeusement délivré de prison, [2] et il est certain qu'il fut en rapports suivis avec Barnabé, dans l'île de Chypre, [3] et avec saint Paul, à Rome, en 62-64. [4]

L'auteur a fortement subi l'influence du génie de Pierre : — Marc, durant plus de vingt ans, put consulter le chef des Apôtres. Il l'a connu chez sa mère, à Jérusalem en 44 ; il vit près de lui, à Rome, après 64 [5]. — L'auteur à écrit pour des lecteurs non-juifs familiarisés avec les usages latins : — Marc, devenu, au dire de Papias, l'interprète de Pierre, à la prière des fidèles de Rome, écrivit un résumé de la prédication de son Maître. Renan lui-même doit en convenir : « L'Évangile de Marc est au fond, authentique. Ce fut à Rome que, selon toutes les apparences, Jean Marc, le disciple, l'interprète de Pierre, rédigea le petit écrit de quarante ou cinquante pages qui a été le premier noyau des Évangiles grecs.... » Et un peu plus loin : « Marc, ce semble avait vu, étant enfant, quelque chose des faits évangéliques ; on peut croire qu'il avait été à Gethsémani.... C'est bien à tort qu'on prétend que le Marc actuel ne répond pas à ce que

1. Marc, xiv, 51.
2. *Actes*, xii, 12.
3. *Actes*, xv, 39.
4. *Col.*, iv, 10.
5. I *Petri*, v, 13.

dit Papias... Rien ne démontre que son récit ait été retouché. » Suit la reconnaissance de l'authenticité du récit de la Passion d'après notre Évangéliste. [1]

12. **Évangile historique.** Rendre plus ferme la foi des chrétiens, en mettant dans un jour plus vif la vérité des faits sur lesquels cette foi repose — avouer un tel but, c'est annoncer une œuvre d'histoire. Historique, par conséquent avant tout sera notre troisième Évangile.

Lisez plutôt : « Plusieurs ayant déjà essayé de rédiger le récit des choses accomplies parmi nous, selon que nous les ont transmises ceux qui, dès le commencement, ont été témoins oculaires et serviteurs de la parole, j'ai cru bon, moi aussi, après avoir tout examiné avec soin depuis l'origine, de t'en écrire une narration suivie, très excellent Théophile, pour que tu reconnaisses la solidité des enseignements de ceux qui t'ont catéchisé. [2] »

Programme admirable, préface modèle. Un écrivain peut-il, en moins de mots, dire plus clairement son but et sa méthode ?

Faire voir « la solidité des enseignements du catéchisme, » à l'aide d'un « récit » de nos premières origines, d'une simple biographie du Sauveur, mais d'une biographie étendue, puisée aux sources et bien ordonnée, « racontée *par ordre*, après avoir *tout* examiné avec soin, depuis l'*origine* ; » le beau programme !

1. E. Renan, *Les Évangiles*, 114, 115, 120, 122.
2. Luc, I, 1-4.

Les sources où l'auteur a puisé les éléments de son livre assurément sont très pures : « ceux qui, dès le commencement, ont été témoins occulaires et les serviteurs de la parole, » tels sont ses garants ; il n'en veut pas d'autres.

Les cadres de la vie de Jésus s'élargissent et se remplissent. Luc en effet, commence par le vrai commencement, plus haut que tout autre Évangéliste : non seulement à la naissance de Jésus-Christ, mais à l'annonce de la nativité de son précurseur ; et il va jusqu'à la fin véritable : non seulement jusqu'à la Résurrection, mais jusqu'à l'Ascension. Et entre ces deux extrêmes que de faits, que de paroles viennent prendre place qui, sans lui, auraient disparu à jamais de la mémoire des hommes !

La proportion est énorme des matières exclusivement propres à notre troisième Évangile ; si bien que nous sommes redevables au seul zèle de saint Luc pour enrichir sa collection de la conservation d'une partie très notable de notre plus riche trésor. [1]

L'ordre enfin règne dans son récit, l'ordre chronologique, là où il a été possible de le saisir ; l'ordre lo-

1. On a calculé que si le contenu des synoptiques était divisé en 172 sections, Luc en contiendrait 127, les trois-quarts ; Matthieu 114, les deux-tiers ; et Marc 84, la moitié. Selon un autre calcul, si l'on divisait en 124 sections seulement le contenu des synoptiques, Luc en aurait 93, Matthieu 78 et Marc 67 ; et sur ces 124 sections, Luc en aurait en propre 38, Matthieu 17 et Marc 2. Six miracles sont propres à Luc, trois à Matthieu, deux à Marc ; dix-huit paraboles sont propres à Luc, dix à Matthieu et une à Marc. Voir pour ces statistiques et beaucoup d'autres, WESTCOTT, *Introd. to Gospels*, pp. 194, suiv.

gique, là où manquent les données pour fixer le temps et le lieu. Seul Luc s'est préoccupé de rattacher l'Évangile à l'histoire de la Syrie et de l'Empire [1] ; à plusieurs reprises, il détermine des périodes et fixe des dates ; [2] preuve évidente de l'importance qu'il donne à la question de temps, les mots « année » et « mois » reviennent plus souvent dans son seul livre que dans les autres écrits du Nouveau Testament ; lors même qu'en l'absence de tout renseignement, il ne sait où placer les faits qu'il rapporte, il excelle à saisir et à noter le lien qui les rattache les uns aux autres ; [3] telle réflexion qu'il émet en passant éclaire d'un jour plus vif la suite des événements que ne saurait le faire l'indication du jour et de l'heure où ils se sont produits ; [4] ici et là il apprécie les situations ou juge les hommes à la manière des historiens et des biographes ; [5] le souci constant et visible qu'il a de saisir et de signaler les phases [6] successives de la vie du Sauveur, les progressives manifestations de sa pensée, aussi bien que les diverses étapes de son ministère : de Nazareth à Capharnaüm, de la Galilée en Samarie et dans la Pérée, et de la Pérée à Jérusalem, trahit en lui un esprit véritablement historique.

1. Luc, II, 1 ; III, 1.

2. Luc, I, 5, 26, 36, 56, 59 ; II, 42 ; III, 25 ; IX, 28, 35, 51 ; XXII, 1, 7.

3. Luc, IV, 38, 40 ; VII, 1, 18, 24 ; VIII, 1 ; X, 1, 21 ; XI, 37 ; XII, 1 ; XIII, 1, 31 ; XIX, 11, 28, 41 ; XXII, 66 ; XXIV, 13.

4. Luc, XVI, 14 ; XVIII, 1, 9 ; XIX, 11.

5. Luc, II, 50 ; XII, 15 ; VIII, 30 ; XX, 20 ; XXII, 3 ; XXIII, 12.

6. Luc, II, 40, 42, 51, 52 ; III, 23 ; IV, 13 ; XXII, 28, 53.

13. **Pour les convertis de la Gentilité.** Sous la plume de notre auteur le mot Judée [1] est déjà synonyme de patrie des Juifs ou de Palestine. Il donne couramment à tout un pays le nom d'une de ses provinces ; un palestinien eut-il pu le faire ?

D'autre part, il sent le besoin de nous apprendre que « la ville qui a nom Bethléem » [2] est en Judée, ainsi que la ville d'Arimathie, [3] tandis que Capharnaüm [4] est en Galilée, aussi bien que Nazareth, [5] mais non Gadara ; [6] données à des palestiniens ces explications ne seraient-elles pas ridicules ?

Pas une seule des expressions araméennes si volontiers conservées par les autres Évangélistes n'a trouvé place dans son récit, pas même l'*hosanna* de Jérusalem, pas même l'*Eloï* du Calvaire. Est-il obligé de reproduire équivalemment un mot hébreu ? il cherche un mot grec correspondant : Golgotha devient *Kranion ;* [7] Chananœus, *Zelotês ;* [8] Rabbi, *didascalos* ou *épistatês*. Amen lui-même est le plus souvent remplacé par *alêthôs*, [9] ou *ep'alêtheias*. [10] Un mot grec est-il revêtu par l'usage d'une signification par trop juive, il le remplace par un autre ou l'explique par l'addition

1. Luc, I, 5 ; VII, 17 ; XXIII, 5 ; *Actes*, II, 9 ; X, 37 ; XI, 1, 29.
2. Luc, II, 4.
3. Luc, XXIV, 13.
4. Luc, IV, 31.
5. Luc, I, 26.
6. Luc, VIII, 26.
7. Luc, XXIII, 33.
8. Luc, VI, 15 ; *Actes*, I, 13.
9. Luc, IX, 27 ; XII, 44 ; XXI, 3.
10. Luc, IV, 25 ; XXII, 59.

d'une épithète. C'est ainsi qu'il dit *nomikoï*, au lieu de *grammateis*, [1] en parlant des scribes, qu'il remplace le mot *thalassa* « mer » par celui de *limnê* « lac » quand il est question du lac de Génézareth, et qu'il ajoute toujours au mot démon, l'épithète d'*acatharton*, [2] « impur. » Preuve évidente que ses lecteurs ni ne parlent l'hébreu ni ne l'entendent.

Bien que plein de respect pour la loi mosaïque, qui a fait le peuple de Dieu, [3] il ne l'invoque pour ainsi dire jamais ; pas une fois il ne mentionne les protestations si fréquentes et si ardentes, dans saint Matthieu, [4] que le Christ est venu, non pour la détruire, mais pour l'accomplir ; usage relativement très modéré de l'Ancien Testament ; [5] quelques allusions à peine à l'accomplissement des prophéties ; [6] rien des longues disputes des pharisiens avec le Sauveur. [7] Cette discrétion et ce silence sont-ils le fait d'un juif écrivant pour des juifs ?

1. Luc, VII, 30; X, 25; XI, 45, 46, 52; XIV, 3.

2. Luc, IV, 33. Les païens croyaient à l'existence de bons *Daimones ;* pour les Juifs tous les démons sont mauvais.

3. Luc, II, 21, 27, 39; V, 14; X, 26; XVI, 17, 29, 31; XVII, 14; XVIII, 20.

4. Matthieu, V, 17, 19, 20, 21, 27, 31, 33; XII, 5-7, 17-20; XV, 1-20.

5. Le plus souvent c'est Jésus lui-même ou un personnage évangélique, dont notre autre auteur cite les paroles, qui allègue ou reproduit l'Ancien Testament. Luc donne formellement comme de vraies citations les passages suivants: II, 23, 24; III, 4; IV, 4, 8, 10, 11, 12, 18, 19; VII, 27; XVIII, 20; XIX, 46; XX, 17, 28, 37, 42, 43; XXII, 37; toutes, à l'exception de VII, 27, tirées des Septante.

6. Luc, III, 4; IV, 21; XXI, 22; XXII, 37; XXIV, 44.

7. Matth., XV, 1-20.

Jamais un mot dans notre Évangile dont le païen le plus chatouilleux puisse être froissé. De la première à la dernière page, la préoccupation de ne rien dire de ce qui pourrait choquer [1] et de ne rien omettre de ce qui peut encourager les gentils est non seulement visible, mais dominante.

Mentionne-t-il, en passant, l'Empire, ses officiers, ses magistrats? c'est toujours avec une considération bien marquée ; [2] rencontre-t-il sur sa route, un païen honnête et généreux? c'est avec une joie visible qu'il cite les éloges que Jésus lui donne. [3] Partout et toujours les non-juifs ont ses préférences. Il est si manifeste qu'il écrit surtout pour eux ! [4]

14. Évangile de la prière. Le troisième Évangile fait à la religion une part très large. Le récit de saint Luc se ferme comme il s'est ouvert par la mention de la vie liturgique, dans le temple de Jérusalem ; [5] lui seul nous a conservé les admirables cantiques [6] dont, jusqu'à la fin des temps, retentiront nos églises ; il n'est question dans son livre que de « glorifier » Dieu, de le « louer, » de le « remercier, » de le « bénir ; »

1. Patrizzi, *De Evangeliis*, I, 28.
2. Luc, II, 1, 2; III, 1; VII, 1-5; XXII, 25.
3. Luc, VII, 2-9.
4. « Græcis scripsit » dit saint Jérôme. *Epist.* XX, 4. Migne, t. 22, col. 378.
5. Luc, I, 9; XXIV, 53.
6. Celui des anges, ou *Gloria in excelsis*, I, 11-14; celui de la sainte Vierge, ou *Magnificat*, I, 46-55; celui de Zacharie, ou *Benedictus*, I, 68-79; celui de Siméon, ou *Nunc dimittis*, II, 29-32.

nul autre ne l'égale dans le souci de noter les prières que Jésus a faites [1] et les conseils qu'il donne à ceux qui veulent prier. [2]

15. **Évangile du Fils de l'homme.** Parmi les qualités de son Maître, il en est deux qu'il se représente et qu'il présente volontiers. Jésus d'abord, pour lui, c'est le « Fils de l'Homme. » Sa qualité de Messie si clairement affirmée par Matthieu, il est loin de la méconnaître ; le titre de Fils de Dieu, à l'égal de saint Marc il le tient pour authentique ; mais, ce qu'il préfère voir et montrer en Jésus, c'est ce par quoi il est près de nous, ce qui en fait comme l'un de nous, un ami et un frère. Aussi comme il est fidèle à nous indiquer, dans la vie cachée, toutes les phases du devenir humain du Verbe fait chair ; [3] et comme il est soucieux de mêler au récit des scènes de la vie publique qui font éclater la divinité du Sauveur, la description des

1. Au moment du baptême, III, 21 ; avant d'entrer en lutte avec les pharisiens, V, 16 ; avant de choisir les douze, IV, 12 ; avant la première annonce de la Passion, IX, 18 ; sur le Thabor, IX, 29 ; avant d'enseigner l'oraison dominicale, XI, 1 ; au jardin de Gethsémani, XXII, 41 ; sur la croix, XXIII, 46. Matthieu, XXVI, 39, et Marc, XIV, 35, ont parlé de la prière de Gethsémani, Marc, I, 35 dit encore que Jésus pressé par la foule à Capharnaüm se retira pour prier.

2. Luc, XI, 1-13 ; XVIII, 1-15 ; XXI, 36.

3. Le « fruit béni du sein » de Marie, I, 42, par une évolution normale, devient le « nouveau-né » de Bethléem, II, 16 ; le « petit enfant » de la Présentation, II, 27 ; « l'adolescent » de Nazareth, II, 40 ; l'homme parfait « d'environ trente ans » des bords du Jourdain, celui-là même qu'un prodige éclatant, au moment du baptême, proclame Fils de Dieu, III, 21-23.

scènes intimes qui montrent surtout son humanité. [1]

16. **Évangile universel.** Jésus, pour lui, c'est « le Sauveur, » mais le Sauveur par excellence, l'unique, l'universel, le véritable « Sauveur du monde. » Que la bonne nouvelle soit pour « tous les peuples [2] » et le salut pour « tous les hommes, [3] » nul de nos Évangélistes qui ne le sache et qui ne le dise. Pour tous les quatre, l'universalité de la religion chrétienne est une vérité certaine, un dogme de foi ; mais si tous ont cru devoir, sur ce point fondamental, affirmer la croyance commune, lui seul a jugé à propos d'en indiquer nettement et en détail les raisons et les conséquences. Qu'il est large et généreux l'universalisme de Luc ! Ayant à raconter les origines humaines du Verbe fait chair, ce n'est pas à Abraham qu'il s'arrêtera comme Matthieu pour retrouver son premier ancêtre ; d'anneau en anneau, il remontera jusqu'au père de l'humanité. « On le croyait fils de Joseph... qui le fut

1. C'est de Luc et de Luc seul que nous tenons en particulier le récit des différents repas auxquels Jésus voulut bien prendre part : Dans la maison de Simon, VII, 36-50 ; dans celle de Marthe et Marie, X, 38-42 ; dans celle du Pharisien où il prononça l'anathème contre les pharisiens en général, XI, 37-54 ; dans celle d'un chef de Pharisiens chez qui il guérit un hydropique, XIV, 1, suiv. ; comme aussi le récit du séjour de Jésus chez Zachée, XIX, 1, suiv , et du voyage à Emmaüs en compagnie de deux disciples, XXIX, 13, suiv. — De saint Luc aussi sont la plupart des paraboles empruntées aux détails de la vie domestique : le bon samaritain, la bague perdue, l'ami importun, etc., etc.

2. MATTH., XVIII, 19 ; MARC, XIII, 10 ; LUC, XXIV, 47.

3. JOAN., I, 12-13.

d'Abraham... qui le fut d'Adam, qui fut de Dieu : [1] » tant il est vrai que dans sa pensée l'œuvre du Sauveur embrasse tous les temps, tous les lieux, tous les hommes.

Sur le berceau de l'Enfant-Dieu, les anges, après avoir porté aux pasteurs juifs la grande nouvelle, se hâteront d'en indiquer les conséquences pour tous ceux, sans exception, dont « droite est la volonté ; [2] » dans le temple même de Jérusalem, retentira, quarante jours plus tard, le chant sublime de Siméon, heureux de s'en aller parce qu'il a vu le Sauveur, « préparé à la face des peuples pour être la lumière qui éclairera les nations. [3] » Dès le début de sa vie publique, Jésus, après avoir annoncé que l'heure a enfin sonné de l'entier accomplissement de la parole du prophète : « Toute chair verra le salut de Dieu, » [4] rappellera bien haut à ses compatriotes que, dès les jours d'Élie et d'Élisée, des païens avaient reçu les bénédictions divines de préférence aux Israélites. [5]

Et Luc ira ainsi jusqu'au bout, mettant en relief constamment les actions et les paroles qui expriment le plus éloquemment, dans la vie de son Maître, la puissance et la volonté de sauver tous les hommes : les Samaritains [6] et les Gentils [7] aussi bien que les

1. Luc, III, 23-38.
2. Luc, II, 14.
3. Luc, II, 31-32.
4. Luc, III, 6.
5. Luc, IV, 25-28.
6. Luc, IX, 51-56; X, 30-37; XVII, 11-19.
7. Luc, II, 32; III, 6, 38; IV, 25-27; VII, 9; X, 1; XIII, 29; XXI, 24; XXIV, 47.

juifs ; [1] les publicains, les pécheurs, les criminels, [2] aussi bien que les gens plus honorables ; [3] les pauvres [4] aussi bien que les riches ; [5] les femmes [6] aussi bien que les hommes.

17. **Helléniste hébraïsant.** Un lecteur qui connaît le grec et l'hébreu se demande ce qu'il doit le plus admirer dans l'auteur du troisième Évangile, de la magistrale habileté avec laquelle il compose en la première de ces deux langues, ou de la timide docilité qu'il met à traduire de la seconde.

« A lui seul, Luc fait usage de plus de mots grecs que saint Matthieu, saint Marc et saint Jean réunis. [7] »

1. Luc, I, 33-54, 68-79; II, 10.

2. Luc, III, 12, 13; V, 27-32; VII, 37-50; XV, 1, 2, 11-32; XVIII, 9-14; XIX, 2-10; XXIII, 43.

3. Luc, VII, 36; XI, 37; XIV, 1.

4. Luc, I, 53; II, 7, 8, 24; IV, 18; VI, 20, 21; VII, 22; XIV, 13, 21; XVI, 20, 23.

5. Luc, XIV, 2; XXIII, 50.

6. « La part laissée aux femmes, est un trait caractéristique du troisième Évangile. En aucune autre des rédactions évangéliques, il n'est si longuement question de la sainte Vierge. Sainte Élisabeth, I, 13, 24, 36, 40, suiv. ; Anne la prophétesse, II, 36-38 ; la veuve de Naïm, VII, 12-18 ; Marie-Madeleine et ses compagnes, VIII, 2, 3 ; Marthe et Marie, X., 38-42 ; les filles de Jérusalem XXIII, 28, et bien d'autres, apparaissent tour à tour dans le récit de saint Luc, comme des preuves vivantes de l'intérêt que portait Jésus à cette partie alors si humiliée, si maltraitée de l'humanité. » Fillion, *Év. selon saint Luc*, Préface, p. 16.

7. Fillion, l. c. p. 17. « Le nombre des mots qui se rencontrent dans les deux livres de Luc — l'Évangile et les Actes — et nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament est évalué à

Les constructions grecques, les plus compliquées lui sont familières. « Sa diction est facile, généralement pure, parfois même d'une exquise élégance. Le prologue en particulier est tout à fait classique. [1] »

Et cependant cet helléniste aussi capable que Plutarque d'écrire un grec pur de tout hébraïsme, se montre en maint endroit aussi hébraïque que les Septante, plus hébraïque que saint Matthieu. [2] Rien de moins grec en général que sa manière d'introduire un récit : « Or, il arriva que, etc. [3] » Rien de plus visiblement juif de style et d'inspiration que les deux premiers chapitres, le prologue excepté. Partout ailleurs l'influence sémitique pour être moins visible n'en est pas moins réelle. Le plus souvent l'auteur se contente du rôle de traducteur. S'il change les mots, il garde la phrase. Dans son ensemble la construction est grecque, mais les matériaux sont hébreux.

Œuvre donc d'un helléniste familiarisé avec les productions chrétiennes de la littérature hébraïque.

18. Disciple de saint Paul. Le récit qu'il fait de l'institution de l'Eucharistie sensiblement différent de ceux de saint Marc et de saint Matthieu, est à peu

750, ou — en tenant compte des cas douteux — à 851. » PLUMMER, *A critical and exegetical commentary on te Gospel according te Luke*, Edinburgh, 1896, p. LII.

1. FILLION, ibid. « L'Évangile de Luc est le plus littéraire des Évangiles. » RENAN, *les Évangiles*, p. 282.

2. Comparer Luc, IX, 28, 29, 33, 38, 39, avec Matth., XVII, 1, 2, 4, 15; Luc, XIII, 30, avec Matth., XIX, 30; Luc, XVIII, 35, avec Matth., XX, 29; Luc, XX, 1, avec Matth., XXI, 23.

3. LUC, V, 1, 12, 17; VI, 1, 6, 12; VII, 22; IX, 18, 51, etc.

près identique à celui de saint Paul dans la première Épître aux Corinthiens. [1] Comme Paul, et seul avec lui, il mentionne l'apparition de Notre Seigneur à saint Pierre après la résurrection ; [2] plus de deux cents mots grecs, inusités dans les autres écrits de Nouveau Testament, sont communs à notre Évangile et aux Épîtres ; [3] de nombreuses expressions, et des plus typiques de l'évangéliste, ont une ressemblance frappante avec les expressions les plus caractéristiques de l'apôtre ; [4] le style de Luc n'est pas sans analogie avec le style de Paul ; [5] entre l'Évangile et les Épîtres, constante est l'harmonie des sentiments,

1. Luc, xxii, 19-20 : I *Cor.*, xi, 23-25. Les deux relations coïncident d'une manière presque verbale ; ici et là les paroles sacramentelles sont suivies de la même recommandation : « Faites ceci, etc. » Voir Matth., xxvi, 26-29 ; Marc, xiv, 22-25.

2. Luc, xxiv, 34 : I *Cor.*, xiv, 5.

3. La liste complète dans Plummer, l. c. p. lix, suiv. Comme Paul, Luc aime à donner à Jésus le nom de *Kurios*, « Maître, » qui suppose l'habitude de le considérer au ciel, dans sa gloire. Luc, xii, 13 ; xiii, 15, etc. Il emploie aussi couramment, et dans le même sens que saint Paul, le mot « justifier » qui ne se retrouve ni dans saint Jean, ni dans saint Marc.

4. Davidson, *Introd. to N. T.* ii, p. 12, suiv. ; Knowling, *The Witness of the Epistles*, p. 238, suiv. ; Resch, *Aussercanonische Paralleltexte*, p. 121, Leipzig, 1893 ; Plummer, l. c. p. xliv, suiv.

5. Saint Jean Chrysostôme fait remarquer que l'élocution de Luc a quelque chose de l'abondance et de la facilité de Paul, de même que celle de Marc tient de la concision et de la fermeté de saint Pierre. *In Matth.* Hom. iv. Migne, t. 57. col. 40. « Quisque discipulorum magistrum suum est imitatus : hic Paulum, ubertate flumina superantem ; ille Petrum, brevitati studentem.

fréquente la ressemblance des idées, visible l'identité de l'esprit. « L'esprit de Luc est accordé — non pas à l'esprit étroit qui interpréterait la pensée de Jésus au sens le plus strictement judaïque, comme voudraient le faire les pharisiens convertis qui entourent Jacques le Mineur et perpétueront sa pensée en l'exagérant, — mais bien à cet esprit qui a trouvé en saint Paul son expression la plus éloquente, qui ne connaît plus de distinction de juif, de grec, ni de barbare, mais qui, étendant à toute l'humanité le bénéfice de la justification, en fait le privilège de la foi et non plus de la naissance. [1] » C'est plus qu'évident, l'auteur du troisième Évangile est un disciple de Paul.

19. **Auteur du livre des Actes.** La comparaison, même superficielle, du troisième Évangile avec le livre des Actes, permet de constater les faits suivants :

Les deux écrits, — seuls du Nouveau Testament — commencent par une dédicace ; et un seul et même chrétien, Théophile, reçoit l'hommage de l'un et de l'autre. — L'auteur du second mentionne le premier : l'Évangile qu'il a déjà publié et le livre qu'il prépare forment dans son esprit les deux parties d'un même tout ; [2] — Même vocabulaire, même syntaxe : on trouve en effet dans les deux livres, en nombre considérable, non seulement les mêmes mots typiques, [3]

1. Pierre BATIFFOL, *Six leçons sur les Évangiles*, p. 44, 45. Paris, 1897.

2. LUC, I, 1-5, *Actes*, I, 1 suiv.

3. Par exemple : grâce, multitude, cœur, évangéliser, etc, etc. « 69 verbes sont répétés 254 fois dans le troisième Évangile et

mais des phrases identiques [3] et des périphrases communes ; [3] — Même style, même couleur, même vie, spécialement dans les descriptions ; [1] même arrangement : ici et là une marche identique et une correspondance parfaite dans les divisions. [2] — Enfin et surtout, ici et là, même inspiration, même esprit, de la première à la dernière page. L'Évangile selon saint Luc est donc du même auteur que le livre des Actes.

20. **Saint Luc.** Les révélations de la critique textuelle sur l'auteur du troisième Évangile se vérifient et s'expliquent par les données de la tradition. Entre les deux groupes de témoignages internes et externes, l'accord est parfait. Admis, en effet, que l'Évangéliste de la critique est le saint Luc de l'histoire, tout est harmonieux et clair.

Le plan est d'un historien ; Luc est l'auteur du livre

427 fois dans les Actes, tandis que dans tout le reste du Nouveau Testament ils ne le sont que 271 fois; 33 mots se trouvent dans l'un et l'autre de ces livres, sans qu'on les rencontre en aucun autre.» BACUEZ, p. 154.

1. Comparer en particulier: Luc, I, 11, avec *Actes*, XII, 7; Luc, I, 38, avec *Actes*, I, 11 et X, 7; Luc, II, 9 et XXIV, 4 avec *Actes*, I, 10 et X, 30, etc, etc.

2. Trois grandes divisions dans l'Évangile: le *Ministère en Galilée*, III, 1—IX, 50; *entre la Galilée et Jérusalem*, IX, 51 — XIX, 28; *à Jérusalem*, XIX, 29—XXIV, 11. — Trois grandes divisions dans le livre des Actes: période *hébraïque*, II-V; période *de transition*, VI-XII; période *païenne* XIII-XXVIII. Dans le premier cas le mouvement se produit de la Galilée à travers la Samarie, etc. vers Jérusalem; dans le second, de Jérusalem, à travers la Samarie, etc., vers Rome. Dans les deux cas une introduction spéciale rattache la période qui suit à celle qui précède. PLUMMER, l. c. p XII.

des Actes. — Le style est d'un helléniste hébraïsant ; Luc natif d'Antioche [1] et médecin de profession [2] pouvait-il ne pas parler grec et ne pas connaître les juifs hébreux ? — Le ton trahit un chrétien non-juif soucieux d'affermir les convertis du paganisme ; Luc, païen de naissance [3] s'adonna avec zèle à la conversion des païens. [4] —L'inspiration révèle un disciple de saint Paul ; Luc fut, pour l'apôtre, un compagnon fidèle et un ami très cher. [5]

1. C'est l'avis formel d'Eusèbe, *H. E.* III, 4, 7, et de saint Jérome, *De vir ill.*, VII. Migne, t. 23, col. 619 ; il est d'ailleurs certain que l'auteur des Actes connaissait très particulièrement la capitale de la Syrie. Voir, *Actes*, VI, 5 ; XIII, 1 ; XIV, 19, 21, 26 ; XV, 22, 23, 30, 35 ; XVIII, 22.

2. « Notre très cher Luc médecin, vous salue, » écrit saint Paul aux Colossiens, IV, 14. Saint Jérôme dit expressément, l. c. « Lucas medicus Antiochensis » ; et l'on remarque, dans sa manière de dire en général et particulièrement dans sa manière de décrire les guérisons et les maladies, qu'il connaissait le langage ordinaire et les expressions techniques de la médecine grecque. Luc, IV, 38 ; XIV, 2 ; XXII, 51 ; XI, 46 ; XVIII, 25 ; VIII, 44 ; XIII, 32 ; XXI, 34 et *Actes*, III, 7 ; XIII, 11 ; IX, 33 ; IV, 35, etc., etc. Voir W. K. Hobart, *The medical langage of S. Luke*, 1883 et Plummer, l. c. p. LXIII. suiv.

3. On peut le conclure du fait que saint Paul après avoir mentionné trois de ses amis et collaborateurs, Aristarque, Marc et Jésus le Juste, en prenant soin de dire qu'ils sont juifs d'origine, « qui sunt ex circumcisione » en ajoute trois autres, parmi lesquels saint Luc, sans indication du même genre. N'est-ce pas dire clairement que ces derniers,— Epaphras, Luc et Damas, — étaient nés de parents païens?

4. II *Cor.*, VIII, 18. Voir *Actes*, XV, 10, suiv. ; II *Tim.*, IV, 11 ; *Philem.*, 24.

5. *Actes*, XVI, 10-17 ; XXI, 5-XX, 18 ; XXVII, 1 — XXVIII, 16 ; II *Cor.*, XII, 7 ; *Gal.*, IV, 13-15.

Et c'est ainsi que l'étude attentive et respectueuse des textes vérifie en les confirmant les données, par elles-mêmes si sûres et si fermes, de la tradition catholique touchant l'attribution des trois premiers Évangiles.

Appliquée au dernier de nos récits inspirés cette étude a donné des résultats si consolants et si décisifs que nous ne résistons pas au plaisir de refaire pour nos lecteurs l'argumentation qui les prépare et les justifie.

CHAPITRE VII

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

1. **Le disciple que Jésus aimait.** Galiléen de naissance, fils de pêcheur et pêcheur lui-même, Jean grandit, loin des écoles, [1] sur les bords et sur les eaux du beau lac de Génésareth. Une maison à Bethsaïda ; sur le lac, une barque de pêche [2] et un pied à terre à Jérusalem, [3] c'est plus qu'il ne faut pour n'être pas pauvre. Un père [4] à l'âme assez haute pour laisser sans protestation ses deux fils le quitter pour devenir pêcheurs d'hommes ; [5] une mère ardente et fière jusqu'à désirer pour ses enfants une place aux côtés du Messie et sur son trône, [6] généreuse jusqu'à se met-

1. « Videntes autem Petri constantiam et Joannis, comperto quod homines essent sine litteris et idiota, admirabentur ». *Act.*, IV, 13.

2. Sur laquelle travaillaient, avec les deux fils de Zébédée, plusieurs mercenaires « Relicto patre suo Zebedæo in navi cum mercenariis. » MARC, I, 19.

3. Au retour du Calvaire Jean conduit sa mère adoptive « chez lui ». JOAN., XIX, 22.

4. *Zébédée,* dont le nom hébreu signifie « don du Seigneur ».

5. *Salomé* « la pacifique » dont, sans motif suffisant, de nombreux exégètes contemporains ont voulu faire une sœur de la sainte Vierge.

6. « Ordonnez que mes deux fils que voici, siègent, l'un à votre droite et l'autre à votre gauche, dans votre royaume. » MATTH., XX, 21.

tre avec son bien [1] au service de l'Église naissante ; dévouée au Sauveur jusqu'à la croix [2] et jusqu'au tombeau ; [3] un frère aîné digne, aussi bien que lui, par les ardeurs de son zèle, du glorieux surnom de « Fils du tonnerre [4] » et qu'attendait l'honneur de donner au corps apostolique, son premier martyr ; [5] des amis d'enfance tels que les deux fils de Jonas, André et Simon-Pierre ; — que faut-il de plus pour former, Dieu aidant, une âme d'apôtre ?

Le monde dans ce temps-là était dans l'attente haletante du Messie promis ; Jean tressaillit d'espérance au récit des gloires prochaines du peuple de Dieu. La voix du dernier des prophètes faisait retentir les bords du Jourdain ; il courut l'entendre. Jésus parut sur le lac de Génésareth ; il le suivit. Israël peut en être fier ; Jean-Baptiste le connut fidèle ; Jésus l'aima.

Il l'aima, non seulement jusqu'à l'admettre — un des premiers — parmi ses disciples, [6] « venez, je vous ferai pêcheurs d'hommes ; » non seulement jusqu'à le mettre en bonne place, au nombre des douze,

1. Salomé est comptée au nombre des saintes femmes qui « suivaient Jésus, le servaient, MARC, XV, 41, et l'assistaient de leur bien. » LUC, VIII, 3.

2. MATTH., XXVII, 56.

3. MARC, XVI, 1.

4. *Boanerges*, nom donné par le Sauveur lui-même, aux deux fils de Zébédée, Jacques et Jean. MARC, III, 17.

5. *Act.*, XII, 2.

6. On s'accorde assez généralement à voir dans le compagnon innommé de saint André, le premier mentionné des disciples de Jean-Baptiste devenus disciples de Jésus, l'auteur même du quatrième Évangile, notre saint Jean l'Évangéliste. CORNELY, *Introductio*, III, 207.

ces élus entre les élus, « qu'il honora du titre d'apôtres ; [1] » mais jusqu'à le vouloir toujours près de lui quand il réservait à quelques intimes parmi les intimes, l'honneur d'être les témoins privilégiés de sa puissance, de sa gloire et de ses épreuves ; [2] mais jusqu'à en faire, dans la plus sublime acception du mot, son ami ; jusqu'à lui donner son cœur à la Cène, [3] sa mère sur le Calvaire [4] et sa croix toujours. Oh ! oui, le disciple que Jésus aimait. [5]

Le disciple aussi qui aimait Jésus. Quel empressement à répondre à l'appel du Maître Divin ! un mot, et il quitte tout, son lac, ses compagnons, ses filets, sa barque et son père. [6] Quelle fidélité à marcher sur les pas du guide infaillible ! toujours près de lui, en Galilée, en Samarie, en Judée, sur le Thabor, au Cénacle, à Gethsémani, au Prétoire, sur le Calvaire, au saint Sépulcre, sur la montagne des Oliviers. Quelle ardeur surtout à prendre, en tout et contre tous, la défense

1. Le nom de Jean figure, au second rang, sur la liste des douze du livre des *Actes*, I, 13 ; au troisième sur celle de saint *Marc*, III, 17 ; au quatrième sur celle de saint *Matthieu*, X, et de saint *Luc*, VI, 14.

2. Avec Pierre et Jacques, Jean assiste, à l'exclusion des autres apôtres, à la résurrection de la fille de Jaïre, MARC, V, 37 ; à la transfiguration, MATTH., XVII, 37, et à l'agonie du Sauveur ; MATTH., XVII, 1 ; avec Pierre seul il reçoit mission de veiller aux préparatifs de la dernière Cène, LUC, XXII, 9.

3. JOAN., XIII, 23.

4. JOAN., XIX, 25-27.

5. Lire surtout le Panégyrique de saint Jean par BOSSUET, *Œuvres*, édit. de Versailles, t. XVI, p. 552, suiv. et BAUNARD, *l'Apôtre saint Jean*, p. 1-164.

6. LUC, V, 3-11 ; MATTH., IV, 18 et suiv. ; MARC, I, 16, et suiv.,

de son céleste ami ! Un village de Samarie a refusé de recevoir Jésus : que le feu du ciel le consume ! [1] Un juif s'est permis, sans mandat — au nom de son maître, de chasser les démons : c'est intolérable ! [2] Intransigeance vraiment humaine ; qu'elle est sincère et qu'elle est virile l'amitié capable d'attiser la flamme de si généreuses colères ! Toute l'âme de Jean se reflète dans ces deux traits. « Nature profonde, dit M. de Pressensé ; il avait autant de flamme dans le cœur que le bouillant Pierre et le vaillant Paul, mais c'était un feu intérieur et qui se manifestait moins par l'action ou par la lutte que par une de ces affections absolues, concentrées sur un objet unique, tour à tour tendres ou terribles, car elles ne sauraient consentir à le voir méconnu et outragé. Le Jean des synoptiques est déjà le disciple bien-aimé, mais c'est aussi le fils du tonnerre. [3] »

2. **Le fils adoptif de Marie.** La retraite et le silence conviennent aux grandes douleurs. Jésus parti, Jean se tait et se retire. Retraite sacrée, laborieux silence ! Marie est là. Que de souvenirs, que de confidences, que de prières, que de victoires ! Laissons à Dieu son secret. [4] Tant que Pierre et Paul remplissent le monde,

1. Luc, ix, 54.

2. Marc, ix, 38 ; voir Luc, ix, 45.

3. De Pressensé. *Jésus-Christ, son temps, sa vie, son œuvre.* p. 233.

4. Le livre des Actes mentionne sa présence au Cénacle au jour de la Pentecôte (i, 13) et raconte tout au long la part qu'il prit en compagnie de Pierre aux glorieux épisodes de la guérison du boîteux (iii, 1, suiv.) et de la comparution devant le

l'ami de Jésus se tient silencieux dans l'ombre. Tout à coup du sein de l'effroyable tourmente où les deux apôtres viennent de périr, une voix s'élève qui perce la nue. Un long cri d'horreur et de pitié. Jamais, depuis les jours de la prophétie antique, accents plus terribles et plus doux n'avaient remué la conscience humaine. Voix du fils du tonnerre qui appelle sur Babylone, ivre du sang des martyrs, toutes les flammes dévorantes de la justice éternelle ; voix du disciple bien-aimé qui rappelle à l'Église mutilée et sanglante les miséricordieuses promesses de son immortel fondateur.

Dans le mystère de l'avenir, tout à coup entr'ouvert sous son regard inspiré, Jean voit se dérouler la grandiose épopée du martyre ; il lit dans les cieux les annales prophétiques de l'histoire du christianisme. A cette vue son cœur tressaille, sa voix s'élève, sa main saisit la plume : à grands cris il dit ses terreurs et ses espérances ; à grands traits il peint ses extases et ses visions. Sur le rocher où Rome l'exila, l'Apoca-

conseil des juifs (IV, 13, suiv.). Un peu plus loin il nous apprend que Jean alla avec Pierre achever en Samarie l'œuvre d'évangélisation commencée par le diacre Philippe (VIII, 14, suiv.). La tradition ajoute que depuis l'Ascension il vécut sur la montagne de Sion avec Marie « jusqu'au jour où elle retourna vers le Seigneur. » NICÉPH., *Hist. eccles.*, II, 42. Saint Paul, lors de son premier voyage à Jérusalem, n'y trouva que saint Pierre et saint Jacques le Mineur. *Gal.*, I, 18. Saint Jean était alors momentanément absent. Mais dix ans plus tard, quand Paul revint pour la troisième fois dans la ville sainte, à l'ocasion du Concile, Jean était là parmi les « colonnes » de l'Église. *Gal.*, II, 2, suiv. ; *Act.*, XV.

lypse, retentit et rayonne ; chant sublime où vibre la colère et où respire l'amour ; livre étrange où sous des images empruntées à l'austère Judaïsme, vivent et resplendissent les plus suaves inspirations de la foi chrétienne. Jean ne prend, en effet, à l'antique prophétie que ses symboles grandioses et sa langue de feu pour annoncer les jugements divins. Sans doute, « le fils du tonnerre reparaît dans ces pages redoutables, mais on y retrouve tout autant le disciple, l'adorateur de Jésus, qui nous y est présenté tout ensemble comme l'agneau immolé et comme la parole de Dieu, le Verbe éternel, devant lequel le ciel entier se prosterne. Sous cette draperie éclatante, c'est bien le cœur de Jean qui bat, ce cœur tendre, profond, véhément pour aimer et aussi pour condamner. [1] »

3. **Le dernier survivant du collège apostolique.** La paix rendue à l'Église, Jean vient ou revient à Ephèse. Une tradition incontestée place, en effet, dans cette ville, sa résidence et son tombeau. [2] Les chrétientés

1. De Pressensé, l. c. p. 235-236.

2. Ἰωάννης ὁ ἐπὶ τὸ στῆθος τοῦ Κυρίου ἀναπεσών, ὃς ἐγενήθη ἱερεὺς τὸ πέταλον πεφορηκώς, καὶ μάρτυς καὶ διδάσκαλος, οὗτος ἐν Ἐφέσῳ κεκοίμηται. Polycrate évêque d'Éphèse à la fin du second siècle, dans sa lettre au pape Victor ; fragment reproduit par Eusèbe. *H. E.* III, 31. Migne 20, col., 280. Deux grandes lumières, dit Polycrate, μεγάλα στοιχεῖα, se sont éteintes en Asie, qui se rallumeront au dernier jour de la venue du Maître, quand il viendra du ciel, avec gloire, et qu'il redemandera tous ses saints, j'entends par là Philippe un des douze qui est mort à Hierapolis... et Jean. » Suit l'éloge reproduit ci-dessus.

Au dire de saint Irénée, disciple de Polycarpe, disciple lui-

d'Asie-Mineure fondées par saint Paul et fortifiées par saint Pierre, le réclament; il accourt. Prêtre, docteur, martyr, ami de Jésus, que de titres à leur vénération et à leur amour! sans compter, elles lui donnent l'une et l'autre. Trente ans au moins, trente-cinq ans, peut-être, il est leur chef, leur guide, leur soutien. Interprète infatigable de la loi « unique » — jusqu'à l'importunité, il va répétant à tous, partout et toujours, le désir du Maître : « aimez-vous les uns les autres ; [1] » vivante image de la charité qui s'abaisse pour sauver ce qui était perdu, témoin l'admirable histoire du jeune brigand poursuivi par le vieil apôtre jusque dans son repaire ; [2] — il n'a d'amertume et de colère que contre l'hérétique ennemi de son maître toujours prêt, comme Judas, à le trahir par un baiser. Pour lui, point d'hospitalité, point même de simple salut ; car saluer un hérétique, c'est communiquer à ses œuvres mauvaises. [3] Et un jour on put le voir, conséquent avec sa doctrine et fidèle aux inspirations

même de Jean, l'apôtre bien-aimé « vécut à Éphèse, jusqu'au temps de Trajan 98-117 ». *Cont. Hær.*, II, 22 et III, 1, et 3. Migne, 7, col. 785, 845, 854. Cité par Eusèbe, III, 23. C'est aussi le sentiment motivé de Clément d'Alexandrie, (EUSÈBE, ibid.) d'Origène (EUSÈBE, III, 1, col. 216), d'Eusèbe lui-même, ibid., et de saint Jérôme — *de Viris illustr.* c. IX. Migne, 23, col. 623-626, qui tous font vivre et mourir saint Jean à Éphèse dans un âge très avancé.

1. Saint JÉROME, *in Gal.*, VI, 10. Migne, 26, col. 433.

2. Racontée par Clément d'Alexandrie, cité par EUSÈBE, H. E. III, 23. col., 258-264 ; Voir BAUNARD. *L'Apôtre saint Jean.* p. 150-14. Ajouter l'histoire de la perdrix racontée par Cassien, *Collat.*, XXIV, 21. Migne, 49, col. 1373.

3. II JOAN., 10.

de son cœur, refuser obstinément de se rencontrer avec l'hérétique Cérinthe, même aux bains publics [1]. « Tout ou rien, c'est sa devise ; l'opposition entre les amis et les ennemis du Christ lui apparaît aussi tranchée que celle de la lumière et des ténèbres. [2] »

Admirable unité de vie ! Tel il se montre, dès la première heure, dans toute la fougue d'une exubérante jeunesse, tel il reste jusque dans les derniers efforts d'une vieillesse défaillante, toujours aimé et toujours aimant, impétueux et doux comme l'amour qui le possède ; amour tendre comme un amour de frère, amour jaloux comme l'amour de Dieu.

4. **L'œuvre d'un tel ouvrier.** Est-il vraiment difficile de dire ce que sera l'Évangile dû à la plume d'un tel écrivain ?

Œuvre d'un homme qui, durant trente ans, quarante ans, davantage peut-être, n'a vu que la Palestine et a parlé galiléen ; peut-il n'être pas judaïque d'accent et de couleur ?

Voix du disciple que Jésus aimait, voix du fils adoptif de la Vierge Mère ; comment n'aurait-il pas quelque chose d'inimitablement ému, intime et pénétrant ?

Depuis plus d'un demi-siècle Jean parcourt en apôtre le monde greco-romain ; ce n'est donc pas aux juifs qu'il dédiera son livre.

L'histoire de son Maître est déjà bien connue, les textes de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc,

1. Eusèbe, iv, 14, col. 338 ; Irénée, *Cont. Hær.*, iii, 3, 4, Migne, 7, col. 853.

2. De Pressensé, p. 234.

sont dans toutes les mains ; se contentera-t-il de rééditer le contenu des synoptiques ?

Autour de lui l'hérésie fait rage : judaïsants et gnostiques, ébionites, nicolaïtes [1] et cérinthiens, à l'envi déchirent son Maître, incriminant sa morale, altérant sa nature humaine, niant sa divinité ; le Jean que nous connaissons, celui des synoptiques et celui de la tradition laissera-t-il sans répression tant d'iniquités, sans réponse tant de mensonges ? [2]

Ouvrons-le donc enfin notre quatrième Évangile.

5. **Division et caractère du quatrième Évangile.** 29 chapitres, 879 versets ; de quoi remplir 60 pages d'un in-12 ordinaire.

En tête, un prologue, traitant de la nature du verbe et de son rôle avant et après l'Incarnation. [3]

1. Ce qui avant tout semble caractériser les Nicolaïtes c'est qu'ils pratiquent la fornication πορνεία et mangent indistinctement les viandes immolées aux idoles et les viandes ordinaires. *Apocalypse* II et III ; CLÉMENT D'ALEX. *Strom.* II, 118 ; III, 25-26 ; saint IRÉNÉE, I, 26 ; III, 11, etc.

2. L'erreur fondamentale des Cérinthiens est la négation de la divinité de Jésus-Christ. La dogmatique de leur chef, un juif né en Égypte, est rapportée avec quelques variantes dans saint Irénée et saint Hyppolite : Tous deux cependant nous le montrent enseignant que Jésus était né de Joseph et de Marie ; que le monde n'a pas été créé ni la loi donnée par le vrai Dieu, mais par des anges, ministres inconscients de l'Être suprême ; qu'au moment du baptême, mais à ce moment seulement, une vertu du Dieu suprême descendit sur Jésus et habita en lui jusqu'au moment de la passion, ce qui ne l'a pas empêché de ressusciter. Saint IRÉNÉE, I, 26 ; HYPPOLYTE, *Pseudo-Tertull.* 48 ; ÉPIPHANE, 28 ; PHILASTR. 36.

3. JOAN., I, 1-18.

A la fin, un épilogue, nous faisant connaître en détail une importante apparition de Jésus réssuscité, sur les bords du lac de Génésareth. [1]

Entre cette introduction et cette conclusion, le corps de l'ouvrage, qu'une réflexion de l'auteur [2] coupe en deux parties inégales.

Dans la première, — ministère en Galilée, en Judée et en Samarie — très ouvertement Jésus manifeste son caractère messianique et sa divinité ; les croyants se déclarent, sur les bords du Jourdain, à Cana, à Jérusalem, à Sichem, à Capharnaüm ; [3] les incroyants s'émeuvent s'organisent, et par une suite de conflits violents amènent la catastrophe finale prévue dès le premier jour. [4]

Dans la seconde — dernière Cène, Passion et Résurrection — Jésus, après avoir achevé de révéler dans des confidences intimes à ses disciples, sa nature et sa mission, [5] souffre, meurt et ressuscite pour faire éclater sa gloire aux yeux de l'univers. [6]

Œuvre essentiellement fragmentaire. « de tous côtés les lacunes abondent ; après l'exposé très circonstancié d'un fait, un grand vide s'ouvre tout à coup ; le récit se brise presque autant de fois qu'il fait un pas en avant. Comme dans l'Évangile selon saint Marc, rien sur l'enfance et la vie cachée de Jésus ; à la fin, rien sur l'Ascension. Si, comme nous le pensons, les mots « dies festus judæorum » désignent la Pâque,

1. Joan., xxi, 1-26.
2. Joan., xii, 37, 50.
3. Joan., i-v. — 4. v-xii. — 5. xiii-xvii. — 6. xviii-xx.

les chapitres II-VI réuniront deux années entières. [1]

« En réalité, sur trois ans et demi que dura la vie publique du Sauveur, le récit de saint Jean n'atteint guère que trente jours distincts. Au reste il prend soin lui-même, par des formules générales qui reviennent de temps à autre, [2] de nous avertir qu'il abrège étonnamment, ou plutôt qu'il supprime des périodes entières. [3] »

Cela ne l'empêche pas de donner au lecteur une vue très claire de la vie de Jésus dans ses grandes lignes. Chaque fragment est comme un point de repère ; les épisodes qu'il rapporte sont à leur place ; les faits sont assez souvent datés par les jours ; [4] les fêtes juives jalonnent la route. [5] Nul besoin, comme dans les synoptiques, pour diviser, d'avoir recours à des plans fictifs; bien que brisée la trame reste visible, les coupures sont nettes et le dessin très accusé.

Plus de discours que de miracles : ceux-ci détaillés, ceux-là résumés, les uns d'ordinaire commentant les autres. [6]

6. **Le but de l'évangéliste.** Le but de l'œuvre est évident. Jusqu'à trente fois l'auteur reproduit l'appellation si claire d'*Évangile du Fils de Dieu*, et, sur la fin de son récit, « Jésus, dit-il, fit encore devant ses

1. II, 13, une première Pâque; V, 1, la seconde; VI, 4, la troisième : donc deux ans d'intervalle.
2. JOAN., II, 23; III, 2; IV, 43, VI, 2; VII, 1; XX, 30; XXI, 25. etc.
3. FILLION, *Evangile selon saint Jean*. Préface, XLIX-L.
4. JOAN., I, 29, 35, 43; II, 1; VI, 43; VI, 22; XII, 1; XIII, 1, etc.
5. JOAN., II, 13; V, 1; VI, 4; VII, 2, 14; XI, 55, etc.
6. « Les discours sont rattachés aux miracles, dont ils four-

disciples beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas consignés dans ce livre. Mais ceux-ci ont été écrits afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et que, possédant une telle foi, en son nom vous ayez la vie. [1] »

Ensemble et détails, épisodes et discours, tout converge à mettre en plein jour cette conclusion à la fois théorique et pratique : Heureux ceux qui croient en Jésus Messie, Fils de Dieu. Dès le prologue, Jésus nous est présenté comme le « Verbe fait chair [2] » le « Fils unique [3] » de Dieu le Père. Jean-Baptiste n'est que « son Précurseur et son témoin ; [4] » André découvre en lui « le Messie ; [5] » Rabbi, s'écrie Nathanaël, vous êtes « le Fils de Dieu, le roi d'Israël. [6] » Emportez cela d'ici, dit Jésus aux vendeurs du Temple, vous faites de la maison de « mon Père [7] » une maison de trafic.

Dieu a tellement aimé le monde, qu'il a donné « son Fils unique ; [8] » il n'est question que de ce Fils dans le discours de Jésus à Nicodème. Je sais que « le Messie [9] » vient. Je le suis, répond Jésus, moi qui vous parle ; et les habitants de Sichar de dire, à la Samaritaine qui leur a rapporté ce discours : nous l'avons entendu lui-même et nous savons que c'est vraiment lui qui est le « Sauveur du monde. [10] » Filia-

nissent un brillant commentaire : bien loin de ralentir la marche, ils la favorisent, car ils sont comme le dialogue de ce grand drame, et ils accentuent le mouvement. » FILLION, p. 4.

1. JOAN., XX, 30-31. Remarquez la force des articles dans le texte grec, ὁ χριστὸς ὁ υἱὸς τοῦ θεοῦ.

2. JOAN., I, 14. — 3. I, 14, 18. — 4. I, 7, 34. — 5. I, 41. — 6. I, 49.

7. JOAN., II, 16. — 8. III, 16. — 9. IV, 25. — 10. IV. 42.

tion et mission divine, [1] c'est tout le fonds du discours dans le temple après la guérison du paralytique. Qui ne connaît le cri de saint Pierre après la multiplication des pains et la promesse de l'Eucharistie : Seigneur, à qui irions-nous ? vous avez les paroles de la vie éternelle. Pour nous, nous avons cru et nous avons connu que vous êtes « le Christ, le Fils de Dieu. [2] » Et l'auteur continue, jusqu'au bout fidèle à son but, insérant de préférence les discours dogmatiques, dont il n'oublie jamais de souligner les affirmations réitérées de la divinité de son Maître, et ne retraçant, parmi les miracles, que ceux qui lui semblent présenter au plus haut degré le caractère d'une révélation, véritables « signes [3] » dont il aime à faire remarquer le sens profond et la portée pratique.

7. **La marque de son style.** L'auteur a écrit en grec, en grec même assez pur, du moins en ce qui concerne l'emploi des mots ; simplement d'ailleurs et avec une certaine aisance. Peu de paroles et beaucoup d'idées.

Le vocabulaire est pauvre : de là la répétition fréquente des mêmes expressions et des mêmes phrases. [4] La phrase est courte : peu ou point de ces périodes tant aimées des grecs ; mais une succession

1. JOAN., V, 18, 19, 27, etc. — 2. VI, 69-70.

3. Saint Jean appelle les miracles σημεία « des signes. » Sur le but principal de l'Évangéliste saint Jean, voir BAUNARD, *l'Apôtre saint Jean*, ch. XVII.

4. JOAN., I, 1, 7, 8, 11 ; III, 11, 17, 34 ; V, 31, 39, 44-47, etc.

rapide de sentences brèves, détachées, alignées sans art à la suite les unes des autres. [1]

Les figures préférées sont, après la répétition, [2] l'antithèse [3] et l'apposition.

Beaucoup de citations manifestement fidèles, et une préférence marquée pour le langage direct. [4] Les particularités abondent. Citons parmi les plus caractéristiques : le redoublement de *amen* « en vérité » au commencement d'un discours ou d'un sujet nouveau, — vingt-cinq fois ; l'emploi habituel de la locution « après cela » pour désigner le temps, — onze fois ; l'usage remarquablement fréquent et très spécial de la particule « donc » comme conjonction.

L'auteur a des expressions qui lui sont propres surtout pour rendre les rapports du Père avec le Fils et

1. « Au commencement était le Verbe, — et le Verbe était auprès de Dieu, — et le Verbe était Dieu. — C'est Lui qui était auprès de Dieu. » I, 1-2. « Là était le puits de Jacob. — Jésus fatigué se tenait assis auprès du puits. — C'était la sixième heure. » etc. IV, 6.

2. Les pronoms sont répétés d'une manière emphatique, VII, 4, 7 ; IX, 33 ; VII, 18, etc. — Le même mot revient trois ou quatre fois coup sur coup enfonçant chaque fois plus avant l'idée dans l'esprit, I, 1 ; VI, 33 ; V, 31-32, etc. — Parfois l'auteur réitère en termes négatifs la pensée d'abord exprimée en termes positifs, I, 3 ; I, 20 ; X, 28.

3. C'est ainsi qu'il oppose « les lumières » aux « ténèbres » I, 5, — ceux qui sont « né de Dieu » à ceux qui sont « né des hommes » I, 13, — « Jésus-Christ » à « Moïse » V, 46 ; VI, 32, — la « loi » à la « grâce » II, 17, — les « fidèles » aux « incrédules » III, 36.

4. Il laisse toujours aux paroles la forme que les personnages leur ont donnée, et une seule fois, dans son récit, il a employé le langage indirect. IV, 5, 52.

du Fils avec nous. [1] Il en a de préférées et de familières — celles spécialement dont il use pour rendre les idées qui lui sont les plus chères. [2]

8. **L'élévation de ses pensées.** Hautes et pures sont ses idées ; sublimes même comme l'Infini qui en est ou l'objet, ou l'occasion, ou le principe, ou le terme. Dieu, en lui-même, dans l'essentiel mystère de la Trinité adorable ; Dieu avec nous, dans l'apparition et le séjour sur la terre du Verbe fait chair ; Dieu en nous, dans la très réelle communication de la vie divine résultant de notre incorporation au Sauveur Jésus. Trinité, Incarnation, Justification, c'est le fonds même et la substance de notre quatrième Évangile. Dieu partout, Dieu toujours ; comme on comprend bien, après l'avoir lu, le glorieux surnom de « théologien » décerné à son auteur par l'antiquité chrétienne ; et qu'on est heureux de voir à ses pieds, vivante image de son génie, l'aigle qui, des hauteurs sublimes où

1. Être « chez » Dieu, — être « dans » le Père ou le Fils ; — « demeurer » en Dieu, dans le Christ, dans la charité ; — Être ou venir « de » Dieu, de l'Esprit, de la charité, du diable, de la chair ; — « marcher » dans la lumière, dans les ténèbres. Il dit encore d'une manière absolue « le Père » et le « Fils. »

2. Tels que, « croire » qui revient 98 fois ; le « monde » 78 ; « connaître » 55 ; « parole » 50 ; « aimer » 45 ; « prendre » 44 ; « vie » 36, et « vivre » 16 ; « témoigner » 33 et « témoignage » 14 ; « contempler » 33 ; « vérité » 25 et « vrai » 15 ; « gloire » 20 et « glorifier » 22 ; « juger » 19 « et jugement » 11 ; « œuvre » 27 ; « nom » 25 ; « lumière » 23 ; « signe » 17 ; « ténèbres » 13 ; etc. Indications complètes dans DAVIDSON, *Introduction to the New Testament*, t. II, p. 431-436.

l'emporte son aile, sans baisser la paupière contemple le soleil ! [1]

Et ces splendeurs divines que son œil peut fixer, comme il sait les voiler sous de profonds symboles, pour en rendre l'éclat supportable à nos yeux ! Sous sa plume tout prend un corps, même les choses les plus abstraites ; la lumière et la vie éclatent dans ses récits. Tout ce qu'il décrit rayonne, tout ce qu'il dit est vivant. Les scènes qu'il évoque semblent se reproduire ; un trait rapide, et les acteurs se représentent ; une phrase ou deux, et ses héros nous sont familiers. [2]

Nul surtout, comme lui, ne sait revêtir d'images empruntées aux réalités tangibles du monde naturel et terrestre les invisibles réalités du monde idéal et surnaturel. Ses tableaux sont des emblèmes, et les faits qu'il rapporte, en évoquant des souvenirs, suggèrent des idées ; le présent dans ses récits figure l'avenir et chaque mot qui sort de ses lèvres contient une prophétie, un mystère et une leçon. [3]

1. « Quelle montagne que celle-là, s'écrie saint Augustin, quelle élévation que celle de ce génie ! Voyez-le qui dépasse toutes les âmes terrestres, tous les espaces éthérés, toute la région des astres, puis les chœurs célestes eux-mêmes et la légion des anges. Que lui parlez-vous du ciel ou de la terre ? Ce ne sont que des créatures. Que parlez-vous de ce que le ciel et la terre renferment ? Créatures encore. Même que font ici les êtres spirituels ? Ces êtres sont l'œuvre de Dieu, ce n'est pas Dieu lui-même. » In Joan. tract. I. Migne, 35, col. 1382.

2. Voir en particulier le portrait si rapide et si vivant de saint Pierre, V, 69 ; XIII, 6, 9 ; de saint Thomas, XI, 16 ; XX, 28 ; de Caïphe, XI, 49, 50, etc.

3. Saint Ambroise, *De Sæc.* II, 11. Voir Joan., XI, 51 ; XIX, 21, 22 ; XXI, 19, 22.

Tel est, dans ses grandes lignes, notre quatrième Évangile. Qui donc a pu l'écrire? Voilà l'œuvre, où donc est l'ouvrier?

9. **Silence révélateur.** L'auteur du quatrième Évangile, quel qu'il soit, n'a écrit qu'après la publication des trois synoptiques.

De l'existence de ces derniers au moment où il compose son récit, et de la connaissance qu'il en a personnellement, nous ne voudrions pour preuve que le silence gardé par notre auteur sur un grand nombre de faits qu'il n'a pas pu ne pas connaître et dont plusieurs vont directement au but qu'il s'est si nettement assigné.

Nul comme lui, n'excelle à rendre pleins et vivants les récits de la vie publique de son divin Maître. On sent si bien, à le lire, la netteté de sa vision et l'impeccabilité de sa mémoire! Que de souvenirs il doit garder en son âme d'une prédication dont il nous fait entendre de si vibrants échos, d'un ministère dont il retrace de si émouvants épisodes! Que peut-il ignorer d'un ministère dont il a noté si exactement les limites extrêmes, les phases multiples et la durée, par l'indication des fêtes pascales et autres ? Et cependant les faits qu'il rapporte, tiennent dans un si petit nombre de jours, nous l'avons dit, trente à peine. A partir de la première Pâque, à peu près rien du ministère en Galilée; son récit nous fixe en Judée et nous tient à Jérusalem de préférence à l'époque des fêtes principales. Son parti-pris est si évident de ne raconter que les faits dont la Judée fut le théâtre que

lorsque Jésus retourne en Galilée, il le suit jusqu'à la frontière et l'y laisse, interrompant tout à coup son récit, pour ne le reprendre que lorsqu'il pourra nous montrer son maître de retour à la ville sainte.

Pourquoi ces interruptions et pourquoi ces lacunes? Sur le ministère de Jésus en Galilée dans les synoptiques, les détails abondent; l'essentiel est donc déjà connu de ce que le Maître a fait et dit jusqu'au jour où la conclusion de l'histoire le ramène à Jérusalem. A quoi bon revenir sur des événements que des récits antérieurs ont depuis longtemps gravés dans toutes les mémoires? N'est-il pas naturel, pour notre écrivain, de s'en rapporter à ses devanciers pour tout ce qu'ils ont dit de l'histoire évangélique et de se contenter de suppléer à leurs omissions relativement au but qu'il se propose?

Ce but nous l'avons dit est, avant tout et par-dessus tout, de prouver que Jésus est le Messie, le Fils de Dieu et Dieu lui-même. Son principal devoir est donc de rapporter les paroles et de raconter les actions du Sauveur, qui mettent en évidence son double caractère de Messie et de Fils de Dieu. Et cependant, pas un mot, dans son récit, de ces délivrances de possédés, où les démons eux-mêmes rendent un si éclatant hommage à la divinité de celui qui, d'un mot, brise leur puissance; pas une allusion à la voix surnaturelle qui, sur le Jourdain et sur le Thabor, le proclame ouvertement Fils de Dieu; et, à propos des miracles proprement dits dont il est le premier à reconnaître la force probante [1] et qu'il suppose très

1. Joan., v, 20, 36; ix, 3, 4; x, 25-30; xiv, 10-13; xv, 24; xx, 30.

nombreux, [1] une discrétion extraordinaire, et une réserve inattendue.

Les synoptiques ont tant de fois raconté les victoires de Jésus sur les démons ! Ils ont fait entendre le cri du démoniaque de Capharnaüm : « Vous êtes le Saint de Dieu, [2] » et l'exclamation furieuse des possédés de Gérasa : « Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus Fils de Dieu ? [3] » Ils ont rapporté tout au long le témoignage du Père céleste : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances ; écoutez-le. [4] » Ils s'étendent sur les prodiges accomplis par le Sauveur. Pourquoi recommencer des récits si fidèles? N'est-il pas tout indiqué, pour un écrivain postérieur, de les supposer connus et de se borner à reproduire celles des preuves de la divinité de Jésus qui n'ont pas trouvé place dans le cadre de ceux des Évangiles qui sont déjà dans toutes les mains ? Seule, l'hypothèse de la préexistence et de la notoriété des synoptiques peut rendre compte de la marche suivie par notre quatrième évangéliste ; seule elle peut expliquer ses préférences et ses omissions.

10. **Allusions transparentes.** Mais nous avons mieux encore que cet argument d'apparence plutôt négative. En maint endroit, notre auteur fait aux autres évangélistes des allusions transparentes. Ainsi,

1. Joan., II, 23; III, 2; IV, 45; V, 20; VI, 2; VII, 3, 30, etc.
2. Marc., I, 24; Luc, IV, 34.
3. Matth., VIII, 29 suiv.
4. Matth., III, 17; XVIII, 5, suiv.

pour nous borner à quelques exemples, — il met sur les lèvres de saint Jean-Baptiste ces paroles : « J'ai vu l'Esprit-Saint descendre sur lui en forme de colombe, [1] » allusion explicite à un fait qui ne nous est connu que par saint Mathieu et saint Luc. — Un peu plus loin il fait remarquer, après avoir dit que Jean-Baptiste et le Sauveur baptisaient en même temps, que ceci se passait avant l'incarcération du précurseur ; [2] or l'emprisonnement de Jean-Baptiste n'est rapporté que par les synoptiques, et l'observation faite en cet endroit ne paraît avoir d'autre fin que d'écarter l'idée, qui pourrait venir en le lisant, que le ministère de saint Jean a pris fin aussitôt qu'à commencé celui du Sauveur. — Ailleurs il nous dit que Lazare était de Béthanie, bourg de Marie et de Marthe, [3] sans nous avoir au préalable jamais parlé de ces deux sœurs qui ne peuvent être connues du lecteur que par d'autres récits.— Il est difficile de ne pas voir dans la manière dont il introduit son Maître dans le jardin de Gethsémani [4] un renvoi aux synoptiques pour la scène de l'agonie.

La conduite de Pilate abandonnant Jésus à la fureur des juifs l'amène à rappeler expressément une prédiction qui n'a été rapportée que par eux. [5] — Ici et là enfin il parle des douze [6] comme d'une société bien connue, sans, nulle part, en mentionner l'origine ; et les douze auxquels il fait allusion sont bien les douze

1. JOAN., I, 32.
2. JOAN., III, 24. Voir MATTH., IV, 12; MARC, I, 14.
3. JOAN., XI, 1. — 4. XVIII, 1. — 5. XVIII, 32.
6. JOAN., VI, 22; XX, 24.

que les synoptiques ont placés dans le canon des Apôtres.

14. **Méthode constante.** Il n'est pas jusqu'à la méthode invariablement suivie par l'auteur dans la composition de son œuvre qui ne suppose présents à sa mémoire les récits de ses devanciers. Du commencement à la fin il se montre surtout attentif à deux choses : à ne pas redire ce que d'autres ont dit, ou bien à les confirmer et à les compléter par de nouveaux détails.

« Ainsi il ne répétera pas le récit de l'institution de l'Eucharistie ; mais il rapportera la promesse que Notre-Seigneur en avait faite, après la multiplication des pains. Il passera sous silence la naissance du Sauveur à Bethléem, la confession de saint Pierre à Césarée, les paroles du Père éternel au Jourdain et au Thabor, la résurrection de la fille de Jaïre et du fils de la veuve de Naïm, l'entrée triomphante du Sauveur à Jérusalem et l'application qu'il se fait de la figure de Jonas ; mais il mentionnera la croyance où l'on était sur le lieu ou le Messie devait naître, [1] le nom de Céphas imposé à saint Pierre, [2] la mission que son maître lui donne de paître les agneaux et les brebis, [3] la promesse qu'il fait de relever en trois jours le temple de son corps, [4] la résurrection de Lazare qui donne lieu au triomphe du fils de Dieu, [5] et la voix du Père éternel s'engageant à le glorifier. [6] Par où l'on voit, pour le remarquer en passant, comment

1. Joan., vii, 27. — 2. i, 42. — 3. xxi, 15-18. — 4. ii, 19. — 5. xi, 1. suiv. — 6. xii, 28.

nos Évangiles bien compris, au lieu de se combattre, s'expliquent et se soutiennent les uns les autres.[1] »

12. L'auteur connaissait les trois synoptiques. Notre auteur a donc écrit son Évangile après les trois autres, et il les a connus : c'est un fait qui résulte clairement de la comparaison des textes, « un fait que le docteur Strauss,[2] pour ne citer que le plus outré des critiques, reconnaît, établirait même au besoin, et qui est conforme d'ailleurs au témoignage de l'histoire. » L'antiquité en effet est unanime à reconnaître l'antériorité des synoptiques. Eusèbe dit que longtemps saint Jean s'était contenté de l'enseignement oral ; mais que saint Matthieu, saint Marc et saint Luc ayant écrit leurs Évangiles, il eut la pensée de les compléter et de les confirmer par un livre qui lui fut propre.[3] Un docteur romain du milieu du second siècle donnait, sur les circonstances où ce livre fut écrit, quelques autres détails que l'on retrouve dans le célèbre fragment recueilli et publié par Muratori. Il disait que le

1. Bacuez, *Manuel biblique*, n° 68, p. 159.

2. *Nouvelle vie de Jésus*, t. II, p. 140, 217. Jülicher, un des critiques les moins favorables au quatrième Évangile, admet comme certain que l'auteur de saint Jean a connu saint Matthieu, saint Marc et saint Luc, *Einleitung in das Neue-Testament*, Friburg, 1894.

3. Eusèbe, *Hist. eccl.* III, 24. Saint Jérôme émet, en termes plus clairs encore, si possible, une opinion en tous points semblable à celle d'Eusèbe : « Joannes... novissimus omnium, scripsit evangelium. » *De viris illustr.*, c. 9. Tel est aussi le sentiment de saint Ephrem. *Evang. concord. expositio*, ed. Mœsinger, p. 286. « Postremus venit Joannes ; » et de saint Épiphane, *Adv. Hær.*, LXIX, 23, Migne, t. 42, col. 238.

quatrième Évangile est de saint Jean ; que l'apôtre prié par les autres disciples et par les anciens de l'Église d'écrire la vie de leur Sauveur leur répondit : « Jeûnez avec moi. » Alors pendant la nuit, il fut révélé à un apôtre et à André, que Jean devait consulter les autres apôtres — le texte ici est défectueux, — et rédiger cette histoire en son nom : tradition qui témoigne tout à la fois de l'authenticité et de l'époque relative de son Évangile. Et c'est la seule chose que nous voulions signaler dans cet autre témoignage d'un ancien cité par Clément d'Alexandrie. « Que les autres Évangélistes avaient présenté ce qu'il y avait d'humain dans le Seigneur, mais que Jean, écrivant à la prière de ses amis, avait montré ce qu'il y avait en lui de divin. [1] »

13 **Vers la fin du premier siècle.** Notre auteur a écrit vers la fin du premier siècle. C'est l'opinion des anciens auteurs, et l'examen attentif de l'ouvrage démontre clairement que leur opinion est fondée. Tout d'abord il est incontestable que « la manière de l'écrivain suppose un homme âgé, d'une profonde expérience, qui, en racontant, jette ses regards en arrière sur les événements qu'il se rappelle à merveille, mais dont un long intervalle le sépare. [2] »

Son langage laisse clairement supposer, non seu-

1. Dans Eusèbe, *Hist. Eccl.*, IV, 14. Clément voit en saint Jean le dernier des Évangélistes « Joannes omnium postremus. » *Id. ibid.* WALLON, l. c. p. 210, 211.

2. FILLION, l. c. p. XLVI.

lement que Jérusalem a péri, le silence absolu qu'il garde sur la prédiction de cette ruine suffirait à nous convaincre qu'elle est un fait accompli, — mais que certains lieux de la ville et du voisinage n'existent déjà plus. [1]

De quelques réflexions accessoires faites çà et là il résulte jusqu'à l'évidence non seulement que le judaïsme a perdu, par sa résistance obstinée à la grâce, [2] ses premières chances de salut, mais que la nation juive, en punition de son crime, a péri sans espoir de renaître jamais. Voyez comme il parle, en particulier, des ennemis du Sauveur ; ce n'est plus « le peuple, » ce n'est plus « la foule, » comme dans les synoptiques, mais « les Juifs. » Parlerait-on autrement d'un peuple qui a perdu sa nationalité et auquel on a cessé d'appartenir ?

Il dit couramment « la Pâque des juifs » comme si déjà on en connaissait une autre ; [3] il nomme les chrétiens purement et simplement « les frères » sans craindre aucune équivoque ; [4] il commente l'inconsciente prophétie de Caïphe de façon à montrer qu'il en lit l'accomplissement dans l'état actuel de l'Église. [5]

Il cite de préférence parmi les prophéties du Sauveur, celles dont les chrétiens de la seconde partie du

1. « Béthanie *était* près de Jérusalem. » XI, 18. — « Il y *avait* un jardin dans lequel il entra. » XVIII, 1. — « Il y *avait* au lieu où il fut crucifié, un jardin. » XXI, 41.

2. « Les siens ne l'ont pas reçu » I, 11. « Qui ne croit point en Lui est déjà condamné. » III, 18.

3. JOAN., II, 3 ; II, 6 ; V, 1 ; VII, 2 ; XIX, 42. — 4. XXI, 23. — 5. XI, 51-52.

premier siècle ont vu l'accomplissement : le martyre de saint Pierre ; [1] la réprobation des juifs ; [2] la vocation des gentils ; [3] l'universalité de l'Église ; [4] et une de ses préoccupations principales est de démontrer que les juifs n'ont que trop mérité leur malheureux sort par leur incrédulité obstinément criminelle. [5] Saint Jean est déjà si vieux que le bruit s'est accrédité qu'il ne devait pas mourir. [6] Les temps périlleux sont déjà venus dont saint Paul avait dit à Milet qu'ils ne viendraient qu'après sa mort. [7] On parle déjà ouvertement de l'Antechrist.[8]

Ce n'est qu'à la fin du premier siècle que se propagèrent les erreurs que notre Évangile réfute, et que devinrent familiers aux gnostiques les mots « Verbe, vie, lumière, ténèbres » dont, pour les mieux combattre, notre auteur fut obligé de faire un si fréquent usage. Ce n'est donc pas s'éloigner beaucoup de la vérité que de placer dans le dernier décennium du premier siècle la composition de l'Évangile attribué à saint Jean.

1. JOAN., XI, 19. — 2. I, 11 ; X, 25-26. — 3. VI, 37, 45 ; X, 16 ; XII, 32.

4. JOAN., IV, 23 ; XI, 51-52. Sur ces deux derniers points Jean est peut être encore moins réservé et plus exprès que saint Paul lui-même.

5. JOAN., III, 19 ; V, 23 ; IX, 39-41 ; XIX, 11, 15. — 6. XXI, 23. — 7. *Act.*, XX, 29 ; II PETRI, III, 3 ; I JOAN., II, 18.

8. I JOAN., II, 18-22 ; IV, 3 ; II JOAN., 7. La première Épître de saint Jean dont le style a des analogies si frappantes avec celles du quatrième Évangile, que tout le monde y voit l'œuvre d'un même écrivain, est sûrement du dernier quart du premier siècle.

14. **L'auteur écrit parmi et pour les Gentils.** L'auteur du quatrième Évangile vivait parmi les gentils et il écrivait pour eux. Nous en avons la preuve :

Dans la précaution dont il ne se dispense jamais de traduire en grec tous les mots hébreux qu'il emploie, même les plus simples, tels que : Rabbi, Rabboni et Messias ; [1] — dans le grand nombre de renseignements géographiques qu'il donne, à tout propos ; détails à tout le moins superflus, pour des lecteurs palestiniens. [2] Qui donc aurait senti le besoin, par exemple, de dire à des juifs que la mer de Galilée est la même que celle de Tibériade ? [3] — dans le soin qu'il a de relever, dans les discours et dans la vie du Sauveur, tout ce qui a trait aux Gentils ou qui est de nature à leur inspirer confiance ; [4] — dans le sens enfin qu'il donne au mot *juifs* [5] qui, sous sa plume, sert à désigner, « non les vrais Israélites, [6] ni même simplement les habitants de la Palestine, mais les ennemis du Sauveur, les aveugles volontaires qui ont refusé de le reconnaître pour Messie, et qui l'ont fait attacher à la croix. [7] »

15. **Sûrement c'est un Juif.** Il a beau parler grec,

1. JOAN., I, 38 ; XX, 16 : I, 42 ; IV, 25 ; V, 2 ; IX, 7 ; XI, 16 ; XIII, 13.
2. JOAN., II, 6-13 ; III, 23 ; IV, 5, 6, 8, 9 ; VI, 24 ; XIX, 14, 17, 20, 42.
3. JOAN., VI, 1.
4. JOAN., IV, 21-23 ; VII, 35 ; X, 16 ; XI, 51 ; XII, 20 ; XVII, 2.
5. JOAN., II, 18 ; VI, 41-42 ; VII, 11-13 ; XVIII, 12, 14, 31, 36, 38 ; XIX, 7. 12, 14.
6. JOAN., I, 47.
7. BAGUEZ, *Manuel biblique*, p. 160-161.

on sent qu'il est hébreu. Langage, sentiments, aspirations, idées, de son ineffaçable empreinte, le judaïsme a tout marqué. Pour être moins nombreux que dans l'Apocalypse les hébraïsmes ne sont pas rares : vingt-cinq-fois « l'amen » [1] revient sous sa plume, et toujours redoublé, ce qui ne se voit que chez lui ; en maint endroit le mot « fils » revêt une signification exclusivement judaïque « fils de lumière, fils de perdition ; [2] » assurément un grec dirait beaucoup moins souvent : « voici, voilà » [3] au début de ses phrases ; un juif seul était capable de citer, comme le fait notre écrivain, les livres de l'Ancien Testament d'après l'original.

Hébraïque surtout est la construction des phrases : nulle ampleur, peu de souplesse, des irrégularités, [4] de très courtes périodes simplement juxtaposées, [5] ou liées seulement par un mot commun ; [6] toutes les formes du parallélisme ; [7] usage rare et maladroit des particules si chères aux grecs ; pour toutes conjonctions « et » et « donc », [8] le premier signifiant tantôt *et*, tantôt *mais*, tantôt *comme*, etc. Qui, si ce n'est un juif, peut écrire ainsi ? [9]

1. Joan., i, 51 ; iii, 3 ; v, , 19, 24, 25, etc.
2. Joan., xii, 36 ; xvii, 12.
3. Joan., i, 29, 36, 47 ; iii, 26 ; iv, 35 ; v, 14, etc.
4. Joan., vi, 39 ; vii, 38 ; xvii, 2, etc.
5. Joan., i, 10 ; ii, 9 ; iii, 19 ; vi, 22-24 ; x, 11, 14, etc.
6. Joan., i, 1-7, 10,11, 12 ; iv, 22 ; xiii, 20 ; xvii, 2, 3, 9, 11, etc.
7. Joan., iii, 11 ; v, 37 ; vi, 35-36 ; xii, 44-45 ; xiii, 16. etc.
8. Joan., iv, 7, 10 ; xi, 34-35 ; xiv, 15 ; xv, 1, 20, etc.
9. Le caractère nettement hébraïque du quatrième Évangile est reconnu par les meilleurs juges modernes et contemporains « Minus quam ceteri evangelistæ græce locutus est. Hæbraicis

Mais les hébraïsmes de la forme ne sont rien à côté des hébraïsmes du fond. Comme il est clair que l'auteur a grandi dans une atmosphère toute judaïque !

Israël, sans le fermer, emplit son horizon ; la Palestine est restée le centre du monde, et le peuple juif tient encore la première place. Le Verbe fait chair est « chez lui [1] » en Judée ; le Temple est la maison de « son Père ; [2] » le salut vient des juifs ; [3] de lui Moïse « a écrit, [4] » et Abraham a vu « son jour ; [5] » en tout et toujours le point de vue israélite.

La Bible fut de tout temps sa lumière et son trésor. On sent qu'il la possède ; on voit qu'il s'en inspire ; [6] comme dans l'Apocalypse les figures de la Loi et les oracles des prophètes abondent ; [7] il n'est pas jusqu'à ses images et à ses comparaisons préférées qui ne soient des emprunts faits aux livres d'Israël ; [8] comme saint

phrasibus abundat. »TOLET, *In sacrosanct. Joannis Ev. Commentarii*. p. 1. — « Le langage grec de l'auteur, dit Ewald, porte les traces les plus évidentes et les plus marquées d'un parfait Hébreu lequel... même sous le vêtement grec dont il apprit à se revêtir, respire encore tout le souffle de son idiome maternel. » *Die Joannischen Schriften*, 1861, t. I, p. 44 et suiv. — « On peut dire qu'à part l'Apocalypse, il n'y a pas d'écrit du Nouveau Testament, pas même l'Évangile de saint Marc, qui, sous le rapport de la langue et de la manière d'exprimer les choses, s'éloigne autant du génie propre à la langue grecque que l'Évangile de saint Jean. » ABERLE, *Einleitung*, p. 89.

1. JOAN., I, 11. — 2. II, 16. — 3. IV, 22. — 4. V, 46 ; I, 45. — 5. VIII, 56. — 6. II, 17 ; XII, 14, 15, 38 ; XIX, 23, 24, 28, 29, 36.

7. Le Sauveur est le vrai « temple » II, 19 ; le « serpent » d'airain, III, 14 ; la « manne » du désert, VI, 32, 49 ; l'eau du rocher, VII, 38 ; la colonne de feu, VIII, 12 ; la source de la vie, X, 10 ; le Pasteur des âmes, X, 11 ; l'agneau pascal, XIX, 36, etc.

8. Par exemple : la femme qui enfante XVI, 21. — Is., XXI,

Matthieu, il aime à constater en Jésus-Christ la réalisation des anciens oracles et volontiers fait-il précéder les réflexions que cette réalisation lui inspire de la formule : « afin que fût accompli ce qui a été dit par... etc. [1]

Les coutumes soit civiles, soit religieuses des juifs comtemporains de Jésus lui sont familières. Un mot lui suffit pour noter les détails les plus caractéristiques. Voyez en particulier ce qu'il dit des dépositions en justice ; [2] des repas de noce ; [3] de l'ensevelissement des morts ; [4] des impuretés légales ; [5] de la circoncision et du sabbat ; [6] de l'excommunication ; [7] des purifications et ablutions. [8] Il sait depuis combien de temps on travaille à la reconstruction du temple ; [9] la vie liturgique l'intéresse jusqu'à devenir le point d'attache de ses souvenirs ; c'est autour des grandes fêtes juives, la Pâque, [10] les tabernacles, [11] la dédicace, qu'il groupe tous ses récits ; il en connaît l'origine, les cérémonies, la signification, l'histoire. Il prend soin de nous rappeler que les « Encénies » [12] se célèbrent en hiver, et il ne nous laisse pas ignorer qu'un huitième jour, de tous le plus solennel, a été ajouté à la dédicace. [13]

3 ; Os., XIII,13 — le bon et le mauvais pasteur, X, 1, suiv. — JER., II, 8 ; EZECH., XXXIV, 7 ; ZACH., XI, 5, — l'eau vive, IV, 10. — IS., X, 41, 18 — etc.

1. JOAN., XIII, 18 ; XVII, 12 ; XIX, 24, 28, 36, 37 ; XX, 9 ; II, 22.

2. JOAN., VIII, 17. — 3. II, 6. — 4. XI, 44 ; XIX, 40. — 5. XVIII 28. — 6. V, 16 ; VII, 22-23. — 7. IX, 22.

8. JOAN., I, 25 ; II, 6 ; III, 22, 23, 25 ; IV, 2 ; XI, 55 ; XIX, 31.

9. JOAN., II, 20.— 10. II, 13, 23 ; VI, 4 ; XIII, 1 ; XVIII, 39. — 11. VII, 2. — 12. X, 22. — 13. VII, 37.

Il nous dit l'affluence des prosélytes à l'époque des solennités ; [1] il note l'usage ou l'abus de vendre dans les parvis du Temple les animaux destinés aux sacrifices ; [2] il décrit les préparatifs de la cène et la fête pascale. [3] Il n'ignore pas les usages introduits par la conquête et la domination romaines ; [4] il mentionne le droit laissé au peuple de rendre la liberté à un prisonnier, [5] et la possession où est encore la synagogue d'arrêter les prévenus et d'infliger certains châtiments. [6]

Les idées enfin et les sentiments qui avaient cours dans le monde juif au temps de Notre-Seigneur, lui sont si connus que, sans le moindre effort et comme sans s'en douter, il en fait l'analyse la plus délicate et en retrace un tableau saisissant de clarté et de vie. Avec quelle aisance il indique, en particulier, les traditions populaires vraies ou fausses concernant le Messie ; [7] avec quelle netteté il dessine le portrait des Pharisiens superbes et méprisants ; comme il sait mettre en relief les espérances, les préjugés, les passions, les préoccupations des cœurs judaïques ! Ainsi nous tenons de lui : qu'Elie est l'objet de l'attente universelle ; [8] qu'une haine nationale très vive anime les Samaritains et les Juifs ; [9] qu'un docteur ne peut sans inconvenance s'entretenir publiquement avec une femme ; [10] que les écoles rabbiniques sont en haute

1. JOAN., XII, 20. — 2. II, 14. — 3. XI, 55. — 4. XVIII, 29, 31 ; XIX, 1, 6-15, 19, 21, 23. — 5. XVIII, 39. — 6. VII, 32 ; XVIII, 3, 12.
7. JOAN., I, 19, 28, 45-49, 51 ; IV, 25 ; VI, 14, 15 ; VII, 26, 27, 31, 40-42, 52 ; XII, 13, 34 ; XIX, 15, 21, etc.
8. JOAN., I, 21. — 9. IV, 9, 20, 22 ; VIII, 48. — 10. IV, 27.

estime ; [1] que les Pharisiens méprisent le peuple illettré ; [2] que beaucoup de juifs cherchent à établir entre le péché et les maux temporels un rapport direct et précis de cause à effet. [3] Un écrivain de la gentilité aurait-il seulement pensé à fixer notre attention sur de pareils détails?

16. **Un Juif palestinien.** Le juif auteur du quatrième Évangile est sûrement un palestinien.

La langue hébraïque, dont il est si manifeste qu'il a dû longtemps faire usage, presque étrangère aux Israélites de la dispersion, n'était comprise que des représentants du rabbinisme judéen, n'était parlée que par les indigènes des bords du Jourdain.

Un israélite de la dispersion aurait tout naturellement cité l'Ancien Testament d'après la version des Septante composée tout exprès pour les juifs de langue grecque ; ce que ne fait jamais l'auteur du quatrième Évangile, invariablement fidèle à traduire lui-même ses citations sur l'hébreu. [4] Seul un habitant de la Palestine était capable d'analyser, avec la finesse que révèle notre auteur, les habitudes, les préjugés, les

1. JOAN., VII, 15. — 2. VII, 49, suiv. — 3. IX, 2.

4. « On a calculé, écrit M. Fillion, qu'il insère dans son récit quatorze passages de la Bible. Sept de ces citations lui appartiennent en propre ; cinq sont faites par Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même ; une par saint Jean-Baptiste ; une par les Galiléens. Or aucune d'elles ne concorde avec les sept autres quand ceux-ci diffèrent de l'hébreu ; trois d'entre elles au contraire sont en harmonie avec l'hébreu alors que le texte primitif est en désaccord avec la traduction d'Alexandrie. » l. c. p. XXIX.

passions et les espérances des compatriotes du Sauveur Jésus.

Jamais un faussaire n'aurait eu la pensée d'émailler son récit de détails si minutieux concernant les personnes, les temps et les lieux ; détails si indifférents en apparence au but qu'il se propose, et si propres à le compromettre aux yeux de lecteurs en état de contrôler ses dires. Jamais surtout un étranger n'aurait révélé sur la topographie de la Palestine des connaissances aussi complètes.

« Notre évangéliste sait qu'il existe deux villages appelés Béthanie, situés, l'un au delà du Jourdain, [1] l'autre à quinze stades de Jérusalem ; [2] il mentionne Bethsaïda comme la patrie non seulement de Pierre et d'André, mais aussi de Philippe. [3] Le détail relatif à Nazareth n'est pas moins naïf que précis : « De Nazareth peut-il y avoir quelque chose de bon ? [4] » Cana est en Galilée ; [5] Ennon près de Salim, et il y a beaucoup d'eau en cet endroit ; [6] Ephrem, la dernière retraite de Jésus, est à proximité du désert ; [7] Sichar est une ville de Samarie, bâtie dans la plaine fertile qui s'étend aux pieds du Garizim ; de précieux souvenirs du temps des partriarches se rattachent à cette localité, surtout le champ et le puits de Jacob. [8] Le plateau qui domine la rive nord-est du lac de Tibériade est couvert d'herbe au printemps. [9] Le narrateur connaît à merveille tout ce qui concerne ce beau lac :

1. Joan., I, 28. — 2. XI, 18. — 3. I, 44 ; XII, 21. — 4. I, 46. — 5. II, 1 ; XXI, 2. — 6. III, 23. — 7. XI, 54.

8. Joan., IV, 5, 6, 20. La profondeur du puits, constaté par les voyageurs, est spécialement notée, IV, 11. — 9. VI, 10.

il évalue les distances ; [1] il n'ignore pas que l'on peut aller à pied ou en bateau de Bethsaïda-Julias à Capharnaüm. Et c'est d'un tel écrivain que l'on a osé dire : « La contrée ne paraît pas très familière à l'auteur ? [2] »

« Son exactitude n'est pas moins grande au sujet de Jérusalem, et ici la précision est d'autant plus remarquable, que la ville sainte avait été détruite d'assez longues années avant la composition du quatrième Évangile. Non loin de la porte probatique se trouvait la piscine de Bethsaïda, aux cinq portiques. [3] Jésus, à tel moment précis, prêcha dans la partie du temple nommé « gazophylacium, [4] » une autre fois il se tenait sous le portique de Salomon quand une foule nombreuse l'entoura vivement ; [5] autres particularités intéressantes touchant le Cédron, [6] Gabbatha, [7] Calvaire, [8] le jardin où Jésus fut enseveli, [9] etc. Evidemment l'auteur a vécu et voyagé dans le pays, il s'est mêlé au peuple, il a tout contemplé de ses propres yeux : c'est un juif palestinien. [10] »

17. Un témoin oculaire. Et ce palestinien a été témoin oculaire de la plupart des faits qu'il raconte.

Trois fois il nous donne l'assurance la plus formelle qu'il a vu, admiré, contemplé de ses yeux les événements qu'il rapporte. « Et le Verbe s'est fait chair,

1. JOAN., VI, 19, 22-24.
2. III, Réville. Voir Nicolas, *Etudes critiques*, p 198.
3. JOAN., V, 2. — 4. VIII, 20. — 5. X, 23. — 6. XVIII, 1-12. — 7. XIX, 13. — 8. XIX, 17, 20. — 9. XIX, 41, 42.
10. FILLION, l. c, p. XXIX.

et il a habité parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire. [1] » — Un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau. Et celui qui l'a vu a rendu témoignage, et son témoignage est vrai. [2] » — Et cette phrase finale : « C'est le disciple qui rend témoignage de ces choses, et qui les a écrites. Et nous savons que son témoignage est vrai. [3] »

Il ne l'aurait pas dit qu'à n'en pas douter nous le saurions encore. Il est des accents qui trahissent si évidemment l'action directe des événements qui les provoquent; il est des descriptions qui portent si visiblement le caractère d'une photographie vivante des scènes qu'elles reproduisent; il est des réflexions qui jaillissent si spontanément de l'action des faits qui frappent la vue; il est des citations qui rendent si fidèlement l'émotion d'une âme qui a entendu ; il est des détails si révélateurs, par leur apparente insignifiance et leur très réelle portée, d'une contemplation du spectacle qu'ils peignent au vif.

A la lumière de ces vérités relisons attentivement notre quatrième Évangile. Quelle émotion intime et

1. I, 13. Rapprocher de ces paroles le début de la première épître de saint Jean : « Ce qui était dès le commencement, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché, concernant le Verbe de vie,— et la vie a été manifestée, et nous l'avons vue, et nous lui rendons témoignage, et nous vous annonçons la vie éternelle qui était auprès du Père et qui nous a été manifestée, — ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons. » I JOAN. I, 1-3.

2. JOAN., XIX, 34-35. — 3. XXI, 24.

profonde, quelle intensité de vie, quelle simplicité, quelle exactitude, quelle précision!

Où trouver, par exemple, scènes plus vivantes et acteurs mieux caractérisés que dans les épisodes si justement célébres, de l'appel des premiers disciples, [1] des vendeurs chassés du temple, [2] de l'entretien avec la Samaritaine, [3] du pardon de la femme adultère, [4] de la guérison de l'aveugle-né, [5] du lavement des pieds, [6] de l'arrestation de Jésus, [7] des détails de la passion, [8] et de la visite au saint sépulcre? [9]

Est-il possible de méconnaître l'accent d'un témoin et d'un acteur dans les réflexions suivantes dont il serait si aisé de multiplier les exemples?; « Jésus manifesta sa gloire, et ses disciples crurent en lui. [10] » — « Lorsqu'il fut ressuscité d'entre les morts, ses disciples se souvinrent qu'il avait dit cela, et ils crurent. [11] » — « L'autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre, entra aussi; et il crut. [12] »

Pourrait-il n'avoir pas vu et entendu, celui qui a pu noter, que Jésus passait à quelque distance quand Jean-Baptiste le regarda;[13] que le Maître entendant qu'on le suivait se retourna;[14] que la maison de Lazare fut remplie d'une agréable odeur quand Marie répandit sur les pieds de Jésus une livre de parfum d'un nard très précieux;[15] qu'il faisait nuit noire quand Judas sortit du cénacle; [16] que Jésus interrompant son discours d'après la Cène donna le signal du départ

1. Joan., I, 38-51. — 2. II, 13, 17. — 3. IV, 4 et suiv. — 4. VIII, 13-11. — 5. IX, 1, suiv. — 6. XIII, 4, 5, 12. — 7. XVIII, 1, 13. — 8. XVIII, XIX. — 9. XX, 3-8. — 10. II, 11.— 11. II, 22. — 12. XX, 8. — 13. I, 36. — 14. I, 38. — 15. XII, 3. — 16. XIII, 30.

en disant : « levez-vous, partons d'ici ; » et mille autres menus détails que ne trouvera jamais l'imagination d'un faussaire ? [1]

Ne faut-il pas avoir gardé dans l'âme une image directe et une impression ineffaçable des événements, pour pouvoir en indiquer avec une telle netteté les circonstances de temps, de lieu et de nombre ?

Les cadres de ses récits sont fermes, nettement circonscrits par les fêtes juives ; tous les faits sont localisés ; telle parole fut dite à Béthanie, à Ennon ou sur les bords du Jourdain ; [2] telle autre auprès du puits de Jacob. [3] Ce discours fut prononcé aux approches de la fête de Pâques dans la synagogue de Capharnaüm ; [4] cet autre, un jour de fête solennelle, [5] cet autre, au temple, dans la Trésorerie, [6] — Telle discussion eut lieu sous le portique de Salomon, à cause de la rigueur de la saison. [7]

Pour plusieurs incidents, il indique l'heure de la journée. C'est tel jour, la dixième heure ; [8] la septième heure ; [9] la sixième heure ; [10] environ la sixième heure ; [11] de grand matin ; [12] le soir ; [13] en pleine nuit. [14]

Personnes et choses, il a tout compté : deux disciples ; [15] six amphores ; [16] cinq maris ; [17] trente-huit ans de maladie ; [18] cinq pains et deux petits poissons ; [19] vingt-cinq stades ; [20] trois cents deniers ; [21] cent livres ; [22] deux cent coudées ; [23] cent cinquante-trois poissons ; [24]

1. Joan., xiv, 31.— 2. i, 28 ; iii, 23. — 3. iv, 6. — 4. vi, 4, 60. — 5. viii, 37. — 6. viii, 20. — 7. x, 22. — 8. i, 39. — 9. iv, 52. — 10. iv, 6.— 11. xix, 14. —12. xviii, 28. —13. vi, 16 ; xx, 19.—14. iii, 2.—15. i, 35.—16. ii, 6.—17. iv, 18.— 18. v, 5. — 19. vi, 9.— 20. vi, 19.— 21. xii, 5.— 22. xix, 39.— 23. xxi, 8. — 24. xxi. 11.

si ces remarques sont vraies, qui, si ce n'est un témoin, était capable de les faire ? Or, remarquez combien naturellement, incidemment toujours et le plus simplement du monde, elles se présentent partout ; « d'autant moins suspectes qu'elles sont indifférentes au but de l'auteur et qu'elles eussent infailliblement compromis son succès si on eut pu les trouver fausses. [1] »

« Non, le faussaire le plus raffiné n'aurait pas été capable d'arriver à un pareil résultat. [2] » « Si un écrit quelconque porte le cachet d'un témoin oculaire, c'est assurément l'œuvre de saint Jean. [3] »

8. **Un intime parmi les intimes.** Œuvre d'un témoin oculaire, est-ce assez dire ? [4] Non, l'auteur du quatrième Évangile n'a pas pu se contenter d'écouter, mêlé à la foule, les paroles de vie qui sortaient des lèvres du Maître divin ; il ne lui a pas suffi de contempler de loin, perdu dans la multitude des disciples, les prodiges que l'incomparable thaumaturge semait sur ses pas. A la manière dont il rapporte les discours et raconte les miracles, comment ne pas voir qu'il a dû écouter les premiers et contempler les seconds, de très près, et souvent, et longtemps, et avec toute son âme ? C'est un familier, un ami, un intime entre les intimes.

Comme il connaît la vie et l'âme des compagnons

1. Bacuez, *Manuel biblique*, n° 68, p. 163-4.
2. Fillion, l. c. p. xxxi.
3. Tholuck, *Commentar um Evang. Johannis*, p. 31 de la 5e édition.
4. Joan., i, et xxi.

privilégiés du Sauveur ! De plusieurs d'entre eux, d'André, de Philippe, de Nathanaël, de Simon-Pierre surtout, il parle avec l'abandon affectueux et simple d'une amitié d'enfance que les épreuves de la vie n'ont fait qu'affermir en l'épurant ; de tous, sans exception, il note les impressions les plus fugitives, il analyse les sentiments les plus intimes, il révèle les pensées les plus secrètes ; [1] du misérable qui devait vendre son Maître, il pénètre de bonne heure, les ignobles sentiments et les calculs criminels ; [2] il n'est pas jusqu'aux lieux où les disciples se retirent, qu'il n'indique avec précision ; [3] de ce qu'ils disent et de ce qu'ils font dans l'intimité, soit entre eux, soit avec le Maître, rien ne lui échappe. [4] Sûrement il était là.

Quelle assurance surtout et quel accent quand il s'agit du Maître ! Tout ce que Jésus a fait ou dit, du premier au dernier moment de sa vie terrestre, il le sait ; les prodiges éclatants de sa vie publique, à Cana, à Jérusalem, en Samarie ; les incidents les plus secrets de sa vie apostolique : ses paroles à André, à Nathanael, à la Samaritaine ; ses avis au traître Judas ; ses confidences à la dernière Cène ; les effusions de son âme dans la prière ; les sentiments qui remplissaient

1. Des pensées, dit Plummer, « qui parfois nous surprennent et qu'aucun compositeur de fictions ne leur aurait attribuées. » *St. John's Gospel*, p. 28. — Voir II, 11, 17, 22 ; IV, 27 ; VI, 19, 60 ; XII, 16 ; XIII, 22, 28 ; XX, 9 ; XXI, 12.

2. JOAN., VI, 71, 72 ; XII, 6 ; XIII, 2, 27 ; XVIII, 2. — 3. I, 38-50. — 4. IV, 32-38 ; VI, 5-9, 68-70 ; IX, 2 ; XI, 8, 12, 16 ; XII, 16, 21-23 ; XIII, 6-11, 21, 28, 30, 36-38 ; XIV, 5, 8, 22 ; XVIII, 16 ; XX, 3-8 ; XXI, 3, 5, 12, etc.

son cœur, [1] et les motifs si purs qui le faisaient agir [2], il a tout vu, tout entendu, tout deviné, tout retenu. Partout et toujours, spectateur privilegié, auditeur recueilli, confident intime, ami fidèle.

Quel autre d'ailleurs « qu'un homme revêtu de l'autorité apostolique aurait pu, vers la fin du premier siècle, alors que la tradition s'était formée sur la vie de Jésus avec les synoptiques pour base, publier, sans se heurter à d'insurmontables oppositions, une biographie nouvelle, si différente des anciennes sur tant de points et semblant même parfois les contredire ? [3] »

19. **Saint Jean lui-même.** Enfin nous touchons au terme. Ce juif, ce palestinien, ce témoin oculaire, cet intime, qui est-il ? Et qui peut-il être, si ce n'est l'apôtre saint Jean lui-même ?

Quel œuvre porta jamais, plus distincte et plus inimitable, la marque de son ouvrier ? Ce que fut Jean, nous l'avons dit ; ce qu'est le quatrième Évangile, le lecteur, l'a vu. Entre cette âme et ce livre qu'elle convenance et quelle harmonie !

Notre Évangile est postérieur aux synoptiques : Jean est le dernier survivant du collège apostolique.—Notre Évangile est de la fin du premier siècle : Jean est mort à Éphèse presque centenaire — Notre Évangile a été

1. JOAN., XI, 33, 38 ; XIII, 21. — 2. II, 24, 25 ; IV, 6, 10 ; V, 6 ; VI, 5, 15 ; VII, 1 ; XIII, 1, 3, 11 ; XVI, 19 ; XVIII, 4 ; XIX, 28.

3. FILLION, l. c. p. XXXII. Voyez GRAU, *Entwickelungsgeschichte der neutestamentl. Schriftthums*, t. II, p. 436, et KEIL, *Commentar über das Evang. der Johannes*, p. 61.

écrit parmi les Gentils et pour les Gentils : Jean a exercé, pendant un demi siècle, l'apostolat hors de la Palestine. — Notre Évangile est l'œuvre d'un juif : Jean, juif de naissance et d'éducation, jusqu'à cinquante ans a vécu en plein judaïsme.

Notre Évangile trahit dans son auteur une connaissance peu commune du pays palestinien, de la Galilée, du Jourdain, de la ville sainte : Jean, pêcheur de profession, possédait une barque sur le lac de Génésareth et un pied à terre à Jérusalem. — Notre Évangile n'a pu être écrit que par un témoin oculaire : Jean, le premier peut-être appelé, sur les bords du Jourdain, à suivre Jésus, ne le quitta qu'à l'heure des suprêmes adieux sur la montagne des Oliviers. — Notre Évangile est dû à la plume d'un témoin privilégié, d'un intime entre les intimes : Jean fut, dès le premier jour, le disciple que Jésus aimait. Quelle éloquence dans ce simple rapprochement!

Faut-il des preuves encore plus explicites ?

Dieu soit béni! sur ce point les clartés surabondent. Où prendre à la fin du premier siècle le confident que notre Évangile révèle? Saint Jacques le Majeur a reçu depuis plus d'un demi-siècle la couronne du martyre ; saint Pierre, depuis trente ans au moins, l'a suivi dans la gloire, et d'ailleurs le genre bien connu du chef des apôtres, comme homme et comme écrivain, diffère si complètement du style et de la manière de notre Évangéliste ! Des trois amis privilégiés du Sauveur Jésus, Jean seul demeure : et vous chercheriez encore l'auteur de notre quatrième Évangile !

Et bien, soit, allons jusqu'au bout. Assurément

c'est ne rien vous apprendre que de vous rappeler que tout le monde convient aujourd'hui de l'authenticité de l'Apocalypse, et que personne n'hésite à voir une œuvre de saint Jean dans la première Épître qui porte son nom. Lisez et comparez : ici et là, mêmes préoccupations, mêmes tendances, mêmes affirmations, mêmes polémiques ; ici et là, la même naïveté unie à la même profondeur. Partout, sauf dans l'Apocalypse plus de poésie et moins de correction, mêmes pensées et même langage.

Est-il nécessaire de faire remarquer l'étrange silence de notre évangéliste sur saint Jean et sur sa famille ? Il raconte de préférence les scènes intimes où les fils de Zébédée tiennent une si grande place ; il nomme si volontiers les autres apôtres. [1] Et cependant vous chercherez en vain sous sa plume, les noms de Jean et de Jacques. Comme les synoptiques il dresse la liste des saintes femmes debout au pied de la croix ; et la mère des deux apôtres n'y figure pas. [2] Une seule fois il mentionne les enfants de Zébédée, mais c'est au dernier chapitre, dans une sorte d'appendice, et encore au dernier rang, entre les apôtres et les simples disciples. [3] Ne sentez-vous pas, dans ce continuel souci de cacher ce qui l'honore, l'effet, sur le cœur du disciple fidèle, des conseils de Celui qui sut si bien prêcher, de parole et d'exemple, le silence et l'humilité ? [4]

1. Saint André, quatre fois ; saint Philippe, deux fois ; Nathanaël et saint Thomas, cinq fois chacun ; saint Jude, une fois ; Judas Iscariote, huit fois ; saint Pierre jusqu'à trente-trois fois.
2. Joan., xix, 25 ; Matth., xxvii, 56 ; Marc, xv, 40.—3. xxi, 2.
4. Matth., xviii, 3, 4 ; xx, 26, 27 ; xxiii, 3, 6-12.

Remarque non moins typique. Notre auteur que nous avons vu si soucieux de noter les moindres distinctions de lieux et de personnes pour rendre toute confusion impossible ne mentionne même pas l'une des plus importantes, vingt fois soulignée par les synoptiques : celle qui concerne Jean-Baptiste et Jean fils de Zébédée. Lui, qui a coutume de désigner tous ses personnages de la manière la plus précise : Thomas « Didyme, [1] » Cephas « qu'on appelle Pierre, [2] » Judas « non l'Iscariote, [3] » Nicodème « celui qui vient à Jésus la nuit, [4] » ne songe même pas à citer le surnom de « Baptiste » dont les synoptiques et Josèphe lui-même font toujours suivre le nom du Précurseur. Il ne peut pas cependant ignorer ce titre glorieux. Pourquoi s'abstient-il de le reproduire ? « C'est qu'il est lui-même l'autre Jean, et que, ne se nommant pas, il juge la confusion impossible. [5] » Que d'autres insistent sur la distinction des deux Jean, cela se comprend sans peine ; quant à lui, la pensée ne lui vient même pas que personne puisse confondre avec lui, ou seulement rapprocher de sa personne, l'illustre précurseur du Messie.

Jusque dans les endroits où l'auteur mis en cause semble enfin devoir nous livrer son nom, il trouve le moyen de rester dans l'effacement que sa modestie lui impose : « un autre disciple » —« l'autre disciple, [6] » — « celui qui a vu de ses yeux. [7] » Il ne faut rien moins que le besoin de donner à son écrit une autorité

1. JOAN., XI, 16. — 2. I, 42. — 3. XIV, 22.— 4. VII, 50 ; XIX, 39.
5. FILLION, l. c. p. XXXII.
6. JOAN., I, 40 ; XVIII, 15 ; XX, 2, 4 ; XXI, 20.— 7. XIV, 22.

capable d'imposer silence aux ennemis de son Maître, pour le déterminer à prendre le titre révélateur de « disciple que Jésus aimait. [1] »

Rappelons en terminant l'attention du lecteur sur le rapport intime et profond de ressemblance entre l'âme si haute, si aimante, si sereine, si contemplative de saint Jean, et le caractère de l'écrit qui, depuis si longtemps nous occupe.

Pour tout esprit bien éclairé et de bonne foi la preuve en est donc faite jusqu'à l'évidence, — seul l'apôtre saint Jean peut être l'auteur de notre quatrième Évangile.

20. **Palinodie rationaliste.** S'il fallait à notre thèse un supplément de lumière et de force, nous n'aurions qu'à le demander à l'école rationaliste. Jamais peut-être n'éclata dans un jour plus vif l'incroyable parti-pris d'une critique qui se dit libre, que dans la lutte acharnée dirigée depuis plus d'un siècle contre la croyance traditionnelle à l'authenticité de notre quatrième Évangile par de prétendus esprits forts ; jamais ne se rendit évidente, comme dans les efforts successifs des « critiques » pour ravir à saint Jean son titre d'évangéliste, la loi d'immanente justice qui voue a de perpétuelles contradictions tous les adver-

1. XIII, 23 ; XIX, 26 ; XX, 2 ; XXI, 7, 20, 24. « Ici encore il évite de se nommer, et ce qu'il a en vue, c'est de donner toute sa valeur à son témoignage et de montrer aux gnostiques, qui se vantent de posséder les secrets du divin Maître, que ce n'est pas à eux que le Sauveur a dû faire ses confidences les plus intimes et donner la clé de nos mystères. » BACUEZ, l. c. p. 166.

saires de la vérité ; jamais plus humiliante palinodie ne fut chantée sur une scène plus retentissante que celle qu'ont dû exécuter en présence de l'univers, les tenants les plus audacieux du rationalisme biblique contraints par l'évidence de désavouer le lendemain leurs négations de la veille, et finissant tous par rentrer, les uns de bonne grâce, les autres avec des restrictions et des faux-fuyants qu'ils jugeaient propres à marquer leur défaite, dans la vieille opinion traditionnelle.

Au déiste anglais Édouard Evanson [1] revient le triste honneur d'avoir le premier nié la provenance apostolique de l'Évangile selon saint Jean. Pour lui, cet écrit est dû à la plume d'un écrivain du second siècle, platonicien converti. Œuvre de jeune homme ; deux excellentes ripostes en firent bonne et prompte justice ; le bon sens anglais fit le reste, et le monde religieux put croire en avoir fini avec une controverse si manifestement dénuée de tout fondement sérieux.

On avait compté sans l'Allemagne. Soulevé dès la fin du dernier siècle par la publication de nombreux opuscules « aussi hardis que peu scientifiques, » le débat sur l'authenticité du quatrième Évangile s'est continué jusqu'à nos jours dans la patrie de Luther, passionnant et troublant les esprits à un degré que peut seul expliquer l'état d'anarchie religieuse où les progrès effrayants du rationalisme ont peu à peu conduit ce malheureux pays. Trois hommes inégalement célèbres, Bretschneider, Strauss et Keim sont

1. *The dissonance of the four generally recieved Evangelists*, etc. Ipswich, 1792.

venus, à tour de rôle, ranimer en l'envenimant cette lutte déjà plus que séculaire.

Le premier, par la publication en 1820 de ses fameux *Probabilia*, [1] œuvre d'autant plus dangereuse qu'elle dissimulait sous un titre modeste, les tendances très audacieuses d'un esprit vigoureux et retors, permit aux adversaires de l'opinion traditionnelle, depuis plusieurs années réduits au silence par les savantes réfutations du professeur catholique Hug et du docteur protestant Eichhorn, [2] l'occasion impatiemment attendue de rentrer en scène. Leur triomphe toutefois ne fut pas long. Dès l'année suivante, Bretschneider lui-même, intimidé ou convaincu par les répliques plus puissantes que sages de Lücke et de Schleiermacher, battait ouvertement en retraite, donnant pour excuse ou pour prétexte à son intervention dans ce passionnant débat, le désir de provoquer un examen de la question tout à fait sérieux et définitif. Ses *Probabilia* n'avaient pour but, en proposant des doutes, que d'amener des explications nécessaires mais décisives. Les explications données, l'œuvre n'avait plus sa raison d'être et l'auteur ne faisait que son devoir en la désavouant. Ainsi raisonnait Bretschneider. Mais il ne suffit pas de désavouer un mauvais livre pour réparer ni pour arrêter les funestes effets de sa publication. Après comme avant le désaveu de leur

1. *Probabilia de Evangelii et Epistolarum Joannis apostoli indole et origine eruditorum judiciis modeste subjecit.* LEIPZIG 1820.

2. Dans leur *Introduction au Nouveau Testament*, HUG, 1808, EICHHORN, 1810, fréquemment rééditées depuis.

auteur les *Probabilia* continuèrent à semer le doute dans les âmes, et au fond, cet écrit dont le titre seul vise à la modestie « est demeuré l'arsenal dans lequel tous les ennemis subséquents du quatrième Évangile sont venus chercher des armes. » Le calme qui suivit cet orage n'était qu'apparent. C'était le silence ; ce n'était pas la foi. Un peu de cendre sur un volcan.

On le vit bien au formidable incendie qui mit l'Allemagne en feu, en 1835, lors de l'apparition de la trop fameuse *vie de Jésus* par le docteur F. Strauss. La lutte, à propos de saint Jean, reprit de plus belle. Sur ce point comme sur tant d'autres Strauss émit successivement les opinions les plus contradictoires.

Dans la première édition de la *vie de Jésus*, en termes plus ou moins voilés, de tous les évangélistes, y compris saint Jean, il fait des faussaires. Dans la troisième édition du même ouvrage il se retracte. « Le *Commentaire* de de Welte et la vie de Jésus-Christ de Néander à la main, dit-il, j'ai recommencé l'examen du quatrième Évangile ; et cette étude renouvelée a ébranlé dans mon esprit la valeur des doutes que j'avais conçus contre l'authenticité de cet Évangile et la créance qu'il mérite. [1] » Ce qui ne l'empêcha pas de revenir plus tard en les aggravant, si possible, à ses premières négations. Ses disciples et ses émules, Baur,[2] Zeller,[3] et Schwgler, [4] renchérirent encore sur

1. Dr Strauss, *Vie de Jésus*, trad. Littré. 3e édit., 1864, t. I, p. 12.
2. *Uber die Composition und der Character der Johann. Evangelium*, dans *Theolog. Iahrbücher*, 1844.
3. *Theolog. Iahrbücher*, 1845 et 1847.
4. *Der Montanismus*, 1841, et *Theolog. Iahrbücher*, 1842.

son audace et, dans des publications retentissantes mais misérables comme la passion qui les inspirait, mirent tout en œuvre pour faire de saint Jean un apocryphe de la fin du second siècle.

Lützelberger, [1] Hilgenfeld [2] et Volkmar [3] vinrent à la rescousse. Si l'argumentation diffère, la conclusion est toujours la même : saint Jean n'est pour rien dans la rédaction de l'Évangile qui porte son nom. Formidable était l'assaut ; intrépide fut la résistance. A la tête des défenseurs de la place menacée brillèrent les docteurs Thiersch, [4] Ebrard, [5] Bleck [6] et Luthardt. [7]

Un instant assoupie la lutte reprend plus ardente que jamais dans les années qui suivirent la publication de l'ouvrage « si érudit mais si rempli d'erreurs » que Keim a intitulé *Histoire de Jésus de Nazareth*. [8] Exagérant encore les négations de Lützelberger, qui avait prétendu prouver l'impossibilité d'un séjour de saint Jean à Ephèse, il ne voit qu'une œuvre d'imagination

1. *Die Kirchl. Tradition über den apostel Johannes und sein Schriften*, LEIPZIG, 1840.

2. *Das Evang. und die Briefe Johannis*, 1849 ; *Der Pascastraft und das Evang. Johannis*, dans *Theolog. Iahrbücher* 1849 ; *Einleitung ins Neu-Testament*, LEIPZIG, 1873.

3. En divers articles de revues et divers opuscules.

4. *Versuch zur Herstellung der histor. Standpunktes für dere Kritik der neutestam. Schriften*, 1845 ; *Einige Wörte über die Aechtheit der neutestam. Schriften*, 1846.

5. *Das Evang. Johannis und die neueste Hypothese über seine Entechtung*, 1845.

6. *Beiträge zur Evangelien-Kritik*, 1846.

7. *Das Evang. Johannis nach seiner Eigenthümlichkeit geschildert*, 1852.

8. *Geschichte Jesu von Nazara*, 1877-1882.

pure dans toute l'histoire traditionnelle de l'apôtre bien-aimé. L'heure était propice aux pires entreprises contre la vérité. L'ouragan de négations et de blasphèmes soulevé dans l'Europe entière par la publication de la *vie de Jésus* de Renan battait alors son plein. Le livre de Keim en accrut la violence. Ses conclusions sur saint Jean en particulier devinrent presque aussitôt l'objet de discussions ardentes. La mêlée fut générale ; l'Angleterre elle-même vit deux de ses fils, Davidson [1] et l'auteur anonyme du livre intitulé *Supernatural Religion*, [2] se ranger parmi les partisans des idées nouvelles.

De si violentes attaques appelaient d'énergiques et savantes réponses. Elles vinrent à propos rassurer les croyants et rappeler à la modestie les arrogants adversaires de la tradition. L'abbé Deramey [3] en France, Luthardt, [4] Leuschner, [5] et Beyschlag [6] en Allemagne, avec un égal courage prirent en main la défense de la vérité si furieusement combattue. Si ferme fut leur attitude, si victorieuse leur argumentation que Keim, vaincu par l'évidence des témoignages, se vit contraint de reculer jusqu'aux premières années du second siècle la composition du texte joannique et

1. *Introduction to the Study of the N. Testament*, London, 1868, t. II.

2. Londres 1874. 6e édit. 1875.

3. *Défense du quatrième Évangile*, Paris 1868.

4. *Das Joannische Ursprung des vierten Evangeliums*, Leipzig, 1874.

5. *Das Evangelium Johannis und seine neuesten Widersücher*, Halle, 1823.

6. *Zur Johanneischer Frage*. Gotha, 1876.

que Renan, dans sa treizième édition de la vie de Jésus, a dû en venir à confesser que notre Évangile, sûrement rédigé à Éphèse d'après le récit de saint Jean, pourrait bien avoir été dicté par l'apôtre lui-même. Que nous sommes loin de l'intrépide assurance des premiers jours !

21. **Quelques sophismes.** Loin de nous la pensée de discuter en détail les objections soulevées par la « critique » contre l'authenticité du quatrième Évangile. Pareille discussion n'est ni de notre compétence ni de notre ressort. D'ailleurs, outre qu'elle n'est plus à faire, [1] ici rien ne l'impose ; et il suffira à notre devoir comme à notre ambition d'appeler l'attention du lecteur sur l'incroyable vacuité des raisonnements de nos adversaires. Rien ne saurait valoir, pour démontrer l'essentielle caducité de la construction rationaliste, la simple analyse du procédé mis en œuvre pour l'élever; procédé toujours le même, et qui consiste à tirer d'un fait réel qu'on dénature une conclusion qu'il ne contient pas. Donnons un exemple.

Entre la narration de saint Jean et les récits des synoptiques nombreuses et profondes sont les différences. Voilà le fait ; il est réel, indéniable.

Ici et là, en effet, rien n'est identique, ni le cadre,

1. Voir CORNELY, *Introductio*, t. III, p. 261, suiv. ; *Commentarium in Ev. sancti Joannis ;* FILLION, *Introduction générale aux Ev.*, p. 53, suiv. ; *Ev. selon saint Jean*, Introduction, p. XXXVI, suiv., et commentaire, passim ; GODET, *Introduction* au quatrième Ev. 366 pages ; WESTCOTT, *Introd. to the Study of the Gospels*, et *St. John's Gospel*, London 1880; G. K. MAYER, *Die Œchtheit der Ev. nach Johannes.*

ni le tableau, ni le dessin, ni la couleur. Ici, la Pérée et la Galilée ; là, la Judée et Jérusalem. Ici, peu de miracles et beaucoup de discours ; là, peu de discours et beaucoup de miracles. Ici, des actions moins bruyantes dans la solitude ou dans les villages ; là, des prodiges éclatants accomplis durant des voyages spéciaux, à l'occasion de plusieurs fêtes, dans la ville sainte et aux environs. Ici, de simples conversations avec les disciples et des allocutions familières au bon peuple de Galilée ; là, des discours plus abstraits pour les intimes, et des discussions plus serrées avec les chefs de la synagogue.

Ces différences, qui les conteste ? personne. Clément d'Alexandrie les signale, [1] saint Augustin les décrit, [2] tous les commentateurs les relèvent. En les soulignant, les « critiques » ne font que leur devoir. Sans le savoir ou sans le dire ils nous imitent.

1. Deux épithètes résument, pour Clément, toutes ces différences: les trois premiers Évangiles sont σωματικά « corporels » par comparaison avec le quatrième qui est πνευματικον « spirituel », dans Eusèbe, *Hist. Eccl.* VI, 74.

2. Les synoptiques, dit saint Augustin, ont plutôt pour but d'éclairer et de diriger la vertu *active* de l'âme, tandis que saint Jean se propose surtout d'en régler la force *contemplative*. « Ex quo intelligi datur, si diligenter advertas, tres Evangelistas temporalia facta Domini et dicta, quæ ad informandos mores vitæ præsentis maxime valerent, copiosius prosecutos, circa illam virtutem activam fuisse versatos; Joannem, vero facta Domini multo pauciora narrantem, dicta vero ejus, ea præsertim quæ Trinitatis unitatem et vitæ æternæ felicitatem insinuarent, diligentius et uberius conscribentem, in virtute contemplativa commendanda suam intentionem prædicationemque tenuisse. » *De consensu Evangel.*, I, 5. MIGNE, t. 34, col. 1045-6.

Mais entre les trois premiers Évangiles et le quatrième il n'y a pas que des divergences. Entre les deux groupes de narrations les points communs sont loin d'être aussi rares qu'on pourrait le croire ; pour qui sait lire sans parti-pris, la ressemblance est encore plus évidente que la différence.

Impossible de ne pas reconnaître, dans les deux tableaux, le même Jésus, Messie attendu, Sauveur des hommes, Fils de Dieu ; dans des cadres différents et sous des aspects divers, deux portraits également fidèles d'un même héros.

Impossible de ne pas remarquer dans les deux biographies d'évidentes coïncidences bien propres à manifester l'unité essentielle des vues et du but des écrivains. Pour la vie publique : la multiplication des pains, la marche sur les eaux, l'onction de Marie sœur de Lazare ; pour la vie souffrante : l'entrée triomphale à Jérusalem, la désignation du traître, la prédiction du renoncement de saint Pierre, presque toutes les scènes de la Passion proprement dite ; pour la vie glorieuse : outre le fait essentiel de la résurrection, divers épisodes des apparitions du Sauveur.

L'opposition entre les discours n'est ni aussi complète ni aussi constante qu'on veut bien le dire. Telle page de saint Jean rappelle par sa simplicité populaire le discours sur la montagne ou les paraboles ; tels passages de saint Matthieu ou de saint Luc, par leur sublimité, font penser au discours de Jésus après la dernière Cène. [2]

1. JOAN., I, 18; XV, 1-11.
2. MATTH., XI ; 25-30; LUC, X, 21-24.

« Que de traits enfin en paroles et en actes, dans les synoptiques, que l'on croirait empruntés à saint Jean ; et réciproquement, combien de détails du quatrième évangile qui rappellent ceux des trois premiers ! » Que de coïncidences d'images, de comparaisons, de pensées, de mots ! [1]

Ces ressemblances, qui les conteste ? personne. Qui les néglige ? la critique.

Les dissemblances réelles des deux groupes de narrations s'expliquent d'ailleurs si aisément ! Jamais évangéliste n'eut la pensée d'écrire une biographie complète du Sauveur ; tous nos Évangiles étant fragmentaires, pourquoi les fragments seraient-ils partout et pour tous les mêmes ? — Jean a écrit longtemps après les synoptiques et en vue de les compléter ; dès lors n'était-il pas de son devoir de passer rapidement sur ce qu'ils avaient dit et d'insister sur les points qui allaient plus directement à son but ? — Le but de Jean, n'est pas celui des synoptiques ; un changement de but peut-il ne pas entraîner un changement de méthode ? — Les circonstances de temps, de lieu, de personnes n'étant pas les mêmes, pourquoi dans l'un et l'autre groupe les récits auraient-ils même couleur et les discours même sujet et même ton ?

A l'époque où écrit saint Jean la lutte inévitable entre le christianisme et la fausse science, entre l'Église et la synagogue a pris une ampleur et une acuité qu'elle n'avait pas encore au temps de la rédaction des premiers récits ; n'est-il pas tout naturel que

1. FILLION, *saint Jean*, p. XXXVI ; *Introd. générale*, 56-57.

l'auteur du quatrième Évangile ait, vis-à-vis du judaïsme, une attitude plus militante, et donne à sa prédication une forme philosophique ?

De ces explications les critiques n'ont cure. Le système qui a leurs préférences exige qu'entre les deux types évangéliques il y ait contradiction formelle ; elle y sera. Dans leur esprit prévenu, de simples divergences deviennent des contrastes; les contrastes, des oppositions ; les oppositions, des antinomies. A les en croire tout est contradictoire dans les deux narrations : le théâtre, les faits, les discours, les idées, le genre, l'esprit.

Et ces hommes se croient très forts et se disent libres ! Est-ce de l'illusion seulement ? Suffit-il de le vouloir pour se persuader que raconter le ministère de Jésus en Galilée, c'est exclure le ministère de Judée pendant la même période ; et que s'attacher de préférence aux événements négligés dans les récits synoptiques, c'est donner un démenti à tous ceux qu'ils reproduisent ?

On ne refute pas de pareilles extravagances.

Toutes ces imaginations pour légitimer la conclusion que si les trois premiers Évangiles sont authentiques le quatrième ne saurait l'être. Est-ce seulement logique ? Des contradictions, même évidentes, sont-elles des preuves certaines d'inauthenticité ? Voilà pourtant à quoi aboutit l'effort du rationalisme pour tirer de l'argument interne la preuve que saint Jean n'est pas l'auteur de notre quatrième Évangile.

22. **La grande voix de la tradition.** Que les partisans quand même de l'inauthenticité de saint Jean aient

senti le besoin de multiplier à l'infini leurs subtilités, leurs distinctions, leurs négations, leurs interprétations, à propos du texte lui-même, cela se comprend sans peine ; leur thèse a tant besoin de preuves et il est si aisé, d'en improviser au dépens des textes. Mais ce qu'on conçoit difficilement, c'est qu'ils aient pu un seul moment songer à donner à leur préjugé l'appui de l'argument externe ; il est si manifeste que la tradition tout entière témoigne contre eux ; elles sont si indigentes et si douteuses les autorités qu'ils osent produire.

Une poignée d'hérétiques du second siècle désignés par saint Epiphane sous le nom d'*Aloges*, [1] et la secte innommée de la même époque mentionnée par saint Irénée, [2] c'est tout ce qu'ils ont pu produire de témoins contre nous.

Les Aloges ! des inconnus, « de portée plus que médiocre, » au dire d'Epiphane lui-même, et qui repoussaient en bloc « les livres de Jean » comme imprégnés d'une doctrine opposée à leur préjugé philosophique d'hommes « sans Logos. [3] »

Les hérétiques dont parle Irénée ! d'insignifiants et obscurs sectaires, sans nom, sans crédit, et dont le grief unique contre les livres de Jean, « Évangile et Prophétie, » est qu'ils annoncent, de la part de Dieu, l'envoi d'un « Paraclet » qui n'a pas de place dans leur système. [4]

1. Saint Epiphane, *Adv. Hær.*, II, 51 ; Migne t. 41, col. 892.
2. Saint Irénée, *Contr. Hær.*, III, 10, 9 ; Migne, t. 7, col. 890-1.
3. Aloge signifie « sans Logos » et « sans esprit. »
4. Alii ut donum spiritus frustrentur, quod in novissimis

Et le témoignage de ces hommes, à lui seul, contrebalancerait le témoignage dix-huit fois séculaire de la tradition tout entière ! Saint Jean leur déplaît; qu'est-ce que cela prouve ? Est-ce de la conformité des idées d'un livre avec nos idées que la question de son authenticité doit dépendre ? Les hérétiques dont parle saint Irénée, sans s'occuper de la provenance du quatrième Évangile, en rejetaient partiellement le contenu ; les aloges s'imaginant que le prologue de saint Jean favorisait les erreurs de Cérinthe, en attribuaient gratuitement la composition à cet hérésiarque. Où trouver, soit dans la réserve des premiers, soit dans la négation des seconds, l'ombre même d'une raison historique ou critique contre l'authenticité de notre Évangile ? Comme leurs glorieux héritiers du dix-neuvième siècle, les obscurs précurseurs du rationalisme biblique des environs de l'an 150 font de leurs vues personnelles l'unique criterium des réalités de l'histoire.

Dès le milieu du second siècle ils rejettent notre quatrième Évangile, et quelques-uns vont jusqu'à contester qu'il soit de saint Jean ; notre Évangile existait donc dès le milieu du second siècle et on croyait déjà que Jean en est l'auteur. C'est la seule conclusion à tirer de leur témoignage ; elle a son prix.

Elle est d'ailleurs si ferme et si puissante la preuve

temporibus secundum placitum Patris effusum est in humanum genus, illam speciem non admittunt, quæ est secundum Joannis Evangelium, in qua Paracletum se missurum Dominus promisit ; sed simul et Evangelicum et propheticum repellunt spiritum. » Saint Irénée, l. c.

d'autorité en faveur de notre saint Jean. Nous avons reproduit plus haut les témoignages d'Irénée, de Clément et de Tertullien. Peut-on seulement concevoir affirmation plus catégorique, plus confiante et plus motivée de la parfaite authenticité de nos Évangiles ; plus invincible assurance que celui qui nous occupe est bien réellement l'œuvre du fils de Zébédée ? Comme on sent bien, à les lire, que ces écrivains sont sûrs de ce qu'ils avancent ; et qu'il est aisé de se rendre compte que leur voix n'est qu'un écho et qu'ils se contentent de formuler la conviction de leurs contemporains et de leurs devanciers ! On croyait donc, avant saint Irénée, à l'authenticité du quatrième Évangile. « Le nier, ce serait nier qu'un chêne au tronc noueux et aux larges branches compte déjà plusieurs années, parce que les circonstances ont empêché de constater plus tôt son existence. [1] »

La preuve qu'on croyait avant saint Irénée à l'authenticité de saint Jean, nous la trouvons, éclatante, irrécusable, dans la tranquille confiance avec laquelle les écrivains du milieu du second siècle, lui font des emprunts abondants et manifestes. S'il n'est encore nommé nulle part, il est cité partout, chez les orthodoxes, chez les hérétiques et chez les païens eux-mêmes.

Nos lecteurs savent à quoi s'en tenir sur le témoignage du représentant le plus illustre de chacune de ces trois catégories d'écrivains. Justin s'en inspire,

1. Lightfoot, *the supernatural religion*, dans le *Contemporary Review*, janvier 1875, p. 184.

Marcion le rejette, [1] Celse l'oppose aux synoptiques ; trois attitudes également expressives, plus éloquentes peut-être qu'une affirmation verbale. [2]

L'évêque orthodoxe d'Antioche Théophile le cite textuellement. [3] Parmi les hérétiques, universel et constant est, dès cette lointaine époque, l'usage de notre Évangile. Les sectes gnostiques le citent à tout propos ; [4] les judaïsants eux-mêmes l'emploient sans scrupule ; [5] Valentin et ses disciples le reproduisent et le commentent ; [6] Montan lui emprunte l'idée de son Paraclet.

« Ce ne sont pas seulement tous les partis religieux, ce sont toutes les contrées de l'Orient qui rendent témoignage par la bouche de ces hommes : car saint Justin avait parcouru la Palestine, l'Asie-Mineure et l'Italie ; Valentin venait d'Égypte ; Montan parut en Phrygie ; Celse avait visité la Palestine, la Syrie et l'Asie-Mineure. Redisons-le : pour que, dès le milieu

1. « Si tu n'avais pas rejeté les écrits contraires à ton système, lui dit Tertullien, l'Évangile de Jean serait là pour te confondre. » *Adv. Marc.* IV, 3.

2. Voir plus haut, ch. III, p. 58, suiv.

3. *Ad. Autolycum*, II, 22. Migne, t. 6, col. 1087; c'est le premier texte explicite qui ne soit contesté par personne.

4. Les Ophites, par exemple, connus surtout par les citations de l'auteur du *Philosophoumena*, et les disciples de Basilides mentionné plus haut, pour ne citer que les plus anciens partisans de la gnose. *Philos.*, V, 9 et V, 12.

5. C'est le cas pour les auteurs du *Testament des douze Patriarches*, évidemment antérieur à l'an 135, et des *Homélies Clémentines*, qui datent des environs de l'an 160.

6. « Hi qui a Valentino sunt, eo quod est secundum Joannem plenissime utentes. » IRÉNÉE, *Contr. Hær.*, III, Migne, t. 7, col.

du second siècle, l'Évangile de saint Jean ait été, sans contestation, reçu de tant de partis contraires, et en tant de lieux, il faut qu'il ait été depuis longtemps déjà universellement reconnu ; une nouveauté apocryphe n'eut pas fait si facilement son chemin. Ajoutons que les Pères catholiques auraient dû s'en méfier plus que personne, ne fût-ce que pour ôter à certains gnostiques, aux Montanistes par exemple, l'appui qu'ils y cherchaient par de fausses interprétations. [1] »

Mais nous ne sommes pas réduits à ces témoignages postérieurs d'un demi-siècle à l'apparition de saint Jean. Ignace, Polycarpe, l'auteur de la *Didaché*, Hermas, font allusion à des textes de notre auteur, en reproduisent même un certain nombre ; « dans les Pères apostoliques, comme dans Justin Martyr, il y a plus que des textes et des allusions, il y a toute une manière de penser et de dire, il y a un type doctrinal qui reporte à saint Jean. A quelle source Ignace, Polycarpe, l'auteur inconnu de l'épître à Diognète auraient-ils pris la doctrine du Verbe, lumière et vie du monde, si ce n'est à cette grande école ? [2] »

Ainsi donc toute la littérature du second siècle atteste l'existence de l'œuvre de saint Jean ; d'abord par des allusions transparentes, puis par des citations abon-

833. Voir TERTULLIEN, *de Præscr.*, 38. Migne, t. 2, col. 61. Héraclion, disciple de Valentin, composa même vers 150, de notre Évangile, un commentaire complet qu'Origène crut devoir refuter pas à pas.

1. WALLON, p. 214-215.

2. DE PRESSENSÉ, op. cit. p. 241.

dantes et enfin par des références précises. Et nous voilà ramenés par la preuve externe, ininterrompue, irrécusable, jusqu'au temps ou saint Jean vivait. Existe-il beaucoup d'exemples d'une si lumineuse démonstration ? Ah ! s'il était question d'un auteur païen ! [1]

23. **Aveux signicatifs.** Faut-il qu'ils soient décisifs les arguments en faveur de l'authenticité de saint Jean pour avoir arraché à Renan lui-même et à Reuss les aveux qu'on va lire ?

« Personne ne doute que, vers l'an 150, le quatrième Évangile n'existât et ne fut attribué à Jean. Des textes formels de saint Justin, d'Athénagore, de Tatien, de Théophile d'Antioche, d'Irénée, montrent dès lors cet Évangile mêlé à toutes les controverses et servant de pierre angulaire au développement du dogme. Irénée est formel ; or, Irénée sortait de l'école de Jean, et entre lui et l'apôtre, il n'y avait que Polycarpe. Le rôle de notre Évangile dans le gnosticisme, et en particulier dans le système de Valentin, dans le montanisme et dans le système des quartodécimans, n'est pas moins décisif. L'école de saint Jean est celle dont on aperçoit le mieux la suite durant le deuxième siècle ; or cette école ne s'explique pas si l'on ne place le quatrième Évangile à son berceau même.

1. « Il n'est pas, dit Salder, un livre composé par un auteur païen qui puisse revendiquer, en faveur de son authenticité, la cinquième partie des preuves que nous alléguons pour l'Évangile selon saint Jean. » *The Gospel according to s. John*, Londres, 1883, p. XXV, cité par M. FILLION, p. XXIV.

Ajoutons que la première Épître attribuée à saint Jean est certainement du même auteur que le quatrième Évangile ; or l'Épître est reconnue comme de Jean par Polycarpe, Papias, Irénée. Mais c'est surtout la lecture de l'ouvrage qui est de nature à faire impression. L'auteur y parle toujours comme témoin oculaire ; il veut se faire passer pour l'apôtre Jean. Si donc cet ouvrage n'est pas réellement de l'apôtre, il faut admettre une supercherie que l'auteur s'avouait à lui-même. Or quoique les idées du temps en fait de bonne foi littéraire différassent essentiellement des nôtres, on n'a pas d'exemple dans le monde apostolique d'un faux de ce genre. [1] »

Reuss n'est pas moins explicite.

« L'argument le plus puissant, dit-il, qu'on a coutume d'alléguer en faveur de l'opinion qui attribue à l'apôtre Jean la rédaction du quatrième Évangile, c'est le témoignage de la tradition. Et il faut convenir que cet argument est de nature à peser beaucoup dans la balance de notre jugement. Car non seulement il est unanime et nullement contrebalancé dans la haute antiquité par quelque affirmation ou supposition contraire, mais cette unanimité est d'autant plus significative que l'ouvrage est anonyme. On est donc amené à penser qu'elle repose en fin de compte sur des données très positives.

« A la vérité les premiers écrivains ecclésiastiques qui prononcent le nom du fils de Zébédée comme celui de l'auteur du livre, appartiennent tous au der-

1. Renan, *Vie de Jésus*, p. xxv-xxvii.

nier quart du second siècle, et sont ainsi séparés de l'époque à laquelle ce disciple peut avoir vécu par un espace de quatre-vingts ans et plus. Cet intervalle est certainement assez long pour qu'on soit autorisé à demander quelle garantie un pareil témoignage peut offrir. Cependant il n'est pas trop difficile de montrer que cette apparente lacune dans la chaine de la tradition n'est pas aussi grande, et par cela même compromettante pour sa sûreté, qu'elle pourrait le paraître à première vue.

« Si,... en vue des prétendus rapports du livre avec le gnosticisme, on a cru pouvoir en remettre l'origine à une époque bien plus récente que la fin du siècle apostolique, vers l'an 150, on se heurte contre le fait que bientôt après, et dès la première mention d'un Évangile johannique, chez Théophile d'Antioche et dans le canon de Muratori, il y a parfait accord à ce sujet dans toutes les parties du monde chrétien. Il faut donc que la conviction relative au nom à mettre en tête de l'ouvrage date de plus loin.

« Elle était même dès lors tellement enracinée, qu'on s'était familiarisé avec l'idée que le nombre des Évangiles reçus ou à recevoir dans l'Église était déterminé providentiellement et qu'on imaginait toutes sortes de raisons... pourquoi il ne devait y en avoir ni plus ni moins. Si les témoignages qui nomment explicitement l'apôtre Jean comme auteur ne se rencontrent que fort tard, les traces de l'existence du livre remontent plus haut, et peuvent être constatées chez les représentants des deux tendances théologiques qui divisaient l'Église vers le milieu du second siècle. Nous

croyons qu'on se montre bien dificile quand on conteste ce fait. [1] »

Laissons à un troisième rationaliste le soin de tirer la conclusion finale. « Ceux, dit le Dr Ewald, qui, depuis qu'on a commencé à discuter cette question, ont été réellement au courant de ce qui la concerne, n'ont jamais pu avoir ou n'ont jamais eu un moment de doute. A mesure que les attaques contre saint Jean sont devenues plus violentes, la vérité, durant les dix ou douze premières années, a été de plus en plus solidement établie, l'erreur a été refoulée dans les coins les plus cachés, et en ce moment les faits que nous avons devant nous sont tels, qu'aucun homme, à moins de vouloir en connaissance de cause choisir l'erreur et rejeter la vérité, ne peut avoir l'audace de prétendre que le quatrième Évangile n'est pas l'œuvre de l'apôtre Jean. [2] »

1. Ed. Reuss, *La théologie joannique*, p. 92-93.

2. Ewald, dans le *Gœttinge Gelehrte Anzeigen*, août 1883, à l'occasion de la *Vie de Jésus*, de M. Renan.

CHAPITRE VIII

CONSERVATION DE NOS ÉVANGILES

1. **Dernière épreuve.** Le voilà donc enfin résolu le grave problème de la provenance de nos textes sacrés. Elle est finie, et heureusement finie, l'enquête capitale qui devait constater l'apparition de l'Évangile. Nous connaissons de science certaine les affluents du fleuve divin : autorité des riverains, suffrage des explorateurs et analyse des eaux, tout nous conduit aux sources bénies qui ont nom saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. Impossible de contester désormais, avec un semblant de raison, l'origine apostolique d'écrits racontant la vie et la mort du fondateur du Christianisme. Impossible de nier que les premiers chrétiens aient eu en main quatre biographies du Sauveur se recommandant, comme celles que nous lisons encore, des noms vénérés de Matthieu, de Marc, de Luc et de Jean. Que faut-il de plus pour rendre inébranlable à jamais la thèse générale de l'authenticité de nos Évangiles ?

Mais une telle provenance désormais acquise suffit-elle à concilier à nos textes l'autorité qu'ils tiennent de leurs signataires ? Ces textes sont si vieux et leurs auteurs si loin ! Tant de mains ont touché aux rédactions primitives pour les transcrire ou pour les traduire. Quelle apparence que des écrits, exposés pen-

dant dix-huit siècles aux entreprises des copistes, des imprimeurs et des traducteurs soient parvenus jusqu'à nous inaltérés et identiques? Que d'erreurs inévitables, d'omissions possibles, d'additions à craindre, d'altérations à supposer! Les Évangiles, tels que nous les lisons, semblables aux Évangiles tels que les lisaient les disciples des apôtres, est-ce croyable, est-ce possible?

Et si nos Évangiles ne sont plus les Évangiles des apôtres que valent-ils et que prouvent-ils ? L'autorité des Évangiles est-elle indépendante de celle des apôtres, et l'autorité des apôtres peut-elle s'étendre encore à des textes dont les apôtres ne sont plus les auteurs? « A quoi servirait-il d'avoir établi que saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean ont écrit, si nous n'avions plus, dans nos textes, leurs ouvrages, ou si l'on était contraint de renouveler la preuve sur chaque verset en particulier ? » Ce n'est donc pas avoir assez fait pour garantir l'autorité de nos textes que d'avoir prouvé qu'ils ont eu pour auteurs les apôtres ; s'ils eurent les apôtres pour auteurs, ils furent authentiques ; mais s'ils ont changé en route, ils ne le sont plus. La preuve de leur conservation s'impose ; et ce n'est qu'après avoir établi qu'ils sont encore aujourd'hui intégralement ce qu'ils étaient à l'origine que nous pourrons en proclamer l'authenticité certaine, totale et définitive.

Encore un effort et nous touchons au terme ; une dernière épreuve, et nos Évangiles, de plein droit et pour tous, auront au moins l'autorité de leurs signataires. Provenance démontrée et conservation par-

faite, que faut-il de plus pour assurer à un document le crédit que son auteur mérite? Certaine est la provenance de nos Évangiles ; sont-ils conservés?

2. **Explications nécessaires.** La conservation d'un texte admet des degrés. On la conçoit parfaite : la rédaction primitive parvient jusqu'à nous sans changement d'aucune sorte, si bien que la copie qui la met sous nos yeux, présente avec l'original, pour le fond et pour la forme, une ressemblance poussée jusqu'à l'identité.

Mais le plus souvent elle est incomplète : le fond sans doute reste le même, l'essentiel est sauf, mais de légers changements sont venus, sur des points de détail, modifier la forme originale ; la ressemblance demeurant réelle, l'identité n'est plus.

Elle peut même n'être qu'apparente : dans ses éléments essentiels l'œuvre a subi de graves atteintes ; des additions, des suppressions, des altérations notables en ont modifié profondément la teneur et l'esprit ; les formes extérieures restent les mêmes ; l'identité de certains accessoires donne peut-être encore à la copie modifiée un air de parenté avec l'original, mais en réalité les deux rédactions sont non seulement différentes mais indépendantes. Le contenu les distingue ; l'illusion seule les identifie.

En d'autres termes, et pour employer les mots de l'École, l'intégrité d'un texte est ou absolue, ou seulement substantielle ou simplement accidentelle.

Quel genre d'intégrité revendiquons-nous pour nos Évangiles? Une intégrité absolue? — Serait-elle pos-

sible sans une infinité de miracles, et est-elle soutenable en présence des variantes constatées par la critique?

Une intégrité purement accidentelle? — Qui la conteste, et le bel avantage que d'avoir établi scientifiquement que nos livres sacrés gardent quelques débris de leur teneur primitive!

Toute la question est donc de savoir si la conservation des rédactions apostoliques sans être parfaite est cependant plus qu'apparente, si l'essentiel des Évangiles est sauf; si les copies qui nous les font connaître, malgré d'inévitables changements de détail, nous présentent, pure de toute altération, la substance des originaux ; et si, par conséquent, nos textes actuels bien que légèrement différents des textes primitifs, leur demeurent, par leur contenu, si réellement semblables, qu'ils s'imposent, au même titre que ces derniers, au respect de la critique et à la religion des croyants.

Or, il n'y a que deux épreuves possibles de la fidélité d'une copie : la comparaison avec l'original et la considération de sa provenance. La première peut rendre évidente la parfaite conservation du texte, la seconde peut rendre plausible l'impossibilité de toute altération. Dans quelle mesure et avec quel succès nos Évangiles ont subi cette double épreuve, nous allons le dire.

3. **Les rédactions primitives.** Que le premier exemplaire de chaque Évangile ait été un autographe, ce n'est ni sûr ni probable. Les anciens n'écrivaient que

bien rarement eux-mêmes leurs livres ; le plus souvent il les dictaient. [1] Des mains du secrétaire, « notarius, tachygraphos » le texte passait dans celles du professionnel, « librarius, bibliographos, » chargé d'en préparer l'édition. Des calligraphes, au service de ce dernier, préparaient les exemplaires ; le correcteur, « emendator, diorthôtês, » les collationnait, et l'ouvrage paraissait.

Ainsi dut être préparée la première édition de nos Évangiles. [2]

Autographes ou non, les rédactions primitives, selon toute vraisemblance, furent fixées sur des matières peu résistantes. Pour écrire, les contemporains des apôtres avaient le choix entre l'écorce de certains arbres « liber » ; les tablettes en cire, « cera, pinakidion » ; les plaques métalliques qu'on gravait à l'aide d'un poinçon ou « style » ; le papier « chartês »,

1. Eusèbe raconte qu'Origène avait à son service sept *notaires* qui, à tour de rôle, écrivaient sous sa dictée, et tout autant de *libraires* et de jeunes filles habiles dans l'art de la calligraphie. Eusèbe. *Hist. Eccles.*, VI, 23 ; Migne, t. XX, *col.* 576. Voir Photius, *Bibl. cod.* 121, Migne, t. CIII, *col.* 404.

2. Saint Paul lui-même d'ordinaire dicte ses lettres et se contente d'écrire à la fin, comme garantie d'authenticité, une formule de salutation avec sa signature. *Rom.*, XVI, 22 ; I *Cor.*, XVI, 21 ; II *Thess.*, III, 17. Seule peut-être l'épître aux Galates est entière de sa main, *Gal.*, VI, 11, c'est du moins l'avis de saint Jean Chrysostome, *in Gal.*, VI, 11, Migne, t. LXI, *Col.* 678, avis que ne partage pas saint Jérôme, *in Gal.*, VI, 11, Migne, t. XXVI, *col.* 433 — Et cependant saint Paul savait écrire. Ce qu'il faisait par pure convenance, les apôtres, qui probablement ne savaient que parler le grec, le firent sans doute par convenance et par nécessité.

préparé avec des pellicules du papyrus égyptien, et le parchemin, « membrana », fait de peaux d'animaux divers. Nous tenons de saint Jean qu'il écrivait sur du papier, avec un roseau, au moyen d'encre.[1] Saint Paul, il est vrai, parle de parchemins qu'il aurait oubliés chez Carpus à Troade, [2] mais le parchemin était beaucoup plus cher et moins usité que le papyrus : double raison pour que les chrétiens aient donné, à l'exemple de saint Jean, la préférence à ce dernier. Or le papier commun était très fragile. Saint Jérôme rapporte que la bibliothèque de Pamphile, à Césarée, toute en papyrus, était déjà en partie détruite, quand, moins d'un siècle après sa formation, on essaya de la restaurer. [3]

Eussent-ils été en parchemin de choix, les manuscrits apostoliques n'auraient encore que difficilement, sans des précautions extraordinaires, supporté longtemps la fatigue de l'usage public, qu'en raison même de leur provenance, durent en faire presque journellement leurs heureux dépositaires ; la vénération même dont ils étaient l'objet contribuant à les détruire.

Les premiers chrétiens d'ailleurs comprenaient-ils comme nous la valeur du trésor confié à leur garde ? L'original eut-il jamais à leurs yeux l'autorité majeure et quelque peu exclusive que nous serions tentés de

1. II *Joan.*, 12.

2. III *Tim.*, VI, 13

3. Saint JÉROME. *ad Marcol. ep.* 36, 1. MIGNE, t. XXII, col. 448. Il ne nous est parvenu en papyrus que quelques fragments des Évangiles traduits en copte, oubliés dans des tombeaux.

lui donner aujourd'hui? Aucun indice ne trahit chez eux le souci exceptionnel de conserver la minute apostolique ; nulle part on ne lit que la pensée leur soit venue d'y recourir de préférence aux copies pour convaincre de falsification les païens et les hérétiques.

Rapidement et complètement, — c'était fatal, — les originaux devaient disparaître ; ils disparurent. [1]

1. Tertullien, il est vrai, écrit à la fin du second siècle : *Percurre ecclesias apostolicas, apud quas ipsæ authenticæ litteræ eorum recitantur, sonantes vocem et repræsentantes faciem uniuscujusque. Proxime tibi est Achaia ? habes Corinthum* etc. — *De Præscript.* 36, MIGNE, t. II, 49. Saint Pierre d'Alexandrie, de son côté, assure que de son temps on vénère encore à Éphèse le texte du quatrième Évangile, écrit de la main de saint Jean, *De Pascha*, VII, MIGNE, t. XVIII, col. 567, 520, conservé dans la *Chron. Pasch.*, MIGNE, t. XCII, col. 77. — Assemani nous apprend que l'on croit posséder à Constantinople un Évangile de saint Matthieu, de la main de saint Barnabé, *Biblioth. orientalis*, II, p. 81 suiv. ; Baronius, *Annal.* ad an. 485. — On n'ignore pas enfin que Venise conserve un fragment d'un Évangile selon saint Marc qu'on a longtemps donné comme écrit de l'Évangéliste lui-même.

Mais les mots *authenticæ litteræ* quoiqu'ils *puissent* désigner, ne désignent pas nécessairement les autographes. Ailleurs l'auteur emploie le mot authentique pour désigner le texte original « authenticus græcus » par opposition au texte traduit, *De Monog.* 11, MIGNE, t. II, col. 946 ; ici les mots « sonantes vocem » semblent indiquer que Tertullien songe bien plus à faire entendre les mots articulés qu'à faire lire les signes tracés par les Évangélistes ; qu'il s'agit, par conséquent, pour lui, non d'autographes, mais de manuscrits dans l'original, et de manuscrits conservant d'une façon plus évidente, dans leur intégrité originelle, les rédactions apostoliques. Si Tertullien avait connu les minutes de nos Évangiles, aurait-il oublié de les

La preuve immédiate de la conservation du texte évangélique telle que la fournirait, évidente et décisive, la simple collation de la copie à vérifier avec l'original lui-même n'est donc plus possible. Nous voilà, par conséquent, contraints, si nous voulons développer scientifiquement la preuve directe, de donner d'abord tous nos soins à la reconstitution des rédactions primitives.

Pour être longue et délicate, l'œuvre n'excède ni les ressources des vrais critiques ni leur courage.

La disparition de l'original, en effet, n'entraîne celle de son contenu que s'il n'a jamais été ni transcrit, ni traduit, ni cité. Ce n'est certes pas le cas des originaux apostoliques. Transcrits dès leur apparition, traduits dès le second siècle, et cités par les premiers écrivains ecclésiastiques, leur contenu ne pouvait pas ne pas passer dans les manuscrits, les traductions et les citations de cette lointaine époque. C'est donc là qu'il faut le chercher tout d'abord.

4. **Les plus vieux manuscrits.** Sur trois mille six cents manuscrits grecs actuellement connus, contenant le Nouveau Testament en tout ou en partie, sous une forme ou sous une autre, cent douze seulement sont antérieurs au IX^e^ siècle.

alléguer contre Marcion ? — Quant au témoignage de saint Pierre d'Alexandrie, il n'est connu que par une citation relativement moderne et peu sûre ; les fragments de Constantinople et de Venise n'ont assurément rien d'apostolique ; celui de Venise est un morceau détaché d'un manuscrit de la Vulgate, le *Forojuliensis* du VI^e^ siècle. Voir CORNÉLY, *Introd.*, I, p. 289-290.

De ces cent douze reliquaires, la plupart, même à l'origine, ne renfermaient qu'une seule ou deux tout au plus des quatre séries d'écrits dans lesquelles les anciens avaient coutume de distribuer tous les livres canoniques, c'est à savoir : les Évangiles ; les Actes et les Épîtres catholiques ; les Épîtres de saint Paul ; l'Apocalypse.

Trente-quatre, en tout ou en partie, conservent l'Évangile. Presque tous sont mutilés ; plusieurs réduits presque à rien ; pas un ne remonte au-delà du IVe siècle.

L'usage a prévalu de les désigner par une lettre de l'alphabet grec, latin ou hébreu, et de les décrire sous un nom latin qui rappelle un détail de leur longue histoire. Neuf, dont un du neuvième siècle, deux du huitième, deux du sixième, deux du cinquième et deux du quatrième, ces deux derniers incontestablement les plus riches, les plus fidèles, les plus beaux, neuf seulement ont gardé presque intact le trésor des quatre Évangiles. [1]

1. Ce sont : *Delta, sangalliensis*, grec-latin, copié dans le monastère de Saint-Gall probablement sur un manuscrit du VIe siècle par un moine irlandais du IXe ; — E. *Basiliensis*, à Bâle, et L. *Regius*, à Paris, en grec seulement, tous deux du VIIIe siècle, le premier du type syrien, le second de provenance égyptienne ; — D. *Bezæ*, à Cambridge et D. *Claromontanus*, à Paris, grec-latin, du VIe siècle, copiés, le premier, dans le midi de la France, peut-être à Lyon, le second, probablement en Afrique, peut-être en Égypte ; — C. *Ephremi rescriptus*, à la Bibliothèque nationale, et A. *Alexandrinus*, au British Museum, tous deux en grec seulement, du Ve siècle, le premier aux deux tiers détruit par le scribe qui eut la malencontreuse idée de s'en servir pour transcrire les œuvres de saint Ephrem, le

Ils ont tous été, sans exception, l'objet d'études approfondies ; les plus anciens ont donné lieu dans ces derniers temps à des publications splendides. Le Vaticanus en particulier et le Sinaïticus déjà magnifiquement imprimés, le premier aux frais du pape, le second par ordre du tsar, ont été tout dernièrement, ainsi que l'Alexandrinus, intégralement publiés en reproduction photographique.

5. **Les premières versions.** L'antiquité chrétienne nous a légué le texte ou le souvenir de nombreuses traductions des Évangiles dans la langue des peuples alors conquis à la foi : Syriens, Égyptiens, Latins, Arméniens, Éthiopiens, Goths, Arabes, Persans et Slaves.

Les versions syriaques les plus importantes sont : « l'Ancienne, » retrouvée de nos jours dans un manuscrit de Nitri et dans un palimpseste du Sinaï; la « simple » ou Peschito, la principale traduction de la Bible entière en syriaque, exacte et fidèle sans être servile, du second siècle pour le Nouveau Testament ; la « Charkléenne, » révision par Thomas de Charkel, en 616, d'une version vieille déjà de 108 ans; la « Palestinienne », faite sur le grec, indépendante, de date incertaine, dont il ne reste que des fragments.

La langue égyptienne ou copte eut, dès le commen-

second amoindri, par suite de mutilations, de presque tout saint Matthieu et de deux chapitres de saint Jean ; — enfin, *Aleph sinaïticus*, à Saint-Pétersbourg, et B. *Vaticanus*, à Rome, l'un et l'autre de la première moitié du IVe siècle, en grec, complets, et admirablement conservés.

cement du troisième siècle, peut-être même dès le second, presque autant de versions qu'elle comptait de dialectes. Nous possédons en entier la plus ancienne et la plus parfaite, celle de « Memphis » ; de très vieux manuscrits nous ont conservé la majeure partie de celle de « Thèbes » ; de récentes découvertes nous ont livré quelques fragments de trois autres traductions en usage chez les chrétiens de la Moyenne-Égypte, du Fayoum et d'Akhmin.

Qui ne connaît au moins de nom, les deux célèbres traductions des Écritures en langue latine, l'Ancienne et la Vulgate ?

Faite sur le grec, vers l'an 150, probablement en Afrique, « l'Ancienne », par cela seul qu'elle était en latin vulgaire, ne pouvait pas, en durant et se propageant, ne pas subir les fluctuations du langage populaire des différentes provinces de l'Occident romain. Lentement il se forma trois types désignés assez communément par les noms d'africain, d'européen, et d'italique.

D'une révision de ce dernier, entreprise par saint Jérôme en 382 à la prière du pape Damase, procède la « Vulgate ». Publiée en 384, la nouvelle version des Évangiles, malgré d'assez vives résistances, se répandit, s'imposa, et finit, en moins de deux siècles, par devenir ce qu'elle est encore aujourd'hui la version officielle de l'Église latine.

La traduction arménienne remonte au dernier décennium du IVe siècle ; l'éthiopienne pourrait bien, sous sa forme primitive, être l'œuvre de saint Frumence, premier apôtre des Abyssins, vers 320 ; la

gothique est d'Ulfilas ou Vulfilas (311-381) évêque arien des Visigoths ; les versions arabes sont postérieures au VII^e^ siècle ; la slavonne eut pour auteurs les deux frères Cyrille et Méthode, apôtres des Slaves au IX^e^ siècle.

A l'exception de quelques versions arabes dérivées du copte ou du syrien, toutes les versions anciennes ont été ou faites ou révisées sur l'original grec. La critique les trouve soignées, fidèles, bien conservées. De nombreux et vieux manuscrits [1] nous permettent d'en établir la teneur primitive. On peut donc avec assurance leur demander de nous faire connaître l'état du texte grec à l'époque de leur apparition du IX^e^ au II^e^ siècle inclusivement. Évidemment les plus importantes sont les plus anciennes, les syriaques, les coptes, les latines.

6. **Encore l'authenticité.** Quel argument, pour le faire remarquer en passant, en faveur de l'authenticité des Évangiles, que l'existence incontestée, dès le milieu du second siècle, de traductions en syriaque et en latin, de nos quatre Évangiles sous la forme même que nous leur connaissons aujourd'hui !

N'est-on pas pour le moins en droit d'en conclure

1. 117 pour la Peschito dont un du V^e^ et une douzaine du VI^e^ siècle ; 36 pour la Charkléenne dont plusieurs des VII^e^ et VIII^e^ siècles. De nombreux fragments de la version de Thèbes, dont plusieurs du IV^e^ siècle ; 28 manuscrits incomplets de l'ancienne latine dont deux du IV^e^ siècle ; 8000 de la Vulgate dont plusieurs du VI^e^ siècle. Un manuscrit splendide du V^e^ siècle contenant plus de la moitié de la gothique, etc.

que nos textes, tous nos textes, remontent au commencement du second siècle, ou même à la fin du premier? Ce point, au sentiment de Tischendorf, est prouvé jusqu'à l'évidence. « En effet, dit ce docte et austère critique, si d'une part le texte du manuscrit sinaïtique et celui de l'Itala sont généralement usités au second siècle, de l'autre il n'est pas difficile à la critique de prouver que ce même texte, quelque supérieur qu'il soit à d'autres documents, s'éloigne çà et là de la pureté primitive et qu'il a derrière lui toute une histoire. Pour légitimer cette assertion nous ne sommes pas réduit exclusivement au *Codex sinaïticus* et à tel ou tel manuscrit de l'Itala, ainsi qu'à Irénée et à Tertullien ; mais nous pouvons y ajouter toutes ces pièces de texte justificatives dont les unes sont nécessairement et les autres très vraisemblablement du second siècle. Or de tous ces documents comparés entre eux, il ressort ce fait indéniable qu'une riche histoire du texte les a précédés ; je veux dire qu'avant l'an 150, alors qu'on faisait des Évangiles copie sur copie, il s'était glissé dans le texte, tantôt des changements qui portaient, soit sur les termes, soit sur le sens de quelques passages, tantôt des additions soit petites, soit grandes, puisées à des sources apocryphes et orales; tantôt enfin des modifications qui provenaient du rapprochement de quelques passages parallèles, et qui attestent tout particulièrement qu'on avait réuni de très bonne heure nos Évangiles en un recueil canonique.

« S'il en est ainsi, si le texte de nos écrits sacrés a positivement parcouru un stade historique avant le

milieu du second siècle, je veux dire avant cette époque où l'autorité du Canon unie à l'ordre ecclésiastique plus fermement établi, y rendait de plus en plus difficile l'introduction de changements arbitraires, — et nous prenons l'engagement d'en fournir ailleurs des preuves détaillées, — nous ne pouvons pas revendiquer moins d'un demi-siècle pour la durée de cette histoire ; et dès lors nous nous croyons autorisé à placer vers la fin du premier siècle, non pas la naissance ou la composition des Évangiles, mais leur réunion en corps canonique. Ce résultat est d'autant plus certain, que tous les représentants historiques du second siècle dont nous avons fait la revue dans les pages qui précèdent, s'accordent pleinement avec lui ! »[1]

7. **Les plus anciennes citations.** De la fin du premier siècle à la fin du quatrième, de saint Clément à saint Jérôme, le nombre des auteurs chrétiens dont il nous est parvenu quelque ouvrage dépasse deux cents. Après les pères apostoliques, Justin, Tatien, Clément d'Alexandrie, saint Irénée au second siècle ; au troisième, Hippolyte, Origène, Tertullien et saint Cyprien ; dans la première partie du quatrième, Eusèbe de Césarée, et dans la seconde, saint Jérôme, pour ne nommer que les plus célèbres.

En est-il un seul même parmi les plus anciens qui ne mentionne les Évangiles ? Que de citations incontestées, même dans les œuvres de saint Justin ! Nos

1. TISCHENDORF, *De la date des Évangiles*, 270-274.

textes enfin eurent-ils jamais plus savants commentateurs qu'Origène et saint Jérôme? Serait-il donc si malaisé de reconstituer rien qu'avec les fragments d'Évangile reproduits dans leurs œuvres, les documents que ces grands esprits eurent sous les yeux ? [1]

La plupart ont écrit en grec ; quelques-uns en syriaque ; plusieurs en latin. Clément d'Alexandrie parlait le copte ; Origène pouvait lire toutes les versions du texte sacré ; saint Jérôme connaissait à fond le latin, le grec et le syriaque. Si leurs citations sont fidèles, et pour beaucoup le fait est certain, elles rendent exactement le contenu des manuscrits grecs syriaques et coptes, au moment même où ils les consultaient, c'est-à-dire, au quatrième, au troisième siècle et même au second. Inappréciables extraits de copies bien voisines des originaux, plus vieilles d'un siècle ou deux que nos plus anciens manuscrits.

8. **Trésor incomparable.** Ainsi donc, plus de trois mille copies grecques dont plusieurs du quatrième siècle, une vingtaine de traductions en neuf langues différentes, dont trois au moins du second siècle ; et dans plus de deux cents auteurs, d'innombrables extraits de manuscrits grecs, latins et syriaques du troisième et du second siècle, voilà les ressources dont disposent les critiques pour reconstituer scientifiquement le contenu substantiel du texte apostolique.

Fortune vraiment admirable ! « Comme le Nouveau

1. Voir comme spécimen de ce genre de reconstitution, l'abbé GAINET, *la Bible sans la Bible*, t. IV, ch. IX ; Mgr BOUGAUD, *le Christianisme et le temps présent*, t, II, p. 37, suiv.

Testament dépasse de beaucoup en valeur et en intérêt tous les autres ouvrages qui nous restent de l'antiquité, ainsi les copies qui en existent encore en manuscrit et qui datent du quatrième siècle de notre ère, sont de beaucoup plus nombreuses que celles des plus fameux écrivains de la Grèce ou de Rome. Celles qui ont été déjà découvertes et insérées dans les catalogues ne sont guère moins de trois mille six cents, et plus encore, sans doute, dorment dans les bibliothèques des moines orientaux. D'autre part, les manuscrits des plus illustres auteurs classiques, poètes et philosophes, sont bien plus rares et relativement plus modernes. Nous n'avons pas, d'Homère lui-même, de texte antérieur au treizième siècle, bien que quelques fragments considérables aient été dernièrement amenés au jour, et que l'on puisse raisonnablement les attribuer au cinquième siècle ; et par contre plus d'un ouvrage hautement et justement réputé n'a survécu jusqu'à notre époque que dans un exemplaire unique.

« L'expérience retirée d'un examen critique de ces quelques manuscrits classiques survivant, devrait nous rendre reconnaissants de la qualité et de la quantité de ceux du Nouveau Testament. Ils se présentent à nous avec une grande, une presque inépuisable abondance de matériaux propres à retracer l'histoire, et à soutenir (au moins dans de certaines limites) l'intégrité du texte sacré ; chaque exemplaire, si l'on s'en sert avec sagesse et avec jugement, contribuera en quelque manière à ce but. Bien loin que l'abondance de nos matériaux soit une cause de doute ou

de perplexité pour l'exégète véritable, elle le conduit à reconnaître de plus en plus pleinement à l'Écriture son intégrité générale au milieu des changements partiels. Que ne donnerait pas le lecteur pensif d'Eschyle pour avoir un semblable guide au travers des obscurités qui agacent sa patience et qui gâtent la jouissance qu'il trouve auprès de ce poète sublime. [1] »

9. **Constatations scientifiques.** Fortune aussi, il faut le dire, admirablement exploitée.

Voilà plus de deux siècles que des savants de premier ordre, en Angleterre et en Allemagne, avec un entrain que rien n'arrête et une patience que rien ne lasse, ont entrepris de donner au monde l'édition critique idéale, celle qui, mettant à contribution toutes les indications des manuscrits, des versions et des citations nous rendrait le texte même dont ces documents conservent des transcriptions, des traductions ou des extraits. [2]

1. SCRIVENER, *A plain introduction to the criticism of the New Testament*, ch. I, n° 5, 4e édit. 1894, p. 3 et 4.

2. Après Érasme, Ximénès, Estienne et Bèze, auteurs ou promoteurs des premières éditions du Nouveau Testament, aux XVe et XVIe siècles — le premier imprimé connu est de 1454, la première édition de la Bible de 1456 — les savants qui se sont adonnés avec le plus de succès à l'étude critique du texte sacré sont : JOHN MILL (1645-1710) ; RICHARD BENTLEY (1662-1724) ; J. J. WETSTEIN, de Bâle, (1693-1754) ; C. F. MATTHÆI (1744-1811) ; J. A. BENGEL, de Tubingue, (1687-1752) ; J. J. GRIESBACH (1745-1812) ; C. LACHMANN (1793-1851) ; A. C. F. TISCHENDORF (1814-1874) ; S. P. TREGELLES (1813-1875) ; WESTCOTT et HORT ; F. H. A. SCRIVENER ; J. W. BURGON ; J. B. M. CLELLAN ; SANDAY ; R. L. CLARKE. On a donné le nom de *Textus receptus* au texte grec de la 2e édition des Elzévir, publié à Leyde en 1643, par

Au texte ainsi reconstitué ils ont comparé, phrase à phrase, mot à mot, le texte reçu. Pour ce dernier l'épreuve était capitale ; le résultat en a été ce qu'il devait être, la démonstration palpable de la conservation des rédactions primitives, la preuve irréfutable que les Évangiles que nous lisons aujourd'hui, sont, sur tous les points essentiels, semblables à ceux que lisaient les chrétiens des trois premiers siècles.

« On ne saurait affirmer trop énergiquement, écrit le Docteur Kenyon, que le texte de la Bible est, en substance, un texte exact. Il en est ainsi tout spécialement pour le Nouveau Testament. Le Docteur Hort, dont l'autorité sur ce point est absolument incontestable, estime que le nombre de mots au sujet desquels existe *quelque* doute forme une proportion d'environ un huitième par rapport à l'ensemble ; mais — dans la très grande majorité des cas — ce sont seulement des différences dans l'ordre des mots et d'autres variantes sans importance ; « la somme des variantes qui peuvent en quelque sens que ce soit être appelées des différences substantielles... monterait difficilement à plus d'un millième du texte entier. [1] »

allusion à ces mots de la Préface : « Textum ergo habes nunc ab omnibus receptum ». Les éditions critiques modernes les plus estimées sont les éditions de TISCHENDORF, *Novum Testamentum græce*, editio VII, minor, Leipzig, 1859 ; de MM. WESCOTT et HORT, *The New Testament in the original Greek*, Cambridge, 1881 ; du Dr von GEBHARDT, *Novum Testamentum. Græce*, Leipzig, 1881. Voir CORNÉLY, *Historica et critica Introd. in utriusque Testam. libros*, t. I, 305 suiv., et G. KENYON, *Our Bible and the ancient Manuscripts*, p. 116, suiv.

1. *Introduction to The New Testament in the original Greek*, p. 2.

« Le nombre des manuscrits du Nouveau Testament, des traductions primitives et des citations dans les premiers écrivains de l'Église est si considérable que nous sommes pratiquement assurés d'avoir le texte vrai de chaque passage douteux dans quelqu'un de ces anciens documents. C'est là une chose qu'on ne peut dire d'aucun autre livre ancien qui soit au monde. Les savants jugent qu'ils possèdent substantiellement le vrai texte des principaux écrivains grecs et latins dont les ouvrages nous sont parvenus — de Sophocle, de Thucydide, de Cicéron, de Virgile — ; et cependant nous ne connaissons leurs écrits que grâce à une poignée seulement de manuscrits. Les manuscrits du Nouveau Testament se comptent par centaines et même par milliers. En ce qui concerne l'Ancien Testament notre position, il est vrai, semble moins bonne, à première vue. — Pour quelques passages il paraît certain que le texte vrai n'a été conservé par aucun document ancien, et nous sommes réduits à des conjectures pour y suppléer. Mais ces passages sont une quantité infinitésimale de l'ensemble et peuvent être négligés. Le chrétien peut prendre toute la Bible dans sa main et dire sans crainte ni hésitation qu'elle renferme la vraie Parole de Dieu, fidèlement transmise de génération en génération à travers les siècles. [1]

« Tout en confessant, dit Scrivener, qu'il y a encore beaucoup à faire dans cette portion de la science biblique, nous sommes contraints de dire que, grâce

1. Fred. Kenyon, *Our Bible and the ancient Manuscripts a History of the Text and its translation.* Lond. 1895, p. 10, 11.

aux efforts des érudits de la génération passée et de celle-ci le terrain contesté est devenu de plus en plus resserré, que de sérieuses controverses, et en bon nombre, ont été résolues sans possibilité de survivance, et que, de nouveaux faits étant journellement mis en lumière, des critiques d'écoles tout à fait opposées arrivent à mieux s'accorder sur la vraie méthode de classification et d'application de ces faits.

« Et même le progrès de la science donnerait-il moins à espérer qu'il ne le fait, à notre avis, une vérité importante est admise de tous : la sainte Écriture est presque complètement délivrée du simple soupçon d'altération voulue ; il y a une identité absolue entre les témoignages de tous les exemplaires connus, relativement à la doctrine, à l'esprit et à la portée générale de chaque preuve et de chaque récit à travers le volume entier de l'inspiration.

« Sur un point d'une importance si capitale, je suis heureux de citer le compte-rendu important et bien connu du grand Bentley, à la fois le plus profond et le plus hardi des critiques anglais : « Le texte réel des écrivains sacrés, — les originaux étant perdus depuis si longtemps, — ne se trouve dans aucun manuscrit, dans aucune édition, mais il est dispersé dans tous. Il est suffisamment exact même dans les plus pauvres manuscrits aujourd'hui existant, et il n'y a aucun article de foi, aucun précepte de morale altérés ou perdus ; et cela, en choisissant aussi maladroitement que vous voudrez, en choisissant même à dessein la plus mauvaise dans toute cette masse de lectures. » Et encore : « Prenez vos trente mille varian-

tes et une fois plus, si le nombre des exemplaires peut jamais en fournir une pareille somme ; ce sera tant mieux pour un lecteur intelligent et sérieux, car il en est d'autant plus richement fourni pour choisir ce qu'il voit d'authentique. Mettez-les même entre les mains d'un fripon ou d'un fou, et fît-il le choix le plus sinistrement absurde, il ne pourra pas éteindre la lumière d'un seul chapitre, ni tellement travestir le christianisme que chaque trait de la doctrine ne demeure encore le même. [1] »

« C'est ainsi que la providence de Dieu a gardé de tout mal le trésor de sa parole écrite, aussi parfaitement que cela était nécessaire pour la tranquillité et la sûreté de son Église et de son peuple. [2] »

10. **En résumé.** Voilà qui est clair. Pour si haut qu'on remonte et pour si loin qu'on aille, à la recherche des rédactions apostoliques, toujours et partout, transcrits, traduits ou cités, les textes anciens, pour le fond et pour la forme, en substance reproduisent exactement les textes modernes.

Or, est-il besoin de le rappeler ? des transcriptions d'une authenticité certaine conservent en deux exemplaires splendides le texte grec tout entier, tel que le lisaient au quatrième siècle, dans des manuscrits remontant peut-être au troisième, peut-être au second, les scribes à qui nous devons le Sinaïticus et le Vaticanus ; — des traductions d'une fidélité reconnue ren-

1. *Remarks upon a late discourse of Free Thinking by Phileleutherus, Lipsiensis*, Part. I, section 32.

2. SCRIVENER, ibid., nº 9, p. 6, 7.

dent aisée la reconstitution totale du même texte grec tel que l'avaient sous les yeux au troisième et au second siècle, les auteurs des plus anciennes versions syriaques, coptes et latines ; — des citations incontestés permettent de se rendre au moins partiellement compte, jusqu'aux environs de l'an cent, de l'état des transcriptions ou des traductions en usage dans les milieux si divers où vécurent les deux cents écrivains antérieurs à saint Jérôme qui les firent passer dans leurs œuvres.

Elle est donc faite et bien faite la preuve directe de la conservation des textes évangéliques.

Inutile, à force d'être évidente, à partir du quatrième siècle ; claire et pleine pour le troisième ; très suffisante pour le second, elle ne devient incomplète que dans le voisinage du premier.

11. **La preuve indirecte.** Tant qu'elle est possible et dans la mesure où elle est possible la comparaison entre les textes d'aujourd'hui et les textes d'autrefois rend évidente la ressemblance des premiers avec les seconds. Autrefois, il est vrai, provisoirement du moins, finit au début du second siècle ; plus loin, c'est le désert : nulle version, pas un manuscrit, et des citations si rares. Mais en deça, quelle fortune et quelle lumière !

Tout ce que nous connaissons confirme la thèse traditionnelle ; rien de ce qui se constate n'est de nature à troubler la foi qu'elle nous inspire. Ce n'est donc pas la critique qui fournira des arguments aux négateurs de l'intégrité des textes évangéliques.

Des preuves, de vraies preuves d'un changement, ils

n'en ont d'aucune sorte. Tout ce qu'ils savent, nous le savons aussi bien qu'eux ; et ce que nous savons les condamne. L'altération des rédactions apostoliques, ils ne la prouvent pas, mais ils la supposent. En ont-ils le droit ?

Non certes. Et c'est ici qu'intervient à propos l'argument mis par nous en réserve, dès le début, sous le nom de preuve indirecte. L'intégrité des Évangiles, même antérieurement à toute recherche critique, est assurée. Nos textes sont inaltérés, parce qu'ils ne peuvent pas ne pas l'être. Leur histoire révèle à qui sait réfléchir, non seulement la difficulté et l'invraisemblance, mais l'impossibilité de tout changement à leur teneur essentielle.

De cette impossibilité les preuves abondent. C'est, tout d'abord, l'idée même qu'on a de leur provenance, la conviction unanime des chrétiens que les Évangiles sont des apôtres et viennent de Dieu : qui donc pourrait impunément toucher à une œuvre que tout le monde proclame apostolique et divine ?

C'est ensuite la susceptibilité des simples fidèles que le moindre changement, fût-il un progrès manifeste, déroute et scandalise : le remplacement d'un mot reçu par un mot nouveau, même synonyme, provoquait une émeute, et on aurait pu sans soulever de protestation altérer tout un livre ?

C'est la piété des Pères constamment soucieux de prévenir, par tous les moyens en leur pouvoir, l'altération voulue du texte sacré : quel scribe chrétien pouvait ignorer leurs recommandations, leurs supplications, leurs menaces ?

C'est la sollicitude de l'Église, toujours prompte à s'alarmer sur le « dépôt » dont elle a la garde : assisterait-elle, sans un cri, au pillage de sa fortune ; laisserait-elle, par incurie, périr son trésor ?

C'est la manière dont furent à l'origine reproduits, multipliés et répandus les textes sacrés : créer et maintenir dans des milliers de manuscrits indépendants, disséminés dans tout l'Empire, des altérations identiques, est-ce croyable, est-ce possible ?

C'est enfin le fait seul, de l'acceptation incontestée et unanime, dès la fin du second siècle, d'un texte des Évangiles pareil au nôtre : qui a pu l'établir ? qui le faire recevoir ? Si tard et si vite, séduire ou tromper toute l'Église ! Qui donc en était capable ?

12. **Le culte des textes évangéliques.** Quelles sont belles et touchantes les manifestations du respect et de l'amour des premiers chrétiens pour l'Évangile !

En pleine paix dit Eusèbe, à Césarée de Palestine, pour avoir confessé le nom de Jésus-Christ, un certain Marinus, d'un rang distingué, d'illustre naissance et de grande fortune, eut la tête tranchée, voici dans quelles circonstances.

Il existe chez les Romains un honneur symbolisé par la branche de vigne dont la collation donne le grade de Centenier. Une place de ce genre étant venue à vaquer, c'était le tour de Marinus d'y être promu. Mais voilà qu'à l'heure de la promotion, un homme se présente devant le tribunal, et, prenant le rôle d'accusateur, soutient que Marinus en tant que chrétien et parce qu'il refuse de sacrifier aux Empe-

reurs est, de par les lois, exclu de toute dignité romaine, et que, de plein droit, ce grade lui revient.

Troublé de cette intervention soudaine, le juge nommé Achæus, se tournant aussitôt vers Marinus lui demande quelle « opinion » il professe ; et convaincu sans retard qu'il se proclame hautement et fermement chrétien, il lui donne trois heures pour délibérer.

Juste au moment où il sortait du prétoire, Marinus rencontre Theoteknos, l'évêque de la ville, qui s'entretenant avec lui l'entraîne doucement vers l'église où ils pénètrent se tenant par la main. Debout l'un et l'autre près de l'autel, Theoteknos montrant au soldat d'un côté l'épée que lui donne l'Empereur et de l'autre l'Évangile que lui confie l'Évêque : choisis, dit-il, ce que tu préfères.

Sans l'ombre d'hésitation d'une main ferme et rapide le soldat saisit l'Évangile. Sois donc à Dieu, tiens à Dieu, et fort de sa vertu, gagne ce que tu as choisi. Ainsi parle l'Évêque.

A l'heure même où il sortait de l'église, le héraut le citait à la porte du prétoire. Le temps donné par le juge était passé. Et comme, conduit au tribunal, il laissait éclater une plus grande joie de croire, tout aussitôt, tel qu'il était, mené au supplice, il reçut la couronne du martyre. [1]

Admirable, écrit Sozomène, était la gravité de cet homme de Dieu — saint Spyridion évêque, de Trimy-

1. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, vii, 15 ; Migne, t. xx, col. 676-677. — Voir id. ibid., vii, 2, col. 745.

thunte dans l'île de Chypre au IVe siècle — admirable, le zèle qu'il déployait dans ses fonctions ecclésiastiques. Une grave et pressante affaire ayant réuni tous les évêques de Chypre, notre saint était là ainsi que Triphyllus évêque de Lèdres, homme très éloquent et qui, pour étudier les lois romaines, avait longtemps séjourné à Beyrouth.

C'est à ce dernier que fut offert l'honneur, qu'il accepta volontiers, d'adresser la parole au peuple. Or, comme la marche de son discours l'amenait à citer le mot du Sauveur au paralytique : « Prends ton grabat et marche », Triphyllus crut pouvoir substituer au vocable, *krabbaton*, moins distingué, celui de *skimpodion*, plus noble et plus fin.

Mais Spyridion transporté d'indignation : Êtes-vous, s'écrie-t-il, de condition meilleure que Celui qui a dit grabat, pour avoir honte de vous servir des termes dont il s'est servi? Et parlant ainsi il se lève, et à la vue du peuple, descend de son siège épiscopal, pour rappeler à plus de réserve, par cette leçon, un homme à qui l'éloquence faisait oublier les délicates exigences de la modestie. [1]

Et les simples fidèles? Leur respect pour le texte est si profond, leur susceptibilité, à son endroit, si grande, qu'ils s'épouvantent quand on y touche et se fâchent quand on apporte à la traduction reçue les plus légères modifications. De là les difficultés qu'eut saint Jérôme à faire accepter sa Vulgate. Elles furent telles que Jérôme seul était capable de les vaincre. Saint Augustin lui-même le détournait de la lutte et

1. Sozomène, *Hist. Eccl.*, I, 12, Migne, t. lxvii, col. 890.

pour le convaincre : « Un de nos frères, lui écrivit-il, un de nos frères dans l'épiscopat, avait entrepris de lire en son église ton interprétation. Il cita un passage de Jonas sensiblement différent de ce qui avait vieilli dans les sens et dans la mémoire, répété par tant de générations. Un tel tumulte se produisit dans le peuple, les Grecs surtout t'accusant et criant à la fausseté, que l'évêque fut contraint d'invoquer le témoignage des juifs. Soit ignorance, soit malice, ceux-ci répondirent qu'ils avaient dans l'original hébreu tout ce qui était dans le grec et le latin. L'évêque se vit réduit à faire amende honorable, s'il voulut après l'orage ne pas rester sans troupeau. [1] »

Le célèbre *codex Sinaïticus*, découvert au couvent de sainte Catherine du mont Sinaï, en 1844, par Tischendorf, porte à la fin du livre d'Esther la note suivante : « Ce manuscrit a été collationné avec un exemplaire très antique, corrigé par la main du saint martyr Pamphile. [2] A la fin de ce livre très ancien, qui commençait par le premier livre des Règnes—des

1. S.Augustin, *Epist. LXXI, n° 5, ad Hieron.* Migne, t. xxxiii, col. 242-243.

2. Celui-là même dont saint Jérôme a dit : « Le prêtre Pamphile, ami et commensal d'Eusèbe, évêque de Césarée brûla d'un tel amour pour la « bibliothèque divine » qu'il transcrivit de sa propre main la plus grande partie des « volumes » d'Origène ». Et un peu plus loin, pour donner de la science d'Eusèbe une haute idée, il se contente de nous dire qu'il fut *in Scripturis divinis studiosissimus, et bibliothecæ divinæ, cum Pamphilo martyre, diligentissimus pervestigator.* » *De vir. illustr.*, 75, Migne, t. xxiii, col. 681, 683, 685.

Rois — et se terminait à Esther, il y avait à la marge une souscription autographe du martyr lui-même, dont voici la teneur :

Ce codex a été collationné et corrigé avec les *Hexaples* d'Origène, revus par lui-même. Antonin confesseur—de la foi—lisait : moi, Pamphile, j'ai corrigé le livre, en prison, par la grande grâce et miséricorde de Dieu. Et, s'il est permis de le dire, il ne sera pas facile de trouver un exemplaire qui puisse être comparé à celui-ci. [1] »

Ces paroles ont été écrites de 307 à 309, pendant la persécution de Dioclétien.

« Ainsi, au moment même où cet empereur faisait rechercher partout les Livres Saints pour les brûler et les détruire, les martyrs, au fond de leurs cachots, se préparaient au supplice, en les recopiant et en les corrigeant, pour réparer le mal fait par le persécuteur, et ils considéraient ce travail comme une « grande grâce de Dieu. » Quel amour des Saintes Écritures expriment ces simples paroles, écrites dans une prison, à la veille d'une mort sanglante ! [2] »

13. **La foi à l'inspiration des Évangiles.** C'est que, tout comme nous, Pamphile croyait à la provenance divine des textes de l'Évangile. Comme Marinus, comme Spyridion, comme les fidèles dont parle saint Augustin, comme les chrétiens de tous les pays et de tous

1. Tischendorf, *Codex Friderico-Augustanus* in-f°. Lipsiæ, 1846, f° 19, col. 2 ; *et Novum Testamentum sinaïticum*, in-4°. Lipsiæ, 1863, p. xxxiii.

2. Vigouroux, *Les Livres Saints et la critique*, t. i, p. 263-264.

les siècles il vénérait sous l'écorce de la lettre la parole infaillible et vivante du Verbe fait chair. Là, et là seulement, est le secret de sa religion et de son amour pour les Livres Saints. Il les croit divins.

Les premiers témoins de nos textes, c'est un fait, sous l'écriture des Apôtres vénèrent la pensée de Dieu, et leur foi à l'inspiration des Évangélistes n'est ni moins ferme ni moins explicite que leur conviction de l'authenticité des Évangiles.

Saint Ignace, on ne l'a peut-être pas oublié, rapproche dans l'unité d'un même Esprit, l'œuvre des apôtres et l'œuvre des prophètes, et compare les Évangiles aux livres inspirés de l'Ancien Testament, à la Loi et aux Prophètes.

Même rapprochement dans la pensée de l'auteur de *l'Épître à Diognète* et même comparaison sous sa plume. [1]

Saint Polycarpe, sans distinction d'aucune sorte, parle de « Lettres sacrées » et d' « Écritures » en citant saint Paul, comme il l'aurait fait en citant les Psaumes. [2]

Basilide avait coutume de faire précéder de l'une ou de l'autre de ces deux expressions : « Il est écrit, » ou « l'Écriture dit, » les passages de l'Évangile qu'il jugeait à propos d'invoquer.

1. « Metus Legis decantatur, et Prophetarum gratia cognoscitur, et Evangeliorum fides stabilitur, et apostolorum traditio custoditur, et Ecclesiæ gratia exsultat ». *Epist. ad Diognetum*, XI, 6.

2. « Confido enim vos bene exercitatos esse in sacris litteris et nihil vos latet; mihi autem non est concessum. Modo ut his scripturis dictum est : (*Ps.* IV, 5, *Eph.*, IV, 26) irascimini et nolite peccare, et sol non occidat super iracundiam vestram ». S. POLYCARPI, *Epist. ad Philippenses*, XII, 1.

« Il est écrit » se retrouve dans *l'Épître dite de Barnabé*; [1] « l'Écriture dit, » dans la *secunda Clementis*, [2] et, dans les deux cas, à propos de citations de saint Matthieu.

L'auteur de la *secunda Clementis* va plus loin encore, puisqu'il fait précéder une citation de saint Luc de la formule si expressive: *O theos legeï* « Dieu dit ». [3]

Nous tenons de saint Justin que de son temps déjà on lisait et on commentait, dans l'assemblée des fidèles, « Les Mémoires des apôtres et les Écrits des prophètes, [4] » et le saint docteur comparait nos écrivains sacrés, « soumis à l'influence de l'Esprit divin, à des cithares ou à des lyres résonnant sous un archet céleste. [5] »

Théophile d'Antioche, quelques années plus tard, proclamait expressément divin, *theïos logos*, « parole de Dieu, » le contenu des Épîtres de saint Paul. [6]

Identique est pour Clément d'Alexandrie l'autorité de la Loi, des Prophètes et de l'Évangile. [7] Celui qui

1. Voir plus haut, p. 134.
2. Voir p. 107.
3. *Sec. Clem.*, XIII, 4; LUC, VI, 32, 35.
4. Voir plus haut, p. 63-64.
5. « Puros seipsos — sancti nostri homines, — divini Spiritus operationi præbere, ut divinum illud delapsum e cœlis plectrum velut quodam citharæ aut lyræ instrumento, ita justis hominibus utens, divinarum nobis et cœlestium rerum cognitionem recluderet. S. JUSTIN, *Exhortatio ad Græcos*, 8, MIGNE, t. VI, col. 256-257.
6. THÉOPH. D'ANTIOCHE, *Ad Autolyc.*, III, 14, MIGNE, t. VI, col. 1131.
7. « Post hæc a nobis, quoad fieri potest, rerum propositarum impleta declaratione, qua de naturalibus principiis et a

a éclairé les Évangélistes c'est l'auteur des deux Testaments, le Seigneur lui-même.[1] Nos textes sacrés, comme ceux de la Synagogue, sont donc véritablement une « Écriture divine »[2] et nous devons y chercher ce que « l'Esprit Saint y a mis pour notre salut.[3] »

En écrivant les Évangiles, nous dit saint Irénée, les apôtres suivaient l'impulsion de la volonté divine,[4]

Græcis et ab aliis barbaris, prout ad nos pervenerunt opiniones, tradita sunt, oportet recensere ; et adversus præcipua eorum, quæ sunt excogitata a philosophis, argumentari. Quibus fuerit consequens, ut postquam theologiam cursim percurrerimus, ea quæ de prophetia tradita sunt tractemus ; ut etiam Scripturas, quibus credidimus, validas ac ratas esse omnipotenti auctoritate ostenderimus, serie possimus per ipsas progredi, et hinc omnibus hæresibus unum Deum ostendere, et dominum omnipotentem, qui per legem et prophetas et beatum etiam Evangelium fuit sincere prædicatus. «Clemens Alex., *Stromatum*, IV, 1, Migne, t. viii, col. 1215.

1. « In Evangelio jam proficit gnosticus, non solum quod utatur lege tanquam gradu, sed quod eam percipiat ejusque sensum intelligat, prout tradidit apostolis qui dedit Testamenta, Dominus ». Clemens, *Strom.*, lib. IV, c. xxi, Migne, t. viii, col. 1342.

2. « Divina scriptura, *theïa graphê*, Clemens, ibid., lib. III, 23, Migne, t. viii, col. 1083.

3. « Ea quæ a Sancto Spiritu dicta sunt salutariter ». Clemens *Strom.*, VI, 25, Migne, t. ix, col. 346.

4. « « Non enim per alios dispositionem salutis nostræ cognovimus quam per eos per quos Evangelium pervenit ad nos : quod quidem tunc præconaverunt, postea vero per Dei voluntatem in Scripturis nobis tradiderunt, fundamentum et columnam fidei nostræ futurum... qui quidem et omnes pariter et singuli eorum habentes Evangelium Dei ». S. Irénée, *Contra Hær.*, III, i. 1, Migne, t. vii, col. 844.

le Nouveau Testament et la loi des Juifs procèdent d'un même Dieu. [1]

Nos saintes lettres, écrit Tertullien, sont les lettres mêmes de Dieu, [2] les voix de Dieu. [3]

Anciennes ou nouvelles, dit saint Cyprien, les Écritures sont « les rouleaux des livres spirituels, les sources de l'océan divin, [4] » les préceptes évangéliques ne sont que des leçons de Dieu.[5] Quant à saint Paul « il est plein de l'inspiration du Maître.[6] »

C'est tout remplis de l'Esprit Saint lisons-nous dans Origène, que les apôtres ont écrit les Évangiles ;[7] les

1. Quæ est secundum Moysem lex, et gratia Novi Testamenti utraque apta temporibus, ad utilitatem humani generis ab uno et eodem præstita Deo ». — S. IRÉNÉE, *Contra Hær.*, III, XII, 11, MIGNE, t. VII, col. 905.

2. TERTULLIEN, *Liber de animâ*, 2. L'auteur pour échapper à l'erreur se propose de « communes sententias ab argumentationibus philosophorum liberare, et communes argumentationes a sententiis eorum separare, revocando quæstiones ad Dei litteras ». MIGNE, t. II, col. 650.

3. « Qui ergo putaveris nihil nos de salute Cæsarum curare, inspice Dei voces, litteras nostras ». — TERTULLIEN, *Apologeticus*, 31, MIGNE, t. I, col. 446.

4. « Scripturas veteres et novas... librorum spiritualium volumina .. divinæ plenitudinis fontes ». — S. CYPRIEN, *Testimoniorum contra Judæos libri tres*, Præfatio, MIGNE, t. IV, col. 677.

5. « Evangelica præcepta nihil aliud sunt quam magisteria divina ». — S. CYPRIEN, *De Oratione dominica*, 1, MIGNE, t. IV, col. 519-520.

6. « Sanctus Paulus Dominicæ inspirationis gratiâ plenus ». S. CYPRIEN, *De oper. et Eleemosynis*, IX, MIGNE, t. IV, col. 608.

7. « Spiritu Sancto pleni scripserunt Evangelia ». ORIGÈNE, *In Lucam*, hom., I, MIGNE, t. XIII, col. 1803.

discours évangéliques du Maître sont les discours de Dieu lui-même ; [1] les apôtres ont eu part à la science de l'Esprit ; ils sont entrés dans le conseil divin et l'Esprit de Dieu est en eux en plénitude.[2]

14. Favorables dispositions et précautions salutaires

Si pour un homme simplement honnête rien n'est sacré à l'égal de ce qui, de près ou de loin, touche à l'honneur de la famille, au bien de l'âme et au respect de Dieu, de quel culte ne sera pas l'objet, de la part du chrétien, un livre où les apôtres, obéissant à une inspiration divine, ont consigné, avec le récit des miracles, le résumé des enseignements du Sauveur du monde ? — Des « lettres »[3] de grâce et de salut

1. « Eloquia Domini sunt et evangelica logia Kuriou ». ORIGÈNE, *In Matth. tomus XV*, MIGNE, t. XIII, col. 1278.

2. « Socii scientiæ Spiritus... divini consilii participes... Spiritu divino repleti ». — ORIGÈNE, *Peri-archon*, IV, 14, MIGNE, XI, col. 372-373. Consulter, du même Origène, surtout le *Contra Celsum*, IV, 1 suiv. MIGNE, t. XI, col. 1028, où la question de l'inspiration est traitée ex professo.

3. « Quid est sacra Scriptura, nisi quædam *epistola omnipotentis Dei* ad suam creaturam ? » S. AUGUSTIN, *In Psal.* XX, sermo II, 1. Cum isti(prophetæ et apostoli) scripserunt quæ ille (Christus)ostendit ac dixit, nequaquam dicendum est quod ipse non scripserit; quando quidem membra ejus id operata sunt, quod dictante capite cognoverunt. Quidquid enim ille de factis suis et dictis nos legere voluit, hoc scribendum illis, tanquam suis manibus, imperavit. Hoc unitatis consortium quisquis intellexerit, non aliter accipiet quod narrantibus discipulis Christi in Evangelio legerit, quam si ipsum manum Dei, quam in proprio corpore gestabat, scribentem conspexerit. — *De consensu evangelistarum*, I, 54, MIGNE, t. XXXIV, *col.* 1070. « Imperator cœli pro vita tua tibi *suas epistolas* misit, stude ergo, quæso,

dictées par Dieu lui-même à ses premiers confidents, pour le plus grand bien des âmes; des écrits « où nous apprenons à connaître le Christ, où nous apprenons à connaître l'Église, [1] » pour un croyant quelle fortune ! Conçoit-on seulement malheur plus grand, à ses yeux, que celui de le perdre; plus criminelle incurie que celle qui aurait pour conséquence de l'amoindrir; attentat plus odieux que celui qui aurait pour but de le mutiler ou de le corrompre?

Dépositaires et destinataires feront donc autour du divin trésor une garde clairvoyante et infatigable; devoir de conscience et besoin du cœur.

« Je proteste, écrit en terminant l'auteur de l'Apocalypse, je proteste à tous ceux qui entendent les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute, Dieu accumulera sur lui les fléaux écrits dans ce livre; et que si quelqu'un retranche quelque parole du livre de cette prophétie, Dieu lui retranchera sa part du livre de vie, et de la cité sainte, et de ce qui est écrit dans ce livre. [2] »

Altérer les Écritures, dit saint Justin, « mais ce serait un crime plus monstrueux que d'adorer le veau d'or, que d'immoler ses propres enfants aux démons, que de faire mourir les prophètes. [3] »

Ils ont corrompu jusqu'à mes propres lettres, écrit Denys de Corinthe, parlant des hérétiques, ils ont semé

et quotidie Creatoris tui verba meditare. » S. GRÉGOIRE LE GRAND, Epist. IV, c. 32, MIGNE, t. LXXVII, col. 706.

1. AUGUSTIN, *Epist.*, CV, 14, 17, MIGNE, t. XXXIII, col. 401, suiv.

2. *Apocal.*, XXII, 18, 19.

3. *Dialog. cum Tryphone*, 73; MIGNE, t. VI, col. 648.

à pleines mains la zizanie dans mon champ, misérables « apôtres du diable, » ils ont osé porter la main jusque sur les divines Écritures. Que sur eux retombe de tout son poids le terrible « malheur à vous ! [1] »

Quelle audace dans un pareil attentat, — s'écrie l'auteur anonyme d'une réfutation de l'hérésie d'Artemon, citée par Eusèbe, — en pareille matière qui alléguerait l'excuse de l'ignorance ?

« De deux choses l'une, en effet : ou bien ils ne croient pas que nos Saints Livres ont été dictés par le Saint-Esprit et les voilà parmi les infidèles ; ou ils s'estiment eux-mêmes plus sages que le Saint-Esprit et dans ce cas que sont-ils sinon des possédés ? [2] »

Quelle vigueur vengeresse dans les invectives de Tertullien contre Marcion coupable d'avoir mutilé l'Évangile de saint Luc pour se l'approprier ! [3]

De quelle habitude et de quel besoin de tout oser, pour prévenir jusqu'aux moindres erreurs, témoignent les paroles par lesquelles saint Irénée termine son traité de l'Ogdoade ! « Je t'adjure, toi qui dois copier ce livre, par Jésus-Christ Notre-Seigneur, et pour le glorieux avènement où il viendra juger les vivants et les morts, je t'adjure de collationner ce que tu as écrit, et de le corriger avec soin sur l'exemplaire d'où tu l'as tiré ; comme aussi de transcrire exactement cette adjuration et de l'insérer dans ton manuscrit. [4] »

1. Dans Eusèbe, *Hist. Eccl.* v, 20, Migne, t. xx, col. 390.
2. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, v, 28, Migne, t. xx, col. 518.
3. Voir ci-dessus, p. 71, suiv.
4. Dans Eusèbe, *Hist. Eccl.*, v, 20, Migne, t. xx, col. 484.

15. **Précieuses constatations.** On ne saurait trop surtout remarquer l'assurance avec laquelle Origène et saint Jérôme ont rendu témoignage à la substantielle fidélité des copies qui placaient sous leurs yeux les écrits des apôtres. Négligents, téméraires, insuffisants, malgré les adjurations des auteurs, malgré les exhortations de l'Église, certes, des copistes même chrétiens peuvent l'être ; peuvent-ils même ne pas l'être ? transcrire sans faute, même aux plus habiles, est si difficile ! Une lettre mal vue, un son mal saisi, un mot oublié, une expression incomprise, que de causes d'erreur, que de changements inévitables, d'altérations fatales ! Il faut payer tribut à l'humaine faiblesse. Pas plus que les autres nos transcripteurs n'en furent exempts ; leur œuvre eut des imperfections notables ; incurie des uns, mauvais vouloir des autres, témérité de ceux-ci, caprice de ceux-là, tout a contribué à donner aux divers manuscrits cette physionomie diverse qui frappe, sans les troubler, les regards d'Origène à Alexandrie et de saint Jérôme en Palestine. La loyauté avec laquelle ils reconnaissent l'existence, dans nos textes sacrés, de fautes nombreuses et variées, n'est surpassée chez ces deux grands hommes que par l'ardeur qu'ils déploient pour les effacer. Origène transcrivit, dit-on, jusqu'à deux fois, de sa main, le texte du nou-

1 « Nunc autem sive propter scriptorum quorumdam indiligentiam, sive propter aliquorum scripturas emendantiun audaciam, seu propter eos qui dum emendant, pro arbitrio addunt vel detrahunt, magna enimvero exemplarium exsistit differentia. » ORIGÈNE, *Comment. in Matthæum, tomus XV*, 14, MIGNE, t. XIII, col. 1274.

veau Testament tout entier ; [1] les travaux critiques de saint Jérôme sur les Évangiles sont trop connus pour qu'il soit nécessaire d'en donner ici même une simple énumération.

Et leur œuvre accomplie, œuvre merveilleuse de savoir, de bon sens, d'éloquence, l'un et l'autre restent convaincus que l'Évangile est sauf, et que nous possédons, pure de toute altération sérieuse, la substance même des écrits apostoliques.

« Je ne connais, quant à moi, en dehors des sectateurs de Marcion, de Valentin et peut-être de ceux de Lucain, je ne connais personne qui ait changé le texte de l'Évangile. [2] » C'est la réponse d'Origène à la calomnie de Celse que tous les chrétiens avaient altéré, souvent et gravement, leurs livres sacrés.

« Pour toi, écrit saint Jérôme à Helvidius, c'est en poussant la sottise jusqu'à ses plus extrêmes limites que tu as réussi à te persuader que nos manuscrits grecs ont été altérés. [3] »

1. Redepenning, *Origenes*, 2 in-8°, Bonn, t. II, p. 184. — Voir S. Jérome, *In Matth.*, t. xxiv, 36, Migne, t. xxvi, col. 181.

2. « Equidem non novi alios, qui Evangelii textum mutaverint, nisi Marcionis, Valentini, fortasse et Lucani sectatores. Id vero non Evangelio crimini imputandum est, sed iis tantum, qui Evangelium depravare audent. Et sicut non philosophiæ crimini datur, quod aliqui sunt Sophistæ vel Epicuræi. vel Peripatetici, vel si qui alii falsum systema sequuntur, ita quod nonnulli Evangelia depravarunt et sectas ab Jesu doctrina alienas introducunt, vero christianismo crimini dari nequit ». Origène, *Contra Cels.*, II, 27, Migne, t. xi, col. 848.

3. « Stultissime persuasisti tibi græcos codices esse falsatos ». S. Jérome, *Contra Helvid., de perpetua B. M. virginitate*, 16, Migne, xxiii, col. 281.

16. **Impossibilité manifeste.** La preuve de la conservation des Évangiles, les contemporains d'Origène et de saint Jérôme l'avaient et la prenaient dans le double fait alors si notoire de l'admission, par toute l'Église, de quatre Évangiles seulement, les nôtres ; et de la conformité des textes alors reçus avec les textes transcrits, cités ou traduits, les plus voisins des origines.

De temps immémorial, dès le IIIe siècle, les chrétiens orthodoxes lisaient saint Matthieu, saint Luc, saint Marc, et saint Jean.

Pour si haut et pour si loin qu'on pût aller à la recherche des plus anciens Évangiles, on ne retrouvait que des textes semblables à ceux qu'on lisait alors dans l'assemblée des fidèles.

C'est assurément plus qu'il n'en fallait pour leur permettre de proclamer non seulement invraisemblable mais absurde toute hypothèse d'altération des rédactions évangéliques. Voulue ou involontaire, crime ou malheur, il n'importe, une première altération des Évangiles avait deux conséquences fatales : d'une part, elle rendait possibles, faciles et même inévitables, des altérations ultérieures ; d'autre part, elle multipliait indéfiniment, par le seul fait de sa reproduction, les preuves de son existence. Essayez de calculer au temps d'Origène l'effet d'une première modification des textes sacrés remontant aux temps apostoliques. Quelle interminable série de types créés par des modifications ultérieures ! quelle innombrable multitude de copies multipliant ces diverses formes du faux et de l'arbitraire ! Ces types, qui n'ont pas pu ne

pas se produire, où sont-ils ? Ces copies, qui n'ont pas pu ne pas se répandre, où sont-elles ? Qui donc était en mesure d'établir ou de rétablir, à l'exclusion de tous autres, les quatre Évangiles de la tradition ? qui donc était capable d'anéantir jusqu'au dernier tous les manuscrits non conformes à ces quatre types ?

« Supposons, dit M. Wallon, que, contre toute vraisemblance, les copistes aient pu prendre toute licence à l'égard des textes sacrés. Chaque copiste ayant un droit égal, le texte, altéré dans une première copie, pourra l'être encore dans la suivante, de telle sorte que, les divergences s'accroissant à mesure qu'on s'éloignera de l'origine, avant la fin du deuxième siècle on aura presque autant d'ouvrages divers qu'il existera de manuscrits. Tels eussent été à coup sûr « ces petits livrets » dont parle M. Renan. [1] Or s'il en eût été ainsi, comment de cette diversité serait-on jamais revenu au texte de nos quatre Évangiles ? car à la fin du IIe siècle, au temps de saint Irénée et de Clément d'Alexandrie, on ne peut nier que les quatre Évangiles aient existé dans une forme parfaitement arrêtée et reçue. Dira-t-on avec Eichhorn que ce dut être l'effet d'une convention ? Mais où en est la preuve, et, je dis plus, la possibilité ? Où voit-on, avant le concile de Nicée, un concile assez puissant qui la sanctionne ? et quand cela se serait fait dans un concile, croit-on qu'on l'eût souffert sans réclamations et que tant de sectes, accusées elles-mêmes de corrompre le texte sacré, eussent fermé la bouche ? Il n'y

1. *Vie de Jésus*, p. XXII.

a donc nul concert possible. Or il est impossible qu'un texte, si diversement altéré dans les copies, ait été ramené à l'unité sans concert ; et par conséquent il faut conclure que le texte n'a point été altéré. [1]

« Mais supposez ce concert. Quand on expliquerait comment toute trace en a été effacée de l'histoire, il resterait à dire comment on aurait pu perdre jusqu'au dernier de ces textes indépendants, rejetés pour faire place au texte unique de l'Église. En effet, les copies des Évangiles devaient être fort nombreuses à la fin du deuxième siècle. Au cinquième, dans le seul diocèse de Théodoret, évêque de Cyr, il y en avait deux cents au moins : c'est le nombre qu'il dit avoir substitué aux exemplaires de l'Évangile altéré de Tatien. [2] Au deuxième siècle, il y en avait moins, sans doute ; mais en évaluant comme le fait Norton, d'après Gibbon, la population du monde romain à 120 millions, et les chrétiens non pas encore à la vingtième partie, comme il le suppose pour la fin du troisième siècle, mais seulement à la quarantième partie, ce serait en-

1. *Voy.* le développement de cette argumentation dans Norton. I, 1, p. 33 et suiv.

2. Hic (Tatianus) Evangelium quod Diatessaron dicitur composuit, amputatis genealogiis, et aliis omnibus, quæ Dominum ex semine Davidis secundum carnem natum ostendunt. Eoque usi sunt non modo qui ejus erant sectæ, sed ii etiam qui apostolica dogmata sequebantur,compositionis fraudem non agnoscentes, sed simplicius tamquam compendiario libro utentes. Nactus sum etiam ipse libros hujusmodi supra ducentos in honore habitos in ecclesiis nostris, quos omnes in usum congestos seposui, et pro his quatuor Evangelistarum Evangelia introduxi. Theodoret. *Hæreticar. fabular. compendium*, 1, 20. Migne, 83, *col.* 371.

core, à compter un exemplaire par mille chrétiens, environ 3,000 copies. [1] Qu'on en rabatte ce que l'on veut, en raison des bases nécessairement très hypothétiques de ce calcul, il reste toujours certain que les copies devaient être fort nombreuses. Et comment serait-il possible que pas une d'elles ne se trouvât reproduite dans quelqu'un des manuscrits existants aujourd'hui? Car l'Église les eût-elle supprimées dans son sein, elle ne les aurait pu détruire chez les sectes dissidentes. Au moins accordera-t-on que cette proscription, prononcée à la fin du deuxième siècle contre tous les textes non reçus, n'eût pas empêché qu'il n'en restât encore bien des copies au milieu du siècle suivant, [2] » c'est-à-dire, à l'heure même où Origène s'occupait avec tant de zèle de réunir tous les éléments d'une révision des textes sacrés, et trente ans à peine avant que saint Jérôme n'entreprit en Orient le voyage pieux qui devait exercer sur la critique de nos Livres saints une influence si décisive. Or ni Origène ni saint Jérôme n'ont rencontré sur leur route, au terme de leurs laborieuses recherches un reste quelconque, pas même un souvenir de ces rédactions abandonnées. Toujours et partout, dans leurs mains et dans celles de leurs adversaires, quatre Évangiles, les nôtres ; quatre rédactions, pour le fond semblables à celles que lisaient leurs contemporains, identiques elles-mêmes, tout le monde en convient, à celles que nous lisons aujourd'hui.

1. NORTON, *ibid.*, p. 45 et suiv. Il en compte un par cent chrétiens.

2. WALLON, *op. cit.*, p. 233-235.

CONCLUONS

Elles sont donc aussi anciennes que l'Évangile lui-même, les rédactions qui tiennent sous nos yeux la « bonne nouvelle. » Rien n'est venu altérer le contenu substantiel des rédactions apostoliques ; pour les érudits de bonne foi, la preuve en est faite jusqu'à l'évidence. C'est qu'en effet, comme on l'a vu, rien ni personne n'était en mesure de tenter impunément une pareille altération. Nos Évangiles sont conservés, non seulement parce qu'en fait ils n'ont pas été substantiellement altérés, comme l'établit nettement la critique, mais encore parce qu'en droit ils ne pouvaient pas l'être, leur histoire bien connue rendant impossible dès la première heure, à jamais, toute entreprise contre le texte sacré.Ils sont donc, encore aujourd'hui, tels qu'ils sont sortis de la plume de leurs auteurs, les quatre récits qui pour nous sont l'Évangile.

Et pour en revenir à l'image du début : De la région désolée où il s'avance dans le désert lybien, jusqu'aux rivages de la mer méditerranéenne où il porte en tribut les eaux des grands lacs et des hauts plateaux et l'Afrique centrale, le Nil, sur une longueur de 2600 kilomètres, ni ne s'enrichit d'un affluent sérieux, ni ne s'épuise d'une façon appréciable ; si bien qu'attentif aux mouvements du fleuve qui traverse sa ville, l'habitant du Caire, est sûr de voir passer sous ses

yeux les eaux mêmes qui, il y a quelques jours, arrosaient Khartoum et Berber, venues des hauteurs de l'Abyssinie et des profondeurs du Soudan.

Pareil au fleuve égyptien, depuis l'époque si nettement définie où nous l'avons vu naître jusqu'à l'heure où nous le voyons en marche vers l'éternité, l'Évangile a traversé dix-neuf siècles, sans se grossir comme sans s'épuiser, toujours la même ; si bien qu'en le lisant le chrétien d'aujourd'hui comme celui d'hier, est heureux de contempler les flots bienfaisants qui, jaillis des hauteurs de la Palestine avant la ruine de Jérusalem, et des profondeurs de l'Asie avant la mort de saint Jean, réjouissaient et fécondaient l'Église naissante.

Authentiques et bien conservés, que faut-il de plus pour assurer à nos textes sacrés toute l'autorité de l'histoire ? Que faut-il de plus pour donner à l'histoire évangélique une autorité divine ?

Nos Évangiles sont authentiques. Les auteurs des récits qui fondent notre foi sont des témoins oculaires ou auriculaires, écrivant leur témoignage quelques années seulement après les événements qu'ils rapportent. Or ces événements sont si manifestement pleins de Dieu ! Si nos Évangiles sont authentiques, nos témoins sont irrécusables, nos preuves sont manifestes, et nous serions inexcusables de ne pas être chrétiens. Tout cela est l'évidence même ; mais cela est si beau qu'il faudra en faire la matière d'un second volume où seront exposées, avec le développement nécessaire, les questions, déjà aux trois quarts résolues, de l'autorité des Évangélistes et du surna-

turel de l'Évangile. Quel bonheur de pouvoir se rendre compte, que nos témoins, d'une franchise si manifeste, ont une science que rien n'égale! L'admirable sujet d'étude que le surnaturel de nos origines, si discrètement raconté par nos Évangélistes ; lumières célestes, vertus surhumaines et prodiges divins ! A bientôt.

CHAPITRES ADDITIONNELS

LECTURES ET DOCUMENTS

CHAPITRE IX

LES ÉVANGILES APOCRYPHES [1]

1. Littérature évangélique. Qu'il est aisé à comprendre chez les premiers chrétiens le désir d'écrire la vie de leur Maître ! Ce désir, immortel au cœur du fidèle, nous explique l'étonnante fécondité de la littérature évangélique à travers tous les siècles du christianisme jusqu'à nos jours.

1. Sur les Évangiles apocryphes, voir Ellie Du Pin, *Proleg. sur la Bible*. t. II, p. 87-126, et Richard Simon, *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, chap. III, VII, VIII, XII, XIV, XV, sur le texte de Néander ; Dom Calmet, Dissertation sur les *Év. apocr.*, en tête du t. VII, des *Commentaires* ; Dissertation sur les *Actes de Pilate*, dans le tome des *Dissertations* ; Isaac de Beausobre, *Des apocr. qu'on dit avoir été supposés ou falsifiés par les Manichéens*, histoire critique, t. I, p. 335-407, sur le texte de Fabricius ; Thilo, Préface de son Codex, mine très riche ; Tischendorf, *De Ev. apocryphorum origine et usu*, in-8°, La Haye, 1851 ; le même, *Evangelia apocrypha*, 2e édit., in-8°, Leipzig, 1876 ; Variot, *Les Évangiles apocryphes, histoire littéraire, forme primitive, transformations*, in-8°. Paris, 1878 ; Freppel, *Les Pères apostoliques et leur époque*, 2e édit., 1859, leçons II et III ; Wallon, *De la croyance due à l'Évangile*, p. 317, suiv. ; de Valroger, *Introd. aux livres du Nouveau Testament*, 1861, t. I, p. 56 suiv. ; Lipsius, dans *Dictionary of Christ. biogr.* au mot *Gospels apocr.* ; Cowper, *The apocryphal Gospels*, in-8°, Londres, 1867 ; Robinson, *Coptic apocr. Gospels*, texte et traduction, in-8° Cambridge, 1896 ; Corluy, dans *la Controverse*, octobre, 1887, et

Le Christ vivait dans le souvenir des heureux témoins par lui officiellement chargés de prêcher sa doctrine. L'écriture, le récit authentique de ses actions et de ses discours, devait singulièrement favoriser le succès de leur ministère. Plusieurs écrivirent ; nous avons encore deux vies du Sauveur dues à des apôtres : l'Évangile de saint Matthieu et l'Évangile de saint Jean.

Les chrétiens de la seconde génération, durent recueillir avidement et conserver religieusement tout ce que leur disaient les Apôtres sur le Maître qu'ils avaient vu. La pensée devait venir et vint à beaucoup — saint Luc l'affirme dans le prologue de son Évangile — de confier à l'écriture la garde de leurs souvenirs ; de décrire la personne et la vie du Sauveur tels qu'ils les entrevoyaient à travers la parole de ses envoyés. Il nous reste de cette époque deux biographies seulement : l'Évangile de saint Marc et l'Évangile de saint Luc. Toutes les autres et elles durent être fort nombreuses — *multi conati sunt ordinare narrationem* — sont malheureusement perdues sans retour.

Les chrétiens des générations suivantes héritèrent des écrits et des souvenirs vivants des apôtres et de leurs disciples.

Plusieurs durent éprouver et suivre le désir natu-

dans le *Dictionnaire apologétique de la foi catholique*, par l'abbé JAUGEY, Paris, 1889. Traductions, dans MIGNE, *Dictionnaire des apocryphes*, 1852, souvent médiocres ; BRUNET, *Les Évangiles apocryphes traduits et annotés par Thilo*, in-12, 1840, sérieux mais incomplet.

rel d'écrire à nouveau la vie de leur Maître, et de fondre dans un seul récit tous les renseignements fournis par les Mémoires de leurs devanciers et par les souvenirs de la Tradition.

2. **Origine des Évangiles apocryphes.** Les esprits judicieux se contentèrent de compléter les uns par les autres et par les données sûres de la tradition les différents récits de la vie du Sauveur qu'ils avaient sous les yeux. Le second siècle nous offre déjà des essais de concordances évangéliques — témoins le *Diatessaron* de Tatien et l'*Harmonie* de Théphile d'Antioche.

Les esprits curieux et crédules acceptèrent ou créèrent tout un ensemble de faits, les uns vrais, les autres légendaires, destinés à combler les lacunes des premiers récits. On leur doit la double série des Évangiles de l'enfance et des Évangiles des derniers jours.

Les esprits pervertis par l'hérésie s'efforcèrent par d'habiles mensonges de rattacher leurs opinions et leur doctrine à l'histoire et aux paroles de Jésus-Christ. Dans ce but, on les vit altérer, par des interpolations perfides, la pureté des récits primitifs, pervertir les traditions, créer des légendes, et placer leurs supercheries sous le vocable d'un ou de plusieurs des personnages les plus respectés des premiers temps de l'Église.

Les sectes judéo-chrétiennes, dès le premier siècle, donnèrent l'exemple contagieux de ces profanations sacrilèges en interpolant l'Évangile de saint Matthieu ; les sectes gnostiques du second siècle se permirent,

dans un intérêt dogmatique, des manipulations, des transformations, des inventions de toutes sortes, qui altérèrent profondément les souvenirs et les récits de la vie du Sauveur ; d'autres sectes des siècles suivants et dans un même but modifièrent encore, au gré de leur caprice et au mieux de leurs intérêts, les écrits de leurs devanciers, et ainsi peu à peu se répandit dans l'Église la multitude presque innombrable des biographies du Sauveur que l'on désigne sous le nom d'Évangiles apocryphes.

3. **Perdus aux neuf-dixièmes.** La littérature évangélique fut donc, aux premiers siècles, abondante, mais très mêlée. Elle a péri presque en entier. L'Église a sauvé du naufrage et préservé de toute altération sérieuse le texte de quatre de ces biographies, deux de la première et deux de la seconde génération, dont son témoignage nous garantit l'authenticité et l'inspiration, l'autorité divine et l'autorité humaine.

Tous les autres écrits de cette période sont perdus. Nous n'avons plus les mémoires que consultait saint Luc ; et c'est un très grand malheur car beaucoup d'entre eux seraient une source très sûre de renseignements sur la vie et la doctrine du Maître. De tous les écrits des générations suivantes, il ne reste plus que quelques rares débris. Nous connaissons par les citations des écrivains ecclésiastiques le titre et quelques maigres fragments [1] de plusieurs d'entre

1. Édités par NEANDER, *Apocrypha*, Bâle, 1564. — Les éditions anciennes jusqu'à celles de Fabricius au XVIII[e] siècle réunissent, bien plus qu'elles ne trient et ne classent, des docu-

eux ; nous avons le texte complet de quelques Évangiles de l'enfance, et une traduction des Actes de Pilate ; le reste, plus des neuf-dixièmes, a péri.

4. **Trois groupes distincts.** Tous ces récits si divers d'origine, d'autorité, de fortune, qui circulèrent longtemps dans l'Église à côté des Évangiles canoniques racontaient, comme ces derniers, la vie du Sauveur. Les uns, les plus anciens semble-t-il et les plus nombreux, contenaient une biographie complète rédigée sur le modèle de nos quatre Évangiles, dont ils n'étaient le plus souvent qu'une interpolation et une refonte. Ils insistaient surtout sur le ministère public. Autant qu'il est permis d'en juger d'après les quelques fragments que nous en ont conservé les écrits des Pères, les altérations portaient principalement sur le récit des actions du Sauveur. Les auteurs du second

ments curieux qui mériteraient mieux le titre d'inédits que celui d'apocryphes. — FABRICIUS, *Codex apocryphus N.-T. collectus castigatus testimoniisque censuris et animadvertionibus illustratus*, 2 vol. in-8°. Hamb. 1704 et 1709 — première édition critique, triage intelligent, texte soigné, prolégomène insuffisant ; — THILO, *Codex apocr. N.-T.*, t. I, Leipzig, 1832, publication sérieuse, malheureusement inachevée ; — GILES, *Codex apocr. N.-T.*, Lond., 1852, 2 vol., donne un recueil des pièces successivement éditées par FABRICIUS, BIRCH ET THILO, son édition eut le mérite de réunir les documents épars, mais elle ne les a pas classés ; — TISCHENDORF, *Evang. apocrypha*, 2e éd., Leipzig, 1876. 1 vol. in-8°. — HILGENFELD, *Novum Testamentum extra canonem receptum*, 2e édit., Leipzig, 1884 ; NESTLE, *Novi Testamenti græci supplementum ; Evangeliorum deperditorum fragmenta*, Leipzig, 1890.

siècle, catholiques et judéo-chrétiens, citent quelques phrases des discours qu'on lui prête. La plupart sont de simples transformations des paroles de nos Évangiles. Saint Jérôme et saint Épiphane donnent quelques échantillons des actions qu'on lui attribue : c'en est assez pour voir combien les sectes judéo-chrétiennes et gnostiques avaient profondément altéré sur ce point les traditions du Christianisme.

Les autres, qui paraissent plus récents, ne donnaient qu'une partie de la vie du divin Maître, et s'attachaient de préférence à combler les lacunes des Évangiles canoniques et à suppléer à leur silence sur la jeunesse et les derniers jours du Sauveur. De là deux groupes distincts d'Évangiles spéciaux : ceux de l'enfance, et ceux derniers jours.

5. **Biographies complètes.** « L'existence d'un *Evangile selon les Hébreux*, dit l'abbé Batiffol, est attestée par saint Ignace, par Hégésippe, par Clément d'Alexandrie, par Origène, par Eusèbe, par saint Jérôme ; le catalogue de Nicéphore le mentionne comme une pièce de 2200 stiques. Il y a trace de deux éditions, sinon même de deux compositions distinctes : l'une ébionite, propre aux chrétiens non catholiques de ce nom signalés par Irénée, et grecque de texte ; l'autre nazaréenne, propre aux chrétiens de ce nom, signalée par Epiphane et redigée en araméen. Saint Jérôme a trouvé le texte araméen dans la bibliothèque de Césarée et aussi à Béroë-Alep, aux mains des Nazaréens de cette ville, et il le traduisit en grec et en la-

est parvenue, et l'on n'a que les citations qu'en ont faites les susdits écrivains, Jérôme notamment. [1] On y peut constater que l'Évangile selon les Hébreux n'est en aucune façon l'original araméen de saint Matthieu ; qu'il représente une tradition analogue à celle de Matthieu et de Luc, sans paraître dépendre de l'un ni de l'autre Évangile. La tendance judéo-chrétienne est manifeste dans l'édition ébionite comme dans l'édition nazaréenne. Dans son état le plus ancien, l'Évangile selon les Hébreux, redigé en araméen, serait un Évangile palestinien, dont la rédaction daterait de la période 65-100. [2] »

L'Évangile *selon les Egyptiens* a laissé des traces assez nombreuses dans la littérature des premiers siècles. La *secunda Clementis* le cite comme une écriture autorisée ; l'auteur du *Philosophoumena* nous apprend qu'il circulait chez les gnostiques Naassséniens du second siècle ; saint Epiphane sait qu'il est entre les mains des disciples de Sabellius au troisième siècle ; Clément d'Alexandrie le mentionne ; Origène et saint Jérôme le rangent parmi les ouvrages hérétiques, et les courts fragments qui nous restent, par leur couleur encratite et sabellienne, suffisent à montrer avec évidence le bien fondé de ce jugement. Est-ce un roman hérétique fabriqué en Égypte au second siècle ? serait-ce un « Évangile grec d'Egypte, l'analogue de l'Évangile araméen « selon les Hébreux »,

1. Reproduites par VARIOT, HILGENFELD, NESTLE et RESCH.

2. BATIFFOL, *Anciennes litter. chrét. La littérature grecque*, p. 35, 36. Voir, du même auteur, *Six leçons sur l'Év.* p. 33, suiv.

de date inconnue mais antérieur à 130 et un instant reçu pour canonique en Égypte? »

L'Évangile *selon saint Pierre* n'était connu que par la mention qu'en ont faite Sérapion d'Antioche, l'auteur du catalogue de Gélase, Eusèbe et saint Jérôme, tous et toujours, la mettant au nombre des écrits prohibés. Le manuscrit découvert dans le tombeau d'un moine égyptien à Akhmim, l'ancienne Panopolis, en 1886, et publié en 1892 par M. Bouriant, nous en a rendu 174 lignes donnant la fin du récit de la passion et le récit de la résurrection. L'auteur a certainement connu les synoptiques et très probablement saint Jean.

L'antiquité chrétienne a sûrement connu un Évangile *selon saint Thomas.* Origène en parle, ainsi qu'Eusèbe; les *Philosophoumena* le signalent chez les gnostiques Naasséniens du deuxième siècle; le catalogue de Gélase le réprouve parce qu'il est en faveur auprès des Manichéens ; le catalogue de Nicéphore le mentionne comme une pièce de 1300 stiques ; il n'est pas évident que saint Justin y fasse allusion dans son *Dialogue,* ch. 88.

Nous n'avons plus l'écrit selon *saint Matthias*, appelé Évangile par le catalogue gélasien et par Origène, et « Traditions » par Clément d'Alexandrie. On a des raisons de le croire identique « aux discours ésotériques soi-disant adressés au seul Matthias par le Seigneur et dont Basilide faisait grand cas », et on peut sans témérité y voir une production de la gnose égyptienne dans la seconde moitié du deuxième siècle.

Saint Epiphane cite, sous le nom d'Évangile selon

saint Philippe, un second recueil de discours ésotériques prêtés au Sauveur ressuscité ; probablement « autre production gnostique de la même époque. »

« Le livre de la *Pistis Sophia* présente les trois apôtres Philippe, Thomas, Matthias, comme chargés par Jésus d'écrire ce qu'ils entendront et verront de lui, et d'être « les trois premiers témoins du royaume des cieux. » Les évangiles Philippe-Thomas-Matthias gnostiques seraient les restes de cette trilogie égyptienne gnostique. [1] »

6. **Évangiles de l'Enfance.** Le nombre en est considérable, mais ils se ramènent à trois types présentant des imitations ou transformations de trois ou quatre écrits du second siècle. Ceux-ci n'étaient peut-être eux-mêmes que des modifications d'un écrit unique lequel aurait été la source première des Évangiles de l'enfance, comme l'Évangile des Hébreux a été la source d'où ont été tirés par une série d'interpolations successives presque toutes les biographies dont nous venons de parler. On voit que les récits de la vie de Jésus et de sa Mère jusqu'à la fuite en Égypte sont tirés de sources étroitement apparentées. Nous n'avons plus qu'un seul écrit sur la vie du Sauveur de cinq à douze ans, mais on en connaît plusieurs recensions assez différentes. Quant aux compilations qui donnent l'histoire de toute la période qui a précédé le ministère public, et à celle qui remplit l'intervalle de la fuite en Égypte au retour en Galilée, elles semblent

1. BATIFFOL, *opere citato*, p. 39.

avoir été faites sur des autorités originales aujourd'hui perdues.

Tous ces récits sont évidemment destinés à des lecteurs chrétiens qu'une louable et sainte curiosité dut souvent empêcher de se tenir suffisamment en garde contre le piège que tendaient à leur bonne foi des hérétiques crédules ou retors ; car les Évangiles de l'enfance ont presque tous une origine hérétique, et s'ils ont fini par entrer dans l'Église, grâce surtout à la crédulité populaire encouragée par les imprudences de l'art chrétien, ce n'est que tard, après le IVe siècle, et après les corrections nécessaires au point de vue doctrinal, et avec les hésitations et les restrictions que commandaient la vérité et la sagesse. [1]

1. « Il y a d'abord, dit Variot, une circonstance qui domine toutes les autres dans le fait du développement des Évangiles apocryphes, c'est la résistance continuelle dont ils ont été l'objet. En Orient comme en Occident, les Pères les plus anciens, les Papes du moyen âge, mettent tous leurs soins à indiquer la distinction qu'il faut faire entre les Évangiles apocryphes et les Évangiles canoniques. Saint Justin et saint Irénée la rappellent, Tertullien y insiste ; Origène déclare que l'usage de ces écrits n'a jamais été public. Saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem, Eusèbe, saint Jean Chrysostome ont une précision qui tranche toute difficulté.

Dans la première période de leur diffusion, les Papes les tolèrent comme des écrits inoffensifs qui servent quelquefois à édifier ou simplement à distraire l'esprit des fidèles ; mais dès que l'erreur commença à se glisser dans ces écrits, que les premiers sectaires entreprirent de les transformer en instruments de polémique, les Papes les condamnèrent, et l'*Index* de Damase, de Gélase et d'Hormisdas n'était qu'un catalogue de livres défendus que chaque Pape tenait au courant pour mettre les fidèles en garde contre leur doctrine.

Il nous reste de cette catégorie d'écrits six pièces principales : L'*Histoire de Joseph le charpentier*, en arabe et en copte, curieux récit de la vie et de la mort de saint Joseph, placé sur les lèvres de Jésus lui-même, très apprécié des Égyptiens depuis le IVe siècle ; — l'Évangile *arabe de l'Enfance*, composé en syriaque, conservé en arabe, vrai catalogue, en 55 chapitres, de miracles et de prodiges prêtés au Sauveur durant son séjour en Palestine, en Égypte et en Galilée, jusqu'à l'âge de douze ans ; — L'*Évangile du Pseudo-Matthieu*, qui n'est vraisemblablement qu'une adaptation latine du texte grec du *Protevangile*, publiée au Ve siècle sous le titre fictif de « Liber de ortu beatæ Mariæ et infantia Salvatoris a beato Matthæo evangelista hebraïce scriptus et a beato Ieronimo in latinum translatus, » avec en tête une épître supposée de Chromatius et d'Heliodorus à Jérôme et une réponse non moins supposée de Jérôme ; — l'*Évangile de la nativité de Marie*, en latin, plus sobre, plus judicieux, mieux écrit que le précédent, résumé le plus raisonnable que puissent nous offrir les apocryphes de la vie de la sainte Vierge

A mesure que ces écrits se répandent et se popularisent sous toutes les formes, dans des mystères, dans des cantiques, dans des noëls, la surveillance se fait plus sentir, et depuis les lettres de saint Gélase jusqu'au décret de Paul IV, au XVIe siècle, des mesures de rigueur sont prises contre les livres qui débitent des impertinences, qui se proposent d'accréditer des fables ridicules et absurdes et deviennent ainsi l'expression des extravagances populaires. On condamne tout ce qui est indigne de Dieu, tout ce qui est inspiré par les disciples de Satan, on fixe les limites que le peuple ne doit pas dépasser dans les caprices de son imagination ». *Op. cit.* p. 468-469.

jusqu'à la nativité du Sauveur — l'*Évangile de Thomas l'Israélite* enfin, et le *Protévangile de Jacques*. Mais ces derniers méritent mieux qu'une simple mention.

7. **L'évangile de Thomas l'Israélite**, ou « Évangile de l'enfance, » nous a été conservé en quatre recensions différentes, deux grecques, une latine et une syriaque, d'une orthodoxie à peu près irréprochable. Tout au plus pourrait-on constater par-ci par-là quelques traces légères de docétisme. Assurément l'ensemble a été sinon rédigé, du moins expurgé, par des écrivains catholiques. Au point de départ on trouverait vraisemblablement l'Évangile gnostique selon saint Thomas du IIe siècle; mais, sous sa forme actuelle, le texte de nos recensions dont une étude critique comparée reste à faire ne remonte pas au delà du Ve ou tout au plus du IVe siècle. « Cette collection légendaire, dit M. Fillion, dépasse toutes les autres par la singularité des récits, la grossièreté de la forme et la barbarie du langage. Jésus nous y apparaît de cinq à huit ans, ou à douze ans, comme un véritable « enfant terrible, » capricieux, et même froidement cruel. [1] » Qu'on en juge.

« L'enfant Jésus âgé de cinq ans, sur les bords d'un ruisseau, s'amusait à détourner dans de petites fosses l'eau courante qui aussitôt devenait pure et se montrait docile à sa voix.

Et ayant fait de la boue, il s'en servit pour façonner douze passereaux. C'était un jour de sabbat, et beaucoup d'autres enfants étaient là jouant avec lui.

1. FILLION, *Introd. générale aux Évangiles*, p. 112.

Un certain Juif ayant vu ce que Jésus faisait, et qu'il jouait le jour du sabbat, alla aussitôt et dit à son père Joseph : Voilà que ton fils est au bord du ruisseau, et il façonne douze oiseaux avec de la boue, et il a profané le sabbat.

Et Joseph vint à cet endroit et voyant ce que Jésus avait fait il s'écria : Pourquoi as-tu fait, le jour du sabbat, ce qu'il est défendu de faire ? Et Jésus frappant des mains et s'adressant aux oiseaux : Allez, dit-il ; et les oiseaux s'envolèrent en poussant des cris.

Saisis d'admiration à la vue de ce miracle, les Juifs allèrent raconter aux notables du lieu ce qu'ils avaient vu faire à Jésus.

Mais le fils d'Anne le scribe qui était là avec Joseph, prit une branche de saule et fit écouler les eaux que Jésus avait amassées. Ce que voyant, Jésus en colère : Homme injuste, s'écria-t-il, impie et insensé, quel tort te faisaient ces fosses et ces eaux ? Voici qu'à l'instant tu vas sécher comme un arbre, et que tu ne pousseras plus ni feuilles, ni racines, ni fruits. Et aussitôt cet enfant se dessécha tout entier. Quant à Jésus, il se retira et s'en alla au logis de Joseph.

Les parents de l'enfant qui s'était desséché le prirent dans leurs bras, déplorant le malheur qui le frappait dans un âge si tendre, et le portèrent à Joseph contre lequel ils s'élevaient vivement de ce qu'il avait un fils qui faisait de semblables choses.

Une autre fois Jésus traversait un village, et un enfant en courant lui choqua l'épaule. Et Jésus furieux : Tu n'achèveras pas, dit-il, ton chemin. Et aussitôt l'enfant tomba et mourut.

Ce que voyant, des gens qui étaient là, de dire : De qui est donc né cet enfant, pour que tout ce qu'il dit se réalise aussitôt? Et les parents de l'enfant qui était mort s'approchèrent de Joseph et lui dirent :

Avec un tel enfant tu ne peux pas habiter le même village que nous ; ou bien apprends-lui à bénir et non à maudire, car il fait mourir nos enfants.

Et Joseph appelant à lui l'enfant et le prenant à part, l'admonestait disant : Pourquoi fais-tu ces choses ? pourquoi les faire souffrir ? ils nous prennent en haine et nous persécutent.

Jésus répondit : Les paroles que tu viens de prononcer, je le sais, ne sont pas de moi mais de toi : je me tairai pourtant à cause de toi ; mais eux, ils subiront leur châtiment.

Et aussitôt ses accusateurs devinrent aveugles. Et des témoins du prodige furent saisis d'épouvante, et tout troublés, ils disaient de lui, que toute parole qu'il prononçait, bonne ou mauvaise, opérait un miracle.

Et comme ils eurent vu ce dont Jésus était capable, Joseph se levant lui prit l'oreille et la tira avec force.

Et l'enfant se fâcha et dit : qu'il te suffise de chercher et de ne pas trouver : tu as très sottement agi. Ne sais-tu pas que je suis à toi ? Laisse-moi tranquille ; je t'appartiens.

Lorsqu'il eut l'âge de six ans, sa mère lui donnant une cruche l'envoya puiser de l'eau pour la rapporter à la maison ; et dans la foule la cruche s'étant heurtée contre une autre, se brisa.

Et Jésus étendit le manteau dont il était revêtu, le

remplit d'eau et le porta à sa mère. Et sa mère, voyant le miracle qu'il venait de faire, l'embrassa, et elle gardait en son cœur le souvenir des merveilles qu'elle lui voyait faire.

Une autre fois, au temps des semailles, l'enfant sortit avec son père pour ensemencer leur champs de froment. Or il arriva que pendant que le père jetait la semence, lui, mit en terre un seul grain ; et l'ayant moissonné et porté sur l'aire, il en retira cent mesures. Et ayant fait venir, sur l'aire même, tous les pauvres du village il leur fit don de sa récolte. Et il avait huit ans quand il fit ce miracle.

Et Joseph considérant l'intelligence de l'enfant et son âge, il touchait à l'adolescence, prit à nouveau la résolution de lui faire apprendre les lettres et il le conduisit à un autre maître.

Celui-ci dit à Joseph : je lui apprendrai d'abord les lettres grecques, et ensuite les lettres hébraïques. Car le maître connaissait toute l'habileté de l'enfant, et il en avait peur. Il écrivit cependant l'alphabet, et une heure durant il donna des explications sans laisser à son élève le temps de parler.

Interrogé enfin, Jésus lui dit : si tu es un bon maître, et si tu as la connaissance exacte des lettres, dis-moi quelle est la force de la lettre *Alpha*, et je te dirai quelle est la force de la lettre *Bèta*. Le maître irrité le poussa et le frappa à la tête. Et l'enfant, courroucé pour ce mauvais traitement, le maudit, et aussitôt il tomba mort, la face contre terre.

Et l'enfant retourna au logis de Joseph. Et Joseph très affligé, dit à la mère : Ne le laisse pas franchir le

seuil de la maison, car ceux qui provoquent sa colère sont frappés de mort.

Quelque temps après, un autre maître, parent et ami de Joseph, lui dit : conduis l'enfant à mon école, peut-être parviendrai-je, en le prenant par la douceur, à lui apprendre les lettres.

Et Joseph répondit : si tu en sens le courage, mon frère, prends-le avec toi. Et il l'amena, non sans crainte et sans tristesse ; quant à l'enfant, il allait gaîment.

Et entrant résolûment à l'école il trouva un livre jeté sur une étagère, et le prenant, sans faire attention à ce qu'il contenait, il ouvrit la bouche et docile à l'inspiration du Saint-Esprit il prêchait la loi aux assistants.

Or grand était le nombre de ceux qui étaient venus l'entendre, et ils admiraient la beauté de sa doctrine et la grâce de ses discours : un enfant, parler ainsi !

Informé de ce qui se passait, Joseph pris de peur, courut à l'école, redoutant d'avoir à faire à un maître inexpérimenté.

Et le maître dit à Joseph : tu sais, frère, que j'ai pris l'enfant comme élève ; et voilà qu'il est rempli de grâce et de sagesse : je t'en supplie, frère, reprends-le dans ta maison.

Entendant cela, l'enfant sourit au maître et lui dit : Parce que tu as parlé avec sagesse et que tu as loyalement rendu hommage à la vérité, en ta considération, celui que j'ai dû frapper guérira. Et à l'instant l'autre maître fut guéri. Et Joseph prit l'enfant et retourna à la maison. [1] »

1. *Evangelium Thomæ Israëlitæ.* II-V, XI-XV, édit. Thilo, p. 281-311.

8. **Le Protévangile de Jacques** s'ouvre par le récit de l'annonciation de l'ange à sainte Anne et se termine au moment de la mise à mort de Zacharie par ordre d'Hérode, peu après la fuite en Égypte. Le romancier, qui fait parler saint Jacques, raconte la nativité, l'enfance, la jeunesse de la Sainte Vierge, ainsi que l'Annonciation, la Nativité et l'adoration des Mages. Nul parmi les Évangiles apocryphes n'a joui d'une popularité plus grande et plus durable. Connu déjà de Clément d'Alexandrie et d'Origène, il est fréquemment cité par les Pères grecs dans leurs homélies. Nous le possédons en grec et en latin. Le texte grec, au dire de Harnack, sous sa forme actuelle, représente une compilation du IVe siècle, résultant elle-même, à en croire Tischendorf, de la combinaison — d'un certain livre « livre de Jacques, » concernant l'enfance et le mariage de Marie, probablement du second siècle, — d'un récit de la Nativité, attribué à Joseph, et dépendant de Matthieu, de Luc, et de Jean, peut-être du second siècle, — et d'un récit apocryphe sur Zacharie que d'anciens croient être du troisième siècle. Comparé aux autres Évangiles de l'enfance, celui-ci paraît tout à la fois moins extravagant et plus simple. A citer la page que l'auteur consacre à raconter la plainte d'Anne pleurant sa stérilité.

« Et vers la neuvième heure Anne descendit dans le jardin pour se promener, et voyant un laurier elle s'assit à son ombre, et elle adressa au Seigneur Dieu ses prières, disant :

Dieu de mes pères, bénis-moi et exauce ma prière,

ainsi que tu as béni les entrailles de Sara et que tu lui as donné pour fils Isaac.

Et regardant vers le ciel, elle vit sur le laurier un nid de passereau, et, des larmes dans la voix, elle s'écria :

Hélas ! à quoi puis-je être comparée ? De qui suis-je donc née pour être ainsi la malédiction des enfants d'Israël ? Ils m'outragent et me raillent et ils m'ont chassée du temple du Seigneur mon Dieu.

Hélas ! à quoi me comparer ? — Je ne puis me comparer aux oiseaux du ciel, car les oiseaux sont féconds devant vous, Seigneur.

Hélas ! à quoi me comparer ? — Je ne puis me comparer aux animaux de la terre, car les animaux sont féconds devant vous, Seigneur.

Hélas ! à quoi me comparer ? — Je ne puis me comparer aux fleuves et à la mer, car la mer et les fleuves ne sont pas frappés de stérilité ; ou calmes ou émues, leurs eaux remplies de poissons chantent vos louanges, Seigneur.

Hélas ! à quoi me comparer ? — Je ne puis me comparer à la terre, car la terre porte son fruit en son temps, et sa fertilité te bénit, Seigneur.

Et voici que l'ange du Seigneur vole vers elle, lui disant : Anne, Dieu a entendu ta prière ; tu concevras et tu enfanteras et ta race sera célèbre dans le monde entier. Et Anne de s'écrier : Vive Dieu mon Seigneur, que ce soit un fils ou une fille que j'enfante, je l'offrirai au Seigneur mon Dieu et à son divin service seront consacrés tous ses jours. » [1]

1. *Protevangelium Jacobi Minoris,* II-IV, Thilo, p. 181-185.

9. **Évangiles des derniers jours.** Les Évangiles des derniers jours étaient destinés à des lecteurs païens et paraissent avoir une origine orthodoxe. La mort du Sauveur étant un scandale pour les gentils, la pensée put venir à plusieurs apologistes chrétiens de publier des récits de la Passion sous la forme d'Actes dans lesquels le gouverneur romain et l'empereur lui-même interviendraient comme apologistes du divin condamné et comme témoins de la vérité des récits concernant sa mort, sa résurrection et son ascension. De pareils récits circulaient dans l'Église dès les temps les plus florissants de l'apologétique chrétienne.

L'Évangile de Nicodème, le plus important des apocryphes de cette espèce réunit, sous une dénomination populaire, deux écrits différents de contenu, de forme et d'origine.

Le premier, connu des latins sous le nom de *Gesta* ou d'*Acta Pilati*, (I-XVI) a une préface dans laquelle un juif, Emaüs, qui se donne comme contemporain de l'empereur Théodose, nous apprend qu'il vient de traduire en grec le récit hébreu de la Passion de Jésus dû à la plume de Nicodème. Le fond de cet écrit est une apologie en règle du christianisme et de son divin fondateur. Pour mettre hors de toute contestation, aux yeux des païens, l'innocence du Sauveur et la vérité évangélique, l'auteur donne une sorte de procès-verbal de l'accusation de Jésus portée devant Pilate, de la marche de tout le procès judiciaire, du crucifiement et de la résurrection. Le cadre est emprunté à nos Évangiles canoniques.

Le second écrit (XVII-XXVIII) qui porte le titre latin de *Descensus Christi ad inferos*, veut établir, sur la déposition de témoins oculaires, la vérité de la résurrection. Il fait parler longuement deux morts, ramenés à la vie, le matin de Pâques, par Jésus ressuscité, les deux fils de Simon, Lucius et Carinus, qui ont assisté à la descente du Christ aux enfers.

La collection de ces deux écrits formée par les latins, probablement au x^e^ siècle, a porté d'abord différents noms, entre autres, ceux d'Évangile des Nazaréens, d'Évangile de Pierre, ou de Jean le Théologien, et même de Gamaliel. Le nom de Nicodème n'apparaît en tête des manuscrits que vers le XII^e^ siècle.

L'original est grec ; on en connaît deux recensions, — la dernière du V^e^ ou VI^e^ siècle. La plus ancienne version est la version copte publiée et traduite en latin par Peyron de Turin. La version latine est connue par deux recensions. La première édition est de 1555.

10. **Les Actes de Pilate.** — C'était l'usage chez les romains que les gouverneurs des provinces envoyassent à l'empereur, sur les jugements et sur les exécutions de quelque importance, des rapports officiels connus sous le nom d'*Acta præsidialia*. L'Évangile nous apprend que Pilate était convaincu de l'innocence du Sauveur et qu'il désirait lui épargner la mort. Ces deux faits incontestables suffiraient à expliquer la genèse et la fortune des nombreux écrits attribués au célèbre procurateur de la Judée.

Envoya-t-il à Rome, à l'empereur Tibère, la relation officielle du jugement et de l'exécution de Jésus ?

Ce document, s'il a existé, est perdu. Tertullien, parle de la relation faite par Pilate à l'empereur, comme d'un fait notoire ; [1] Eusèbe partage sur ce point la conviction de Tertullien ; [2] saint Justin se croyait en mesure non seulement d'en affirmer l'existence mais d'en préciser le contenu. « Il n'est pas cependant démontré que Tertullien ait *connu* un texte se donnant pour le rapport de Pilate à Tibère : «... omnia super Christo Pilatus, et ipse jam pro sua conscientia christianus, Cæsari tunc Tiberio nuntiavit : » et Eusèbe n'en parle que *d'après* Tertullien. Justin parle du dossier de Jésus, comme de pièces officielles qui ont *dû* être transmises à Rome ; mais ni Justin ni personne ne les a connues. Selon Eusèbe, [4] on fabriqua sous Dioclétien de faux actes de Pilate « pleins de blasphèmes contre le Christ, actes que l'on fit répandre dans les villes et les campagnes, et que les maîtres d'école eurent ordre de faire apprendre par cœur aux enfants ; ces actes sont cités dans la passion de saint Taracus et de ses compagnons, martyrisés en Cilicie, 304. [5] » La publication des actes injurieux mentionnés par Eusèbe provoqua vraisemblablement d'autres actes d'origine chrétienne qui pourraient bien, au dire de Movers, être la source de ceux que nous avons encore aujourd'hui. Ils sont au nombre de quatre :

Les *Gesta Pilati* de l'Évangile de Nicodème, les

1. *Apol.*, 21.
2. *Hist. Eccl.*, II, MIGNE, t. XX, col. 140-141.
3. *Apol.*, I, 35 et 48.
4. *Hist. Eccl.*, IX, t. 5. MIGNE, t. XX, col. 805.
5. BATIFFOL, *op. cit.*, p. 40, 41.

mêmes au fond, au sentiment de Variot, que ceux que mentionne saint Justin ; la *Lettre de Pilate à l'empereur Claude* sur le supplice, la mort et la résurrection de Jésus, le plus ancien des apocryphes de ce genre, au dire de Lipsius ; la *Lettre de Pilate à Tibère*, même sujet, en latin seulement, probablement un simple faux de la Renaissance ; le *Rapport de Pilate à Tibère*, dont il demeure deux rédactions manifestement apparentées et antérieures au XIIIe siècle.

A ces rédactions et transformations des *Actes* il convient de rattacher plusieurs autres écrits destinés à donner le dernier mot sur Pilate. De ce nombre sont :

La *Correspondance de Pilate et d'Hérode*, consistant en deux lettres où ces deux personnages exposent les motifs de leur conversion au Christianisme, du IVe siècle, traduits en français par Variot. [1]

L'arrestation de Pilate et son châtiment, d'après les ordre de Tibère, dont on a un manuscrit grec du XIIe siècle.

La *Mort de Pilate*, en latin, publiée pour la première fois par Tischendorf d'après un manuscrit du XIVe siècle. Condamné à mort par Tibère, Pilate se suicide. Son corps est tour à tour précipité dans le Tibre, dans le Rhône près de Vienne et dans un gouffre près de Lausanne. Cette pièce est la source principale de toutes les légendes du moyen âge sur l'ancien gouverneur de la Judée.

1. *Op. cit.*, p. 112 suiv.

La Descende du Christ aux enfers met en tableaux les actions du Sauveur, dans l'invisible, durant l'intervalle relativement très court qui sépare sa mort de sa résurrection. Les patriarches et les prophètes ont senti se réveiller leurs espérances ; Satan et l'enfer se confient leurs craintes. Jésus apparaît en vainqueur et délivre les saints de l'ancienne loi. Tout se termine par une description du bon larron arrivé à la porte du paradis et portant la croix sur ses épaules.

Plusieurs de ces tableaux ont le mouvement et la majesté des compositions épiques ; l'ensemble présente un résumé de l'histoire religieuse de l'humanité, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ ; l'influence exercée sur l'imagination des artistes chrétiens, poètes, littérateurs, peintres et sculpteurs, au moyen âge et dans les temps modernes par cette mise en scène des deux Testaments, à été profonde et durable. Bien que sous sa forme actuelle cet apocryphe ne semble pas remonter au delà du IV^e^ siècle, sous sa forme primitive, il pourrait bien être du second. La doctrine porte encore quelques traces de docétisme, et l'un des deux témoins des prodiges qu'il raconte s'appelle Carinus, nom qui fait immédiatement penser à Lucius Charinus, l'auteur bien connu d'un grand nombre d'apocryphes infestés de gnosticisme. On a de la *Descente aux enfers* des rédactions ou des versions, en grec, en latin, en arménien, en syriaque et en copte. Les manuscrits grecs et latins sont nombreux. Tischendorf, pour son édition, à consulté plus de 39 documents.

A l'histoire de la descente aux enfers se rattachent :

La *Narration de Joseph d'Arimathie*, qui n'en est guère qu'un abrégé. Joseph, à la mort du Sauveur, non content de réclamer le corps de Jésus, se présente hardiment devant le prince des prêtres et lui reproche sa honteuse conduite. On l'incarcère, mais un miracle le délivre et il devient le témoin du Sauveur dont il raconte les souffrances, la mort, la sépulture, la résurrection et les miséricordes envers le bon larron que Jésus associe à son triomphe.

La *Vengeance du Sauveur*. Cet écrit divisé par Tischendorf en trente-six paragraphes, a deux parties. La première, (1-19) raconte l'ambassade du Juif Nathan qui gagne Titus, prince d'Aquitaine, au Christianisme, et l'entraîne, ainsi que Vespasien, à la conquête de Jérusalem pour venger le Christ. La seconde, (19-36) contient la légende de Véronique et nous remet en présence des circonstances mentionnées dans les *Actes de Pilate*. On connaît un manuscrit du IX^e^ siècle.

11. **Tous inauthentiques.** Inutile de faire remarquer que pas un de ces récits ne mérite créance. Ils présentent, en effet, au plus haut degré, les caractères des ouvrages apocryphes :

Origine obscure ou mystérieuse : plusieurs sont anonymes, presque tous sortent de milieux inconnus ou suspects.

Contenu erronné ou légendaire : les premiers sont hérétiques, les derniers sont fabuleux ; plusieurs sont signés de noms hérétiques ; on connaît des Évangiles

d'Appelles, de Marcion, de Basilides, des Simonites, des Valentiniens, des Manichéens.

Faux titre : les pseudépigraphes abondent ; il y a l'Évangile des douze, et l'Évangile des quatre ; Origène [1] et saint Jérôme font mention d'Évangiles attribués à Pierre, à Jean, à André, à Barnabé, à Philippe, à Thomas, à Mathias, à Thaddée, et même à Judas Iscariote.

Enfin histoire aventureuse : nés pour la plupart de l'hérésie, ils en ont ressenti et marqué toutes les transformations. Sans cesse remaniés par le caprice ou la passion, ils ont subi toutes les fluctuations de l'erreur et comptent presque autant de rédactions que d'exemplaires.

Les textes actuels portent la trace visible de remaniements successifs sous lesquels la forme primitive s'est peu à peu effacée et a fini par disparaître à peu près complétement. Que trouverions-nous au point de départ des apocryphes actuels, s'il était possible de les suivre à travers toutes leurs évolutions et altérations? Nos évangiles canoniques ? peut-être ; quelques-uns

1. L'Église, dit ORIGÈNE, a quatre Évangiles ; les hérésies en ont un grand nombre : entre autres celui qui est dit selon les Égyptiens, et celui qui est dit selon les douze apôtres. Basilide a osé écrire un Évangile et lui donner son nom... Je sais qu'il y a un Évangile appelé selon Thomas, un autre selon Matthias; nous en avons lu bien d'autres encore, afin de ne point paraître ignorants au regard des gens qui croient avoir appris quelque chose en connaissant cela. Mais parmi tous ces écrits, nous approuvons ceux que l'Église approuve, c'est-à-dire les quatre Évangiles qui doivent être reçus... Ces quatre Évangiles seulement sont garantis par la tradition et acceptés sans conteste dans l'Église de Dieu. Voir plus loin, page 425 et 429.

des précieux mémoires que consultait saint Luc? peut-être ; des écrits hérétiques ? peut-être.

Une seule chose est certaine. Nous n'avons plus le texte primitif ; par conséquent, sous leur forme actuelle, les apocryphes sont des écrits sans autorité. S'ils sont partis d'écrits hérétiques, ils se sont transformés sans rien perdre ; s'ils sont partis d'écrits authentiques, ils ont perdu l'autorité humaine de leurs sources ; s'ils sont partis d'écrits inspirés, ils n'ont pas su garder l'autorité divine du texte primitif qu'ils ont altéré.

12. **Précieux cependant.** Est-ce à dire pour cela que les Évangiles apocryphes ne méritent aucune attention, et qu'il est superflu de s'en occuper ? Loin de nous pareille pensée. Sans doute, les obscurités de leur origine et les accidents de leur histoire diminuent singulièrement la valeur des renseignements qu'ils ont la prétention de nous donner sur la vie du fondateur du christianisme ; sans doute l'impossibilité où nous sommes de refaire l'histoire de leurs variations et de reconstituer leur véritable physionomie aux différentes époques de leur évolution, nous prive en grande partie des ressources considérables qu'on serait en droit d'en attendre pour résoudre l'obscur problème de l'origine, de la filiation, et de la fortune des innombrables hérésies qui encombrent les premiers siècles de l'histoire de l'Église ; et cependant, malgré ces imperfections, les Évangiles apocryphes méritent d'attirer et de retenir longtemps l'attention de l'historien et de l'apologiste.

L'historien, après avoir compté sur les traces encore visibles qu'elles ont laissé dans le texte, les altérations successives qu'on lui a fait subir, cherche à connaître et parvient quelquefois à deviner la pensée qui les a inspirées ; tout comme le critique d'art, après avoir compté, sur les traces encore visibles qu'elles ont laissé sur l'œuvre qu'il étudie, les retouches successives qu'on lui a fait subir, cherche à connaître et parvient assez souvent à deviner la pensée secrète et l'habileté professionnelle de ceux qui en sont les auteurs.

13. **Parallèle instructif.** L'apologiste peut établir, entre les Évangiles apocryphes et les Évangiles canoniques, un parallèle qui met dans tout son jour l'évidente supériorité de ces derniers, rend pour ainsi dire palpable la preuve de leur intégrité, confirme leur authenticité et rend très croyable leur inspiration. La supériorité des Évangiles canoniques sur les Évangiles apocryphes n'est pas contestable, et de fait depuis Semler qui le premier a attiré l'attention sur l'ensemble des apocryphes jusqu'au Dr Hilgenfeld, pas un savant n'a songé à la contester.

Le texte des Évangiles canoniques a toujours été respecté : on ne signale entre les différents manuscrits que des variantes qui n'atteignent jamais la substance du récit ; le texte des Évangiles apocryphes change à vue d'œil sur les points les plus essentiels ; c'est qu'on a vu dans le premier une œuvre divine, et dans le second une œuvre humaine.

Les apocryphes sont évidemment une contrefaçon

des Évangiles canoniques : même cadre, mêmes personnages, mêmes faits principaux, mêmes textes essentiels, sous les formes les plus diverses; preuve évidente qu'ils dépendent d'un type primitif, d'une œuvre originale qui ne peut être que notre saint Évangile. *Veritas falsum præcedat necesse est*, dit Tertullien. [1]

Quelle différence entre l'original divin des Évangiles canoniques et les copies maladroites, grossières et souvent difformes, des apocryphes ! Là, un merveilleux plein de grandeur et toujours bienfaisant, un enseignement limpide et profond, une vie exubérante, un style dont la noblesse égale la simplicité ; ici, des prodiges qui sont de vrais tours de force, parfois monstrueux — un jeune homme changé en mulet, des enfants changés en chevreaux, — et souvents puérils ; une doctrine suspecte toujours et souvent erronée, un épuisement manifeste, un style diffus, sans force et sans dignité, quel contaste ! comme il met en relief la divine supériorité de nos saints Évangiles ! comme il établit victorieusement la nécessité d'une autorité pour conserver dans sa pureté native la parole de Dieu sur la terre !

14. Aveux d'un mécréant. « C'est faire injure à la littérature chrétienne que de mettre sur le même pied ces plates compositions et les chefs-d'œuvre de Marc, de Luc et de Matthieu. Les Évangiles apocryphes sont les Pouranas du christianisme ; ils ont pour base les Évangiles canoniques. L'auteur prend ces Évangiles comme un thème dont il ne s'écarte jamais, qu'il

(1) TERTULLIEN. *Adv. Marcionem*, IV, 6, MIGNE, t. II, col. 368.

cherche seulement à délayer, à compléter par les procédés ordinaires de la légende hébraïque...

Les auteurs des Évangiles apocryphes innovent peu, ils imitent et exaspèrent. Ils font pour les Évangiles canoniques ce que les auteurs des *Post-homerica* ont fait pour Homère, ce que les auteurs relativement modernes des *Dionysiaques* ou d'*Argonautiques* ont fait pour l'épopée grecque. Ils traitent les parties que les canoniques ont avec raison négligées; ils ajoutent ce qui aurait pu arriver, ce qui paraissait vraisemblable ; ils développent les situations par des rapprochements artificiels empruntés aux textes sacrés. Quelquefois enfin, ils procèdent par monographies et cherchent à faire une légende à tous les personnages évangéliques en réunissant les traits épars qui les concernent... Tout se borne ainsi à broder sur un canevas donné...

Quant au détail, il est impossible de rien concevoir de plus mesquin, de plus chétif. C'est le verbiage fatigant d'une vieille commère, le ton bassement familier d'une littérature de nourrices et de bonnes d'enfants... Le Jésus véritable... les dépasse et les effraie.

La cause réelle de ce triste abaissement est un changement total dans la manière d'entendre le surnaturel. Et cela est très vrai, tandis en effet que dans les Évangiles canoniques tout, dans les prodiges du divin thaumaturge, est miséricorde et bonté — « dans les Évangiles apocryphes, Jésus est un spectre surnaturel sans entrailles. L'humanité chez lui est un mensonge. Dans son berceau, vous le prendrez pour un enfant ;

attendez ; les miracles pétillent autour de lui ; cet enfant vous crie : « Je suis le Logos. » La thaumaturgie de ce nouveau Christ est matérielle, mécanique, immorale ; ce sont les tours d'un magicien. Partout où il passe, il est comme une force magnétique ; la nature s'affole, déraisonne, par l'effet de son voisinage. Chacune de ses paroles est suivie d'effets miraculeux, « pour le bien comme pour le mal »... Dans les apocryphes, la notion vraie de la conscience de Jésus, à la fois humaine et divine, est tout à fait oblitérée. En devenant un *déva* pur, Jésus perd tout ce qui l'avait rendu aimable et touchant. On fut entraîné assez logiquement à nier son identité personnelle, à faire de lui un fantôme intermittent, qui se montrait aux disciples, tantôt jeune, tantôt vieux, tantôt enfant, tantôt vieillard, tantôt grand, tantôt petit et quelquefois si grand, qu'il touchait le ciel de sa tête.[1] »

1. Renan, *L'Église Chrétienne*, 1879, 505-509.

CHAPITRE X

UN CATÉCHISME DU SECOND SIÈCLE

1. Importance de cet écrit. Nos lecteurs nous sauront gré, nous n'en doutons pas, de les avoir mis en état de se rendre compte par eux-mêmes de l'importance et de l'intérêt d'un document si précieux, par la publication d'une traduction littérale, faite à leur intention, sur le texte original [1] de l'édition de Cons-

1. Publié en 1883 par Philothée Bryennios, alors métropolite de Nicomédie, Bryennios a longtemps étudié dans les universités de Leipzig, de Berlin et de Munich. La part qu'il a prise au congrès tenu à Bonn par les Vieux-Catholiques, en 1872, et le travail intitulé : *Examen et réfutation de la lettre encyclique du Pape Léon XIII*, qu'il a fait paraître à Constantinople en 1882, disent clairement qu'il est acquis aux idées libérales et dévoué au schisme. Il est né à Constantinople en 1833. C'est dans cette ville où il fut appelé à remplir, à son retour d'Allemagne, les fonctions de doyen de l'école du Phanar à laquelle est adjointe la célèbre et riche école du Saint-Sépulcre, qu'il eut le rare bonheur de découvrir un manuscrit du XI[e] siècle contenant, entre autres écrits, les *deux lettres de saint Clément aux Corinthiens* et la *Doctrine des douze Apôtres*. De ce dernier écrit on ne connaissait que le nom. Le texte des lettres de saint Clément était mutilé. Bryennios prépara silencieusement la publication de son manuscrit. L'édition des lettres de saint Clément qui parut à Constantinople en 1875, nous a rendu des pages qui manquaient jusqu'ici à la *I Clementis*, le plus ancien livre chré-

tantinople. Les quelques réflexions qui suivent rendront peut-être la lecture qu'ils vont en faire plus intéressante et plus fructueuse.

Le lecteur remarquera facilement que la *Didachè* comprend trois parties ; l'une morale (I-VI), où sont exposés, sous l'image de deux voies, la voie de la vie et la voie de la mort, les préceptes essentiels de la morale chrétienne ; l'autre rituelle, où on traite des principaux actes religieux des chrétiens : le baptême, la prière, le jeûne, l'Eucharistie ; la troisième, disciplinaire, où est décrite l'organisation de la société chrétienne avec sa double hiérarchie d'apostolat et de gouvernement — d'apôtres, de prophètes, de docteurs — d'évêques et de diacres. La finale est une exhortation à veiller sur soi-même, en raison du retour prochain du Sauveur.

Nous sommes donc en présence d'un véritable *manuel ecclésiastique* des premiers temps du christianisme, d'un *catéchisme* de l'Église primitive. Dès lors on peut s'attendre à trouver dans cet écrit des révélations pleines d'intérêt sur la vie, les mœurs, les coutumes, les institutions du christianisme, à l'époque des origines. L'historien lui demandera ce sans quoi la connaissance des faits est toujours incomplète et souvent stérile, la science des institu-

tien en dehors du canon des Écritures, et une bonne moitié de la très ancienne homélie connue sous le nom peu justifié de IIe Clementis. Dans la publication de 1883, il donne une édition savante et soignée du texte de la *Doctrine des douze Apôtres*. 1 vol. in-8 de CXLIX et 75 pages. Tout l'ouvrage est écrit en grec ancien. L'introduction aborde et résout les principaux problèmes que soulève la nouvelle découverte.

tions ; le canoniste y trouvera le plus ancien texte du droit ecclésiastique ; le liturgiste, les plus anciennes formules de la prière publique dans la célébration des saints mystères et dans l'administration des sacrements ; le controversiste, la réponse péremptoire aux difficultés soulevées par les Grecs contre la validité du baptême conféré par infusion, et par les protestants sur plusieurs points de dogme et de discipline ; l'apologiste enfin, une preuve nouvelle de l'authenticité, tant contestée de nos jours, des Évangiles et de plusieurs autres écrits du Nouveau Testament. [1]

1. M. SCHAFF, théologien protestant américain, donne une liste de près de 200 travaux dans la 2e édition de son livre, en 1886 : *The oldeste church Manual called the teaching of the twelve Apostel*. M. Paul SABATIER donne aussi dans son travail : La *Didachè* ou l'enseignement des douze Apôtres, in-8° de 168 p., Paris, 1875, une bibliographie complète.

Les catholiques consulteront avec fruit les travaux suivants : VIGOUROUX, *Le Monde*, 22 déc. 1884.

Abbé DUCHESNE, *Bulletin critique*, 1er mars et 1er octobre 1884 et 1er mai 1885.

DOM FERNAND CABROL, *Revue des questions historiques*, janvier 1886.

La *Controverse*, 15 oct. 1884, en a donné une traduction complète.

BICKELL, *Zeitschrift für Kathol. Théol.*, 1884, 2.

FUNCK, *Literarische Rundschau*, févr. et oct. 1884 et août 1885 in *Théol. Quartalschr.* 1884, III. *Opera Patrum apostolicorum*. Editio nova, *Doctrina duodecim apostolorum adaucta*, Tubingæ, 1887.

Citons parmi les principaux travaux des protestants : HILGENFELD, *Novum Testamentum extra canonem receptum*, fasc. IV, ed. II, Lipsiæ, 1884. — HARNACK, *Die Lehre der Zwolf Apostel*, *Lipsiæ*, 1884. *Die apostellehre und die judischen zwei Wege*, Lip-

2. **Sa provenance.** La *Didachè* n'est ni datée ni signée. En retrouver l'auteur est impossible; en apprécier la date est malaisé. Les critiques ont fait les remarques suivantes.

Le style trahit des hébraïsmes ; le point de supputation est le sabbat (VIII) bien qu'on engage énergiquement à garder le dimanche (XIV) ; le texte est composé en grande partie d'expressions bibliques, surtout d'expressions évangéliques dont l'auteur se sert souvent comme le fera plus tard saint Bernard pour formuler sa propre pensée ; la doctrine est orthodoxe — il est possible, facile même, d'interpréter favorablement les deux seuls passages qui puissent donner lieu à quelque soupçon, VI, 2, XVI, 7. Ne peut-on pas de tous ces indices conclure que l'auteur de la *Didachè* est un chrétien orthodoxe, juif d'origine ou d'éducation ?

Quel qu'en soit l'auteur, il est certain que notre écrit attribue aux missionnaires une importance considérable, et donne un relief singulier aux apôtres, aux prophètes, aux docteurs (XI-XIII), tandis qu'il fait aux évêques et aux diacres une place qui étonne à première vue. S'il réclame pour eux de la considération et du respect, c'est parce qu'ils font eux aussi l'office de prophètes et de docteurs (XV). Il faut en conclure que la *Didachè* a vu le jour en un temps et dans un pays où la hiérarchie d'apostolat et de fondation, avec ses pouvoirs extraordinaires, ses fonc-

siæ, 1886. — FRIEDBERG, *Zeitschrift für Kirchenrecht*, IX, 408-425. Friburgiæ et Tubing., 1884. — BONNET-MAURY, *La doctrine des douze apôtres*, traduct. et commentaire, Paris, 1884.

tions en rapport avec la direction générale de l'Église, son ministère *itinérant* confié à une armée d'apôtres, de prophètes et de docteurs, est encore en pleine activité et au premier rang, tandis que la hiérarchie de gouvernement, avec ses pouvoirs ordinaires, ses fonctions en rapport avec la direction d'une chrétienté déterminée, son ministère fixe, confié aux évêques, aux prêtres et aux diacres, en est encore à la période d'organisation et demeure provisoirement au second rang. Or la hiérarchie d'apostolat, puissamment organisée pendant la période d'évangélisation primitive, aux temps apostoliques, perd peu à peu de son importance et, au milieu du second siècle, elle est partout remplacée ou tout au moins reléguée au second rang par le fonctionnement régulier, plein et définitif, de la hiérarchie de gouvernement. C'est donc dans la première moitié du second siècle au plus tard que se place la rédaction de la *Doctrine des douze Apôtres*.

C'est encore à la première moitié du second siècle que nous ramène l'application à la *Didachè* de ce qu'on appelle de nos jours les critères externes. L'auteur inconnu des *Constitutions Apostoliques* (IIIe siècle ?) a certainement eu notre texte sous les yeux, puisqu'il le délaye en le paraphrasant tout entier dans le VIIe livre, I-XXXIII, de sa collection ; l'auteur également inconnu, d'un livre analogue aux *Constitutions Apostoliques*, publié par Hilgenfeld sous le nom de *Duæ viæ* ou *Judicium Petri* (IIIe siècle (?), traite à peu près de la même façon la première partie de la Doctrine. L'antériorité de notre texte sur ces deux

écrits à date incertaine n'est donc pas douteuse, et nous voilà par un autre chemin ramenés vers le second siècle.

Au seuil de ce second siècle nous rencontrons un écrivain célèbre, Clément, le philosophe d'Alexandrie ; interrogeons-le sur notre texte. Il l'a lu, puisqu'il le cite deux fois, dans son traité *Quis dives salvabitur*, lib. I, v. 5, et dans les *Stromates*, I, ch. XX ; il le croit fort ancien, puisqu'il fait la seconde citation sous la rubrique : l'*Écriture* dit, preuve qu'il en fait remonter la rédaction aux temps apostoliques, et que personnellement il croit à son inspiration. Clément d'Alexandrie n'est pas le seul témoin de notre texte au second siècle. Le *Pasteur d'Hermas*, dont il est difficile de reculer l'apparition au delà de l'an 135, contient un développement sur l'aumône (Mand. II, 4-6) qui se rencontre avec les mêmes expressions dans la Didachè, ch. I. La parenté de ces deux écrits est incontestable. Mais il est difficile de dire avec certitude lequel des deux a été reproduit par l'autre, bien que ce privilège semble appartenir à la *Didachè*. De plus, l'*Épître de saint Barnabé* reproduit dans sa finale l'allégorie des deux voies. « Il est certain que l'auteur de l'un de ces vénérables écrits s'est servi de l'autre, puisque le commencement du premier est le même pour le fond que la fin du second, mais quel est celui qui a la priorité ? D'après M. Zahn et M. Funck, c'est l'auteur de la *Doctrine des douze apôtres*. Les raisons apportées par M. Funck ne manquent pas de vraisemblance, sans être toutefois décisives. » (VIGOUROUX). Si l'hypothèse de M. Funk était la vraie,

c'est vers la fin du premier siècle ou au plus tard dans les premières années du second, que nous devrions placer la rédaction de la *Doctrine*, puisque les critiques s'accordent généralement à placer celle de l'Épître de saint Barnabé entre l'année 97 et l'année 125.

Si l'histoire littéraire de notre écrit semble lui assigner l'Égypte et Alexandrie comme lieu d'origine —ses premiers témoins sont des Égyptiens ; au temps de saint Athanase, elle est encore une sorte de livre sacré dans l'Église d'Alexandrie, et l'Épître de saint Barnabé dont il dépend ou qui dépend de lui, est réputée d'origine égyptienne, — certains usages peu en harmonie avec les mœurs de l'Égypte, comme l'emploi de l'eau chaude pour le baptême et la culture du blé sur les montagnes, (IX) laissent croire à plusieurs critiques qu'il a vu le jour sous un climat moins tempéré que celui d'Égypte, dans un pays froid et montagneux comme la Syrie ou la Macédoine.

La Doctrine des douze Apôtres est écrite en un grec très simple, généralement clair et facile à comprendre, avec des teintes d'hébraïsme.

Le titre adopté définitivement par les éditeurs est : Didachê tôn dôdeka apostolôn : « Didachê Kuriou dia tôn dôdeka apostolôn toïs ethnesin », c'est-à-dire : «Enseignement des douze apôtres ; enseignement du Seigneur donné par les douze apôtres aux nations ».

Les seize chapitres de l'édition *princeps* ont été subdivisés en versets. Dans notre traduction chaque chapitre est représenté par un paragraphe distinct ; un simple trait à l'intérieur du paragraphe rappelle la division en versets proposée par Funck.

3. **Les deux chemins.** Il y a deux chemins, l'un de la vie et l'autre de la mort, [1] mais il y a une grande différence entre ces deux chemins. — Voici donc le chemin de la vie : premièrement, tu aimeras le Dieu qui t'a créé, et secondement (tu aimeras) ton prochain comme toi-même, [2] et tout ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait, ne le fais pas toi-même à un autre. [3] — Or la doctrine de ces paroles est celle-ci : bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour vos ennemis, [4] jeûnez pour ceux qui vous persécutent. — Quelle grâce, en effet, si vous aimez ceux qui vous aiment ? Est-ce que les gentils eux-mêmes ne font pas cela ? Pour vous, aimez ceux qui vous haïssent, et vous n'aurez pas d'ennemis. — Abstiens-toi des convoitises charnelles et corporelles. [5] — Si quelqu'un te donne un soufflet sur la joue droite, présente-lui encore l'autre et tu seras parfait. — Si quelqu'un te contraint à faire un mille avec lui, fais-en deux : Si quelqu'un t'enlève ton manteau, donne-lui aussi ta tunique. Si quelqu'un prend ton bien, ne réclame pas ; [6] d'ailleurs tu ne le peux pas. [7] — Donne à quiconque te demande [8] et ne redemande pas, car le Père veut qu'on donne à tous des dons gratuits qu'on

1. Jérémie, xxi, 8 ; Mat., vii, 13, 14.

2. Marc, xii, 30, 31; Mat., xxii, 37, 39; Barn., xix, 2; xx, 2. Justin, *Apol.*, 1. 16. — 3. Mat., vii, 12; Luc, vi, 31; Tobie, iv, 16; Lamprid. *Alex. Sév.* 51 ; *Constit. Apost.*, i, 1, iii, 15 ; Athénag. 32. — 4. Luc, iv, 27, 28, 32, xxiii, 34; Mat., v, 44, 46 ; *Act.*, vii, 59 ; *Rom.*, xii, 20 ; Justin, *Apol.*, 1, 15; Tatien, § 17.

5. *Tit.*, ii, 1 ; I *Petr.*, ii ,12, — 6. Mat., v, 29-41; Luc, v, 29-30; Tatien, § 17 ; Justin, *Apol.*, i, 16. — 7. I *Cor.*, vi, i. — 8. Luc, vi, 30 ; Mat., v, 42.

a reçus. — Bienheureux celui qui donne selon le précepte, car il est irréprochable. Malheur à celui qui reçoit. Sans doute si quelqu'un reçoit, étant dans le besoin, il est irréprochable. — Mais s'il n'est pas dans le besoin, il aura à répondre pourquoi il a reçu et dans quel but, jeté en prison, interrogé sur ce qu'il a fait, et il ne sortira pas de là qu'il n'ait payé le dernier *quadrain*. [9] C'est à ce propos qu'il a été dit : que ton aumône transpire dans tes mains jusqu'à ce que tu saches à qui donner.

Second commandement de la Doctrine. Tu ne tueras pas, tu ne commettras pas d'adultère, tu ne corrompras pas d'enfant. Tu ne forniqueras pas, tu ne voleras pas, tu n'useras pas de magie, tu ne feras pas de breuvages empoisonnés, [10] tu ne provoqueras pas d'avortement, et tu ne tueras pas l'enfant qui vient de naître. Tu ne convoiteras pas le bien du prochain. Tu ne jureras point, [11] tu ne porteras pas de faux témoignages, tu ne feras pas de médisance, tu ne seras pas rancunier. — Tu ne seras double ni dans tes sentiments ni dans tes paroles, car la double langue est un piège de mort. [12] — Ta parole ne sera ni mensongère ni vide, mais pleine d'effet. — Tu ne sera ni avare, ni rapace, ni hypocrite, ni dépravé, ni orgueilleux. — Tu n'écouteras pas un mauvais conseil contre ton prochain. — Tu ne haïras personne, mais tu reprendras les uns, tu prieras pour les autres, et tu aimeras les autres encore plus que ton âme.

9. MAT., v, 25, 26. — 10. *Galat.*, vi, 19, 20 ; *Sap.*, xii, 4. — 11. MAT., v, 34, 36. — 12. *Tim.*, ii, 8 ; *Sap.*, i, 11.

Mon fils, fuis tout mal et tout ce qui lui ressemble. [13] — Ne sois pas colère, car la colère conduit au meurtre, ni jaloux, ni querelleur, ni emporté, car de tous ces vices naissent les meurtres. — Mon fils, fuis la convoitise, car elle conduit à l'impudicité, évite les propos obscènes et les regards immodestes, car ils donnent naissance à l'adultère. — Mon fils, ne sois pas augure, car cela conduit à l'idolâtrie, ni enchanteur, ni astrologue, ni purificateur, et ne regarde même pas ces choses, car d'elles toutes naît l'idolâtrie. — Mon fils, ne sois pas menteur, car le mensonge conduit au vol, ni ami de l'argent ou de la vaine gloire, car de tout cela naissent les vols. — Mon fils, ne sois pas enclin au murmure, car il conduit au blasphème, ni présomptueux, ni mal intentionné, car de tout cela naissent les blasphèmes. [14] Sois doux puisque les doux possèderont la terre. [15] — Sois longanime, miséricordieux, sans malice, paisible, bon, et garde toujours en tremblant les discours que tu as entendus. — Tu ne t'élèveras pas, tu ne laisseras pas la témérité entrer dans ton âme. — Ton âme ne se liera pas avec les superbes, mais elle aura commerce avec les justes et les humbles. — Accepte comme bonnes toutes les choses extraordinaires qui peuvent t'arriver, sachant que sans Dieu, elles n'arriveraient pas. [16]

Mon fils, de celui qui te parle la parole de Dieu, tu te souviendras nuit et jour, [17] et tu l'honoreras comme

13. *Thessal.*, v, 22.—14. Cf. *Colos.*, vi, 8 ; *Gal.*, v, 20.—15. Mat., v, 5. —16. Cf. I *Thessal.*, i, 5, xiv, 15; *Col.*, iii, 12; *Ephès.*, iv, 32; *Rom.*, xii, 16; Luc, xviii, 24. — 17. *Héb.*, xiii, 7.

le Seigneur, [18] car là où l'autorité du Seigneur est l'objet des discours, là est le Seigneur.

Tu rechercheras tous les jours la compagnie des saints, afin de trouver un appui dans leurs paroles. — Tu ne feras pas la division, mais tu pacifieras ceux qui sont en guerre, tu jugeras avec droiture, sans faire acception de personnes, pour prononcer contre les transgressions. — Tu ne douteras pas s'il (le jugement de Dieu ?) viendra ou non.

— Ne deviens pas (comme celui) dont les mains s'ouvrent pour recevoir, se ferment quand il faut donner. — Si tu possèdes, tu donneras de tes propres mains la rançon de tes péchés. — Tu n'hésiteras pas à donner et, après avoir donné, tu ne murmureras pas, car tu apprendras quel est celui qui récompense noblement. — Tu ne rebuteras pas le nécessiteux, mais tu feras part de tout à ton frère, et tu ne diras pas que c'est ton bien, car si vous êtes en communion pour le (bien) immortel, combien plus pour les choses périssables ! — Tu ne retireras point ta main de dessus ton fils ou de dessus ta fille, mais dès le jeune âge tu leur apprendras la crainte de Dieu. [19] — Tu ne commanderas pas avec amertume à ton serviteur ou à ta servante, qui espèrent dans le même Dieu que toi, de peur qu'ils ne perdent la crainte de Dieu, votre commun maître ; [20] car il ne vient pas appeler les hommes selon l'apparence, mais ceux que l'Esprit a rendus prêts.

18. Luc, x, 16. — 19. *Ephes.*, vi, 4. — 20. *Ephes.*, vi, 5, 9; I *Tim.*, vi, 11; I *Cor.*, vii, 2.

Et vous, serviteurs, vous serez soumis à vos maîtres comme à l'image de Dieu avec révérence et crainte. [21] — Tu haïras toute hypocrisie et tout ce qui déplaît au Seigneur. Tu n'abandonneras pas les commandements du Seigneur, tu garderas ce que tu as reçu, n'y ajoutant rien, n'en retranchant rien.[22] — Dans l'assemblée (de l'Église) tu confesseras tes fautes et tu n'iras pas à la prière avec une conscience mauvaise. Tel est le chemin de la vie.

Voici quel est le chemin de la mort : Avant tout il est mauvais et plein de tout ce qui est maudit : meurtres, adultères, convoitises, fornications, vols, idolâtries, magies, empoisonnements, pillages, faux témoignages, hypocrisies, duplicité du cœur, fourberie, orgueil, méchanceté, arrogance, cupidité, propos obscènes, jalousie, témérité, hauteur, ostentation.

(Dans ce chemin s'engagent) les persécuteurs des bons, les ennemis de la vérité, les amis du mensonge, ceux qui ne connaissent pas la récompense de la justice, qui ne s'attachent ni au bien ni à la droiture, qui veillent, non pour le bien, mais pour le mal. — Loin d'eux est la douceur et la patience; ils aiment la vanité, poursuivent la rétribution, sont sans pitié pour le pauvre, sans compassion pour celui que la douleur accable, sans connaissance de celui qui les a faits, meurtriers d'enfants, corrupteurs de la créature de Dieu ; ils rebutent le nécessiteux, accablent l'opprimé, avocats des riches, juges iniques des pauvres,

21. Jac., v, 16; I Joan., i, 8, 9.— 22. *Deutér.*, vii, 32; *Ap.*, xxii, 14, 18.

chargés de tous les crimes. Puissiez-vous, ô mes enfants, être délivrés de tous ces (malheureux) !

Veille à ce que personne ne t'égare loin de ce chemin de la Doctrine, car il t'enseigne en dehors de Dieu. — Si tu peux porter entier le joug du Seigneur, tu seras parfait, si tu ne le peux pas, fais ce que tu peux.

Quant à la nourriture, supporte ce que tu peux, mais abstiens-toi soigneusement de ce qui est sacrifié aux idoles, [23] car ce culte s'adresse à des dieux morts.

4. La vie liturgique. Pour ce qui est du baptême, baptisez de la façon suivante : après avoir préalablement dit tout ce qui précède, baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, [24] dans l'eau vive. — Si tu n'as pas d'eau vive, baptise dans une autre eau ; et si tu ne peux te servir d'eau froide, prends de l'eau chaude. Si tu n'as ni l'une ni l'autre, verse sur la tête trois fois de l'eau au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. — Avant le baptême, doivent jeûner le baptisant et le baptisé, ainsi que d'autres, s'ils le peuvent. Quant à celui qui est baptisé, tu l'obligeras à jeûner un jour ou deux d'avance.

Que vos jeûnes ne coïncident pas avec ceux des hypocrites : [25] ceux-ci jeûnent le lundi et le jeudi ; pour vous, jeûnez le mercredi et le vendredi ; littéralement : « Ceux-ci jeûnent le second jour du sabbat et le cinquième ; pour vous, jeûnez le quatrième et le jour de la *Parascève.* » — Ne priez pas comme les hypocrites, [26]

23. *Act.*, XV, 29. — 24. MAT., XXVIII, 19.
25. MAT., VI, 16. — 26. MAT., VI, 5.

mais, comme le Seigneur l'a ordonné dans son Évangile ; priez ainsi : — Notre Père qui êtes aux cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel : donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour, et pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés, et ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal ; [27] car à vous est la puissance et la gloire dans tous les siècles.—Vous prierez ainsi trois fois par jour.

Pour ce qui est de l'action de grâces, vous rendrez grâces ainsi d'abord pour le calice : [28] Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la sainte vigne [29] de David ton serviteur, que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur ; à Toi la gloire dans tous les siècles ! — Et pour la fraction (du pain) : Nous te rendons grâces, ô notre Père, pour la vie et la science que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur ; à Toi la gloire dans tous les siècles ! — De même que ce pain rompu était dispersé sur les collines et qu'il est devenu, par le soin de ceux qui l'ont recueilli, un seul morceau, qu'ainsi soit rassemblée ton Église des extrémités de la terre dans ton royaume ; [30] car à Toi est la gloire et la puissance, par Jésus-Christ, dans tous les siècles. — Que personne ne mange ni ne boive de votre Eucharistie, si ce n'est ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur, car c'est à ce sujet que le Seigneur a dit : Ne donnez pas aux chiens ce qui est saint.[31]

27. Mat., vi, 9-13. — 28. Cf. Luc, xxii, 14, 17. — 29. Cf. Joan., xv. — 30. Cf. Mat., xxiv, 31. — 31. Mat., vii, 6.

Dès que vous êtes rassasiés, rendez grâces ainsi : — Nous te rendons grâces, Père saint, pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la science, la foi et l'immortalité que tu nous as fait connaître par Jésus ton serviteur ; à Toi la gloire dans tous les siècles ! — O Maître tout-puissant, tu as tout créé à cause de ton nom. Tu as donné le manger et le boire aux hommes pour qu'ils te rendent grâces ; à nous, tu as daigné accorder la nourriture et le breuvage spirituels et la vie éternelle par ton Sauveur. Avant tout nous te rendons grâces de ce que tu es puissant : à toi la gloire dans tous les siècles ! — Souviens-toi, Seigneur, de ton Église pour la délivrer de tout mal[32] et pour la perfectionner dans ton amour, et réunis-la des quatre vents, [33] pour la sanctifier, dans ton royaume que tu as préparé pour elle ; [34] car à Toi est la puissance et la gloire dans tous les siècles. — Que la grâce arrive et que ce monde passe. Hosanna au Dieu de David ! [35] Si quelqu'un est saint, qu'il vienne, si quelqu'un ne l'est pas, qu'il se repente. Maranatha [36] (le Seigneur vient !) Amen ! — Pour les prophètes, vous les laisserez rendre grâces aussi longtemps qu'ils voudront. [37]

5. **Apôtres, docteurs et Prophètes.** Si donc quelqu'un vient et vous enseigne tout ce qui vient d'être dit, recevez-le. — Mais si ce docteur, détourné lui-même (de la bonne voie), enseigne une autre doc-

32. JOAN., XVII, 15. — 33. MAT., XXVI, 31. — 34. MAT., XXV, 34. — 35. MAT., XXI, 9-15. — 36. I *Cor.*, XVI, 22. — 37. Cf. MAT., X, 5, seqq. VII, 15, seqq. ; LUC, IX, I seqq. ; X, 4, seqq.

trine, de manière à détruire (ce qui a été dit), ne l'écoutez pas. Enseigne-t'il au contraire de manière à augmenter la justice et la connaissance du Seigneur, recevez-le comme le Seigneur. — En ce qui concerne les apôtres et les prophètes, agissez selon la prescription de l'Évangile. Que tout apôtre venant chez vous soit reçu comme le Seigneur. Mais qu'il ne reste qu'un seul jour, et, s'il y a nécessité, que deux jours, mais s'il en reste trois, c'est un faux prophète. En partant que l'apôtre ne reçoive rien, si ce n'est du pain pour aller jusqu'à la station voisine. S'il demande de l'argent, c'est un faux prophète. — Lorsqu'un prophète parle en Esprit, gardez-vous de l'éprouver ou de le condamner, car tout péché sera remis, mais ce péché-là ne sera point remis.[38] — Tout homme qui parle en Esprit, n'est point prophète, mais seulement s'il a les mœurs du Seigneur ; c'est donc à la conduite qu'on connaîtra le faux et le vrai prophète. — Et tout prophète qui fait dresser la table, en Esprit, n'en mange point, sinon, c'est un faux prophète. Et tout prophète qui enseigne la vérité, s'il ne fait pas ce qu'il enseigne, [39] est un faux prophète. — Tout prophète éprouvé, véridique, travaillant au mystère terrestre de l'Église, mais n'enseignant pas à faire tout ce qu'il fait lui-même, ne sera pas jugé parmi vous. Il aura son jugement près de Dieu. Car les anciens prophètes ont agi de même. — Si quelqu'un dit en Esprit : donne-moi de l'argent, ou bien d'autres choses, ne l'écoutez pas. S'il sollicite votre charité en faveur des autres, que personne ne le juge.

38. Mat., xii, 31. — 39. Mat., xxii, 3.

Que quiconque vient au nom du Seigneur soit reçu (d'abord) ; après quoi, à l'épreuve, vous verrez le pour et le contre, car vous aurez l'intelligence. — Si celui qui vient (à vous) est un voyageur (sans demeure), secourez-le autant que vous pouvez, mais il ne demeurera auprès de vous que deux ou trois jours, si nécessité il y a. — S'il veut s'établir parmi vous, et qu'il soit artisan, qu'il travaille et qu'il mange. [40] S'il n'a point de métier, pourvoyez, selon votre sagesse, à ce qu'un chrétien ne vive pas parmi vous inoccupé. — S'il ne veut pas se conduire de la sorte, c'est un traficant (de la doctrine) du Christ. Tenez-vous en garde contre de semblables personnages.

Tout prophète véritable, voulant s'établir parmi vous, est digne de (recevoir) sa nourriture. De même, un docteur véritable est digne, lui aussi, autant qu'un artisan, de recevoir sa nourriture. [41] — Vous prendrez et donnerez aux prophètes tout premier produit de la cuve à faire le vin, de l'aire, des bœufs et des brebis, car ils sont vos grands prêtres. Si vous n'avez point de prophète, donnez aux pauvres. Si tu fais de la pâte de grain, prends le premier morceau, et donne-le selon le commandement. — Pareillement, si tu ouvres un vase de vin ou d'huile, prends le commencement et donne-le aux prophètes.

Prends de même les prémices de l'argent, du vêtement et de tout bien, comme il te semble, et donne-le selon le commandement.

40. II *Thessal.*, III, 8, 12.
41. MAT., X, 10.

6. **Le jour du Seigneur.** Au jour dominical du Seigneur, réunissez-vous, rompez le pain, et faites les cérémonies eucharistiques, après avoir préalablement confessé vos péchés afin que votre offrande soit pure. — Et quiconque a une affaire pendante avec son ami, qu'il ne vienne pas à votre réunion, jusqu'à ce qu'il l'ait terminée, afin que votre sacrifice ne soit pas profané.[42] Car c'est de ce sacrifice que le Seigneur a dit : En tout lieu, en tout temps (vous devez) m'offrir un sacrifice pur : parce que je suis un grand Roi, dit le Seigneur, et mon nom est admirable parmi les nations.[43]

7. **Évêques et Diacres.** Ordonnez-vous donc des évêques et des diacres dignes du Seigneur, des hommes doux, exempts d'avarice, vrais, sincères et éprouvés, car eux aussi accomplissent pour vous les cérémonies liturgiques des prophètes et des docteurs. — Ne les méprisez donc pas, car ils sont parmi vous les notables avec les prophètes et les docteurs. — Reprenez-vous les uns les autres, non avec colère, mais en (esprit de) paix,comme il vous est dit dans l'Évangile, et que personne ne parle à celui qui se conduit mal à l'égard de son prochain, et qu'il n'entende rien de vous jusqu'à ce qu'il ait fait pénitence. — Pour vos prières, vos aumônes et toutes vos actions, faites-les comme il vous est dit dans l'Évangile du Seigneur.

8. **Les derniers jours.** Veillez sur votre vie, que vos lampes ne s'éteignent pas, et que vos reins ne soient

42. Mat., v, 23-24. — 43. Malachie, ii, 1.

jamais déliés ; soyez prêts, car vous ne savez pas l'heure à laquelle le Seigneur viendra. [44] — Vous vous réunirez souvent, cherchant ce qui convient à vos âmes. Toute la durée de votre foi ne vous servira de rien, si vous n'êtes parfait au dernier moment. — Car aux derniers jours les faux prophètes et les corrupteurs se multiplieront, les brebis se changeront en loups et l'amour se changera en haine.

L'iniquité augmentant, ils se haïront les uns les autres, se persécuteront et se trahiront (mutuellement). — Et alors le séducteur du monde paraîtra comme fils de Dieu ; il fera des signes et des prodiges ; la terre sera livrée à ses mains, et il fera des iniquités telles qu'on n'en vit jamais depuis le commencement du monde. [45] — Alors la création humaine viendra au feu de l'épreuve et beaucoup seront scandalisés et périront, mais ceux qui seront restés fermes dans la foi seront sauvés sous cet écrasement même. [46] — Alors paraîtront les signes de la vérité, d'abord le signe de l'ouverture du ciel, ensuite le signe du son de la trompette, et en troisième lieu la résurrection des morts ; [47] non pas de tous, [48] mais, comme il est dit : Le Seigneur viendra et tous ses saints avec lui. — Alors le monde verra le Seigneur venant sur les nuées des cieux.

44. Mat., xxiv, 42, 44.
45. Mat., xxiv, 10, 11. — 46. Mat., xxiv, 10, 13.
47. Mat., xxiv, 3, 20, 31. — 48. *Thessal.*, v, 13, 17 ; I *Cor.*, xv, 51.

LECTURES

UNE PAGE DE THÉOLOGIE

Cette Église toujours attaquée, et jamais vaincue, est un miracle perpétuel, et un témoignage éclatant de l'immutabilité des conseils de Dieu. Au milieu de l'agitation des choses humaines, elle se soutient toujours avec une force invincible, en sorte que, par une suite non interrompue depuis près de dix-sept cents ans, nous la voyons remonter jusqu'à Jésus-Christ, dans lequel elle a recueilli la succession de l'ancien peuple, et se trouve réunie aux prophètes et aux patriarches.

Ainsi tant de miracles étonnants que les anciens Hébreux ont vus de leurs yeux, servent encore aujourd'hui à confirmer notre foi. Dieu qui les a faits pour rendre témoignage à son unité et à sa toute puissance, que pouvait-il faire de plus authentique pour en conserver la mémoire, que de laisser entre les mains de tout un grand peuple les actes qui les attestent, rédigés par l'ordre des temps? C'est ce que nous avons encore dans les livres de l'ancien Testament, c'est-à-dire dans les livres qui sont les seuls de l'antiquité où la connaissance du vrai Dieu soit enseignée et son service ordonné ; dans les livres que le peuple juif a toujours si religieusement gardés, et dont il est encore aujourd'hui l'inviolable porteur par toute la terre.

I

Après cela, faut-il croire les fables extravagantes des auteurs profanes sur l'origine d'un peuple si noble et si ancien? Nous avons déjà remarqué que l'histoire de sa naissance et de son empire finit où commence l'histoire grecque; en sorte qu'il n'y a rien à espérer de ce côté-là pour éclaircir les affaires des Hébreux. Il est certain que les Juifs et leur religion ne furent guère connus des Grecs qu'après que leurs livres sacrés eurent été traduits en cette langue, et qu'ils furent eux-mêmes répandus dans les villes grecques, c'est-à-dire deux à trois cents ans avant Jésus-Christ. L'ignorance de la divinité était alors si profonde parmi les Gentils, que leurs plus habiles écrivains ne pouvaient pas même comprendre quel Dieu adoraient les Juifs. Les plus équitables leur donnaient pour Dieu les nues et le ciel, parce qu'ils y levaient souvent les yeux, comme au lieu où se déclarait le plus hautement la toute-puissance de Dieu, et où il avait établi son trône. Au reste, la religion judaïque était si singulière et si opposée à toutes les autres; les lois, les sabbats, les fêtes et toutes les mœurs de ce peuple étaient si particuliers, qu'ils s'attirèrent bientôt la jalousie et la haine de ceux parmi lesquels ils vivaient. On les regardait comme une nation qui condamnait toutes les autres. La défense qui leur était faite de communiquer avec les Gentils en tant de choses, les rendait aussi odieux qu'ils paraissaient méprisables. L'union qu'on voyait entre eux,

la relation qu'ils entretenaient tous si soigneusement avec le chef de leur religion, c'est-à-dire Jérusalem, son temple et ses pontifes, et les dons qu'ils y envoyaient de toutes parts, les rendaient suspects; ce qui, joint à l'ancienne haine des Égyptiens contre ce peuple si maltraité de leurs rois, et délivré par tant de prodiges de leur tyrannie, fit inventer des contes inouïs sur son origine, que chacun cherchait à sa fantaisie, aussi bien que les interprétations de leurs cérémonies, qui étaient si particulières, et qui paraissaient si bizarres lorsqu'on n'en connaissait pas le fond et les sources. La Grèce, comme on sait, était ingénieuse à se tromper et à s'amuser agréablement elle-même; et de tout cela sont venues les fables que l'on trouve dans Justin, dans Tacite, dans Diodore de Sicile, et dans les autres de pareille date qui ont paru curieux dans les affaires des Juifs, quoiqu'il soit plus clair que le jour qu'ils écrivaient sur des bruits confus, après une longue suite de siècles interposés, sans connaître leurs lois, leur religion, leur philosophie, sans avoir entendu leurs livres, et peut-être sans les avoir seulement ouverts.

Cependant, malgré l'ignorance et la calomnie, il demeurera pour constant que le peuple juif est le seul qui ait connu dès son origine le Dieu créateur du ciel et de la terre; le seul par conséquent qui devait être le dépositaire des secrets divins. Il les a aussi conservés avec une religion qui n'a point d'exemple. Les livres que les Égyptiens et les autres peuples appelaient divins sont perdus il y a longtemps, et à peine nous en reste-t-il quelque mémoire confuse dans les his-

toires anciennes. Les livres sacrés des Romains où Numa, auteur de leur religion, en avait écrit les mystères, ont péri par les mains des Romains mêmes, et le sénat les fit brûler comme tendant à renverser la religion. Ces mêmes Romains ont à la fin laissé périr les livres Sibyllins, si longtemps révérés parmi eux comme prophétiques, et où ils voulaient qu'on crût qu'ils trouvaient les décrets des dieux immortels sur leur empire, sans pourtant en avoir jamais montré au public, je ne dis pas un seul volume, mais un seul oracle. Les Juifs ont été les seuls dont les Écritures sacrées ont été d'autant plus en vénération qu'elles ont été plus connues. De tous les peuples anciens, ils sont le seul qui ait conservé les monuments primitifs de sa religion, quoiqu'ils fussent pleins des témoignages de leur infidélité et de celle de leurs ancêtres. Et aujourd'hui encore ce même peuple reste sur la terre pour porter à toutes les nations où il a été dispersé, avec la suite de la religion, les miracles et les prédictions qui la rendent inébranlable.

Quand Jésus-Christ est venu, et qu'envoyé par son Père pour accomplir les promesses de la loi, il a confirmé sa mission et celle de ses disciples par des miracles nouveaux, ils ont été écrits avec la même exactitude. Les actes en ont été publiés à toute la terre ; les circonstances des temps, des personnes et des lieux ont rendu l'examen facile à quiconque a été soigneux de son salut. Le monde s'est informé ; le monde a cru ; et si peu qu'on ait considéré les anciens monuments de l'Église, on avouera que jamais affaire n'a été jugée avec plus de réflexion et de connaissance.

Mais dans le rapport qu'ont ensemble les livres des deux Testaments, il y a une différence à considérer ; c'est que les livres de l'ancien peuple ont été composés en divers temps. Autres sont les temps de Moïse, autres ceux de Josué et des Juges, autres ceux des Rois ; autres ceux où le peuple a été tiré d'Egypte et où il a reçu la loi, autres ceux où il a conquis la Terre promise, autres ceux ou il a été rétabli par des miracles visibles. Pour convaincre l'incrédulité d'un peuple attaché aux sens, Dieu a pris une longue étendue de siècles durant lesquels il a distribué ses miracles et ses prophètes, afin de renouveler souvent les témoignages sensibles par lesquels il attestait ces vérités saintes. Dans le nouveau Testament il a suivi une autre conduite. Il ne veut plus rien révéler de nouveau à son Église après Jésus-Christ. En lui est la perfection et la plénitude ; et tous les livres divins qui ont été composés dans la nouvelle alliance l'ont été au temps des apôtres.

C'est-à-dire que le témoignage de Jésus-Christ, et de ceux que Jésus-Christ même a daigné choisir pour témoins de sa résurrection, a suffi à l'Église chrétienne. Tout ce qui est venu depuis l'a édifiée ; mais elle n'a regardé comme purement inspiré de Dieu que ce que les apôtres ont écrit, ou ce qu'ils ont confirmé par leur autorité.

Mais dans cette différence qui se trouve entre les livres des deux Testaments, Dieu a toujours gardé cet ordre admirable, de faire écrire les choses dans le temps qu'elles étaient arrivées, ou que la mémoire en était récente. Ainsi ceux qui les savaient les ont écri-

tes ; ceux qui les savaient ont reçu les livres qui en rendaient témoignage : les uns et les autres les ont laissés à leurs descendants comme un héritage précieux ; et la pieuse postérité les a conservés.

II

C'est ainsi que s'est formé le corps des Écritures saintes tant de l'ancien que du nouveau Testament : Écritures qu'on a regardées, dès leur origine, comme véritables en tout, comme données de Dieu même, et qu'on a aussi conservées avec tant de religion, qu'on n'a pas cru pouvoir sans impiété y altérer une seule lettre.

C'est ainsi qu'elles sont venues jusqu'à nous, toujours saintes, toujours sacrées, toujours inviolables ; conservées les unes par la tradition constante du peuple juif, et les autres par la tradition du peuple chrétien, d'autant plus certaine, qu'elle a été confirmé par le sang et par le martyre tant de ceux qui ont écrit ces livres divins, que de ceux qui les ont reçus.

Saint Augustin et les autres Pères demandent sur la foi de qui nous attribuons les livres profanes à des temps et à des auteurs certains. Chacun répond aussitôt que les livres sont distingués par les différents rapports qu'ils ont aux lois, aux coutumes, aux histoires d'un certain temps, par le style même qui porte imprimé le caractère des âges et des auteurs particuliers ; plus que tout cela par la foi publique, et par une tradition constante. Toutes ces choses concourent

à établir les livres divins, à en distinguer les temps, à en marquer les auteurs ; et plus il y a eu de religion à les conserver dans leur entier, plus la tradition qui nous les conserve est incontestable.

Aussi a-t-elle toujours été reconnue, non-seulement par les orthodoxes, mais encore par les hérétiques, et même par les infidèles. Moïse a toujours passé dans tout l'Orient, et ensuite dans tout l'univers, pour le législateur des Juifs, et pour l'auteur des livres qu'ils lui attribuent. Les Samaritains, qui les ont reçus des dix tribus séparées, les ont conservés aussi religieusement que les Juifs : leur tradition et leur histoire est constante, et il ne faut que repasser sur quelques endroits de la première partie pour en voir toute la suite.

Deux peuples si opposés n'ont pas pris l'un de l'autre ces livres divins : tous les deux les ont reçus de leur origine commune dès les temps de Salomon et de David. Les anciens caractères hébreux, que les Samaritains retiennent encore, montrent assez qu'ils n'ont pas suivi Esdras qui les a changés. Ainsi le Pentateuque des Samaritains et celui des Juifs sont deux originaux complets, indépendants l'un de l'autre. La parfaite conformité qu'on y voit dans la substance du texte, justifie la bonne foi des deux peuples. Ce sont des témoins fidèles qui conviennent sans s'être entendus, ou, pour mieux dire, qui conviennent malgré leurs inimitiés, et que la seule tradition immémoriale de part et d'autre a unis dans la même pensée.

Ceux donc qui ont voulu dire, quoique sans aucune raison, que ces livres étant perdus, ou n'ayant jamais

été, ont été ou rétablis, ou composés de nouveau, ou altérés par Esdras, outre qu'ils sont démentis par Esdras même le sont aussi par le Pentateuque qu'on trouve encore aujourd'hui entre les mains des Samaritains tel que l'avaient lu, dans les premiers siècles, Eusèbe de Césarée, saint Jérôme, et les autres auteurs ecclésiastiques ; tel que ces peuples l'avaient conservé dès leur origine : et une secte si faible ne semble durer si longtemps que pour rendre ce témoignage à l'antiquité de Moïse.

Les auteurs qui ont écrit les quatre Évangiles ne reçoivent pas un témoignage moins assuré du consentement unanime des fidèles, des païens et des hérétiques. Ce grand nombre de peuples divers, qui ont reçu et traduit ces livres divins aussitôt qu'ils ont été faits, conviennent tous de leur date et de leurs auteurs.

Les païens n'ont pas contredit cette tradition. Ni Celse qui a attaqué ces livres sacrés, presque dans l'origine du christianisme ; ni Julien l'Apostat, quoiqu'il n'ait rien ignoré ni rien omis de ce qui pouvait les décrier ; ni aucun autre païen ne les a jamais soupçonnés d'être supposés ; au contraire, tous leur ont donné les mêmes auteurs que les chrétiens.

Les hérétiques, quoique accablés par l'autorité de ces livres, n'osaient dire qu'ils ne fussent pas des disciples de Notre Seigneur : il y a eu pourtant de ces hérétiques qui ont vu les commencements de l'Église, et aux yeux desquels ont été écrits les livres de l'Évangile. Ainsi la fraude, s'il y en eût pu avoir, eût été éclairée de trop près pour réussir.

Il est vrai qu'après les apôtres, et lorsque l'Église était déjà étendue par toute la terre, Marcion et Manès, constamment les plus téméraires et les plus ignorants de tous les hérétiques, malgré la tradition venue des apôtres, continuée par leurs disciples et par les évêques à qui ils avaient laissé leur chaire et la conduite des peuples, et reçue unanimement par toute l'Église chrétienne, osèrent dire que trois Évangiles étaient supposés, et que celui de saint Luc qu'ils préféraient aux autres, on ne sait pourquoi, puisqu'il n'était pas venu par une autre voie, avait été falsifié. Mais quelles preuves en donnaient-ils ? de pures visions, nuls faits positifs. Ils disaient, pour toute raison, que ce qui était contraire à leurs sentiments devait nécessairement avoir été inventé par d'autres que par les Apôtres ; et alléguaient pour toute preuve les opinions mêmes qu'on leur contestait ; opinions d'ailleurs si extravagantes, et si manifestement insensées, qu'on ne sait encore comment elles ont pu entrer dans l'esprit humain. Mais certainement, pour accuser la bonne foi de l'Église, il fallait avoir en main des originaux différents des siens, ou quelque preuve constante. Interpellés d'en produire eux et leurs disciples, ils sont demeurés muets, et ont laissé par leur silence une preuve indubitable qu'au second siècle du christianisme où ils écrivaient, il n'y avait pas seulement un indice de fausseté, ni la moindre conjecture qu'on pût opposer à la tradition de l'Église.

III

Que dirai-je du consentement des livres de l'Écriture, et du témoignage admirable que tous les temps du peuple de Dieu se donnent les uns aux autres ? Les temps du second temple supposent ceux du premier, et nous ramènent à Salomon. La paix n'est venue que par les combats ; et les conquêtes du peuple de Dieu nous font remonter jusqu'aux Juges, jusqu'à Josué, et jusqu'à la sortie d'Egypte. En regardant tout un peuple sortir d'un royaume où il était étranger, on se souvient comment il y était entré. Les douze patriarches paraissent aussitôt ; et un peuple qui ne s'est jamais regardé que comme une seule famille nous conduit naturellement à Abraham, qui en est la tige. Ce peuple est-il plus sage et moins porté à l'idolâtrie après le retour de Babylone? c'était l'effet naturel d'un grand châtiment, que ses fautes passées lui avaient attiré. Si ce peuple se glorifie d'avoir vu durant plusieurs siècles des miracles que les autres peuples n'ont jamais vus, il peut aussi se glorifier d'avoir eu la connaissance de Dieu qu'aucun autre peuple n'avait. Que veut-on que signifie la circoncision, et la fête des Tabernacles, et la Pâque, et les autres fêtes célébrées dans la nation de temps immémorial, sinon les choses qu'on trouve marquées dans le livre de Moïse ? Qu'un peuple distingué des autres par une religion et par des mœurs si particulières, qui conserve dès son origine sur le fondement de la création et sur la foi de la Providence, une doctrine si suivie

et si élevée, une mémoire si vive d'une longue suite de faits si nécessairement enchaînés, des cérémonies si réglées et des coutumes si universelles, ait été sans une histoire qui lui marquât son origine, et sans une loi qui lui prescrivit ses coutumes pendant mille ans qu'il est demeuré en État ; et qu'Esdras ait commencé à lui vouloir donner tout à coup sous le nom de Moïse, avec l'histoire de ses antiquités, la loi qui formait ses mœurs, quand ce peuple devenu captif a vu son ancienne monarchie renversée de fond en comble : quelle fable plus incroyable pourrait-on jamais inventer ? et peut-on y donner créance sans joindre l'ignorance au blasphème ?

Pour perdre une telle loi, quand on l'a une fois reçue, il faut qu'un peuple soit exterminé, ou que par divers changements il en soit venu à n'avoir plus qu'une idée confuse de son origine, de sa religion et de ses coutumes. Si ce malheur est arrivé au peuple juif, et que la loi si connue sous Sédécias se soit perdue soixante ans après, malgré les soins d'un Ezéchiel, d'un Jérémie, d'un Baruch, d'un Daniel, qui ont un recours perpétuel à cette loi, comme à l'unique fondement de la religion et de la police de leur peuple ; si, dis-je, la loi s'est perdue malgré ces grands hommes sans compter les autres, et dans le temps que la même loi avait ses martyrs, comme le montrent les persécutions de Daniel et des trois enfants ; si cependant, malgré tout cela, elle s'est perdue en si peu de temps, et demeure si profondément oubliée qu'il soit permis à Esdras de la rétablir à sa fantaisie : ce n'était pas le seul livre qu'il lui fallait fabriquer. Il lui fallait com-

poser en même temps tous les prophètes anciens et nouveaux, c'est-à-dire ceux qui avaient écrit et devant et durant la captivité; ceux que le peuple avait vu écrire, aussi bien que ceux dont il conservait la mémoire, et non-seulement les prophètes, mais encore les livres de Salomon, et les Psaumes de David, et tous les livres d'histoire ; puisque à peine se trouvera-t-il dans cette histoire un seul fait admirable, et dans tous ces autres livres un seul chapitre, qui, détaché de Moïse tel que nous l'avons, puisse subsister un seul moment. Tout y parle de Moïse ; tout y est fondé sur Moïse; et la chose devait être ainsi, puisque Moïse et sa loi, et l'histoire qu'il a écrite, était en effet dans le peuple juif tout le fondement de la conduite publique et particulière. C'était en vérité à Esdras une merveilleuse entreprise, et bien nouvelle dans le monde, de faire parler en même temps avec Moïse tant d'hommes de caractère et de style différent, et chacun d'une manière uniforme et toujours semblable à elle-même ; et faire accroire tout à coup à tout un peuple que ce sont là les livres anciens qu'il a toujours révérés, et les nouveaux qu'il a vu faire, comme s'il n'avait jamais ouï parler de rien, et que la connaissance du temps présent aussi bien que celle du temps passé, fût tout à coup abolie. Tels sont les prodiges qu'il faut croire, quand on ne veut pas croire, les miracles du Tout-Puissant, ni recevoir le témoignage par lequel il est constant qu'on a dit à tout un grand peuple qu'il les avait vus de ses yeux.

On aura honte sans doute de tant d'extravagances; et au lieu de dire qu'Esdras ait fait tout d'un coup

paraître tant de livres si distingués les uns des autres par les caractères du style et du temps, on dira qu'il y aura pu insérer les miracles et les prédictions qui les font passer pour divins : erreur plus grossière encore que la précédente, puisque ces miracles et ces prédictions sont tellement répandus dans tous ces livres, sont tellement inculqués et répétés si souvent avec tant de tours divers et une si grande variété de fortes figures, en un mot, en font tellement tout le corps, qu'il faut n'avoir jamais seulement ouvert ces saints livres, pour ne pas voir qu'il est encore plus aisé de les refondre, pour ainsi dire, tout à fait, que d'y insérer les choses que les incrédules sont si fâchés d'y trouver. Et quand même on leur aurait accordé tout ce qu'ils demandent, le miraculeux et le divin est tellement le fond de ces livres, qu'il s'y retrouverait encore, malgré qu'on en eût. Qu'Esdras, si on veut, y ait ajouté après coup les prédictions des choses déjà arrivées de son temps : celles qui se sont accomplies depuis, par exemple sous Antiochus et les Machabées, et tant d'autres que l'on a vues, qui les aura ajoutées? Dieu aura peut-être donné à Esdras le don de prophétie, afin que l'imposture d'Esdras fût plus vraisemblable : et on aimera mieux qu'un faussaire soit prophète, qu'Isaïe, ou que Jérémie, ou que Daniel : ou bien chaque siècle aura porté un faussaire heureux, que tout le peuple en aura cru, et de nouveaux imposteurs, par un zèle admirable de religion, auront sans cesse ajouté aux livres divins, après même que le Canon en aura été clos, qu'ils se seront répandus avec les Juifs par toute la terre, et qu'on les aura tra-

duits en tant de langues étrangères. N'eût-ce pas été à force de vouloir établir la religion, la détruire par les fondements ? Tout un peuple laisse-t-il donc changer si facilement ce qu'il croit être divin, soit qu'il le croie par raison ou par erreur ? Quelqu'un peut-il espérer de persuader aux chrétiens, ou même aux Turcs, d'ajouter un seul chapitre où à l'Évangile, où à l'Alcoran ? Mais peut-être que les Juifs étaient plus dociles que les autres peuples, ou qu'ils étaient moins religieux à conserver leurs saints livres? Quels monstres d'opinions se faut-il mettre dans l'esprit, quand on veut secouer le joug de l'autorité divine, et ne régler ses sentiments, non plus que ses mœurs, que par sa raison égarée ?

IV

Qu'on ne dise pas que la discussion de ces faits est embarrassante : car, quand elle le serait, il faudrait ou s'en rapporter à l'autorité de l'Église et à la tradition de tant de siècles, ou pousser l'examen jusqu'au bout, et ne pas croire qu'on en fût quitte pour dire qu'il demande plus de temps qu'on n'en veut donner à son salut. Mais au fond, sans remuer avec un travail infini les livres des deux Testaments, il ne faut que lire des Psaumes, où sont recueillis tant d'anciens cantiques du peuple de Dieu, pour y voir dans la plus divine poésie qui fut jamais, des monuments immortels de l'histoire de Moïse, de celle des Juges, de celle des Rois, imprimés par le chant et par la mesure dans

la mémoire des hommes. Et pour le nouveau Testament, les seules épîtres de saint Paul, si vives, si originales, si fort du temps, des affaires et des mouvements qui étaient alors, et enfin d'un caractère si marqué ; ces épîtres, dis-je, reçues par les églises auxquelles elles étaient adressées, et de là communiquées aux autres églises, suffiraient pour convaincre les esprits bien faits, que tout est sincère et original dans les Écritures que les apôtres nous ont laissées.

Aussi se soutiennent-elles les unes les autres avec une force invincible. Les Actes des Apôtres ne font que continuer l'Évangile ; leurs Épîtres le supposent nécessairement. Mais, afin que tout soit d'accord, et les Actes et les Épîtres et les Évangiles réclament partout les anciens livres des Juifs.

Saint Paul et les autres apôtres ne cessent d'alléguer ce que *Moïse a dit*, ce qu'il *a écrit*, [1] ce que les prophètes ont dit et écrit après Moïse. Jésus-Christ appelle en témoignage *la loi de Moïse, les prophètes et les Psaumes*, [2] comme des témoins qui déposent tous de la même vérité. S'il veut expliquer ses mystères, *il commence par Moïse et par les Prophètes* ; [3] et quand il dit aux Juifs que *Moïse a écrit de lui* [4] il pose pour fondement ce qu'il y avait de plus constant parmi eux, et les ramène à la source même de leurs traditions.

Voyons néanmoins ce qu'on oppose à une autorité

1. *Rom.*, x, 5, 19.
2. Luc, xxiv, 44.
3. *Ibid.*, 27.
4. Joan., v, 46, 47.

si reconnue et au consentement de tant de siècles : car puisque de nos jours on a bien osé publier en toute sorte de langues des livres contre l'Écriture, il ne faut point dissimuler ce qu'on dit pour décrier ses antiquités. Que dit-on donc pour autoriser la supposition du Pentateuque, et que peut-on objecter à une tradition de trois mille ans soutenue par sa propre force et par la suite des choses ? Rien de suivi, rien de positif, rien d'important ; des chicanes sur des nombres, sur des lieux ou sur des noms : et de telles observations, qui dans toute autre matière ne passeraient tout au plus que pour de vaines curiosités incapables de donner atteinte au fond des choses, nous sont ici alléguées comme faisant la décision de l'affaire la plus sérieuse qui fut jamais.

Il y a, dit-on, des difficultés dans l'histoire de l'Ecriture. Il y en a sans doute qui n'y seraient pas si le livre était moins ancien, ou s'il avait été supposé, comme on l'ose dire, par un homme habile et industrieux ; si l'on eût été moins religieux à le donner tel qu'on le trouvait, et qu'on eût pris la liberté d'y corriger ce qui faisait de la peine. Il y a les difficultés que fait un long temps, lorsque les lieux ont changé de nom ou d'état, lorsque les dates sont oubliées, lorsque les généalogies ne sont plus connues, qu'il n'y a plus de remède aux fautes qu'une copie tant soit peu négligée introduit si aisément en de telles choses, ou que des faits échappés à la mémoire des hommes laissent de l'obscurité dans quelque partie de l'histoire. Mais enfin cette obscurité est-elle dans la suite même ou dans le fond de l'affaire ? Nullement tout y est suivi ;

et ce qui reste d'obscur ne sert qu'à faire voir dans les livres saints une antiquité plus vénérable.

Mais il y a des altérations dans le texte...

Mais d'où viennent ces variétés des textes et des versions? D'où viennent-elles en effet, sinon de l'antiquité du livre même, qui a passé par les mains de tant de copistes depuis tant de siècles que la langue dans laquelle il est écrit a cessé d'être commune? Mais laissons les vaines disputes, et tranchons en un mot la difficulté par le fond. Qu'on me dise s'il n'est pas constant que de toutes les versions, et de tout le texte, quel qu'il soit, il en reviendra toujours les mêmes lois, les mêmes miracles, les mêmes prédications, la même suite d'histoire, le même corps de doctrine, et enfin la même substance. En quoi nuisent après cela les diversités des textes? Que nous fallait-il davantage que ce fond inaltérable des livres sacrés, et que pouvions-nous demander de plus à la divine Providence? Et, pour ce qui est des versions, est-ce une marque de supposition ou de nouveauté, que la langue de l'Écriture soit si ancienne qu'on en ait perdu les délicatesses, et qu'on se trouve empêché à en rendre toute l'élégance ou toute la force dans la dernière rigueur? N'est-ce pas plutôt une preuve de la plus grande antiquité? Et si on veut s'attacher aux petites choses, qu'on me dise, si de tant d'endroits où il y a de l'embarras, on en a jamais rétabli un seul par raisonnement ou par conjecture. On a suivi la foi des exemplaires; et, comme la tradition n'a jamais permis que la saine doctrine pût être altérée, on a cru que les autres fautes, s'il y en restait, ne serviraient

qu'à prouver qu'on n'a rien ici innové par son propre esprit.

A-t-on jamais jugé de l'autorité, je ne dis pas d'un livre divin, mais de quelque livre que ce soit, par des raisons si légères? Mais c'est que l'Écriture est un livre ennemi du genre humain ; il veut obliger les hommes à soumettre leur esprit à Dieu, et à réprimer leurs passions déréglées : il faut qu'il périsse ; et à quelque prix que ce soit, il doit être sacrifié au libertinage.

Au reste, ne croyez pas que l'impiété s'engage sans nécessité dans toutes les absurdités que vous avez vues. Si, contre le témoignage du genre humain et contre toutes les règles du bon sens, elle s'attache à ôter au Pentateuque et aux prophéties leurs auteurs toujours reconnus, et à leur contester leurs dates, c'est que les dates font tout en cette matière, pour deux raisons : premièrement, parce que des livres pleins de tant de faits miraculeux, qu'on y voit revêtus de leurs circonstances les plus particulières, et avancés non seulement comme publics, mais encore comme présents, s'ils eussent pu être démentis, auraient porté avec eux leur condamnation ; et au lieu qu'ils se soutiennent de leur propre poids, ils seraient tombés par eux-mêmes il y a longtemps ; secondement, parce que, leurs dates étant une fois fixées, on ne peut plus effacer la marque infaillible d'inspiration divine qu'ils portent empreinte dans le grand nombre et la longue suite des prédictions mémorables dont on les trouve remplis.

C'est pour éviter ces miracles et ces prédictions, que

les impies sont tombés dans toutes les autres absurdités qui vous ont surpris. Mais qu'ils ne pensent pas échapper à Dieu : il a réservé à son Écriture une marque de divinité qui ne souffre aucune atteinte. C'est le rapport des deux Testaments. On ne dispute pas du moins que tout l'ancien Testament ne soit écrit devant le Nouveau. Il n'y a point ici de nouvel Esdras qui ait pu persuader aux Juifs d'inventer ou de falsifier leur Écriture en faveur des chrétiens qu'ils persécutaient. Il n'en faut pas davantage. Par les rapports des deux Testaments, on prouve que l'un et l'autre est divin. Ils ont tous deux le même dessein et la même suite : l'un prépare la voie à la perfection que l'autre montre à découvert ; l'un pose le fondement, et l'autre achève l'édifice ; en un mot, l'un prédit ce que l'autre fait voir accompli.

Ainsi tous les temps sont unis ensemble, et un dessein éternel nous est révélé. La tradition du peuple juif et celle du peuple chrétien ne font ensemble qu'une même suite de religion, et les Écritures des deux Testaments ne font aussi qu'un même corps et un même livre. [1]

1. Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, deuxième partie, ch. 27-28.

HISTOIRE D'UNE DÉCOUVERTE

Personne n'ignore que le couvent dit de Sainte-Catherine sur le mont Sinaï, fut fondée par l'empereur Justinien, durant la première moitié du sixième siècle ; depuis lors, il n'a jamais été détruit ; mais il faut dire que deux siècles déjà avant sa fondation, il s'y trouvait deux édifices plus modestes : une petite église construite sur l'emplacement prétendu du buisson ardent, du sein duquel le Seigneur avait parlé à Moïse, et une tour élevée pour servir de refuge particulier aux « saints du Buisson. » L'histoire nous rapporte qu'en 370 des Sarrazins massacrèrent de pieux solitaires du Sinaï. Cet ermitage du buisson, qui remonte au troisième siècle, est le premier des monuments de la vénération que les chrétiens ont vouée à ce théâtre sacré de la loi divine, au Sinaï des documents mosaïques, vénération qui est devenue universelle depuis la construction du couvent par Justinien...

L'espoir avec lequel j'étais parti, de découvrir quelques textes précieux de manuscrits surtout bibliques, remontant aux premiers siècles de l'antiquité chrétienne, fut réalisé au delà de mon attente ; car je rencontrai dans ce monastère la perle de mes trouvailles. En visitant sa bibliothèque, j'aperçus au milieu de cette vaste salle une grande et large corbeille pleine de vieux parchemins ; et le bibliothécaire,

homme fort instruit, me dit que deux autres semblables, remplis de papier rongés par le temps, avaient été jetés au feu.

Quel ne fut pas mon étonnement en découvrant parmi ces débris un nombre considérable de feuilles d'une bible grecque de l'Ancien Testament, qui me parut être l'une des plus anciennes que j'eusse jamais vues! On m'en céda sans peine et à ma grande joie le tiers environ, quarante-trois, avec d'autant plus de facilité qu'on se disposait à brûler le tout. Cependant je ne pus obtenir, malgré mes instances, qu'on m'accordât les autres feuilles ; la satisfaction que j'avais manifestée sans réserve avait éveillé des soupçons sur la valeur ignorée de ce manuscrit. Je transcrivis une page du texte d'Isaïe et de Jérémie, et je recommandai les restes, et tous les fragments semblables que l'on pourrait trouver, aux soins des religieux.

A mon retour en Saxe, il ne manqua pas de savants qui parurent comprendre le haut prix du trésor que j'apportais. Toutefois je fis mon secret du lieu où je l'avais trouvé, dans l'espoir d'acquérir un jour les parties qu'on avait refusé de me livrer. Je donnai au gouvernement saxon ma riche collection de manuscrits orientaux en échange du paiement complet de mes frais de voyage. Je déposai à la bibliothèque de l'université de Leipzig, sous forme de collection qui porte mon nom, cinquante manuscrits dont quelques-uns très rares et très importants ; j'en fis de même des fragments du Sinaï, sous le nom de Frédéric-Auguste, en souvenir reconnaissant des bontés de ce roi ; et je les publiai à Leipzig en 1846, en un ouvrage de

luxe où chaque lettre et chaque trait avaient été reproduits sur la pierre avec la plus sévère exactitude.

Mais ces travaux du foyer, touchant les manuscrits que j'avais moissonnés, ne me firent pas oublier le trésor lointain que j'avais découvert. J'en poursuivis l'acquisition par l'intermédiaire d'un ami influent qui résidait à la cour du vice-roi d'Égypte ; mais malheureusement ses démarches restèrent sans succès, car « les moines du couvent, m'écrivit-il, ont appris à connaître, depuis votre départ, tout ce que valent leurs feuilles de parchemin, et ils ne veulent s'en dessaisir à aucun prix. »

Je résolus alors de retourner en Orient pour copier au monastère cet inappréciable manuscrit. Après avoir quitté Leipzig, au mois de février 1853, je m'embarquai à Trieste pour l'Egypte, et au mois de février j'étais pour la seconde fois au couvent du Sinaï. Ce nouveau voyage fut peut-être plus heureux encore que le premier par les précieuses découvertes que je fis de manuscrits bibliques ; mais je ne pus me procurer la moindre nouvelle du trésor de 1844, ni en trouver des traces ; je me trompe, car je rencontrai dans un rouleau un petit fragment qui portait sur chaque côté onze courtes lignes du premier livre de Moïse ; ce qui me prouva que le manuscrit avait primitivement contenu tout l'Ancien Testament, mais que depuis longtemps la plus grande partie devait en être détruite.

A mon retour, je fis paraître, dans le premier volume d'une nouvelle collection de très vieux documents chrétiens, que je me mis à publier, la page du

manuscrit sinaïtique que j'avais transcrite en 1844, sans divulguer toutefois encore le lieu de ma riche trouvaille. Je tenais à déclarer que je revendiquais l'honneur d'avoir découvert les autres fragments, en quelque lieu qu'on les fît paraître plus tard, soit à Berlin, soit à Oxford ; car je présumais que l'un des savants voyageurs qui avaient visité le Sinaï après moi les avait déjà apportés...

Divers motifs, et surtout la vénération profonde des monastères orientaux pour l'empereur de Russie, me portèrent à m'adresser, dans l'automne de 1856, au gouvernement impérial, en lui soumettant le plan d'un grand voyage d'explorations orientales. Ce projet excita à Saint-Pétersbourg de jalouses et fanatiques oppositions. On s'étonnait qu'un savant étranger, protestant, osât ambitionner de l'empereur grec orthodoxe la faveur d'une mission en Orient. Mais la bonne cause triompha. Les sympathies que ma proposition rencontra dans le sein de la famille impériale elle-même exercèrent sur le czar une influence décisive. Elle fut approuvée au mois de septembre 1858, et tous les fonds demandés furent mis à ma disposition...

A la fin de janvier 1859 j'étais en face du cloître du Sinaï. La mission dont j'étais chargé me valut d'être reçu avec une distinction toute particulière. Le prieur, en me saluant, me souhaita de découvrir de nouveaux appuis en faveur de la vérité. Sa parole de bienvenue devait se vérifier au-delà de son espérance.

Après avoir consacré plusieurs jours à fouiller parmi les manuscrits du couvent, non sans mettre la

main sur quelque parchemin précieux, je faisais, le 4 février, prévenir mes Bédouins de se tenir prêts, avec leurs chameaux, à partir le 7 pour le Caire, lorsqu'une circonstance toute fortuite vint mettre le comble à mes vœux.

L'après-midi de ce même jour, je fis avec l'économe du couvent une promenade sur l'une des cîmes voisines ; et comme nous rentrions, au déclin du jour, le religieux me pria d'accepter dans sa cellule quelques rafraîchissements. A peine étions-nous entrés, que reprenant notre précédent entretien : Et moi aussi, dit-il, j'ai là une *Septuaginta* — une Bible des Septante — ; et il alla prendre, dans un coin de la chambre, un volumineux objet enveloppé d'un linge rouge, et le plaça devant moi sur la table.

J'ouvre ce paquet, et j'aperçois à ma grande surprise, non seulement ces fragments que, quinze ans auparavant, j'avais tirés de la corbeille, mais encore d'autres parties de l'Ancien Testament, puis le Nouveau Testament tout entier, et enfin l'Épître de Barnabé et une partie du Pasteur d'Hermas.

Tout plein d'une joie que, cette fois, je sus contenir et cacher à l'économe et aux autres religieux, je demandai soudain et j'obtins la permission d'emporter le manuscrit dans ma chambre afin de l'examiner à loisir. Et là, quand je fus seul, je m'abandonnai aux élans de ma joie et de mon enthousiasme.

Je savais que je tenais dans mes mains le plus grand trésor qu'on pût trouver pour la science de la Bible, un document dont l'âge et l'importance dépassaient ceux de tous les manuscrits existants dont je m'étais

occupé durant vingt années. Je ne saurais, je l'avoue, retracer les émotions de cette heure de ravissement, en présence de ce vrai diamant biblique.

Aussi, en dépit d'une mauvaise lampe et d'une froide nuit, je me mis de suite à transcrire l'Épître de Barnabé. Depuis deux siècles on cherchait en vain l'original grec de la première partie de cet écrit, qui n'était connu que par une traduction latine très défectueuse ; et cependant cette lettre avait joui, depuis la fin du second siècle jusqu'au commencement du quatrième, d'une autorité assez étendue, puisque beaucoup de chrétiens lui accordaient volontiers, ainsi qu'au Pasteur d'Hermas, une place à côté des documents sacrés de la Nouvelle Alliance. C'était juste le motif pour lequel ces deux écrits se trouvaient l'un et l'autre dans la Bible sinaïtique, dont la rédaction remonte à la première moitié du quatrième siècle vers l'époque du premier empereur chrétien.

Le cinq février, de bon matin, je fis appeler l'économe. Je lui demandai la faveur d'emporter le manuscrit au Caire, pour le transcrire en entier, de la première page à la dernière. Mais le prieur était parti depuis deux jours pour la même ville, afin de se rendre à Constantinople avec d'autres supérieurs de la maison-mère du Caire, dans le but d'élire un nouvel archevêque, et l'un des religieux s'opposait à mon désir. Que faire alors ? Mon parti fut bientôt pris ; le sept, au lever du soleil, je me hâtai de prendre congé des moines et de courir au Caire dans l'espoir d'y rencontrer encore les supérieurs, et de m'entendre avec eux. Mon départ fut entouré de mille marques

d'affection ; le pavillon russe flottait sur les murs du couvent ; et tandis que les échos répétaient au loin les bruyants saluts de mes hôtes, les plus distingués d'entre eux m'accompagnaient jusque dans la plaine.

Le dimanche suivant j'arrivai au Caire, où je fus accueilli avec la même bienveillante sympathie. Les supérieurs qui n'étaient point encore partis consentirent promptement à ma demande ; et soudain ils chargèrent un Bédouin d'aller prendre en toute hâte le manuscrit. En neuf jours, monté sur son chameau, il alla du Caire au Sinaï et du Sinaï revint au Caire ; et le 24 février l'inappréciable trésor était dans mes mains.

Le moment était venu de mettre sans retard et courageusement la main à l'œuvre, car il ne s'agissait de rien moins que de transcrire plus de cent dix mille lignes dont un grand nombre étaient fort difficiles à lire, soit à cause de corrections postérieures, soit parce que l'écriture avait pâli ; et cela, sous une température qui ne descend jamais, aux mois de mars, d'avril et de mai, au dessous de vingt degrés réaumur à l'ombre. Aussi qui dira toutes les fatigues que nous coûta un travail pareil.

Mes rapports soutenus avec le monastère me fournirent l'occasion de suggérer aux moines la pensée d'offrir l'original même à l'empereur de Russie, protecteur-né de la foi grecque orthodoxe. L'idée trouva de l'écho ; mais l'exécution vint se heurter contre un obstacle inattendu. Le nouvel archevêque, élu à l'unanimité pendant la semaine de Pâques, et auquel il appartenait de décider à cet égard en dernier ressort, n'était pas encore consacré par un prince de l'Église,

ni reconnu par la sublime Porte. Or tandis qu'on attendait l'heure de cette double solennité, le patriarche de Jérusalem protesta contre ce choix avec une telle vigueur, que l'on n'espérait guère en triompher et obtenir l'installation officielle qu'au bout de trois mois; ce que voyant, je crus devoir partir, au commencement de mai, pour Jaffa et Jérusalem.

Juste à cette époque arrivait à Jaffa le grand-duc Constantin de Russie, qui avait pris, dès le début, le plus vif intérêt à ma mission. Je l'accompagnai à Jérusalem. Je visitai les antiques bibliothèques de la ville sainte, celle du cloître Saint-Saba sur les bords de la mer Morte, puis celles de Beyrouth, de Ladikia, de Smyrne, de Pathmos. Le patriarche de Jérusalem prolongeant son hostilité et la poussant jusqu'aux plus extrêmes limites, les cinq députés du couvent avaient dû rester à Constantinople, où ils sollicitaient en vain, depuis plusieurs mois, une audience de la sublime Porte, pour faire valoir leurs droits; et, en cet état des choses, les religieux du Sinaï n'avaient pu se rendre à mon désir qui était devenu le leur.

Au milieu de ces embarrassantes conjonctures, l'archevêque et ses amis me prièrent d'intervenir en faveur des intérêts menacés du couvent. Je partis sans retard pour Constantinople, désireux d'y appuyer les démarches des cinq députés. Le prince Lobanof, ambassadeur russe auprès du sultan, me reçut avec la plus grande bienveillance, et le logement qu'il m'offrit à sa maison de campagne, sur les bords du Bosphore, me facilita le moyen de recourir plus souvent à sa haute intervention.

Cependant l'adversaire irréconciliable, le puissant et fougueux patriarche, était toujours triomphant. On conseilla alors à l'archevêque d'en appeler lui-même en personne aux patriarches, aux archevêques et aux évêques, et ce moyen réussit ; car, avant la fin de l'année, le bon droit du couvent était reconnu, et sa cause était gagnée. Je portai moi-même cet avis au Caire, et j'eus soin d'y joindre ma demande particulière, appuyée par le prince Lobanof.

Le vingt-sept septembre j'étais au Caire. Les religieux assemblés et leur archevêque me témoignèrent la plus vive reconnaissance pour mes soins empressés à défendre leur cause à Constantinople, et dès le lendemain je recevais d'eux, sous forme de prêt, avec les marques de la plus honorable confiance, la Bible sinaïtique, pour la transporter à Saint-Pétersbourg et l'y reproduire en une copie aussi fidèle que possible.

Dès les premiers jours d'octobre, je quittai l'Égypte; et le dix-neuf novembre je présentai à leurs majestés impériales, dans leur palais d'hiver, à Tzarskoé-Sélo, ma riche collection d'antiques manuscrits grecs, syriaques, coptes, arabes et autres, au milieu desquels la Bible sinaïtique brillait comme une couronne. En même temps je saisis cette occasion pour exposer à l'empereur Alexandre II le projet de faire de cette Bible une édition digne de l'ouvrage et de l'empereur lui-même, destinée à être l'un des plus grands monuments de la science biblique et critique.

Je ne crus pas pouvoir accepter les offres brillantes qui me furent faites de me fixer pour toujours, ou même pour quelques années, dans la capitale de la

Russie ; et c'est à Leipzig qu'au bout de trois ans, et après trois voyages à Saint-Pétersbourg, il m'a été donné de mener à bonne fin cette difficile et très laborieuse entreprise, par l'impression d'un fac-simile monumental, en quatre volumes in-folio.

Au mois d'octobre 1862, je me rendis à Saint-Pétersbourg pour présenter cette édition à leurs majestés. L'empereur, qui avait libéralement pourvu à tous les frais, et qui avait approuvé l'idée de faire paraître ce magnifique manuscrit à la célébration du jubilé millénaire de la monarchie russe, a fait cadeau de la plus grande partie des exemplaires au corps universel de l'Église chrétienne qui, sans distinction de confession, a fait éclater à ce sujet la plus grande reconnaissance.

Le pape lui-même, dans une lettre écrite de sa propre main, a exprimé à l'éditeur ses « félicitations et son admiration. » Et il y a quelques mois à peine, les deux plus célèbres universités de la vieille Angleterre, Cambridge et Oxford, voulaient bien me combler d'honneur, en me conférant leur plus haute dignité académique. « J'aimerais mieux, disait au sujet de cette découverte un digne et savant vieillard, avoir trouvé le manuscrit du Sinaï que le Koh-i-Noor [1] de la reine d'Angleterre ! »

Mais ce que je mets au dessus de toutes ces flatteuses démonstrations de la reconnaissance, c'est la conviction que la Providence a gratifié de la Bible du Sinaï notre époque si douloureusement féconde en

1. Diamant de la couronne, valant plusieurs millions. Koh-i-noor, veut dire « Montagne de lumière ».

attaques antichrétiennes, afin qu'elle nous soit une vive et pleine lumière touchant la parole écrite de Dieu, et nous aide à en défendre la vérité en raffermissant sa forme authentique.[1]

1. C. Tischendorf, Leipzig, août 1865, *De la date de nos Évangiles*, ou réponse à cette question : Quand est-ce que nos Évangiles ont été composés; traduit d'après la quatrième édition allemande, par A. Sadinoux, Toulouse, société des livres religieux, 1866, p. 29-45.

UN FEU D'ARTIFICE [1]

Napoléon Bonaparte, dont on a dit et écrit tant de choses, n'a pas même existé. Ce n'est qu'un personnage allégorique. C'est le soleil personnifié ; et notre assertion sera prouvée si nous faisons voir que tout ce qu'on publie de Napoléon le Grand est emprunté du grand astre.

Voyons donc sommairement ce qu'on nous dit de cet homme merveilleux. On nous dit :

1° qu'il s'appelait Napoléon Bonaparte ;

2° qu'il était né dans une île de la Méditerranée ;

3° que sa mère se nommait *Letitia* ;

4° qu'il avait trois sœurs et quatre frères, dont trois furent rois ;

1. Qui se souvient encore, parmi nous, des élucubrations étranges de l'auteur de l'*Origine de tous les cultes ?* Qui oserait aujourd'hui seulement prendre au sérieux les pédantesques allures de l'auteur de la *Vie de Jésus ?* Quel silence autour de Dupuis et de son système astronomique ! Strauss l'a suivi dans l'oubli, emportant avec lui son système mythique.

Au service de l'erreur, l'érudition ne sait le plus souvent qu'assembler des nuages.

Au service de la vérité, l'esprit jusqu'au sein de la nuit fait jaillir la lumière.

L'opuscule que nous reproduisons, a paru, il y a soixante ans, sous le titre : *Comme quoi Napoléon n'a jamais existé, ou Grand Erratum, source d'un nombre infini d'errata à noter dans l'histoire du XIX^e^ siècle, par M. J. B. Pérès, A. O. A. M. bibliothécaire de la ville d'Agen.*

5° qu'il eut deux femmes, dont une lui donna un fils ;

6° qu'il mit fin à une grande révolution;

7° qu'il avait sous lui seize maréchaux de son empire, dont douze étaient en activité de service.

8° qu'il triompha dans le Midi, et qu'il succomba dans le Nord ;

9° qu'enfin, après un règne de douze ans, qu'il avait commencé en venant de l'Orient, il s'en alla disparaître dans les mers occidentales.

Reste donc à savoir si ces différentes particularités sont empruntées du soleil, et nous espérons que quiconque lira cet écrit en sera convaincu.

1° Et d'abord, tout le monde sait que le soleil est nommé Apollon par les poètes ; or la différence entre Apollon et Napoléon n'est pas grande, et elle paraîtra encore bien moindre si l'on remonte à la signification de ces noms ou à leur origine.

Il est constant que le mot *Apollon* signifie exterminateur ; et il paraît que ce nom fut donné au soleil par les Grecs, à cause du mal qu'il leur fit devant Troie, où une partie de leur armée périt par les chaleurs excessives et par la contagion qui en résulta, lors de l'outrage fait par Agamemnon à Chrysès, prêtre du soleil, comme on le voit au commencement de l'*Iliade* d'Homère ; et la brillante imagination des poètes grecs transforma les rayons de l'astre en flèches enflammées que le dieu irrité lançait de toutes parts, et qui auraient tout exterminé si, pour apaiser sa colère, on n'eût rendu la liberté à Chryséis, fille du sacrificateur Chrysès.

C'est vraisemblablement alors et pour cette raison

que le soleil fut nommé Apollon. Mais, quelle que soit la circonstance ou la cause qui a fait donner à cet astre un tel nom, il est certain qu'il veut dire exterminateur.

Or *Apollon* est le même mot qu'*Apoléon*. Ils dérivent de *Apollyô*, ou *Apoleô*, deux verbes grecs qui n'en font qu'un, et qui signifient perdre, tuer, exterminer. De sorte que, si le prétendu héros de notre siècle s'appelait *Apoléon*, il aurait le même nom que le soleil, et il remplirait d'ailleurs toute la signification de ce nom ; car on nous le dépeint comme le plus grand exterminateur d'hommes qui ait jamais existé. Mais ce personnage est nommé Napoléon, et conséquemment il y a dans son nom une lettre initiale qui n'est pas dans le nom du soleil. Oui, il y a une lettre de plus, et même une syllabe ; car, suivant les inscriptions qu'on a gravées de toutes parts dans la capitale, le vrai nom de ce prétendu héros était *Néapoléon* ou *Néapolion*. C'est ce que l'on voit notamment sur la colonne de la place Vendôme.

Or, cette syllabe de plus n'y met aucune différence. Cette syllabe est grecque sans doute, comme le reste du nom, et, en grec, *né* (νή), ou *nai* est une des plus grandes affirmations, que nous pouvons rendre par le mot *véritablement*. D'où il suit que Napoléon signifie : véritable exterminateur, véritable Apollon. C'est donc véritablement le soleil.

Mais que dire de son autre nom ? Quel rapport le mot *Bonaparte* peut-il avoir avec l'astre du jour ? On ne le voit point d'abord ; mais on comprend au moins

que, comme *bona parte* signifie bonne partie, il s'agit sans doute là de quelque chose qui a deux parties, l'une bonne et l'autre mauvaise ; de quelque chose qui, en outre, se rapporte au soleil Napoléon. Or rien ne se rapporte plus directement au soleil que les effets de sa révolution diurne, et ces effets sont le jour et la nuit, la lumière et les ténèbres ; la lumière que sa présence produit, et les ténèbres qui prévalent dans son absence ; c'est une allégorie empruntée des Perses. C'est l'empire d'Oromaze et celui d'Arimane, l'empire de la lumière et celui des ténèbres, l'empire des bons et celui des mauvais génies. Et c'est à ces derniers, c'est aux génies du mal et des ténèbres que l'on dévouait autrefois par cette expression imprécatoire : *Abi in malam partem.* Et si par *mala parte* on entendait les ténèbres, nul doute que par *bona parte* on ne doive entendre la lumière ; c'est le jour, par opposition à la nuit. Ainsi on ne saurait douter que ce nom n'ait des rapports avec le soleil, surtout quant on le voit assorti avec Napoléon, qui est le soleil lui-même, comme nous venons de le prouver.

2° Apollon, suivant la mythologie grecque, était né dans une île de la Méditerranée (dans l'île de Délos) ; aussi a-t-on fait naître Napoléon dans une île de la Méditerranée, et de préférence on a choisi la Corse, parce que la situation de la Corse, relativement à la France, où on a voulu le faire régner, est la plus conforme à la situation de Délos relativement à la Grèce où Apollon avait ses temples principaux et ses oracles.

Pausanias, il est vrai, donne à Apollon le titre de divinité égyptienne; mais pour être divinité égyptienne, il n'était pas nécessaire qu'il fût né en Egypte ; il suffisait qu'il y fût regardé comme un dieu, et c'est ce que Pausanias a voulu nous dire ; il a voulu nous dire que les Égyptiens l'adoraient, et cela encore établit un rapport de plus entre Napoléon et le soleil, car on dit qu'en Égypte Napoléon fut regardé comme revêtu d'un caractère surnaturel, comme l'ami de Mahomet, et qu'il y reçut des hommages qui tenaient de l'adoration.

3° On prétend que sa mère se nommait Letitia. Mais sous le nom de *Letitia*, qui veut dire *la joie*, on a voulu désigner l'aurore, dont la lumière naissante répand la joie dans toute la nature ; qui enfante au monde le soleil, comme disent les poètes, en lui ouvrant avec ses doigts de rose les portes de l'Orient.

Encore est-il bien remarquable que, suivant la mythologie grecque, la mère d'Apollon s'appelait *Leto*, ou Lètô. Mais si de *Leto* les Romains firent *Latone*, mère d'Apollon, on a mieux aimé, dans notre siècle, en faire *Letitia* parce que *laetitia* est le substantif du verbe *laetor* ou de l'inusité *laeto*, qui voulait dire inspirer la joie. Il est donc certain que cette *Letitia* est prise, comme son fils, dans la mythologie grecque.

D'après ce qu'on en raconte, ce fils de Letitia avait trois sœurs, et il est indubitable que ces trois sœurs sont les trois Grâces, qui, avec les Muses leurs compagnes, faisaient l'ornement et les charmes de la cour d'Apollon leur frère.

4° On dit que ce moderne Apollon avait quatre frères. Or, ces quatre frères sont les quatre saisons de l'année, comme nous allons le prouver. Mais d'abord, qu'on ne s'effarouche point en voyant les saisons représentées par des hommes plutôt que par des femmes. Cela ne doit pas même paraître nouveau, car, en français, des quatre saisons de l'année, une seule est féminine, c'est l'automne ; et encore nos grammairiens sont peu d'accord à cet égard. Mais en latin *autumnus* n'est pas plus féminin que les trois autres saisons; ainsi, point de difficulté là-dessus. Les quatre frères de Napoléon peuvent représenter les quatre saisons de l'année ; et ce qui suit va prouver qu'ils les représentent réellement.

Des quatre frères de Napoléon, trois, dit-on, furent rois ; et ces trois rois sont le Printemps, qui règne sur les fleurs ; l'Été, qui règne sur les moissons, et l'Automne qui règne sur les fruits. Et comme ces trois saisons tiennent tout de la puissante influence du soleil, on nous dit que les trois frères de Napoléon tenaient de lui leur royauté et ne régnaient que par lui. Et quand on ajoute que, des quatre frères de Napoléon, il y en eut un qui ne fut point roi, c'est parce que, des quatre saisons de l'année, il en est une qui ne règne sur rien : c'est l'Hiver.

Mais si, pour infirmer notre parallèle, on prétendait que l'hiver n'est pas sans empire, et qu'on voulut lui attribuer la triste principauté des neiges et des frimas, qui, dans cette fâcheuse saison, blanchissent nos campagnes, notre réponse serait toute prête : c'est dirions-nous, ce qu'on a voulu nous indiquer par la

vaine et ridicule principauté dont on prétend que ce frère de Napoléon a été revêtu après la décadence de toute sa famille, principauté qu'on a attachée au village de *Canino*, de préférence à tout autre, parce que *canino* vient de *cani*, qui veut dire les cheveux blancs de la froide vieillesse, ce qui rappelle l'hiver. Car, aux yeux des poètes, les forêts qui couronnent nos coteaux en sont la chevelure, et quand l'hiver les couvre de ses frimas, ce sont les cheveux blancs de la nature défaillante, dans la vieillesse de l'année :

Cum gelidus crescit *canis* in montibus humor.

Ainsi, le prétendu prince de *Canino* n'est que l'hiver personnifié ; l'hiver qui commence quand il ne reste plus rien des trois belles saisons, et que le soleil est dans le plus grand éloignement de nos contrées envahies par les fougueux *enfants du Nord*, nom que les poètes donnent aux vents qui, venant de ces contrées, décolorent nos campagnes et les couvrent d'une odieuse blancheur ; ce qui a fourni le sujet de la fabuleuse invasion des peuples du Nord dans la France, où ils auraient fait disparaître un drapeau de diverses couleurs, dont elle était embellie, pour y substituer un drapeau blanc qui l'aurait couverte tout entière, après l'éloignement du fabuleux Napoléon. Mais il serait inutile de répéter que ce n'est qu'un emblème des frimas que les vents du Nord nous apportent durant l'hiver, à la place des aimables couleurs que le soleil maintenait dans nos contrées, avant que par son déclin il se fût éloigné de nous ; toutes choses dont il est facile de voir l'analogie avec

les fables ingénieuses que l'on a imaginées dans notre siècle.

5° Selon les mêmes fables, Napoléon eut deux femmes ; aussi en avait-on attribué deux au Soleil. Ces deux femmes du Soleil étaient la Lune et la Terre : la Lune, selon les Grecs—c'est Plutarque qui l'atteste,—et la Terre, selon les Égyptiens ; avec cette différence bien remarquable que, de l'une, c'est-à-dire de la Lune, le Soleil n'eut point de postérité, et de l'autre il eut un fils, un fils unique ; c'est le petit *Horus*, fils d'Osiris et d'Isis, c'est-à-dire, du Soleil et de la Terre, comme on le voit dans l'*Histoire du Ciel*, t. I, page 61 et suivantes. C'est une allégorie égyptienne, dans laquelle le petit *Horus*, né de la Terre fécondée par le Soleil, représente les fruits de l'agriculture ; et précisément on a placé la naissance du prétendu fils de Napoléon au 20 mars, à l'équinoxe du printemps, parce que c'est au printemps que les productions de l'agriculture prennent leur grand développement.

6° On dit que Napoléon mit fin à un fléau dévastateur qui *terrorisait* toute la France, et qu'on nomma l'hydre de la Révolution. Or, une hydre est un serpent, et peu importe l'espèce, surtout quand il s'agit d'une fable. C'est le serpent Python, reptile énorme qui était pour la Grèce l'objet d'une extrême terreur, qu'Apollon dissipa en tuant ce monstre, ce qui fut son premier exploit ; et c'est pour cela qu'on nous dit que Napoléon commença son règne en étouffant la Révolution française, aussi chimérique que

tout le reste ; car on voit bien que *Révolution* est emprunté du mot latin *revolutus*, qui signale un serpent roulé sur lui-même. C'est Python, et rien de plus.

7° Le célèbre guerrier du XIXe siècle avait, dit-on, douze maréchaux de son empire à la tête de ses armées, et quatre en non-activité. Or les douze premiers — comme bien entendu — sont les douze signes du Zodiaque, marchant sous les ordres du soleil Napoléon, et commandant chacun une division de l'innombrable armée des étoiles, qui est appelée *milice céleste* dans la Bible, et se trouve partagée en douze parties, correspondant aux douze signes du Zodiaque. Tels sont les douze maréchaux qui, suivant nos fabuleuses chroniques, étaient en activité de service sous l'empereur Napoléon ; et les quatre autres, vraisemblablement, sont les quatre points cardinaux qui, immobiles au milieu du mouvement général, sont fort bien représentés par la non-activité dont il s'agit.

Ainsi, tous ces maréchaux, tant actifs qu'inactifs, sont des êtres purement symboliques, qui n'ont pas eu plus de réalité que leur chef.

8° On nous dit que ce chef de tant de brillantes armées avait parcouru glorieusement les contrées du Midi, mais qu'ayant trop pénétré dans le Nord, il ne put s'y maintenir. Or, tout cela caractérise parfaitement la marche du soleil.

Le soleil, on le sait bien, domine en souverain dans le Midi, comme on le dit de l'empereur Napoléon. Mais ce qu'il y a de bien remarquable, c'est qu'après

l'équinoxe du printemps le soleil cherche à gagner les régions septentrionales, en s'éloignant de l'équateur. Mais au bout de *trois mois* de marche vers ces contrées, il rencontre le tropique boréal qui le force à reculer et à revenir sur ses pas vers le Midi, en suivant le signe du Cancer, c'est-à-dire de l'*Écrevisse*, signe auquel on a donné ce nom, dit Macrobe, pour exprimer la marche rétrograde du soleil dans cet endroit de la sphère. Et c'est là-dessus qu'on a calqué l'imaginaire expédition de Napoléon vers le Nord vers Moscou, et la retraite humiliante dont on dit qu'elle fut suivie.

Ainsi, tout ce qu'on nous raconte des succès ou des revers de cet étrange guerrier, ne sont que des allusions relatives au cours du soleil

9° Enfin, et ceci n'a besoin d'aucune explication, le soleil se lève à l'Orient et se couche à l'Occident, comme tout le monde le sait. Mais pour des spectateurs situés aux extrémités des terres, le soleil paraît sortir, le matin, des mers orientales et se plonger, le soir, dans les mers occidentales. C'est ainsi, d'ailleurs, que tous les poètes nous dépeignent son lever et son coucher. Et c'est là tout ce que nous devons entendre quand on nous dit que Napoléon vint par mer de l'Orient — de l'Égypte — pour régner sur la France, et qu'il a été disparaître dans les mers occidentales, après un règne de douze ans, qui ne sont autre chose que les douze heures du jour, les douze heures pendant lesquelles le soleil brille sur l'horizon.

Il n'a régné qu'un jour, dit l'auteur des *Nouvelles*

Messéniennes, en parlant de Napoléon ; et la manière dont il écrit son élévation, son déclin et sa chute, prouve que ce charmant poète n'a vu comme nous, dans Napoléon, qu'une image du soleil ; et il n'est pas autre chose. C'est prouvé par son nom, par le nom de sa mère, par ses trois sœurs, ses quatre frères, ses deux femmes, son fils, ses maréchaux et ses exploits ; c'est prouvé par le lieu de sa naissance, par la région d'où on nous dit qu'il vint, en entrant dans la carrière de sa domination, par le temps qu'il employa à la parcourir, par les contrées où il domina, par celles où il échoua, et par la région où il disparut, pâle et *découronné*, après sa brillante course, comme le dit le poète Casimir Delavigne.

Il est donc prouvé que le prétendu héros de notre siècle n'est qu'un personnage allégorique dont tous les attributs sont empruntés du soleil. Et par conséquent Napoléon Bonaparte, dont on a dit et écrit tant de choses, n'a pas même existé, et l'erreur où tant de gens ont donné tête baissée vient d'un *quiproquo*, c'est qu'ils ont pris la mythologie du XIX^e^ siècle pour une histoire.

P. S. Nous aurions encore pu invoquer, à l'appui de notre thèse, un grand nombre d'ordonnances royales dont les dates certaines sont évidemment contradictoires au règne du prétendu Napoléon ; mais nous avons eu nos motifs pour n'en pas faire usage.

SAVANTS ET MYSTIFICATEURS

LE ROI DES FAUSSAIRES [1]

I

Le sieur Schapira n'est pas un de ces escrocs vulgaires qui vont finir au bagne ou à la potence ; il ressemble plutôt aux dévots de la Bourse, étalant dans le temple de la Fortune un front sans remords et une toilette irréprochable. Converti un peu tard du judaïsme au culte protestant, il édifiait la petite église réformée de Jérusalem par son assiduité et sa tenue. Dans ses heures de loisir, il ramassait des choses antiques, non pas en érudit, notez-le bien, mais plutôt en amateur et en curieux. Parfois même il cédait, pour de l'argent, aux savants d'Europe, une partie de ses trésors et l'on ne peut dire combien de musées célèbres il enrichit en se dépouillant.

Les chalands affluant de plus en plus, l'atelier Schapira devint une usine. Édifié du reste sur la bonhomie des archéologues, il se mit à créer des dieux

(1) C'est le titre d'un travail publié en mai 1897, dans les *Études*, sous la signature du Révérend Père P. F. Prat, notre vénéré et bien cher compatriote et ami. Nos lecteurs lui sauront gré d'avoir bien voulu accepter l'occasion que j'ai été si heureux de lui offrir de les édifier en me faisant honneur et plaisir.

moabites, figurines obscènes ou grotesques, parsemées au hasard de lettres phéniciennes dont le déchiffrement et l'explication [1] devaient coûter tant de veilles aux savants d'Europe. Tout un panthéon, fort de de plus de quinze cents sujets, sortait ainsi de ses fourneaux, et ce n'était encore qu'un début.

Les dieux de Moab, dirigés sur Londres pour y soutenir l'examen de la critique, s'y présentèrent sans embarras, munis qu'ils étaient des plus pressantes recommandations de MM. Conder et Drake, [2] les illustres explorateurs à qui l'archéologie et la topographie de la Palestine sont si redevables. Un autre érudit suppliait le Musée Britannique de ne pas laisser échapper ce fonds précieux, dont toutes les pièces, assurait-il, étaient d'une authenticité parfaite. Le Musée Britannique hésitait : ce n'était pas à lui, c'était au Musée de Berlin que Schapira offrait ses découvertes, et détourner frauduleusement des trésors destinés à d'autres était un procédé discourtois peu d'accord avec l'honneur anglais.

Cependant les experts de Berlin, deux des hommes les plus compétents de l'Europe, MM. Fleischer et Schlottmann, s'étaient prononcés à leur tour en faveur des dieux moabites [3] et le gouvernement allemand s'empressait de les acquérir pour la modique somme

1. Elles furent interprétées par le Rév. Dunbar Heath dans le journal *Anthropol. Instit.*, t. II, p. 331.

2. Voir : DRAKE, *Athenæum*, 2 nov. 1872 ; CONDER, *Palestine exploration Fund, Quarterly statements*, 1873, pp. 13, 15, 79, 88.

3. *Zeitschrift der deutschen morgenlandischen Gesellschaft* t. XXVI, p. 393, t. XXVIII, p. 171, etc.

de vingt mille thalers. [1] C'était donné ; mais il y avait d'autres lots à vendre et l'honnête Schapira savait le proverbe: « N'est pas marchand qui toujours gagne. »

Sur ces entrefaites M. Clermont-Ganneau, notre compatriote, qui s'était mis avec ardeur à la piste du fabricant, réussit à découvrir l'artiste [2] qui modelait les idoles, le potier qui les faisait cuire, et le petit garçon qui les portait clandestinement vers minuit de l'atelier au four et du four à l'atelier. Pour convaincre un voleur il n'est que de le surprendre la main dans le sac: aussi la démonstration de M. Ganneau parut suffisante et les défenseurs les plus résolus des fausses divinités battirent en retraite, lentement cependant pour sauver l'honneur et les apparences.

Déjà M. Conder hésitait ; M. Drake avouait que dans le musée Schapira il pouvait bien y avoir quelques pièces suspectes. En Amérique où l'on s'était moins compromis, la conversion fut beaucoup plus prompte. Tout en protestant de leur profond respect pour la science allemande, [3] les savants américains deman-

1. Environ 75.000 francs. Voir *Academy*, 11 mars 1876.

2. Cet artiste avait nom Sélim-el-Qari. Il n'était pas à ses débuts. On l'avait vu répandre un certain émoi parmi les antiquaires en annonçant la trouvaille des corps pétrifiés des sept frères dormants. — *Nation* de New-York : *The Shapira Swindle*, W. H. Ward, 12 fév. 1874. — *Athenæum* de Londres, 24 janv. et 7 mars 1874.

3. *Nation* de New-York, 12 fév. 1874 : *The Shapira Swindle* par W. Hayes Ward. Le 12 mars, la même revue publiait un article signé B. F. —Chicago, 25 fév.,—où l'auteur soutenait que tous les savants allemands n'avaient pas été induits en erreur, comme les correspondants de la *Nation*, de l'*Athenæum* et de l'*Academy* le donnaient à entendre. Il citait à l'appui de son

daient à faire cause à part dans la question moabite.

Ainsi trois ans après l'enquête de M. Ganneau, les dieux de Moab n'avaient plus guère de fidèles qu'en Allemagne. Même dans ce dernier pays, où l'on avait tout d'abord attribué les objections de M. Clermont-Ganneau au parti pris et au *chauvinisme*, [1] la foi chancelait, le zèle se refroidissait peu à peu [2] et lorsque, le 16 mars 1876, le docteur Petri, en plein Landtag, demanda au ministère des explications sur l'achat du fonds moabite, l'illustre Mommsen ne fit pas difficulté de confesser l'erreur : Le gouvernement n'était pas antiquaire ; il s'était adressé à ce que la science allemande comptait de plus compétent, MM. Fleischer et Schlottmann, et s'en était tenu à leurs décisions. [3] » Le savant professeur regrettait ensuite que la controverse eût été menée, du côté allemand, avec une si indigne inconvenance. De quelque côté qu'ils vien-

dire Albert Socin de Bâle dans l'*Allgemeine Zeitung*, Tübingen, 20 mars 1872. Nous aussi nous admettons volontiers quelques exceptions.

1. *Nord-deutsche allgemeine Zeitung* (12 avril 1874) : *Der Chauvinismus in der Alterthumswissenschaft.* (Le chauvinisme dans l'archéologie).

2. En 1876 la brochure intitulée : *Moabitisch oder Selimisch*, Stuttgard 1876 (5 planches), est favorable aux antiquités moabites ; la brochure de MM. Kautzsch Socin : *Die Aechtheit der moabitischen Alterthümer*, Strasbourg 1876 (2 planches), est contraire. — Le baron de Münchhausen, consul d'Allemagne à Jérusalem, défend encore cette cause désespérée le 1er nov. 1877, *Athenæum*, t. II, p. 699.

3. *National-Zeitung*, 17 mars 1876 (Discussion au Landtag du 16 mars).

nent, les gros mots ne font pas de mal, mais l'on aime toujours à recueillir de nobles paroles.

II

Tout autre que Schapira aurait cédé au destin contraire et renoncé pour jamais à une industrie si pleine de hasards ; mais Schapira n'était point de ces âmes timides qu'un échec déconcerte. L'embarras était de trouver un nouveau filon. Non seulement les dieux de Moab avaient fait leur temps, mais ils avaient encore jeté le discrédit sur les autres idoles. Les inscriptions égyptiennes ne payaient plus la façon ; les pierres émaillées de Ninive, c'était trop coûteux ; les briques de Babylone, trop vulgaire ; les tombes phéniciennes, trop encombrant. Eurêka ! Des manuscrits préhistoriques !

Plus d'une fois déjà notre héros s'était essayé dans la confection des vieilles écritures et ses parchemins avaient été accueillis avec estime, pour ne pas dire avec faveur. A la vérité plusieurs de ses grimoires, entre autres deux manuscrits arabes-hébreux, [1] payés généreusement par la Bibliothèque Impériale de Berlin, éveillaient déjà quelques doutes, mais seulement des doutes ; et Schapira savait par expérience que les critiques de nos jours ont la foi robuste et que, une fois convaincus de leur méprise, ils ne vont pas la chanter sur les toits.

1. *Hebræische Bibliographie*, Berlin, 1873, p. 54.

Il mûrissait donc dans le silence et le recueillement une idée de génie, dont l'exécution exigeait toutes les ressources de l'exégèse, de la paléographie et de la linguistique. Il ruminait une bible, la plus ancienne sans comparaison qui fut connue du monde savant, une bible du temps du roi Josias. Le sieur Schapira avait assez de lecture et d'érudition pour savoir que l'exégèse rationaliste fait remonter à cette époque reculée le seul Deutéronome. C'est donc un Deutéronome primitif qu'il résolut de fabriquer, mais un Deutéronome corrigé et abrégé suivant les données de la critique. M. Wellhausen avait déjà publié ses recherches sur la *composition de l'Hexateuque*, on connaissait donc au juste les remaniements subis dans le cours des siècles par l'œuvre originale : surtout on s'abstiendrait de raconter des miracles, car le miracle est au ban de la science. La première condition de succès, au jugement de Schapira, était de caresser les faiblesses et les travers de la critique rationaliste. Le malin !

Pour un paléographe de sa taille, l'exécution matérielle n'était rien. Quand il fréquentait encore la synagogue, il avait pu remarquer ces *volumes*, au sens étymologique du mot, formés de bandes de cuir cousues bout à bout et où des livres entiers de l'Ancien Testament sont écrits en colonnes parallèles. Comme dans le célèbre Pentateuque samaritain de Naplouse, ces longues bandes s'enroulent autour d'un cylindre et, quand on les déroule pour les lire, les colonnes verticales passent successivement sous les yeux du lecteur. Au bas des colonnes, sur toute la longueur de la bande, règne une marge libre, plus ou moins

spacieuse, qui peut atteindre jusqu'à huit ou dix centimètres. C'est justement cette marge non écrite que Schapira résolut d'utiliser. Il sacrifia donc deux rouleaux, magnifiques de vétusté, et, choisissant de préférence les endroits les plus fripés, il en détacha quinze ou seize lambeaux où il se mit à barbouiller son Deutéronome.

Ce n'était pas tout que de fabriquer un Deutéronome, il fallait lui créer une histoire. Rien ne fut plus aisé. Les lambeaux de cuir avaient été découverts par certain bédouin, dans certaine caverne de l'Arnon (*Wadi Modjeb*). Ils avaient d'abord passé entre les mains de certain paysan, puis, grâce à l'appui de certain chef de tribu, entre celles de Schapira. Le cheik était mort, le premier propriétaire était mort et le bédouin, auteur de la découverte errait maintenant dans les déserts d'Arabie. Schapira se trouvait donc être le seul témoin de cette merveilleuse histoire, — témoin suspect, puisque l'authenticité du manuscrit le rendait vingt-cinq fois millionnaire.

M. Schapira destinait son chef-d'œuvre aux représentants les plus autorisés de la science moderne, aux docteurs de Leipzig et de Berlin : c'était sur ces plages qu'il avait plusieurs fois déjà rencontré la fortune ; qui sait si cette déesse, amante de la gloire, ne hantait plus ces lieux ? Il vint donc frapper à la porte du docteur Schlottmann, celui-là même qui l'avait si bien secondé dans l'affaire des dieux moabites. O inconstance des affections humaines ! M. Schlottmann n'était plus le Schlottmann d'autrefois ; les seuls noms d'Arnon et de Moab le faisaient frissonner. Il répondit

sans ambages que le Deutéronome était archifaux et qu'il n'entendait, ni de près ni de loin, être associé à son histoire. Schapira vit que sa démarche était trop hâtive, et le souvenir des poteries moabites encore trop frais. Il laissa dormir cinq ans entiers, son projet et son Deutéronome : le temps, espérait-il, porterait remède à la chose.

En 1882, il était devenu sujet allemand et put à ce titre présenter son manuscrit au consul général de Beyrouth, bon orientaliste, qui l'approuva sans réserve et l'envoya en Prusse avec le meilleur certificat d'authenticité. Ce qui devait encore faciliter les négociations, c'est que les prétentions de l'auteur étaient on ne peut plus modestes. Son trésor était inestimable, mais en faveur de ses coreligionnaires et compatriotes d'adoption il consentait à le céder pour rien... pour vingt millions de marcs.

Vingt millions de marcs ! durent répondre les amateurs ; y songez-vous, Herr Schapira ? Enfant d'Israel et sujet de l'Islam, nous vous avons enseigné la pure doctrine de Luther et octroyé la bourgeoisie prussienne et vous voulez nous rançonner comme un turc ou gruger comme un juif ? Soyons raisonnables, seigneur Schapira.

Schapira fut intraitable ; il voulait tout ou rien. Homme d'honneur et savant de mérite, il n'était pas venu marchander comme un vulgaire courtier. Il replia avec dignité ses rouleaux graisseux, mais laissa aux linguistes, avides de contempler son manuscrit, toute liberté d'en rassasier leurs regards. Bien plus, il les pressa de l'étudier à loisir et de formuler leur

jugement sans flatterie et sans passion. Plusieurs se récusèrent sur leurs occupations, sur leur vue faible, que sais-je ? D'autres acceptèrent de bonne grâce. Quant à prononcer immédiatement leur verdict, oh non ! La science procède avec lenteur ; il fallait des semaines, des mois d'étude. Le bon Schapira se prêta aux séances les plus prolongées et ne quitta l'Allemagne que vers la fin de juillet 1883. Il savait Paris chicaneur et économe ; il fila droit sur Londres.

La nouvelle de son arrivée produisit une émotion bien extraordinaire et bien prolongée, pour un siècle où l'oubli ensevelit si vite les faits les plus retentissants. Le *Times*, l'*Athenæum* et toutes les feuilles qui, à tort ou à raison, se piquent d'érudition, ouvrirent largement leurs colonnes à la chronique du manuscrit. [1] Deux fragments étaient déposés au Musée Britanique, dans une vitrine que les curieux assiégeaient sans relâche. Les savants étaient aussi invités à venir contempler cette merveille et l'on peut bien croire qu'ils n'y manquèrent pas.

Le Musée Britannique trouvait bien le prix un peu fort — c'était un million de livres sterling ; néanmoins il continuait à négocier et avait chargé un des premiers hébraïsants de notre époque de lui faire un rapport. M. Ginsburg, auteur d'un ouvrage estimé sur la Massore, poursuivait lentement sa tâche, publiant parfois des extraits pour défrayer la curiosité du public savant.

1. Traductions dans le *Times*, 8, 17 et 22 août ; texte en caractères hébreux dans l'*Athenæum*, 11, 18 et 25 août 1883.

Cependant M. Clermont-Ganneau, celui-là même qui avait joué un rôle si honorable dans la question moabite, écrivait le 1er août 1883 au ministre de l'instruction publique, pour lui communiquer ses doutes ; le 7, il recevait mission d'aller examiner le fameux manuscrit ; le 15, il arrivait à Londres et demandait à contempler le Deutéronome primitif. Schapira qui se défiait de lui — et pour cause — lui en refusa l'autorisation, mais deux fragments exposés au public sous une vitrine profonde et peu éclairée lui permirent de constater la fraude. Le 18 août, il adressa au *Times* une lettre, publiée le 21, qui changea d'un coup la fortune du Deutéronome. Il faut le dire cependant, pour être juste, M. Ganneau avait été prévenu par deux savants d'Oxford, M. Neubauer et le Rév. Sayce, qui se prononçaient contre l'authenticité dans l'*Academy* du 18 août (lettre datée du 13).

Dès ce moment, l'hésitation des philologues cessa comme par enchantement, et les adhésions affluèrent. Les spécimens exposés au public disparurent ; le docteur Ginsburg hâta son rapport qu'on peut lire dans le *Times* du 28 août. Il concluait au faux et la presse anglaise [1] lui attribua généreusement l'honneur de la découverte.

1. *Daily news* : Écho de Liverpool, 2 août ; Écho de Londres, 23 août, *Manchester Guardian*, 27 août. D'après cette dernière feuille, toutes les conclusions de M. Ganneau avaient été *soupçonnées* par l'érudition britannique.

IV

A peine la lettre de M. Ganneau eut-elle paru dans le *Times*, qu'il arriva de Berlin un télégramme [1] non signé qui expliquait et justifiait l'attitude de la science allemande en face du Deutéronome. Les illustres orientalistes, disait l'anonyme, avaient en effet examiné le trop fameux manuscrit, mais il leur avait suffi d'une heure et demie pour en apprécier la valeur et, depuis un mois, ils s'amusaient *excessivement* des gaucheries et des faux pas de leurs confrères de Londres.

Les feuilles anglaises avaient trouvé que M. Clermont-Ganneau parlait trop tôt, avec une légèreté toute française ; mais elles furent unanimes à déclarer que les oracles de Berlin se prononçaient trop tard. En effet, Schapira publiait très haut que la science allemande était pour lui, et faisait entendre sans détour que la difficulté venait uniquement du côté des pistoles. N'était les vingt-cinq millions, le docteur Schrader aurait acheté le précieux manuscrit; le docteur Erman y croyait ainsi que le professeur Guthe ; Lepsius, ajoutait candidement Schapira, ne se prononçait point. Ces vanteries étaient publiées par le *Times* et reproduites par tous les journaux. Pas de démenti. Leur protestation arrive tout juste après la déconfiture du

1. Reproduit par le *Times*, 28 août 1883. — Voir les réflexions de l'*Athenæum*, 1er septembre : « The telegram addressed to the *Times* from Berlin will be read with considerable scepticism. »

Deutéronome ; étrange coïncidence et qui donne à réfléchir à leurs partisans les plus dévoués.

M. Neubauer, le savant bibliothécaire d'Oxford, vint au secours de ses compatriotes. « Le 10 juillet, racontait-il d'après le récit d'un témoin oculaire, Lepsius avait présenté les lambeaux de cuir aux professeurs Dillmann, Erman, Sachau, Schrader et au docteur Steinschneider. Aucun d'eux ne proféra un seul mot en faveur de leur authenticité. S'ils s'abstinrent de relever les injurieuses affirmations de Schapira, c'est qu'ils les ignorèrent : ils étaient alors en vacances, époque où ils usent plus sobrement que jamais des journaux et autres feuilles légères. »

Ils les avaient lus assez cependant (selon l'anonyme de Berlin) pour s'amuser excessivement de l'embarras du Musée britannique et de l'importance accordée au Deutéronome primitif par la presse et le public anglais. Or ils devaient absolument choisir entre le plaisir d'avoir ri et l'avantage d'avoir ignoré ; car s'ils riaient ils n'ignoraient pas et, s'ils ignoraient, comment pouvaient-ils rire ?

Il y avait bien dans tout cela d'autres points obscurs dont la presse anglaise tirait parti.[1] Les orienta-

1. Le scepticisme des érudits anglais dura longtemps et persiste peut-être encore. Pendant ces débats, M. Hermann Guthe publiait un travail sous ce titre : *Fragmente einer Lederhandschrift enthaltend Mose's letze Rede an die Kinder Israël*, Leipzig, 1883, « Fragments d'un manuscrit sur cuir contenant le discours de Moïse aux enfants d'Israël ». Au début, on s'attend à un verdict favorable, tout à coup le vent tourne, les griefs s'accumulent et on assiste à la fin à une condamnation sévère. Une courte préface *sur feuille séparée* est datée du *14 août*,

listes allemands, c'était un fait avéré et reconnu par eux-mêmes, après avoir renoncé à l'acquisition de l'œuvre entière, dont le prix — on ne l'a pas oublié — était de vingt-cinq millions, continuaient à négocier pour obtenir des fragments au rabais. Se donne-t-on tant de mal pour une imposture? Quoi! s'écriait l'*Athenæum*, les savants professeurs de Berlin auraient vu le Musée britannique sur le point d'acheter si cher une pièce dont la fausseté leur était connue, et ils n'auraient pas envoyé à Londres un mot d'avis! Voulaient-ils se consoler des poteries moabites? Serait-ce l'histoire du renard ayant la queue coupée?

La controverse tourne à l'aigre ; nous ne la suivrons pas plus avant. Quant au docteur Schapira lui-même, on ne doit plus guère s'intéresser à sa personne. Il se réfugia en Hollande, végéta quelques mois à Rotterdam, et s'y fit justice dans le courant de mars 1884.

V

Telle est en résumé l'histoire du grand Schapira. Il faut la rappeler de temps en temps aux étudiants inexpérimentés, aux jeunes séminaristes, devant lesquels on agite sans cesse, comme un épouvantail, les

veille de l'arrivée de M. Ganneau à Londres. M. Guthe aurait donc, le premier, découvert la fraude. Mais les Anglais sont défiants et ils conservent, comme une relique, l'enveloppe constatant que la brochure n'est partie de Prusse que le *11 septembre*. Nous l'avons vue à la Bibliothèque nationale de Londres.

grands mots de science et de critique modernes. Lorsqu'ils voient les licenciés de Berlin ou de Tubingue, en quête d'un diplôme, dépecer le texte sacré, disséquer jusqu'aux versets et aux phrases, attribuer ce membre à Jérémie, cette incise à Esdras, ce mot à quelque interpolateur inconnu du temps d'Antiochus, cette particule aux massorètes, ils ne doivent pas s'effrayer outre mesure, comme si toutes les falsifications de la Bible étaient désormais percées à jour et son authenticité impossible à défendre.

Il faut la rappeler encore à ceux qui s'étonnent, ou feignent de s'étonner, qu'on puisse être dupe d'un imposteur et prêter l'oreille à un vulgaire charlatan.

Parmi les faussaires de profession, Schapira est un phénomène hors de pair. Auprès de lui Léo Taxil ne serait qu'un pygmée. Celui-ci a mystifié des âmes candides, des femmes, des gens peu versés dans les études critiques et qui ne font pas métier de démasquer les fraudes. L'autre s'adresse aux titans de la critique ; il déroule devant eux ses lambeaux de cuir et leur dit avec confiance : « Voyez et jugez. » Les juges sont les premiers spécialistes de l'univers, ceux dont tous les élèves sont en état de relever dans le Pentateuque, ici un anachronisme, là un néologisme, là encore un trait de mœurs mal réussi qui trahit le faussaire ; la question est de savoir si le manuscrit en litige représente le griffonnage de Schapira ou l'écriture du grand prêtre Helcias, le baragouin d'un juif moderne ou le dialecte en usage à la cour de Jérusalem, s'il date du roi Josias ou de l'empereur Guillaume. Or ces juges, mis en demeure de se prononcer,

hésitent, se récusent ou se taisent, attendant les lumières du temps et de la discussion.

Grande leçon pour les critiques. Vantez-vous, dirait Montaigne, vantez-vous d'avoir trouvé la fève au gâteau. Collectionnez des idoles moabites ; marchandez des deutéronomes primitifs. Tant que vous remplacerez la méthode par le caprice, le bon sens par l'imagination, l'étude impartiale des faits par le préjugé, vous divertirez le monde par vos culbutes et vous préparerez de nouveaux triomphes aux Schapiras de l'avenir. [1]

1. P. F. Prat, *Études*, mai 1896.

DOCUMENTS

LE FRAGMENT DE MURATORI [1]

1. Texte fautif du manuscrit. Quibus tamen interfuit et ita possuit—tertio evangelii librum secundo lucan—lucas iste medicus post ascensum xri—cum eo paulus quasi ut iuris studiosum—secundum adsum-

1. Texte latin découvert par Muratori dans le manuscrit J. 101 (VIII[e] ou IX[e] siècle) de la bibliothèque ambrosienne et publié par lui en 1740, au tome III de ses *Antiquitates italicæ*, p. 852, suiv. C'est un catalogue, ou plus exactement une description des livres que l'Église romaine du second siècle recevait comme inspirés ou repoussait comme hérétiques ou apocryphes.

En tête et à la fin, le texte de Muratori est mutilé ; c'est un *fragment* de 85 lignes d'écriture onciale. Sûrement il a été copié tel quel, sauf les fautes propres au copiste, sur un archétype mutilé déjà. — Batiffol. Selon toute vraisemblance, ce document fut composé en grec, Zahn et Leightfoot,—et à Rome.— Harnack et Jülicher, — dans la seconde moitié du second siècle, comme le prouve la mention du *Pasteur* d'Hermas composé « tout récemment » à Rome sous le Pontificat de Pius. (140-155) « Pastorem vero nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Hermas conscripsit, sedente cathedra urbis Romæ ecclesiæ Pio episcopo, fratre ejus. »

L'original est perdu et la copie de la version latine qui nous en a conservé en partie le contenu atteste chez le scribe à qui nous le devons, beaucoup d'ignorance et bien peu d'attention. Plusieurs érudits se sont efforcés non seulement de corriger le texte de notre version mais de rétablir l'original. Nul doute que ce qui manque au début ne concernât les Évangiles de saint Matthieu et de saint Marc.

sisset numeni suo—ex opinione concripset dum tamen nec ipse—duidit in carne et ide prout asequi potuit—ita et ad nativitate iohannis incipet dicere—quarti Evangeliorum iohannis ex decipolis—cohortantibus condescipulis et eps suis—dixit conieiunate mihi odie triduo et quid—cuique fuerit revelatum alterutrum —nobis enarremus eadem nocte reve—latum andreæ ex apostolis ut recognis—centibus cuntis iohannis suo nomine—cuncta discriberet et ideo licit varia sin—culis evangeliorum libris principia—doceantur nihil tamen differt creden—tium fidei cum uno ac principali spu de—clarata sint in omnibus omnia de nativi—tate de passione de resurrectione—de conuersatione cum decipulis suis—ac de gemino ejus aduentu—primo in humilitate dispectus quod fo—it secundum potestate regali pre—clarum quod foturum est. Quid ergo—mirum si iohannes tam constanter—sincula etia in epistulis suis proferam—dicens in semetipsu quae uidimus oculis—nostris et auribus audiuimus et manus—nostræ palpauerunt haec scripsimus uobis—sic enim non solum uisurem sed et auditorem—sed et scriptore omnium mirabiliu dni per ordinem profetetur. [1]

2. **Texte corrigé.** Aliquibus tamen interfuit et ita posuit.

Tertium Evangelii librum secundum Lucam. Lucas iste medicus post ascensum Christi, cum eum Paulus quasi itineris studiosum secum assumpsisset, nomine

1. Erwin Preuschen, *Analecta*, p. 129 suiv. Voir Cornély, *Introductio generalis*, I, p. 168 suiv.

suo ex ordine conscripsit ; dominum tamen nec ipse vidit in carne. Et idem prout assequi potuit, ita et a nativitate Joannis incipit dicere.

Quartum Evangeliorum Joannis ex discipulis. Is cohortantibus condiscipulis et episcopis suis dixit : Conjejunate mihi hodie triduo, et quid cuique fuerit revelatum, alterutrum nobis enarremus. Eadem nocte revelatum Andreæ ex apostolis, ut recognoscentibus cunctis Joannes suo nomine cuncta describeret.

Et ideo varia singulis evangeliorum libris principia doceantur, nihil tamen differt credentium fidei, cum uno ac principali spiritu declarata sint in omnibus omnia de [Domini] nativitate, de passione, de resurrectione, de conversatione cum discipulis suis ac de gemino ejus adventu] [al. advento] primo in humilitate despecto, quod fuit ; secundo potestate reguli præclaro, quod futurus [al. futurum] est.

Quid ergo mirum, si Joannes tam constanter singula etiam in epistulis suis proferat, dicens in semetipsum : « Quæ vidimus oculis nostris, et auribus andivimus et manus nostræ palpaverunt, hæc scripsimus vobis. » Sic enim non solum visorem se et auditorem, sed et scriptorem omnium mirabilium Domini per ordinem profitetur. [1] »

1. ZAHN, *Geschichte des neutest. Canons.* II, p. 139, suiv.

TÉMOIGNAGE DE SAINT IRÉNÉE

1. **Appel à la tradition.** Non enim per alios dispositionem salutis nostræ cognovimus, quam per eos, per quos Evangelium pervenit ad nos : quod quidem tunc præconaverunt, postea vero per Dei voluntatem in Scripturis nobis tradiderunt, fundamentum et columnam fidei nostræ futurum. Nec enim fas est dicere quoniam ante prædicaverunt, quam perfectam haberent agnitionem ; sicut quidam audent dicere, gloriantes emendatores se esse apostolorum. Postea enim quam surrexit Dominus noster a mortuis, et induti sunt supervenientis Spiritus sancti virtutem ex alto, de omnibus adimpleti sunt, et habuerunt perfectam agnitionem ; exierunt in fines terræ, ea quæ a nobis bona sunt evangelizantes, cœlestem pacem hominibus annuntiantes, qui quidem et omnes pariter et singuli eorum habentes Evangelium Dei.

Ita Mattheus in Hebræis ipsorum lingua scripturam edidit Evangelii, cum Petrus et Paulus Romæ evangelizarent et fundarent Ecclesiam.

Post vero horum excessum Marcus discipulus et interpres Petri, et ipse quæ a Petro annuntiata erant per scripta nobis tradidit.

Et Lucas autem sectator Pauli, quod ab illo prædicabatur Evangelium in libro condidit. Postea et Joannes discipulus Domini qui et supra pectus ejus recum-

bebat et ipse edidit Evangelium, Ephesi Asiæ commorans. [1]

2. **Le suffrage des hérétiques.** Tanta est autem circa Evangelia hæc firmitas, ut ipsi hæretici testimonium reddant eis, et ex ipsis egrediens unusquique eorum conetur suam confirmare doctrinam.

Ebionei etenim eo Evangelio, quod est secundum Matthæum, solo utentes, ex illo ipso convincuntur, non recte præsumentes de Domino.

Marcion autem id quod est secundum Lucam circumcidens, ex his, quæ adhuc servantur penes eum, blasphemus in solum existentem Deum ostenditur.

Qui autem Jesum separant a Christo, et impassibilem perseverasse Christum, passum vero Jesum dicunt, id quod secundum Marcum est præferentes Evangelium, cum amore veritatis legentes illud corrigi possunt.

Hi autem qui a Valentino sunt, eo quod est secundum Joannem plenissime utentes, ad ostensionem conjugationum suarum, ex ipso detegentur nihil recte dicentes, quemadmodum ostendimus in primo libro.

Cum ergo hi, qui contradicunt, nobis testimonium perhibeant, et utantur his, firma et vera est nostra de illis ostensio.

Neque autem plura numero quam hæc sunt, neque rursus pauciora capit esse Evangelia. Quoniam enim

1. IRENÆI, *Contra Hæreses*, III, 1, MIGNE, t. VII, col. 844,845. Voir EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, V, 8, MIGNE, t. XX, 45, col. 450.

quatuor regiones mundi sunt in quo sumus, et quatuor principales spiritus, et disseminata est Ecclesia super omnem terram, columna autem et firmamentum Ecclesiæ est Evangelium et spiritus vitæ ; consequens est quatuor habere eam columnas, undique flantes incorruptibilitatem, et vivificantes homines. Ex quibus manifestum est, quoniam qui est omnium artifex Verbum, qui sedet super Cherubim, et continet omnia, declaratus hominibus, dedit nobis quadriforme Evangelium, quod uno spiritu continetur...

His igitur sic se habentibus, vani omnes, et indocti, insuper audaces, qui frustrantur speciem Evangelii, et vel plures quam dicta sunt, vel rursus pauciores inferunt personas — *prosôpa*. — Evangelii : quidam ut plus videantur quam est veritatis adinvenisse, quidam vero, ut reprobent dispositiones Dei.

Etenim Marcion totum rejiciens Evangelium, imo vere seipsum abscindens ab Evangelio, pariter gloriatur se habere Evangelium : alii vero ut donum spiritus frustrentur, quod in novissimis temporibus secundum placitum Patris effusum est in humanum genus, illam speciem non admittant quæ est secundum Joannis Evangelium, in qua Paracletum se missurum Dominus promisit ; sed simul et Evangelium, et propheticum repellunt spiritum. Infelices vere, qui pseudoprophetæ quidem esse volunt ; propheticam vero gratiam repellunt ab Ecclesia : similia patientes his qui propter eos qui in hypocrisi veniunt, etiam a fratrum communicatione se abstinent. Datur autem intelligi, quod hujusmodi neque apostolum Paulum recipiunt. In ea enim Epistola quæ est ad

Corinthios, de propheticis charismatibus diligenter locutus est, et scit viros et mulieres in Ecclesia prophetantes. Per hæc igitur omnia peccantes in spiritum Dei, in irremissibile incidunt peccatum. — Hi vero qui a Valentino, iterum exsistentes extra omnem timorem, suas conscriptiones proferentes, plura habere gloriantur, quam sint ipsa Evangelia. Siquidem in tantum processerunt audaciæ uti quod ab his non olim conscriptum est, veritatis Evangelium titulent, in nihilo conveniens apostolorum Evangeliis, ut nec Evangelium quidem sit apud eos sine blasphemia. Si enim quod ab eis profertur, veritatis est Evangelium, dissimile est autem hoc illis, quæ ab apostolis tradita sunt ; qui volunt, possunt discere, quemadmodum ex ipsis Scripturis ostenditur, jam non esse id quod ab apostolis traditum est, veritatis Evangelium. Quoniam autem sola illa vera et firma et non capit neque plura, præterquam prædicta sunt, neque pauciora esse Evangelia, per tot et tanta ostendimus. [1]

1. S. Irenæi, *Contra Hæreses*. III, Migne, t. VII, col. 884-891,

LE CANON DU NOUVEAU TESTAMENT

D'APRÈS ORIGÈNE

1. Le témoin de la tradition. Dans le premier livre des Commentaires sur saint Matthieu, dit Eusèbe, Origène, conformément au canon fixé par l'Église, — *ecclesiastikon phulattôn kanona* nous certifie qu'il y a quatre Évangiles seulement quand il écrit : « sur les quatre Évangiles, qui seuls sont reçus sans conteste, — *mona anantirrhêta*, par l'Église universelle qui est sous le ciel, voici ce que je tiens de la tradition, — *en paradoseï mathôn* :

Le premier fut écrit par Matthieu, d'abord publicain, puis apôtre de Jésus-Christ, qui dédia aux Juifs convertis à la foi, son œuvre composée en hébreu, — *grammasin hébraïkois suntetagménon*.

Le second est celui de Marc qui l'écrivit sur les indications de Pierre, — *ôs Petros uphêgêsato autô*. Et c'est pour cela que Pierre le reconnut pour son fils dans son Épître catholique par ces paroles : « L'Église qui est dans Babylone, élue comme vous, et mon fils Marc vous saluent ».

Le troisième est celui de Luc, qui fut écrit en faveur des Gentils et approuvé par Paul.

Le dernier est celui de Jean.

Dans le cinquième livre de ses commentaires sur ce dernier Évangile, le même Origène parle en ces ter-

mes des Épîtres et des Apôtres : Paul, que le Seigneur a rendu digne ministre du Nouveau Testament, non selon la lettre mais selon l'esprit, qui a prêché l'Évangile depuis Jérusalem jusqu'en Illyrie, n'a pas écrit à toutes les Églises qu'il a enseignées, et n'a envoyé que quelques lignes à celles auxquelles il a écrit. Pierre sur qui l'Église de Jésus-Christ, contre laquelle les portes de l'enfer ne prévaudront jamais, est appuyée comme sur son fondement, n'a laissé qu'une lettre qui soit généralement reçue, — *homologouménèn ;* avouons, si vous voulez, qu'il en a écrit une seconde, dont néanmoins tout le monde ne demeure pas d'accord.

Que dirons-nous de celui qui a eu l'honneur de reposer sur le sein du Seigneur ? Il n'a écrit qu'un Évangile, bien qu'il témoigne qu'il aurait pu écrire plus de livres que le monde n'en aurait pu contenir, et l'Apocalypse. Mais il lui fut commandé de garder le silence, et de ne pas faire entendre la voix des sept tonnerres. Il a écrit aussi une lettre fort courte. Demeurons d'accord, si vous voulez, qu'il en a encore écrit deux autres. Mais tout le monde ne reconnaît pas qu'elle sont de lui, — *gnêsious.* A peine les deux ensemble ont-elles cent lignes. [1]

2. **A propos de saint Luc.** Comme c'est chose très grave, pour un simple mortel, que l'entreprise — *epicheirèma*, d'écrire l'enseignement et les discours de

1. Le texte grec dans EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, VI. 25, MIGNE, t. XX, col. 581, 583; édit. *Heinichen*, Leipzig, 1868, p. 292, suiv.

Dieu, tout naturellement, dans son Prologue, Luc cède au besoin de se justifier.

De même que dans l'ancien peuple beaucoup s'occupaient de prophétiser, dont les uns étaient de faux prophètes et les autres prophètes réellement, et qu'il y avait une grâce de discernement des esprits en vertu de laquelle on décidait qui était vraiment et qui se disait faussement prophète ; ainsi, aujourd'hui encore, sous le Nouveau Testament, beaucoup ont voulu écrire des Évangiles : mais les juges compétents, — *dokimoi trapezitai*, se gardant de tout approuver, en ont mis à part quelques-uns.

Il se peut que le « ont entrepris » ou « ont fait effort » de saint Luc, *epécheirèsan*, contienne un reproche discret à l'adresse de ceux qui, témérairement et sans grâce particulière, ont abordé la composition d'Évangiles. Matthieu, en effet, lui, n'eut point à « entreprendre, » puisqu'en écrivant il ne fit qu'obéir à l'impulsion du Saint-Esprit ; pareil fut le cas de Marc et celui de Jean, et, à peu de chose près, celui de Luc. Mais les auteurs de l'Évangile dit selon les Égyptiens et de l'Évangile appelé des douze, eux, « entreprennent. » On parle encore d'un Évangile selon Thomas. Basilide a eu l'audace d'écrire l'Évangile selon Basilide. Beaucoup ont mis la main à l'Évangile selon Matthieu et à plusieurs autres ; cependant les quatre seuls gardent la préférence de l'Église de Dieu. [1]

3. **Interprété par saint Jérôme.** Sicut olim in po-

1. ORIGÈNE, *in* LUC, *homil.* I, MIGNE, t. XIII, *col.* 1801, note, et ERWIN PREUSCHEN, *Analecta*, p. 166.

pulo Judæorum multi prophetiam pollicebantur, et quidam erant pseudoprophetæ, e quibus fuit Ananias filius Agot, alii vero prophetæ ; et erat gratia in populo discernendorum spirituum, per quam alii inter prophetas recipiebantur, nonnulli quasi ab exercitatissimis trapezitis reprobabantur : ita et nunc in novo Testamento multi conati sunt scribere Evangelia, sed non omnes recepti.

Et ut sciatis non solum quatuor Evangelia, sed plurima esse conscripta, e quibus hæc, quæ habemus, electa sunt, et tradita Ecclesiis, ex ipso proœmio Lucæ, quod ita contexitur, cognoscamus : « Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem. » Hoc quod ait « conati sunt, » latentem habet accusationem eorum, qui absque gratia Spiritus sancti ad scribenda Evangelia prosilierunt, Matthæus quippe et Marcus et Joannes, et Lucas non sunt conati scribere : sed Spiritu sancto pleni scripserunt Evangelia.

Multi igitur conati sunt ordinare narrationem de his rebus, quæ manifestissime cognita sunt in nobis. Ecclesia quatuor habet Evangelia, hæreses plurima : quibus quoddam scribitur secundum Ægyptios, aliud juxta duodecim apostolos. Ausus fuit et Basilides scribere Evangelium, et illud suo nomine titulare. Multi conati sunt scribere : sed et multi conati sunt ordinare. Quatuor tantum Evangelia sunt probata, e quibus sub persona Domini et Salvatoris nostri proferenda sunt dogmata. Scio quoddam Evangelium, quod appellatur secundum Thomam, et juxta Matthiam, et alia plura legimus, ne quid ignorare videremur, prop-

ter eos qui se putant aliquid scire, si ista cognoverint. Sed in his omnibus nihil aliud probamus, nisi quod Ecclesia, id est, quatuor tantum Evangelia recipienda. [1]

4. **Dernier fragment.** Veniens vero Dominus noster Jesus Christus, cujus ille prior filius Nave designabat adventum, mittit sacerdotes apostolos suos portantes tubas ductiles, prædicationis magnificam cœlestemque doctrinam. Sacerdotali tuba primus in Evangelio suo Matthæus increpuit, Marcus quoque, Lucas et Joannes suis singuli tubis sacerdotalibus cecinerunt. Petrus etiam duabus epistularum suarum personat tubis; Jacobus quoque et Judas. Addidit nihilominus et Joannes tuba canere per epistulas suas [et apocalypsim] et Lucas apostolorum gesta describens. Novissimus autem ille veniens qui dixit : « puto autem, nos Deus apostolos novissimos ostendit » et in quatuordecim epistularum suarum fulminans tubis, muros Jericho et omnes idololatriæ machinas et philosophorum dogmata usque ad fundamenta dejecit. [2]

1. ORIGENIS, *Homil. in Luc*, I, 1. Interprete S. Hieronymo, Migne, t. VII, col. 1801-1803.

2. ORIGENIS, *In librum Jesu Nave, hom.* VII, 1. MIGNE, t. XI, col. 857.

LE CANON D'APRÈS EUSÈBE DE CÉSARÉE

Il semble opportun, au point où nous sommes arrivés, de dresser la liste des Écritures du Nouveau Testament qui sont d'un usage public — *dèlôtheisas graphas*. Et certes, il faut mettre en première ligne la sainte tétrade des Évangiles ; il faut y joindre les Épîtres de Paul, que l'on fera suivre de celle qui est dite la première de Jean, et pareillement de l'Épître de Pierre. On y ajoutera si l'on veut, — *eïgé phanéié*, l'Apocalypse de Jean, sur laquelle nous reviendrons en temps opportun. Voilà les livres qui sont communément reçus, — *en homologouménois*.

Parmi les livres contestés, — *tôn d'antilégoumenôn* mais connus du plus grand nombre — *gnôrimôn d'oûn homôs toïs polloïs*, on place l'Épître dite de Jacques, celle de Jude, la seconde Épître de Pierre et celles qu'on appelle seconde et troisième de Jean, qu'elles viennent de l'évangéliste ou bien d'un homonyme de celui-ci.

Parmi les apocryphes,—*en toïs nothoïs*—il faut mettre le livre des actes de Paul, celui qu'on nomme le Pasteur, l'Apocalypse de Pierre, et, de plus, l'Épître dite de Barnabé, et ce qu'on appelle les Instructions des Apôtres, enfin, comme je l'ai dit, *si l'on veut*, l'Apocalypse de Jean, que quelques-uns rejettent, — *athetousin* ainsi que je l'ai observé, tandis que d'autres la comptent parmi les livres communément reçus.

Quelques-uns placent encore dans cette catégorie l'Évangile des Hébreux, dont les Juifs qui croient au Christ se servent de préférence. Tous ces livres peuvent être rangés parmi ceux qui sont contestés. Nous avons cru devoir en dresser le catalogue, distinguant les Écritures qui, selon la tradition ecclésiastique sont vraies, *alêthéïs*, et authentiques, *aplastous*, et universellement reçues, *anômologoménas*, et les autres qui n'appartiennent pas au recueil sacré, *ouk endiathêkous*, mais qui sont contestées, *antilégoménas*, bien qu'elles soient connues du plus grand nombre des auteurs ecclésiastiques.

Afin que nous puissions reconnaître ces écrits et ceux qui ont cours chez les hérétiques sous des noms d'apôtres, soit qu'ils s'annoncent comme Evangiles de Pierre, de Thomas, de Matthieu, ou d'autres encore, soit comme actes d'André de Jean et des autres apôtres, écrits dont aucun représentant de la tradition ecclésiastique n'a daigné citer le témoignage.

Leur style même est très différent de la manière apostolique ; leur contenu et les tendances de leurs enseignement, presque toujours en opposition avec la vraie foi, montrent clairement que se sont des inventions d'hérétiques. C'est pourquoi il ne faut pas même les ranger parmi les apocryphes — *en nothoïs*, — mais les rejeter comme tout à fait absurdes, — *atopapanté*, et impies, — *dussébê*. [1]»

1. Eusèbe, *Hist. Eccl.*, III, 25. Migne, 1858, t. XX, col. 268, 227; édit. Heinichen, 1868, p. 130, suiv. traduit et expliqué par Loisy. *Hist. du canon du N.-T.*, p. 152 suiv.

PROLOGUS QUATUOR EVANGELIORUM

Plures fuisse qui Evangelia scripserunt, et Lucas evangelista testatur dicens : « Quoniam quidem multi conati sunt ordinare narrationem rerum, quæ in nobis completæ sunt, sicut tradiderunt nobis qui ab initio ipsi viderunt sermonem et ministraverunt ei, [1] » et perseverantia usque ad præsens tempus monumenta declarant, quæ a diversis auctoribus edita, diversarum hæresium fuere principia, ut est illud juxta Ægyptios et Thoman et Matthian et Bartholomeum, duodecim quoque apostolorum, et Basilidis atque Apellis, ac reliquorum, quos enumerare longissimum est, cum hoc tantum in præsentiarum necesse sit dicere, extitisse quosdam, qui sine spiritu et gratia Dei conati sunt magis ordinare narrationem, quam historiæ texere veritatem. Quibus jure potest illud propheticum coaptari : « Væ qui prophetant de corde suo, qui ambulant post spiritum suum, qui dicunt « dicit Dominus », et Dominus non misit eos, [2] » de quibus et Salvator in Evangelio Johannis loquitur : « Omnes qui ante me venerunt fures fuerunt et latrones, [3] » qui venerunt, non qui missi sunt; ipse enim ait : « veniebant et ego non

1. Luc, I, 1.
2. Ezech., XIII, 3, 6.
3. Joan., X, 8.

mittebam eos. [1] » In venientibus præsumptio temeritatis, in missis obsequium veritatis est. Ecclesia autem quæ supra petram Domini fundata est, quam introduxit rex in cubiculum suum et ad quam per foramen descensionis occulte misit manum suam, similis damnulæ hinnuloque cervorum, quatuor flumina paradisi instar eructans, quatuor et angulos et anulos habet, per quos quasi arca testamenti et custos legis Domini lignis mobilibus vehitur.

Primus omnium Mattheus est publicanus cognomento Levi, qui Evangelium in Judæa hebreo sermone edidit ob eorum vel maxime causam, qui in Jesum crediderant ex Judæis et nequaquam legis umbra succedente Evangelii veritatem servabant.

Secundus Marcus interpres apostoli Petri et Alexandrinæ ecclesiæ primus episcopus, qui Dominum quidem salvatorem ipse non vidit, sed ea quæ magistrum audierat prædicantem juxta fidem magis gestorum narravit quam ordinem.

Tertius Lucas medicus natione Syrus Antiochensis, cujus laus in Evangelio, qui et ipse discipulus apostoli Pauli in Achaiæ Bæotiæque partibus volumen condidit, quædam altius repetens et, ut ipse in prooemio confitetur, audita magis, quam visa describens.

Ultimus Johannes apostolus et evangelista, quem Jesus amavit plurimum, qui super pectus Domini recumbens purissima doctrinarum fluenta potavit et

1. Jerem., xiv, 14 ; xxvii, 15.

qui solus de cruce meruit audire : « Ecce mater tua. [1] »
Is cum esset in Asia et jam tunc hæreticorum semina pullularent; Cerinthi, Hebionis et ceterorum, qui negant Christum in carne venisse, quos et ipse in epistula sua antichristos vocat et apostolus Paulus frequenter percutit, coactus est ab omnibus pœne tunc Asiæ episcopis et multarum ecclesiarum legationibus de divinitate Salvatoris altius scribere et ad ipsum, ut ita dicam, Dei Verbum non tam audaci, quam felici temeritate prorumpere, ut ecclesiastica narrat historia, cum a fratribus cogeretur, ut scriberet, ita facturum respondisse, si indicto jejunio, in commune omnes Deum deprecarentur ; quo expleto revelatione saturatus in illud prooemium cœlo veniens eructavit : « In principio erat Verbum et Verbum erat apud Deum, et Deus erat hoc Verbum : hoc erat in principio apud Deum. [2] »

Hæc igitur quatuor Evangelia multum ante prædicta Ezechielis quoque volumen probat, in quo prima visio ita contexitur : « Et in medio sicut similitudo quatuor animalium, et vultus eorum facies hominis et facies leonis et facies aquilæ. [3] »

Prima hominis facies Mattheum significat, qui quasi de homine exorsus est scribere : « Liber generationis Jesu Christi filii David, filii Abraham. [4] »

Secunda Marcum, in quo vox leonis in eremo ru-

1. Joan., xiii, 23.
2. Joan., i. 1.
3. Ezech. 1, 5, suiv.
4. Matth., 1, 7.

gientis auditur: « Vox clamantis in deserto, parate viam Domini, rectas facite semitas ejus. [1] »

Tertia vituli, quæ evangelistam Lucam a Zacharia sacerdote sumpsisse initium præfiguravit.

Quarta Johannem evangelistam, qui adsumptis pinnis aquilæ et ad altiora festinans de Verbo Dei disputat.

Cetera quæ sequuntur in eundem sensum proficiunt. Crura eorum recta et pinnati pedes et quocumque Spiritus ibat ibant et non revertebantur et dorsa eorum plena oculis et scintillæ ac lampades in medio discurrentes et rota in rota et in singulis quatuor facies. Unde et apocalypsis Johannis post expositionem viginti quatuor seniorum, qui tenentes citharas et fialas adorant agnum Dei, introducit fulgur et tonitrua et septem spiritus discurrentes et mare vitreum et quatuor animalia plena oculis dicens: « Animal primum simile leoni et secundum animal vitulo et tertium simile homini et quartum simile aquilæ volanti. [2] » Et post paululum, « plena, inquit, erant oculis et requiem non habebant die ac nocte dicentia : sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus omnipotens, qui est et qui erat et qui venturus est. » Quibus cunctis perspicue ostenditur quatuor tantum debere Evangelia suscipi et omnia apocryphorum nenias mortuis magis hæreticis, quam ecclesiasticis vivis canendas. [3]

1. Luc, 1, 5, suiv.

2. *Apoc.* iv, 4, 8.

3. S. Jérome, *Prologus quatuor Evangeliorum, ex commentario in Mattheum.* Voir *Novum Testam. latine,* ed. Joh. Wordsworth et Henr. Jul. White, 1, 1. Oxonii 1889, p. 11, suiv. Migne.

SYNODE DE LAODICÉE 363

Can. 59-60. On ne doit lire dans l'Église ni des psaumes composés par tel ou tel auteur, — *idiôtikous* — ni des livres qui ne sont pas canoniques, — *akanonista*, — mais seulement les livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Ceux du Nouveau Testament sont les suivants :

Quatre Évangiles, d'après Matthieu, d'après Marc, d'après Luc et d'après Jean ;

Les Actes des apôtres ;

Sept Lettres catholiques, une de Jacques, deux de Pierre, trois de Jean et une de Jude ;

Quatorze lettres de Paul, une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Éphésiens, une aux Philippiens, une aux Colossiens, deux aux Thessaloniciens, une aux Hébreux, deux à Timothée, une à Tite, une à Philémon. [1]

SYNODE DE CARTHAGE 397

Can. 39. Item placuit, ut præter scripturas canonicas nihil in ecclesia legatur sub nomine divinarum scripturarum, sunt autem canonicæ scripturæ hæ :

. . . . . .

1. HÉFÉLÉ, *Histoires des Conciles*, t. II, p. 165; PITRA, *Juris græci hist. et monum.* I (1864) p. 503, suiv.

Novi autem Testamenti, Evangeliorum libri quatuor; Actuum apostolorum liber unus, Epistola Pauli apostoli tredecim ; ejusdem ad Hebræos una ; Petri apostoli duæ; Johannis tres; Jacobi una ; Judæ una; Apocalypsis Johannis liber unus.

Hoc etiam fratri et consacerdoti nostro Bonifacio, vel aliis earum partium episcopis pro confirmando isto canone innotescas, quia a patribus ista accepimus in ecclesia legenda. Liceat autem legi passiones martyrum cum anniversarii eorum dies celebratur. [1]

1. MANSI, *Ampl. conciliorum collectio*, III, col. 891.

LE DÉCRET DE GÉLASE. [1]

1. Livres canoniques du Nouveau Testament. — Item ordo scripturarun novi testamenti, quem catholica sanctaque Romana ecclesia suscipit et veneratur.

Evangeliorum	lib. IIII
Secundum Mattheum,	lib. I
Secundum Marcum,	lib. I
Secundum Lucam,	lib. I

1. On donne aujourd'hui communément ce nom au décret *De recipiendis et non recipiendis libris*, réédité en 495 ou 496 avec des additions par le pape saint Gélase (492-496) et finalement inséré par Gratien dans son célèbre *Decretum*, du Corpus juris, Dist. XV, 3. Dans l'édition critique qu'en a donnée Erwin Preuschen, *Analecta*, p. 147, on trouve : un catalogue officiel des livres « canoniques » ; un classement par ordre d'excellence des principales Églises; une énumération des livres dont l'Église romaine n'interdit pas l'usage, « suscipi non prohibet»; la liste des livres « apocryphes » ou mis à l'*Index* « qui nullatenus a nobis recipi debent ». Les critiques attribuent généralement à saint Damase (366-384) le premier chapitre qui contient le canon officiel des Écritures fixés par l'Église romaine. Voir A. THIEL, *De decretati Gelasii*, etc., in-4°, Braunsberg. 1866, *Epistolæ Romanorum Pontificum genuinæ*, t. I, Braunsberg, 1868, p. 44-58 ; voir JAFFÉ, *Regesta Pontificum romanorum*, 2e édit., t. I, 1855, p. 40, 91 ; C. A. ROUX, *Le Pape saint Gélase Ier*, in-8°. Paris, 1880, p. 163-193 ; ZAHN, *Geschichte des Neutestam. Kanons* II (1890) 259-267. Nous reproduisons d'après Preuschen le canon du Nouveau Testament et la liste des apocryphes ayant trait à nos livres inspirés.

Secundum Johannem,	lib. I
Secundum Apostolorum,	lib. I
Epistolæ Pauli apostoli,	numero XIIII
Ad Romanos,	epistola I
Ad Corinthios,	epistola II
Ad Efesios,	epistola I
Ad Thessalonicenses,	epistola II
Ad Galatas,	epistola I
Ad Philippenses,	epistola I
Ad Colossenses,	epistola I
Ad Timotheum,	epistola II
Ad Titum,	epistola I
Ad Philemonem,	epistola I
Ad Ebræos,	epistola I
Item Apocalypsis Johannis,	lib. I
Item canonica epistola,	numero VIII
Petri apostoli,	epistola II
Jacobi apostoli,	epistola I
Johannis apostoli,	epistola III
Judæ apostoli,	epistola I

2. **Les Apocryphes du Nouveau Testament.** Incipit notitia librorum apocryphorum, qui nullatenus a nobis recipi debent.

1. Ariminensem synodum a Constantio Cæsare Constantini filio congregatam mediante Tauro præfecto et tunc et nunc in æternum confitemur esse damnatam.

2. Itinerarium Petri nomine apostoli, quod appelatur sancti Clementis libri numero XIII.

3. Actus nomine Thomæ apostoli, apocryphi.
4. Actus nomine Petri apostoli, apocryphi.
5. Actus nomine Philippi apostoli, apocryphi.
6. Evangelia nomine Matthiæ, apocrypha.
7. Evangelia nomine Barnabæ, apocrypha.
8. Evangelia nomine Jacobi minoris, apocrypha.
9. Evangelia nomine Petri apostoli, apocrypha.
10. Evangelia nomine Thomæ quibus manichæi utuntur, apocrypha.
11. Evangelia nomine Andreæ, apocrypha.
12. Evangelia nomine Bartholomæi, apocrypha.
13. Evangelia quæ falsavit Hesychius, apocrypha.
14. Liber de infantia Salvatoris, apocryphus.
15. Liber de infantia Salvatoris et de Maria vel obstetrice, apocryphus.
16. Liber qui appellatur « pastoris », apocryphus.
17. Libri omnes quos fecit Lucius, discipulus diaboli, apocryphus.
18. Liber qui appelatur « fundamentum » apocryphus.
19. Liber qui appelatur « thesaurus », apocryphus.
20. Liber de filiabus Adæ, Leptogenesis, apocryphus.
21. Cento de Christo Vergilianis compaginatus versibus, apocryphus.
22. Liber qui appellatur Actus Pauli et Theclæ, apocryphus.
23. Liber qui appellatur Nepotis, apocryphus.
24. « Liber proverbiorum » ab hæreticis conscriptus et sancti Sexti nomine præsignatus, apocryphus.

25. « Revelatio sancti Pauli », apocryphus.
26. « Revelatio sancti Stephani, apocryphus.
27. Liber qui appellatur « transitus sancta Maria », apocryphus.
28. Liber qui appellatur « pœnitentia adæa », apocryphus.
29. Liber de Vegia, nomine « gigante » qui post diluvium cum dracone ab hæreticis pugnasse perhibetur, apocryphus.
30. Liber qui appellatur « testamentum Job », apocryphus.
31. Liber qui appellatur « pœnitentia Origenis », apocryphus.
32. Liber qui appellatur « pœnitentia sancti Cypriani », apocryphus.
33. Liber « pœnitentia Iambre et Mambre », apocryphus.
34. Liber qui appellatur « Sortes apostolorum », apocryphus.
35. Liber qui appellatur « Lusus apostolorum », apocryphus.
36. Liber qui appellatur « Canones apostolorum », apocryphus.
37. Liber « Physiologicus » ab hæreticis conscriptus et beati Ambrosii nomine prænotatus, apocryphus.
38. Historia Eusebii Pamphili, apocrypha.
39. Opuscula Tertulliani, apocrypha.
40. Opuscula Lactantii sive Firmiani, apocrypha.
41. Opuscula Africani, apocrypha.

42. Opuscula Postamiani et Galli, apocrypha.
43. Opuscula Montani, Priscillæ et Maximillæ, apocrypha.
44. Opuscula omnia Fausti Manichæi, apocrypha.
45. Opuscula Commodi, apocrypha.
46. Opuscula alterius Clementis Alexandrini, apocrypha.
47. Opuscula Thascii Cypriani, apocrypha.
48. Opuscula Arnobii, apocrypha.
49. Opuscula Tichonii, apocrypha.
50. Opuscula Cassiani presbyteri, Gallicani, apocrypha.
51. Opuscula Victorini Petabionensis, apocrypha.
52. Opuscula Frumentii Cæci, apocrypha.
53. Opuscula Fausti Regiensis Galliarum, apocrypha.
54. Epistola Jesu ad Abgarum, apocrypha.
55. Passio sancti Cyrici et Julittæ, apocrypha.
56. Passio sancti Georgii, apocrypha.
57. Scriptura quæ appellatur « Salomonis interdictio », apocrypha.
58. Phylacteria omnia quæ non angelorum, ut illi confingunt, sed dæmonum magis nominibus conscripta sunt, apocrypha.

59. Hæc et his similia, quæ Simon Magus, Nicolaus, Cerinthus, Marcion, Basilides, Ebion, Paulus samoratenus, Faustinus et Bonosus, qui simili errore defecerunt, Montanus quoque cum suis obscenissimis sequacibus, Apollinaris, Valentius sive Manichæus, Faustus, Africanus, Sabellius, Arius, Macedonius,

Eunomius, Novatus, Sabbatius, Callistus, Donatus, Eustatius, Jovianus, Pelagius, Julianus eclanensis, Cœlestius, Maximianus, Priscillianus ab Hispania, Nestorius constantinopolitanus, Maximus cynicus, Lampetius, Dioscorus, Eutyches, Petrus et alius Petrus, e quibus unus Alexandriam alius Antiochiam maculavit ; Acacius constantinopolitanus cum consortibus suis, nec non et omnes hæretici hæreticorum que discipuli sive schismatici docuerunt vel conscripserunt, quorum nomina minime retinemus, non solum repudiata, verum ab omni Romana catholica ecclesia elimata atque cum suis auctoribus auctorumque sequacibus anathematis insolubili vinculo in æternum confitemur esse damnata.

Expliciunt opuscula apocrypha seu hæretica.

SAINT JÉROME ET LA CRITIQUE SENTIMENTALE AU QUATRIÈME SIÈCLE

1. **ad Marcellam.** Post priorem epistolam, in qua de Hebræis verbis pauca perstrinxeram, ad me repente perlatum est, quosdam homunculos mihi studiose detrahere, cur adversum auctoritatem veterum, et totius mundi opinionem, aliqua in Evangeliis emendare tentaverim. Quos ego cum possem meo jure contemnere — asino quippe lyra superflue canit — tamen ne nos superbiæ, ut facere solent, arguant, ita responsum habeant : Non adeo me hebetis fuisse cordis, et tam crassæ rusticitatis — quippe illi solam pro sanctitate habent, piscatorum se discipulos asserentes, quasi idcirco sancti sint, si nihil scierint — ut aliquid de dominicis verbis, aut corrigendum putaverim, aut non divinitus inspiratum ; sed Latinorum codicum vitiositatem, quæ ex diversitate librorum omnium comprobatur, ad Græcam originem, unde et ipsi translata non denegant, voluisse revocare, quibus si displicet fontis unda purissimi, cœnosos rivulos bibant ; et diligentiam qua avium silvas, et concharum gurgites norunt, in Scripturis legendis abjiciant : sintque in hac re tantum simplices, ut Christi verba existiment rusticana, in quibus per tanta jam sæcula, tantorum ingenia sudaverant, ut rationem verbi uniuscujusque magis opinati sint,

quam expresserint. Apostolum arguant imperitiæ, qui ob multas litteras insanire dicatur.

Scio te cum ista legeris, rugare frontem, et libertatem meam rursum seminarium timere rixarum ; ac meum si fieri potest, os digito velle comprimere, ne audeam dicere, quæ alii facere non erubescunt. Rogo quid a nobis libere dictum est ? Nunquid in lancibus idola cælata descripsi ? nunquid inter epulas christianas, virginalibus oculis Bacchorum Satyrorumque complexus innexui ? aut unquam aliquem amarior sermo pulsavit ? Nunquid ex mendicis divites fieri doluimus ? Nunquid reprehendi hæreditarias sepulturas ? Unum miser locutus, quod virgines sæpius deberent cum mulieribus esse quam cum masculis, totius oculos urbis offendi, cunctorum digitis notor. « Multiplicati sunt super capillos capitis mei, qui oderunt me gratis, et factus sum eis in parabolam » : et tu putas me aliquid deinceps locuturum ?

Verum ne Flaccus de nobis rideat : « Amphora cœpit institui, currente rota, cur urceus exit ? » revertimur ad nostros bipedes asellos ; et illorum in aure buccina magis quam cithara concrepamus. Illi legant « spe gaudentes, tempori servientes : » nos legamus, « spe gaudentes, Domino servientes. » Illi adversus presbyterum accusationem omnino putent recipiendam : nos legamus, « adversus presbyterum accusationem ne receperis nisi sub duobus aut tribus testibus ; peccantes autem coram omnibus argue. » Illis placeat « Humanus sermo et omni acceptatione dignus : » nos cum Græcis, id est, cum Apostolo, qui græce locutus est, erremus : « Fidelis sermo, et omni

acceptione dignus. » Ad extremum illi gaudeant Gallicis Cantheriis ; nos solutus vinculis, et in Salvatoris ministerium præparatus Zachariæ asellus ille delectet, qui postquam Domino terga præbuit, cæpit Isaiæ consonare vaticinio : « Beatus qui seminat secus omnem aquam, ubi bos et asinus calcant. [1] »

2. **Præfatio in Job.** Cogor per singulos Scripturæ divinæ libros adversariorum respondere maledictis : qui interpretationem meam, reprehensionem septuaginta Interpretum criminantur : quasi non et apud Græcos Aquila, Symmachus et Theodotio, vel verbum e verbo, vel sensum e sensu, vel ex utroque commixtum, et medie temperatum genus translationis expresserint : et omnia veteris Instrumenti volumina Origenes obelis asteriscisque distinxerit, quos vel additos, vel de Theodotione sumptos, translationi antiquæ inseruit, probans defuisse quod additum est... Audiant quapropter canes mei, idcirco me in hoc volumine laborasse, non ut interpretationem antiquam reprehenderem, sed ut ea, quæ in illa aut obscura sunt, aut omissa, aut certe scriptorum vitio depravata, manifestiora nostra interpretatione fierent : qui hebræum sermonem ex parte didicimus, et in latino pene ab ipsis incunabulis inter grammaticos et rhetores et philosophos detriti sumus. Quod si apud Græcos post Septuaginta editionem, jam Christi Evangelio coruscante, Judæus Aquila, Symmachus et Theodotio, judaizantes hæretici, sunt recepti, qui multa mysteria Salvatoris sub-

1. *Epistola* XXVII, MIGNE, t. XXII, col. 431-433.

dola interpretatione celarunt, et tamen in Hexaplis, habentur apud Ecclesias, et explanantur ab ecclesiastici viris : quanto magis ego christianus, de parentibus christianis natus, et vexillum crucis in mea fronte portans, cujus studium fuit omissa repetere, depravata corrigere, et sacramenta Ecclesiæ puro ac fideli aperire sermone, vel a fastidiosis, vel a malignis lectoribus non debeo reprobari ? Habeant qui volunt veteres libros, vel in membranis purpureis auro argentoque descriptos, vel uncialibus, ut vulgo aiunt, litteris, onera magis exarata quam codices : dummodo mihi meisque permittant pauperes habere schedulas, et non tam pulchros codices quam emendatos. Utraque editio, et Septuaginta juxta Græcos, et mea juxta Hebræos, in latinum meo labore translata est. Eligat unusquisque quod vult : et studiosum me magis quam malevolum probet. [1] »

3. **Hieronymus Sophronio suo salutem.** Quia igitur nuper cum Hebræo disputans, quædam pro domino Salvatore de Psalmis testimonia protulisti, volensque ille tibi illudere, per sermones pene singulos asserebat, non ita haberi in Hebræo, ut tu de septuaginta Interpretibus opponebas, studiosissione postulasti, ut post Aquilam et Symmachum et Theodotionem, novam editionem latino sermone transferrem. Aiebas enim te magis interpretum varietate turbari, et amore quo laberis, vel translatione, vel judicio meo esse contentum. Unde impulsus a te, cui et qua possum, debeo, et quæ non possum, rursum me ob-

1. *Præfatio in Job*, MIGNE, t. XXVIII, col. 1079-1084.

trectatorum latratibus tradidi, maluique te vires potius meas, quam voluntatem in amicitia quærere. Certe confidenter dicam, et multos hujus operis testes citabo, me nihil, duntaxat scientem, de hebraica veritate mutasse.

Sicubi ergo editio mea a veteribus discreparit, interroga quemlibet Hebræorum, et liquido pervidebis, me ab æmulis frustra lacerari, qui malunt contemnere videri præclara, quam discere. Perversissimi homines. Nam cum semper novas expetant voluptates, et gulæ eorum vicina maria non sufficiant : cur in solo studio Scripturarum, veteri sapore contenti sunt? Nec hoc dico quo processores meos mordeam, aut quidquam de his arbitrer detrahendum, quorum translationem diligentissime emendatam, olim meæ linguæ hominibus dederim : sed quod aliud sit in Ecclesiis Christo credentium Psalmos legere, aliud Judæis singula verba calumniantibus respondere. Quod opusculum meum, si in Græcum — ut polliceris — transtuleris et imperitiæ meæ doctissimos quoque viros testes facere volueris, dicam tibi illud Horatianum : « In sylvam ne ligna feras. » Nisi quod habeo solamen, si in labore communi intelligam, mihi et laudem et vituperationem tecum esse communem, Valere te in Domino Jesu cupio et meminisse mei. [1] »

1. *Præfatio S. Hieronymi in librum Psalmorum juxta hebraïcam veritatem*, MIGNE, t. XXVIII, col. 1123-1128.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉGLISE

1. La marche à suivre. 1
2. Dieu pour auteur 3
3. Deux parts à faire 4
4. Intervention nécessaire 6
5. Autoriser n'est pas être auteur. 7
6. Surveiller ne suffit pas 8
7. Révéler n'est pas nécessaire. 8
8. Collaboration divine 9
9. Rédaction du livre sacré. 11
10. Authenticité et inspiration 12
11. La part de l'homme. 15
12. A l'appui de notre thèse 17
13. Ce qu'il faut croire 18
14. Ce qu'on croit volontiers. 19
15. Ce qu'on ne fait pas. 20
16. Question indécise 21
17. Croyance commune. 21

CHAPITRE II

UNANIMITÉ DÉCISIVE

1. Vers l'an 200 24
2. Saint Irénée 25

3. Clément d'Alexandrie 27
4. Tertullien 30
5. Tous les chrétiens du second siècle. . . . 33
6. Croyance dix-sept fois séculaire 34
7. Croyance fondée. 35
8. Une enquête modèle 37
9. Conclusion légitime 40
10. On le croit, donc c'est vrai 42
11. Une hypothèse invraisemblable 43
12. Une supposition impossible. 45
13. Argument de bon sens 46
14. Le témoignage de l'expérience. 50
15. Argument de prescription 52
16. Conclusion 55

CHAPITRE III

AU MILIEU DU SECOND SIÈCLE

1. Vers les sources de l'Évangile. 57
2. Un guide orthodoxe 58
3. Généreux apôtre. 59
4. Justin, témoin des faits de l'Évangile 61
5. Justin, témoin des textes évangéliques. 63
6. Les « Mémoires des apôtres » 64
7. Nos Évangiles. 66
8. Encore la prescription. 69
9. Un apostat 71
10. Marcionisme 73
11. Silence voulu 75
12. Mutilations sacrilèges 77
13. Précieux suffrage 80
14. Le « Contre Celse » d'Origène 82
15. La vie de Jésus d'après le « Discours véritable » . . 84
16. Celse connaît les textes évangéliques 88
17. Les Évangiles de Celse sont les nôtres 91
18. Les « Harmonies » du second siècle. 93

CHAPITRE IV

NOS PREMIERS TÉMOINS

1. Les Pères apostoliques 98
2. Témoignages romains. 100
3. La « Prima Clementis » 101
4. Le « Pasteur » d'Hermas. 104
5. La « Secunda Clementis » 106
6. Les lettres de saint Ignace 109
7. L'Évangile souvent mentionné. 112
8. Les trois sens du mot Évangile 114
9. Les « Archives » évangéliques au temps d'Ignace . . 117
10. Saint Polycarpe de Smyrne 119
11. L'œuvre de Papias 123
12. L'interprète et le témoin 125
13. La « Doctrine des douze apôtres » 128
14. L'Épître de Barnabé 133
15. L'Évangile de saint Pierre 135
16. Le Commentaire de Basilide 137
17. En résumé 138
18. Lacunes inévitables 139
19. Témoignage irrécusable 140
20. Silence sans portée 140

CHAPITRE V

LE TÉMOIGNAGE DES TEXTES

1. Un livre est l'écho d'une âme 142
2. Une âme est le miroir d'un monde 144
3. Application à nos Évangiles. 145
4. Le milieu 147
5. De quelle nature ils gardent les reflets. 147
6. De quelle société ils conservent l'image 150
7. A quel idiome ils empruntent leurs éléments . . . 153
8. Les révélations du texte et les données de la tradition. 157
9. Hébreux, Hellénistes et Gentils 158
10. Terminologie évangélique 160
11. Avant les Actes et les Épîtres 161

CHAPITRE VI

SAINT MATTHIEU, SAINT MARC ET SAINT LUC

1. Dessein essentiellement juif 165
2. Juif de race, helléniste d'éducation 166
3. Peut-être à Antioche 169
4. De très bonne heure 169
5. Saint Matthieu 171
6. Sans Prologue 173
7. L'Évangile des miracles 174
8. Hellénistes romains 175
9. Contemporain et confident des apôtres. 176
10. Interprète de saint Pierre 178
11. Saint Marc 179
12. Évangile historique. 180
13. Pour les convertis de la Gentilité. 184
14. Évangile de la prière 186
15. Évangile du Fils de l'homme 187
16. Évangile universel 188
17. Helléniste hébraïsant 190
18. Disciple de saint Paul 191
19. Auteur du livre des Actes. 193
20. Saint Luc 194

CHAPITRE VII

ÉVANGILE SELON SAINT JEAN

1. Le disciple que Jésus aimait 197
2. Le fils adoptif de Marie 200
3. Le dernier survivant du collège apostolique. . . . 202
4. L'œuvre d'un tel ouvrier 204
5. Division et caractère du quatrième Évangile. . . . 205
6. Le but de l'Évangéliste 207
7. La marque de son style 209
8. L'élévation de ses pensées 211
9. Silence révélateur 213
10. Allusions transparentes 215
11. Méthode constante 217

12. L'auteur connaissait les trois synoptiques 218
13. Vers la fin du premier siècle 219
14. L'auteur écrit parmi et pour les Gentils 222
15. Sûrement c'est un juif. 222
16. Un juif palestinien 227
17. Un témoin oculaire. 229
18. Un intime parmi les intimes 233
19. Saint Jean lui-même 235
20. Palinodie rationaliste 239
21. Quelques sophismes 245
22. La grande voix de la tradition. 249
23. Aveux significatifs 255

CHAPITRE VIII

CONSERVATION DES ÉVANGILES

1. Dernière épreuve 259
2. Explications nécessaires 261
3. Les rédactions primitives 262
4. Les plus vieux manuscrits 266
5. Les premières versions 268
6. Encore l'authenticité 270
7. Les plus anciennes citations 272
8. Trésor incomparable 273
9. Constatations scientifiques 275
10. En résumé 279
11. La preuve indirecte. 280
12. Le culte des textes évangéliques. 282
13. La foi à l'inspiration des Évangiles 286
14. Favorables dispositions et précautions salutaires. . 291
15. Précieuses constatations. 294
16. Impossibilité manifeste 296
Concluons 301

CHAPITRE IX

LES ÉVANGILES APOCRYPHES

1. Littérature évangélique 307
2. Origine des Évangiles apocryphes 309
3. Perdus aux neuf dixièmes 310
4. Trois groupes distincts. 311
5. Biographies complètes. 312
6. Évangiles de l'Enfance 315
7. L'Évangile de Thomas l'Israélite 318
8. Le Protévangile de Jacques. 323
9. Les Évangiles des derniers jours. 325
10. Les Actes de Pilate 326
11. La descente du Christ aux Enfers. 329
12. Tous inauthentiques 330
13. Précieux cependant 332
14. Parallèle instructif 333
15. Aveux d'un mécréant 334

CHAPITRE IX

UN CATÉCHISME DU SECOND SIÈCLE

1. Importance de cet écrit 336
2. Sa provenance. 338
3. Les deux chemins 344
4. La vie liturgique 349
5. Apôtres, Docteurs et Prophètes. 351
6. Le jour du Seigneur. 354
7. Évêques et Diacres 354
8. Les derniers jours 354

LECTURES

1. Une page de Théologie (Bossuet) 359
2. Histoire d'une découverte (Tischendorf) 378
3. Un feu d'artifice (Pérès) 389
4. Le roi des faussaires (Prat. S. J.) 400

DOCUMENTS

1. Le fragment de Muratori 417
2. Le témoignage de saint Irénée 420
3. Le canon du Nouveau Testament d'après Origène. . 424
4. Le canon d'après Eusèbe de Césarée 429
5. Le « Prologus Evangeliorum » de saint Jérôme. . . 431
6. Le 59e canon du synode de Laodicée. 435
7. Le 39e du synode de Carthage 435
8. Le décret de Gélase. 437
9. Saint Jérôme et la critique sentimentale au quatrième siècle. 443

Imp. M.-R. LEROY, rue de Vanves, 185. — Paris.

BS2555.4 .G63
La provenanace des Evangiles ...
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00055 7159